

**Retombées Presse  
France Tiers-Lieux  
2020**



## Les tiers-lieux toujours en quête d'un modèle économique



© D.R.

Les tiers-lieux, ces espaces collaboratifs pour expérimenter et créer, ont émergé sur le territoire, à tel point que le gouvernement aimerait voir éclore partout. Cet engouement des institutions publiques réjouit autant qu'elle inquiète les porteurs de projet, attachés à leur indépendance de leurs structures et de leurs missions.

Il n'existe pas de définition officielle de ces espaces mais on peut tout de même les présenter ainsi les tiers-lieux, appelés aussi espaces de travail partagés et collaboratifs désignent des lieux de travail où la créativité peut naître entre différents acteurs, où la flexibilité répond aux difficultés économiques du champ entrepreneurial. Encore sous le radar des médias, des institutions publiques et de l'État, les tiers-lieux connaissent depuis quelques années un véritable engouement. Un destin que Patrick Levy-Waitz, président de l'association France Tiers-Lieux, attribue à la convergence de divers facteurs : l'envie de « faire », la réforme de l'apprentissage, l'avènement du télétravail, la volonté de préserver l'environnement et le rôle « des makers » durant le confinement

[Visualiser l'article](#)

Au cours des deux dernières années, « une prise de conscience de la présence de ces lieux s'est opérée », note Patrick [Levy-Waitz](#). Le gouvernement s'en est même emparé en lançant en juillet 2019 un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) qui s'est soldé en 2020 par la labellisation de plusieurs dizaines de tiers-lieux en fabrique de territoire. Si pour certains, il s'agit de structurer et faire grandir cet écosystème, d'autres craignent de voir ces espaces hybrides perdre l'essence même de leur existence, sous les injections de subventions publiques.

### **Des lieux qui remplissent des missions de service public**

Plusieurs centaines de tiers-lieux, pas toujours appelés comme tel, peuplent l'Hexagone. Chacun d'entre eux possède ses propres particularités comme une réponse apportée à un besoin ou à un manque identifié sur un territoire.

Le Fablab des 3 lapins, installé dans la Haute-Somme, a ainsi toujours eu pour objectif de créer « un espace de sensibilisation à la transformation numérique qui réponde aux besoins de tous les acteurs. Dans les territoires comme les nôtres, nous n'avons pas les moyens d'avoir un coworking, un fablab, un cybercafé; nous devons tout concilier au même endroit de manière frugale », détaille Norbert Romand, ingénieur et cofondateur du lieu.

Les utilisateur·rice·s ont immédiatement répondu présente·s. Dès la première année, des ateliers et des formations se sont mis en place pour faire découvrir le numérique aux curieux. Le lieu a également aidé « huit entreprises à démarrer leur activité grâce à l'aide des membres et la mise à disposition d'outils. Les banques ne voulaient pas leur prêter les fonds pour acheter des machines et la sous-traitance était trop cher », constate l'ingénieur.

Au sein de l'Electrolab, les missions sont également diverses. La structure accueille des conférences, propose des formations et permet aussi à des entreprises, en plus de trois box de coworking, d'élaborer et tester des solutions. Différentes zones de création dédiées à l'impression 3D, aux arts graphiques ou à la couture sont ouvertes aux particuliers comme aux professionnels.

Les tiers-lieux sont des moteurs pour développer l'entrepreneuriat et faire découvrir des métiers et des activités parfois peu connus. « Nous remplissons en quelque sorte une mission de service public », estiment conjointement Vincent Patrelle, président de l'Electrolab et Norbert Romand.

### **La perfusion publique, opportunité ou risque ?**

Si ces espaces sont créés sous forme associative par des bénévoles, le coût du loyer – 9000 euros pour l'Electrolab – et des machines est loin d'être anecdotique. Mais pour Mathieu Genty, fondateur de Cowork, cette indépendance économique est nécessaire pour « garder l'essence même des Tiers-Lieux et leur liberté d'expérimenter ». L'Electrolab aussi a fait le choix de se construire sans subvention ni aide d'entreprises extérieures. Des cotisations à 20 euros par mois pour les particuliers (qui auraient dû atteindre les 120 euros pour assurer la rentabilité), l'organisation de formation et d'autres prestations ont permis de monter la structure. Mais « depuis deux ans, nous avons 15 à 20% du budget subventionné afin d'investir dans des machines. Nous avons peur de perdre notre liberté mais finalement, ce n'est pas le cas ». Au contraire, cet argent a permis de développer « un plan de médiation numérique, ce qui devrait nous permettre de toucher plus de monde », espère le président.

[Patrick Levy-Waitz](#) et Norbert Romand se rejoignent sur le caractère indispensable des subventions pour les structures installées dans des régions isolées, au moins dans les premières années de leur vie. « Nous proposons une adhésion à 120 euros par an pour les particuliers. Sans aide publique, nous n'aurions rien pu

[Visualiser l'article](#)

créer mais nous sommes très attentifs à l'éthique et nous avons mis en place un comité d'administration pour y veiller », souligne l'ingénieur. La structure développe de nouveaux partenariats pour faire rentrer plus d'argent dans les caisses et réduire autant que possible les financements publics qui dominent pour le moment. « Injecter de l'argent ne donne pas un pouvoir décisionnel absolu mais la gouvernance doit être partagée, nous devons voir ces relations comme une interdépendance où des discussions doivent se poursuivre », insiste de son côté Patrick [Levy-Waitz](#).

### **L'État ne peut pas se substituer à la communauté**

Les tiers-lieux se caractérisent avant tout par leur diversité et la difficulté à dessiner leurs bords. Ils n'ont pas attendu l'État pour se développer et n'ont pas besoin d'une appellation pour exister. Parmi les acteurs que nous avons pu interroger à Grenoble, dans la Haute-Somme et à Nanterre, tous ont commencé à développer leur...

Lire la suite sur [maddynews.com](http://maddynews.com)



**I**NNOVER

## LES TIERS-LIEUX : un nouvel usage pour les monuments



S'inscrivant dans les missions de la Demeure Historique, le réseau *Audacieux du Patrimoine* explore de nouveaux modèles économiques pour les monuments et les jardins historiques privés. En 2020, deux partenariats ont été noués, avec HEC Paris et l'ESSEC Business School, pour travailler sur la thématique des tiers-lieux.

↑Cinéma en plein air sur les rails d'une ancienne gare de la petite ceinture à Paris.

© La Recyclerie - Adrien Roux

PAR THIBAUD LÉPISSEIER, CHARGÉ DE MISSION ACTIVITÉS TOURISTIQUES ET ÉCONOMIQUES (ATE) DE LA DEMEURE HISTORIQUE

Pays : FR  
Périodicité : Trimestriel



Le réseau d'entrepreneurs de la Demeure Historique a notamment pour vocation l'émergence de modèles économiques innovants en phase avec les enjeux du patrimoine et ceux de la société. Le réseau s'est penché sur les tiers-lieux, ces nouveaux modèles en plein développement, afin de voir dans quelle mesure ils pouvaient inspirer de nouveaux usages aux monuments historiques. Deux études de cas ont été réalisées par des groupes d'étudiants issus d'HEC et de l'ESSEC, en se basant sur les châteaux du Pordor (Loire-Atlantique) et de Craon (Mayenne).



## Des espaces du « faire ensemble », acteurs de la cohésion territoriale

En 2018, Julien Denormandie, secrétaire d'État auprès du ministre chargé de la Cohésion des territoires, missionne la fondation Travailler Autrement<sup>1</sup> pour faire un état des lieux des espaces de travail partagé (*coworking*) en France. Cette mission identifie, au-delà de ces espaces de travail partagés, l'existence de plus de 1 800 tiers-lieux.

Développée à la fin des années 1980 par le sociologue Ray Oldenburg<sup>2</sup>, la notion de *third place* (troisième lieu) se réfère aux espaces de socialisation essentiels à l'être humain, à mi-chemin entre le domicile et le travail. Aujourd'hui, elle doit être comprise comme un espace physique où l'on peut « faire ensemble » et retisser des liens. Le concept désigne ainsi des espaces partagés et collaboratifs, où la créativité et le numérique occupent une place importante.

↑ Espace de *coworking* à la Mutinerie Village, un tiers-lieu dans une ancienne ferme du Perche.

© Éric Van Der Broek - The Good Life

↓ Le potager : l'une des activités phares d'un tiers-lieu rural, ici à la Mutinerie Village.

© Éric Van Der Broek - The Good Life

“ La notion de tiers-lieu doit être comprise comme un espace physique où l'on peut « faire ensemble » et retisser des liens.





La fondation Travailler Autrement a révélé l'existence de nouveaux acteurs de la vie des territoires. En favorisant rencontres, créativité et projets collectifs, les activités des tiers-lieux, bien plus larges que le simple *coworking*, contribuent au développement économique des territoires et cherchent à pallier l'isolement.

En juin 2018, l'État s'engage pour les tiers-lieux en concevant le programme interministériel « Nouveaux lieux, nouveaux liens » et en créant le Conseil national des tiers-lieux. Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) permanent<sup>3</sup> est aussi lancé, qui vise à identifier 300 « fabriques de territoire » d'ici à 2022 et pour encourager la dynamique des tiers-lieux.

Le développement actuel de ces derniers, renforcé par l'essor du télétravail et du numérique, illustre une transformation importante de la société s'opérant autour du travail, du « faire ensemble » et

du partage de connaissances. Avec la pandémie de la Covid, ces mutations ont été amplifiées, participant au développement de ce nouveau type d'espaces : besoin de flexibilité dans le travail, retour au local, banalisation du télétravail, besoin de retisser les liens sociaux, etc. Une fois le virus disparu ou maîtrisé, il sera difficile de revenir en arrière. Le modèle des tiers-lieux peut offrir une réponse à ces tendances nouvelles et positionner des activités en phase avec les aspirations de nos contemporains dans les monuments historiques.

#### Adapter le concept de tiers-lieu aux monuments historiques

Si de nombreux défis restent à relever pour cette filière prometteuse, le concept de tiers-lieu a poussé le réseau *Audacieux du Patrimoine* à explorer leur fonctionnement. Nombre de leurs enjeux et

de leurs caractéristiques correspondent en effet à ceux des monuments historiques :

- dynamisation des territoires ;
- intégration et engagement des habitants ;
- dimension du « faire ensemble » (par les savoir-faire en particulier) ;
- mixité et hybridation des activités ;
- diffusion de la culture et des savoirs ;
- mise en œuvre de la transition écologique.

Pour adapter le concept de tiers-lieu aux monuments historiques, quatre étudiants du master Médias, Arts et Créations d'HEC et six étudiants de l'ESSEC Business School ont été sollicités. Se basant chacun sur un cas d'étude précis, ces groupes de travail avaient pour consigne de proposer un projet de tiers-lieu en phase avec les caractéristiques du monument analysé. En parallèle de ces études, une méthodologie devait être écrite pour synthétiser leur

## Caractéristiques et développement d'un tiers-lieu

Un tiers-lieu repose sur la relation entre un lieu, un projet collectif et une communauté d'utilisateurs pertinente et engagée. Ces utilisateurs choisissent de venir dans le tiers-lieu pour s'engager dans un projet collaboratif, créatif et favorisant le lien social. Pour envisager la création d'un tiers-lieu, il faut...

1. **Une communauté d'utilisateurs** : cibler la communauté d'utilisateurs (étudiants, entrepreneurs, artistes, artisans, personnes âgées, sportifs, *coworkers*, etc.).
2. **Une thématique fil rouge** : analyser les besoins et les intérêts de la communauté pour définir une thématique que le tiers-lieu développera (*coworking*, jardinage, formation, bien-être, *coliving*, etc.). De manière générale, l'objectif d'un tiers-lieu est de mieux vivre ensemble en favorisant des activités collaboratives, l'innovation, la créativité et les interactions sociales.
3. **L'implication de la communauté d'utilisateurs dans la gouvernance, l'animation et la programmation du lieu** : définir le degré d'implication des utilisateurs dans le projet et la gestion du tiers-lieu (type de formule proposée, degré de flexibilité, tarification, type de véhicule juridique et de contractualisation, horaires d'ouverture, type d'accueil, etc.).
4. **Une organisation spatiale des lieux, points d'ancrage de la communauté** : définir et adapter les différents espaces dédiés aux activités du tiers-lieu et leur lien avec des activités sur place.
5. **Une offre de services et d'activités multiples** : les activités du tiers-lieu ne se limitent pas à un seul champ, elles sont multiples. On y retrouve en général un espace de vie collective convivial (café, restaurant, bar) et un espace de création (atelier, bureaux partagés, potager, studio). Un tiers-lieu en milieu rural peut aussi proposer un espace d'hébergement.
3. **Un ancrage territorial et des partenariats** : identification des partenaires locaux potentiels pour établir des liens avec les acteurs publics, les entreprises locales, d'autres tiers-lieux, des associations, etc. Identification des sources de financement (aides et subventions, parrainage, etc.).



travail et présenter les conditions de développement d'un tiers-lieu dans un monument historique (cf. études de cas).

### Deux cas d'application concrète

Deux membres au sein du réseau *Audacieux du Patrimoine* ont proposé leur monument comme cas d'étude : Olivia de Varreux, au château du Pordor (Loire-Atlantique), et Bertrand et Séverine de

Guébriant, au château de Craon (Mayenne). Ces études de faisabilité, présentées en juin 2020, ont chacune donné lieu à un rapport détaillant le concept de tiers-lieu proposé, son modèle économique, son budget, ses partenaires et son financement.

Elles contribueront à la réalisation d'une fiche technique sur le développement de tiers-lieux dans des monuments historiques (en 2021). ■

“ Les activités des tiers-lieux contribuent au développement économique des territoires et cherchent à pallier l'isolement.

### Pour en savoir plus

Retrouvez les interviews et les études complètes sur l'espace adhérent du site : [www.demeure-historique.org](http://www.demeure-historique.org)

↓ Visite de terrain des étudiants de l'ESSEC au château de Craon en présence de Bertrand de Guébriant, propriétaire-gestionnaire des lieux.

© Thibaud Lépisserie





## Les tiers-lieux toujours en quête d'un modèle économique

Visuel indisponible

Les tiers-lieux, ces espaces collaboratifs pour expérimenter et créer, ont émergé sur le territoire, à tel point que le gouvernement aimerait voir éclore partout. Cet engouement des institutions publiques réjouit autant qu'elle inquiète les porteurs de projet, attachés à leur indépendance de leurs structures et de leurs missions. Il n'existe pas de définition officielle de ces espaces mais on peut tout de même les présenter ainsi les tiers-lieux, appelés aussi espaces de travail partagés et collaboratifs désignent des lieux de travail où la créativité peut naître entre différents acteurs, où la flexibilité répond aux difficultés économiques du champ entrepreneurial. Encore sous le radar des médias, des institutions publiques et de l'État, les tiers-lieux connaissent depuis quelques années un véritable engouement. Un destin que Patrick Levy-Waitz, président de l'association France Tiers-Lieux, attribue à la convergence de divers facteurs : l'envie de « faire », la réforme de l'apprentissage, l'avènement du télétravail, la volonté de préserver l'environnement et le rôle « des makers » durant le confinement

Au cours des deux dernières années, « *une prise de conscience de la présence de ces lieux s'est opérée* », note Patrick Levy-Waitz. Le gouvernement s'en est même emparé en lançant en juillet 2019 un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) qui s'est soldé en 2020 par la labellisation de plusieurs dizaines de tiers-lieux en fabrique de territoire. Si pour certains, il s'agit de structurer et faire grandir cet écosystème, d'autres craignent de voir ces espaces hybrides perdre l'essence même de leur existence, sous les injections de subventions publiques.

Des lieux qui remplissent des missions de service public

Plusieurs centaines de tiers-lieux, pas toujours appelés comme tel, peuplent l'Hexagone. Chacun d'entre eux possède ses propres particularités comme une réponse apportée à un besoin ou à un manque identifié sur un territoire.

Le Fablab des 3 lapins, installé dans la Haute-Somme, a ainsi toujours eu pour objectif de créer « *un espace de sensibilisation à la transformation numérique qui réponde aux besoins de tous les acteurs. Dans les territoires comme les nôtres, nous n'avons pas les moyens d'avoir un coworking, un fablab, un cybercafé; nous devons tout concilier au même endroit de manière frugale* », détaille Norbert Romand, ingénieur et cofondateur du lieu.

Les utilisateur-riche-s ont immédiatement répondu présente-s. Dès la première année, des ateliers et des formations se sont mis en place pour faire découvrir le numérique aux curieux. Le lieu a également aidé « *huit entreprises à démarrer leur activité grâce à l'aide des membres et la mise à disposition d'outils. Les banques ne voulaient pas leur prêter les fonds pour acheter des machines et la sous-traitance était trop cher* », constate l'ingénieur.

Au sein de l'Electrolab, les missions sont également diverses. La structure accueille des conférences, propose des formations et permet aussi à des entreprises, en plus de trois box de coworking, d'élaborer et tester des solutions. Différentes zones de création dédiées à l'impression 3D, aux arts graphiques ou à la couture sont ouvertes aux particuliers comme aux professionnels.



[Visualiser l'article](#)

Les tiers-lieux sont des moteurs pour développer l'entrepreneuriat et faire découvrir des métiers et des activités parfois peu connus. « *Nous remplissons en quelque sorte une mission de service public* », estiment conjointement Vincent Patrelle, président de l'Electrolab et Norbert Romand.

La perfusion publique, opportunité ou risque ?

Si ces espaces sont créés sous forme associative par des bénévoles, le coût du loyer – 9000 euros pour l'Electrolab – et des machines est loin d'être anecdotique. Mais pour Mathieu Genty, fondateur de Cowork, cette indépendance économique est nécessaire pour « *garder l'essence même des Tiers-Lieux et leur liberté d'expérimenter* ». L'Electrolab aussi a fait le choix de se construire sans subvention ni aide d'entreprises extérieures. Des cotisations à 20 euros par mois pour les particuliers (qui auraient dû atteindre les 120 euros pour assurer la rentabilité), l'organisation de formation et d'autres prestations ont permis de monter la structure. Mais « *dépuis deux ans, nous avons 15 à 20% du budget subventionné afin d'investir dans des machines. Nous avons peur de perdre notre liberté mais finalement, ce n'est pas le cas* ». Au contraire, cet argent a permis de développer « *un plan de médiation numérique, ce qui devrait nous permettre de toucher plus de monde* », espère le président.

Patrick Levy-Wait et Norbert Romand se rejoignent sur le caractère indispensable des subventions pour les structures installées dans des régions isolées, au moins dans les premières années de leur vie. « *Nous proposons une adhésion à 120 euros par an pour les particuliers. Sans aide publique, nous n'aurions rien pu créer mais nous sommes très attentifs à l'éthique et nous avons mis en place un comité d'administration pour y veiller* », souligne l'ingénieur. La structure développe de nouveaux partenariats pour faire rentrer plus d'argent dans les caisses et réduire autant que possible les financements publics qui dominent pour le moment. « *Injecter de l'argent ne donne pas un pouvoir décisionnel absolu mais la gouvernance doit être partagée, nous devons voir ces relations comme une interdépendance où des discussions doivent se poursuivre* », insiste de son côté Patrick Levy-Waitz.

L'État ne peut pas se substituer à la communauté

Les tiers-lieux se caractérisent avant tout par leur diversité et la difficulté à dessiner leurs bords. Ils n'ont pas attendu l'État pour se développer et n'ont pas besoin d'une appellation pour exister. Parmi les acteurs que nous avons pu interroger à Grenoble, dans la Haute-Somme et à Nanterre, tous ont commencé à développer leur activité aux alentours de 2010, bien avant que le mouvement des « makers » et le do it yourself (DIY) prennent un tel essor en France. L'hackerspace Electrolab est né de l'envie de Samuel Lesueur de « *créer un lieu de partage non marchand de connaissances scientifiques et techniques* », dévoile Vincent Patrelle.

Le Fablab des 3 lapins a mis plusieurs années à créer son terrier. « *Nous avons voulu créer un lieu d'évangélisation au numérique qui répondraient aux besoins des territoires et de ses acteurs – particuliers, entreprises, établissements scolaires...* », concède Norbert Romand.

Le système public – privé semble pouvoir fonctionner, à condition que l'État arrive en soutien et non pas en demandeur. S'il devient souscripteur, « *on risque d'avoir une uniformisation des Tiers-Lieux, ce qui commence déjà* », alerte Mathieu Genty. Norbert Romand et Vincent Patrelle eux, sont convaincus qu'un tel lieu ne peut fonctionner que grâce à la volonté d'une communauté. Vouloir imposer un service n'attirera personne, il faut répondre à un besoin.

Tout l'enjeu pour ces lieux sera donc, dans les années qui viennent, de trouver un mode de gouvernance et un business model équilibrés sans avoir à se déformer pour obtenir des subventions.



## INSTITUTIONS ET ENTREPRISES QUI CHANGENT LES TERRITOIRES

# Les tiers-lieux sont les premiers chaînons visibles du monde de demain



Entretien avec

**PATRICK LEVY-WAITZ**  
président, FRANCE TIERS-LIEUX

Entrepreneur engagé et directeur de sociétés de conseil, Patrick Levy-Waitz est né en 1967 à Strasbourg. Il est diplômé en droit social et titulaire d'un master en sciences politiques. En juin 2018, le gouvernement lui confie une mission sur les espaces de coworking en tant que président de la fondation Travailler autrement. Il rend quelques mois plus tard le rapport « Faire ensemble pour mieux vivre ensemble » et est nommé président de l'association France Tiers-Lieux.

Née fin 2019, l'association France Tiers-Lieux a fait du chemin depuis. Son président tire un premier bilan et fait le point sur les étapes qui restent à franchir.

**DÉCIDEURS.** Quel bilan tirez-vous de l'action de France Tiers-Lieux à ce jour ?

Patrick Levy-Waitz. À l'issue du rapport de la mission coworking « Faire ensemble pour mieux vivre ensemble » en 2018, un plan gouvernemental a été mis en place pour appuyer l'émergence de 300 fabriques des territoires partout en France. Outre le déblocage des fonds nécessaires pour mener à bien cette mission, une structure associative a été créée pour mettre en place une filière professionnelle. Elle a pour rôle de développer les outils nécessaires à la structuration de la filière, de faire émerger des réseaux territoriaux, d'aider à résoudre les différentes problématiques qui peuvent se présenter, et d'encourager et appuyer les actions des collectivités territoriales et de l'État en direction des tiers-lieux. Notre association est opérationnelle depuis novembre 2019. Elle a contribué depuis à installer les tiers-lieux comme des acteurs clés dans le redéveloppement des territoires. Ces espaces s'imposent naturellement, soutenus par les citoyens qui s'en emparent. Leur

émergence est donc en bonne voie mais n'est pas encore terminée. Concernant la construction de la filière professionnelle, nous travaillons sur la gouvernance de l'association. Je la préside en attendant que les acteurs privés ou associatifs se mettent d'accord sur la meilleure des gouvernances. Enfin, la crise sanitaire a démontré la pertinence et l'utilité de ces tiers-lieux : plus de 4 millions de pièces y ont été réalisées pendant le confinement, notamment pour le secteur de la santé. Ces espaces sont devenus les fers de lance de la société de faire et d'engagement qui émerge.

Quelles sont les étapes qui restent à franchir pour atteindre les objectifs du plan gouvernemental d'appui et d'accélération des tiers-lieux ?

Nous sommes à mi-chemin dans l'exécution du plan gouvernemental. Le grand enjeu réside dans la transversalité de l'action publique. L'État doit en effet apprendre à travailler avec des espaces uniques et nouveaux qui sont le fruit de la volonté des citoyens. Les cultures se confrontent et nous apprenons en marchant. Il reste encore beaucoup à faire, d'autant que le plan gouvernemental d'appui et d'accélération des tiers-lieux sera probablement amplifié.

Quelle sera la place des tiers-lieux dans le « monde d'après » selon vous ?

Ce sont les premiers chaînons visibles du monde de demain car ils constituent la première expression citoyenne qui s'impose dans le champ collectif depuis très longtemps. La société des loisirs née

dans les années 1970 a conduit à l'émergence d'une réponse collective portée par l'État : les maisons des jeunes et de la culture. Au fil du temps, les MJC sont tombées en

désuétude, ne répondant plus aux besoins des citoyens et aux transformations de notre société. À l'instar de ce qu'ont été les MJC, les tiers-lieux font écho aujourd'hui à l'évolution de la société, au croisement de la révolution numérique, de la transition écologique et d'un retour du « faire ». Les citoyens sont les premiers acteurs de ces transformations et se mobilisent de façon spectaculaire. C'est dans ces conditions que les élus nationaux ou locaux sont conduits à les impliquer pour bâtir un système qui fasse à nouveau sens pour refaire société ensemble. ♦

Propos recueillis par François Perrigault



## Télétravail : les territoires s'organisent pour répondre à une pratique qui s'ancre durablement

Alors que le projet d'accord national interprofessionnel (ANI) sur le télétravail a été entériné par la majorité des partenaires sociaux le 26 novembre dernier, cette pratique, qui est en train de s'ancre durablement, a aussi des impacts dans les territoires qui s'organisent pour répondre aux nouveaux besoins qu'elle fait émerger.



Neuillysurmarne.fr

**Espace COWORKING**  
pour les télétravailleurs

**OUVERTURE LUNDI 2 NOVEMBRE**  
à l'Hôtel de Ville (Salle de la Cafétéria)

**ET À PARTIR DU MERCREDI 4 NOVEMBRE**  
à la Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry  
100 avenue du 8 Mai 1945)  
Ouverture de 9h à 12h et 14h à 18h

UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION  
Informations : [www.neuillysurmarne.fr](http://www.neuillysurmarne.fr)

### Neuilly-sur-Marne

La question est évoquée en quelques lignes : "les territoires peuvent bénéficier d'un avantage compétitif en offrant des conditions d'accueil optimales au sein, par exemple, de tiers-lieux (accessibilité tarifaire, qualité de l'animation et des infrastructures de l'espace de coworking, mixité des espaces offrant des relations avec des pépinières d'entreprises, etc.)", peut-on lire dans le préambule du projet d'accord national interprofessionnel (ANI) sur le télétravail, soumis le 26 novembre 2020 par les organisations patronales (CPME, Medef, U2P) aux syndicats.

Si ce texte, dont la signature interviendra au plus tard le 23 décembre et qui a reçu l'aval de quatre syndicats sur cinq (CFDT, CFE-CGC, CFTC, FO, la CGT ayant émis un avis défavorable), a pour but de préciser le cadre et les règles du télétravail en entreprise, le développement de cette pratique que la crise sanitaire a contribué à ancrer durablement a également des impacts dans les territoires.

Pas tous positifs, relève d'ailleurs à ce propos Floriane Boulay, déléguée générale adjointe de l'Assemblée des communautés de France (ADCF) : "À court terme, le télétravail a eu une conséquence directe sur les recettes des collectivités, avec une diminution du versement mobilité qui a atteint - 17% dans certains territoires." Avant de souligner qu'à plus long terme, le développement du télétravail va poser la question du financement des transports publics.

### Répondre aux besoins des habitants

www.banquedesterritoires.fr

Pays : France

Dynamisme : 9



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

"Le deuxième sujet concerne la manière dont s'organise le télétravail, notamment le fait de savoir si les collectivités sont en capacité de proposer des lieux à cet effet. Pendant les deux périodes de confinement, certaines d'entre elles ont organisé des espaces de *coworking* un peu improvisés et cela a plutôt bien marché", poursuit Floriane Boulay, citant l'exemple de Lille Métropole où, face à la saturation des espaces existants de *coworking*, l'agglomération en a créé de nouveaux.

Début novembre, la commune de Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis) a ouvert deux espaces, l'un dans les locaux de la mairie, l'autre dans une médiathèque, afin de permettre à ses habitants, salariés mais aussi étudiants, de bénéficier d'un cadre de travail adapté à leurs besoins (connexion wifi, imprimante, mise à disposition d'ordinateurs...). "Étant avocat en droit du travail, j'ai été confronté au télétravail lors du premier confinement et j'accompagnais des entreprises qui avaient des difficultés en raison de cette situation, confie Zartosht Bakhtiari, élu maire de la commune lors des dernières élections municipales. J'avais également le retour terrain à Neuilly-sur-Marne, pendant la campagne de l'entre-deux tours, où je rencontrais de nombreuses personnes qui avaient des problèmes de connexion Internet. J'ai ainsi eu, à partir des mois de mai/juin 2020, des retours sur des dysfonctionnements existants, notamment sur cet aspect, et c'est la raison pour laquelle, lorsque le second confinement a été annoncé, j'ai souhaité apporter des solutions très rapidement."

### Phénomène de société profond

Au-delà de ces réponses mises sur pied dans l'urgence, la crise sanitaire a aussi mis en lumière, notamment à travers la mobilisation des *fablabs* et des *makerplaces* dans la fabrication d'équipements pour les personnels soignants, le rôle des tiers-lieux. "Factuellement, le nombre de ces nouveaux lieux de travail explose dans le pays, souligne Patrick Lévy-Waitz, président de France Tiers-Lieux, association créée à la suite du rapport de la mission *coworking* de septembre 2018 afin de structurer la filière des tiers-lieux en France. C'est un mouvement de fond sur les territoires qui n'était pas forcément visible, tout comme cette évolution du rapport au travail, mais qui a connu une accélération avec les attentes nées lors de la crise sanitaire. Mais il s'agit d'un phénomène de société profond et durable, un changement de comportement des citoyens qui entraîne un changement d'appréhension des politiques publiques et l'émergence de réponses dans les territoires qui ont à la fois besoin de favoriser leur attractivité et de répondre aux besoins des gens de travailler en proximité."

### Engager un dialogue

Mais, prévient Floriane Boulay, l'aménagement d'espaces de *coworking* et de tiers-lieu, ne s'improvise pas du jour au lendemain. "Cela nécessite de la réflexion : il ne faut pas créer de concurrence entre les territoires, il y a des systèmes tarifaires à imaginer, bien savoir quel va être le public cible... Il y a ainsi un vrai dialogue à engager avec les entreprises du territoire, voire avec les territoires voisins, avec la SNCF..."

Certaines collectivités n'ont pas attendu la pandémie de Covid-19 pour engager une réflexion sur le développement du télétravail à l'échelle de leur territoire. C'est le cas de Nantes Métropole qui en a fait l'un des axes de sa feuille de route transition énergétique, adoptée en février 2018. En juin 2019, elle a par exemple invité les entreprises du territoire à participer au Défi Télétravail. Objectif : économiser un million de km de déplacements mais aussi permettre aux entreprises participantes d'être accompagnées sur trois axes d'expérimentation que sont le développement du travail à domicile, le télétravail en *coworking* et le partage de locaux. Enfin, la métropole a, lors du premier confinement, publié un " guide de la mise en place du télétravail dans l'urgence ", à l'intention des entreprises.



économie

## Développer les tiers-lieux

À travers son programme Nouveaux lieux, nouveaux liens, le gouvernement accompagne les tiers-lieux, mais des zones d'ombre subsistent quant à ses intentions.

**E**n 2018, *Transrural* relayait l'annonce d'« un programme national de développement des tiers-lieux à hauteur de 110 millions d'euros sur trois ans ». Ce programme, Nouveaux lieux, nouveaux liens, subventionne déjà 170 lieux labellisés Fabriques de territoire, sur les 300 annoncées<sup>1</sup>. S'appuyant largement sur un rapport de la fondation *Travailler autrement*<sup>2</sup>, il concerne essentiellement des bureaux partagés ou « espaces de coworking » (souvent combiné à d'autres activités : jardin ou cuisine partagés, fablab, friche culturelle...) en milieu rural ou à proximité des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

L'ambition du gouvernement, qui a créé l'association France tiers-lieux pour les fédérer, est de reconnaître « l'importance de ce mouvement de fond qui transforme nos territoires »

1 - Pour voir la liste des Fabriques et candidater à l'AMI : <https://societe-numerique.gouv.fr/tierslieux>.

2 - [www.fondation-travailler-autrement.org/2018/09/19/mission-coworking-faire-ensemble-pour-mieux-vivre-ensemble](http://www.fondation-travailler-autrement.org/2018/09/19/mission-coworking-faire-ensemble-pour-mieux-vivre-ensemble).

3 - Complété par des investissements privés pour accompagner la création d'espaces de coworking ou l'émergence de tiers-lieux « totems ».

4 - [www.cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2019-06/20190617\\_dp\\_tiers-lieux\\_compressed.pdf](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2019-06/20190617_dp_tiers-lieux_compressed.pdf).

en donnant à ses acteurs « les moyens d'agir, de concrétiser leurs projets et de diversifier leurs revenus ». On peut regretter que cela passe par un appel à manifestation d'intérêt (AMI), doté de 45 millions d'euros<sup>3</sup>, qui « met en concurrence et inspire une forme de réponse qui demande des compétences, du temps et des moyens », remarque Julie Champagne, du Créfad Loire. Cette association d'éducation populaire accompagne des porteurs de projet dans le but de créer de nouvelles dynamiques économiques et sociales à Saint-Étienne. Elle fait partie de la première vague de Fabriques et l'argent reçu (35 000 € pour chaque dossier la première année) lui permet de faire avancer son projet d'acquisition d'un immeuble. « On s'est dit qu'on jouait gros alors on s'est donné les moyens, en dépensant par exemple

500 € dans une vidéo de présentation. » La démarche lui a aussi permis de se créer un réseau de pairs, utile en temps de confinement et lui a ouvert des portes dans les réseaux institutionnels, la rendant audible au niveau national et crédible au niveau local. Des flous demeurent : combien le Créfad Loire touchera-t-il les deux prochaines années ? Par ailleurs, l'État souhaite utiliser ces Fabriques pour y déployer son Pass numérique, son Plan d'investissement des compétences, ses Micro-folies ou encore ses Maisons France services<sup>4</sup>. Julie Champagne n'en a pas entendu parler. « C'est une des conventions les plus légères qu'on ait signées, alors que les moyens sont conséquents. » Raison pour laquelle elle incite les tiers-lieux « amis » à candidater à l'AMI.

■ JADE LEMAIRE (TRANSRURAL)



## MULTI-DÉPARTEMENTS

### ▶ L'ACTU

#### 52 / 54 / 55 / ESS/TIERS-LIEUX : 3 Tiers-Lieux de la région Grand Est récompensés

Les 43 lauréats du Fonds de soutien Makers contre le Covid 19 ont été annoncés lundi 30/11 par Patrick Levy-Waitz, président de France Tiers-Lieux, lors de la rencontre entre les tiers-lieux et Olivia Grégoire, Secrétaire d'Etat à l'Economie sociale et solidaire (ESS). Parmi les lauréats, **3 Tiers-Lieux de la REGION GRAND EST / T : 03.88.15.67.68 : Les Petits Débrouillards Grand Est à Maxéville/54 (formation des citoyens à la démarche scientifique), Le Numéripôle à Bras-sur-Meuse/53 (Ecole d'informatiques) et Saint-Dizier FABLAB - à Saint-Dizier/52 (Développement des institutions, associations et services). France Tiers-Lieux en partenariat avec la Fondation de France, a mis en place un fonds de soutien d'urgence « Makers contre le Covid-19 » de 250 K€ à destination des tiers-lieux, fablabs et collectifs de makers ou citoyens qui se sont mobilisés pendant le 1er confinement pour aider le personnel soignant et les personnes en 1ère ligne face au coronavirus. [www.grandest.fr](http://www.grandest.fr)**



Olivia Allard,  
gérante de la  
Briqueterie :  
« Les services  
publics ont à mon  
sens une véritable  
place à reprendre  
au cœur de  
l'entrepreneuriat. »

« **L**e mouvement des tiers-lieux n'est plus un simple phénomène alternatif marginal, insiste Patrick Levy-Waitz, président de la Fondation « Travailler autrement ». C'est un phénomène économique émergent mais réel qui touche l'ensemble des territoires, et bien plus puissant qu'on ne l'imaginait. » C'était déjà le cas avant la crise sanitaire, mais depuis le confinement, le rapport des Français au travail et à l'entreprise connaît une mutation sans précédent. Elle implique plus d'autonomie pour les individus et plus de souplesse pour les entreprises. Patrick Levy-Waitz qui a piloté la mission « Coworking : territoires, travail, numérique » (lire encadré), observe qu'il ne s'agit pas d'une évolution de courte durée « mais bien d'une tendance puissante et durable à laquelle participent les tiers-lieux ». Un phénomène rendu possible et qui prend de l'ampleur grâce, bien sûr, au déploiement d'internet et de la fibre dans les campagnes.

ÉCONOMIE - EN ACTIONS

## TRAVAIL

## Les tiers-lieux stimulent les campagnes

C'est un phénomène structurant qui s'ancre dans les Yvelines. Ces espaces de coworking raniment les campagnes et les zones péri-urbaines. Ils séduisent de plus en plus de travailleurs indépendants et de créateurs d'entreprise qui veulent collaborer, innover et « faire » ensemble. Mais ces écosystèmes restent fragiles.

### Réseauter, innover, co-construire

Le tiers-lieu n'est pas une auberge espagnole ni un télé-centre, ni un espace Wi-fi ouvert aux quatre vents. Et ce n'est pas uniquement du coworking (ou travail partagé). Les échanges, la mutualisation des savoirs et des outils y ont toute leur place.

C'est aussi un état d'esprit, une philosophie dont l'ADN est le « faire ensemble ». Ce modèle de

travail « ni chez soi ni en entreprise » séduit les créateurs d'entreprises, les artistes, des professionnels libéraux, des artisans et les travailleurs indépendants. Leur motivation ? Ne pas bosser seul dans son coin, rompre avec les épuisants trajets maison-boulot et privilégier un certain cadre de vie. Pierre, courtier en assurances parisien, gère son activité depuis les Yvelines. Avant le confinement, il travaillait trois jours



À la Briqueterie de Feucherolles, lorsqu'un espace se libère, l'équipe essaie d'intégrer de nouvelles activités complémentaires de celles déjà présentes dans les lieux. Aujourd'hui, Olivia Allard souhaite accueillir un électricien/plombier





Le « 50 Coworking » à Méré Village est administré par Blandine Cain, consultante par ailleurs. Elle siège au Conseil national des tiers-lieux : « On observe de plus en plus de travailleurs nomades qui gèrent leur temps de travail entre le présentiel en entreprise et le télétravail. Des formules qui pourraient se développer mais qui sont freinées par les encadrements intermédiaires des grandes entreprises »

**À SAVOIR****« THE GREAT GOOD PLACE »**

On doit à Ray Oldenburg, professeur américain de sociologie urbaine, l'expression tiers-lieu qu'il a utilisée pour la première fois en 1989 dans son livre « The Great Good Place ». Selon sa définition, il s'agit d'un espace communautaire (ni la maison, ni l'entreprise), de partage et de collaboration où l'ambiance est conviviale, le cadre chaleureux, ressourçant, inspirant.

Le « 50 Coworking » a été créé en 2015 par Blandine Cain et son époux. Ils ont acheté cette bâtisse en pleins champs qui accueille aujourd'hui une soixantaine de résidents.

**Des lieux animés**

Le modèle économique du tiers-lieu reste fragile. Pour qu'il fonctionne, il doit être animé par un gestionnaire ou un administrateur et s'ouvrir sur le territoire où il est implanté. Pour Blandine Cain, gérante du 50 Coworking, l'inter-

à Paris et deux jours au 50 Coworking de Méré Village à l'entrée de Montfort L'Amaury. Désormais, il inverse le rythme pour passer plus de temps dans ce superbe espace de coworking blotti entre les champs de maïs. Tristan, journaliste et historien d'entreprises, amoureux de Paris et de son énergie, a fini par jeter l'éponge, lassé des trajets et de la pollution. Il a trouvé au « 50 » tout ce dont il avait besoin pour concilier travail, convivialité et cadre de vie ressourçant.

Carole Martineau, créatrice de coussins en tissus 100 % écoresponsables, en avait un peu marre de prendre son salon pour un atelier. Elle occupe aujourd'hui un studio de création à la Briqueterie de Feucherolles. Dans cette ancienne usine réhabilitée par la dynamique Olivia Allard, 70 entrepreneurs yvelinois, les « briquettes », forgent la colonne vertébrale de ce lieu qui a donné un nouveau souffle économique à la plaine de Versailles. « *Quelle que soit leur activité, les "briquettes" travaillent en synergie les unes avec les autres car leurs compétences et savoir-faire se complètent et s'enrichissent mutuellement* », explique Olivia Allard. Autre site très inspirant, le Quai des Possibles à Saint-Germain-en-Laye. Sous l'impulsion de Laurence Besançon, l'ancienne gare de la grande ceinture est devenue un espace tout aussi studieux que joyeux, réputé pour son accompagnement des jeunes créateurs d'entreprise.



Au Quai des Possibles de Saint-Germain-en-Laye, de nombreux porteurs de projets sont accompagnés en incubation dans cette ancienne gare.

action avec le territoire est essentielle. « *Le tiers-lieu doit avoir du sens. Il doit être ancré dans le tissu local. C'est un maillon économique et social fort, qui peut attirer dans les communes rurales de nouveaux habitants désireux de se mettre au vert.* » Les tiers-lieux donnent aussi une impulsion aux circuits courts, à la consommation locale et ont un impact non négligeable sur l'empreinte carbone puisque la plupart des coworkers vivent à moins de 30 minutes de l'espace partagé.

Patrick Levy-Waitz observe la montée en puissance du nouveau métier d'administrateur d'espace de coworking. Ses tâches ? Créer du lien, accueillir et accompagner les résidents, s'assurer qu'ils se sentent bien les uns avec les autres, fidéliser les coworkers. Blandine Cain (le 50), Olivia Allard (la Briqueterie) ou Laurence Besançon (le Quai des Possibles) ont ce profil.

L'ADN du lieu est l'écoresponsabilité et l'économie sociale et solidaire.



Dans leurs tiers-lieux, sont organisés des repas, des soirées, des conférences et des ateliers. Oser une nouvelle organisation du travail, privilégier le partage des compétences, créer des réseaux professionnels, innover,

cela fait bouillonner les tiers-lieux. Des écosystèmes connectés, conviviaux, écoresponsables qui sont plus que jamais dans l'air du temps.

#### À SAVOIR

### COHÉSION DES TERRITOIRES

Patrick Levy-Waitz a sillonné la France pour observer le phénomène en pleine expansion des tiers-lieux. En est sorti un rapport en 2018 intitulé « Faire ensemble pour mieux vivre ensemble – tiers-lieux, un défi pour le territoire ». Il en ressort que les tiers-lieux sont des catalyseurs locaux qui ont un rôle à jouer dans la revitalisation des campagnes et des zones péri-urbaines. Il préconise la création d'une structure nationale de « Fabriques des territoires » avec pour objectif de laisser faire les acteurs qui connaissent le tissu local : il faut renforcer la proximité entre pouvoirs publics et tiers-lieux ; il faut faire confiance aux acteurs en place, multiplier les partenariats public-privé...

Sandrine Gayet



## "Tiers lieux : le choc des cultures" - Culturables



La Condition Publique et la Compagnie des Tiers-lieux ont organisé les 22 & 23 octobre derniers deux journées de rencontres, sur les liens entre développement culturel et artistique d'un territoire et tiers-lieux. Une réussite pour cet événement suivi massivement par les professionnels en ligne ou en présentiel (200 professionnels de la culture et de l'économie sociale et solidaire ainsi 20.000 spectateurs en ligne).

Les différentes tables rondes sont accessibles en ligne.

### **Table ronde : "Quelles cultures dans les tiers-lieux"**

Animé par Sébastien Plihon – la Compagnie des Tiers Lieux

Avec Marie-Laure Cuvelier – France Tiers-Lieux (Paris), (Marseille), Feda Wardak – architecte-constructeur et chercheur indépendant (Paris), Juliette Bompont – Mains d'Œuvres (Saint-Ouen), Jean-Christophe Levassor, La Condition Publique

Regarder la vidéo

### **Table ronde : "Au commencement, la culture... et demain"**

Animé par Alexandre Bigo-Verdier – La Compagnie des Tiers-Lieux

Jacqueline Gourault – *Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales*, Michel Delepaul – *Vice Président délégué Culture et Tourisme à la Métropole européenne de Lille*, Akim Oural – *Conseiller Métropolitain délégué au numérique*, Patrick Levy-Waitz – *Président de France Tiers-Lieux*, Frédéric Lefèbvre – *Président de la Condition Publique*, Adjoint Culture et Patrimoine à la Mairie de Roubaix, Pierre-Louis Rolle – *Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, Directeur du programme « Nouveaux lieux, nouveaux liens »*

Regarder la vidéo

### **Atelier « Résidence d'artistes dans le tiers-lieux »**

Animé par Jean-Christophe Levassor – La Condition Publique

culturables.fr  
Pays : France  
Dynamisme : 6



[Visualiser l'article](#)

*Avec Pauline Guinard, Maître de conférences en géographie – Ecole Normale Supérieure, Pascal Marquilly – Groupe A Coopérative culturelle, Raphaël Haziot – Yes We Camp, Marie-Julie Rock – Mons Fabrica/Habitarium, Jean-Marc Delannoy – Metalu.net*



## 170 fabriques de territoire labellisées ... et d'autres à venir

**Soixante nouveaux tiers-lieux ressources** ont rejoint la liste des Fabriques de Territoire labellisées

Depuis le lancement du programme, 170 Fabriques de Territoire et Fabriques Numériques de Territoire ont été labellisés (pour un objectif de 300). 68 se trouvent en territoires ruraux et 102 en Quartiers prioritaires de la Ville (QPV).

Un **appel à manifestation d'intérêt** est en cours et d'autres labellisations sont à venir.

*« Nous sommes à mi-parcours , **explique** [Patrick Levy-Waitz](#), Président de France Tiers-Lieux. Il reste encore de nouvelles vagues de labellisation pour faire émerger des Fabriques de Territoire là où il y a des coopérations territoriales et des projets transformant pour nos territoires. Elles seront motrices dans les transitions à mener et dans l'émergence et le soutien à d'autres tiers-lieux qui œuvrent chaque jour concrètement pour favoriser l'accès au numérique ou à la culture, à de nouvelles formes de travail plus coopératives ou de production plus locale. »*

## Spécial villes attractives - La grande revanche des petites villes



Avec la crise sanitaire, leur taille

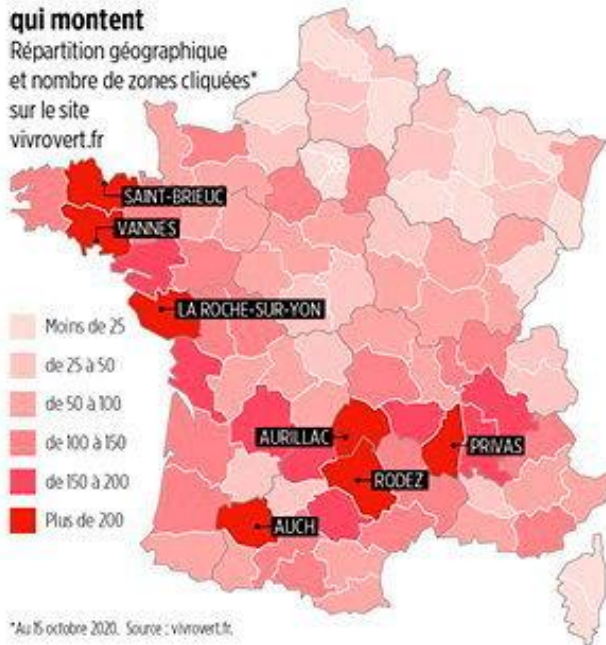
humaine attire de plus en plus les habitants de métropoles. Un mouvement durable ?

S'installer à Aurillac ? « Mais quelle drôle d'idée... Il y a des personnes qui le font ? » dit étonné Didier, un Parisien de souche. Avant d'ajouter dubitatif : « Mais c'est au fin fond de la France et, en plus, il y fait froid. » Et pourtant... Depuis la fin du confinement, la ville du Cantal attire, comme le montre la carte réalisée par la plateforme Vivrovert (lire l'encadré). « Nous ne disposons pas encore de chiffres sur notre démographie, mais les maisons de caractère se vendent en quelques jours et tous nos programmes immobiliers se remplissent vite », confirme Pierre Mathonier, le maire de la ville. Le rêve d'Alphonse Allais de « bâtir des villes à la campagne » gagne du terrain dans la tête des urbains. Nombreux sont les citoyens qui rêvent de fuir les grandes villes pour s'installer au vert. « Aurillac est justement une ville à la campagne avec des paysages exceptionnels, souligne le maire. Il faut cinq minutes pour courir en pleine campagne et nous avons tous les services structurés pour répondre aux besoins quotidiens de nos habitants en termes de santé, de culture et de sport... En outre, nous avons un des taux de délinquance les plus bas de France. » Dans le palmarès des villes où il fait bon vivre, réalisé par l'association éponyme, et qui se base sur 180 critères, Aurillac arrive en 8<sup>e</sup> position dans la strate des villes de 20 000 à 50 000 habitants.



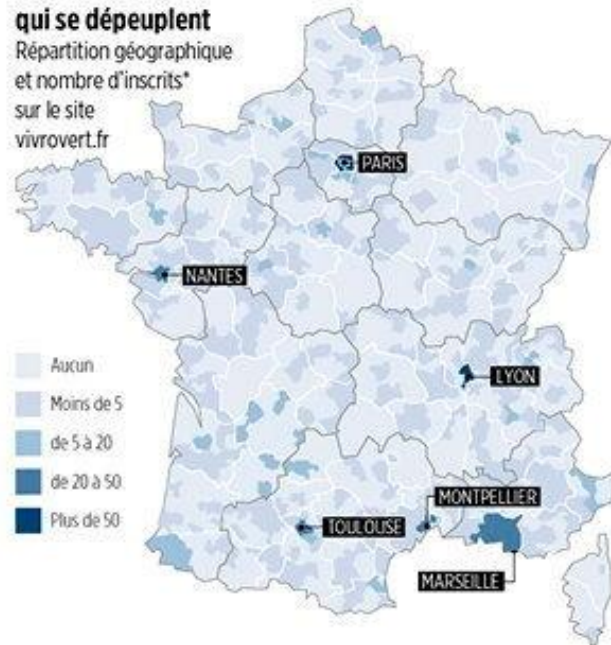
## Les petites villes qui montent

Répartition géographique et nombre de zones cliquées\* sur le site vivrovert.fr



## Les grandes villes qui se dépeuplent

Répartition géographique et nombre d'inscrits\* sur le site vivrovert.fr



**Retour aux sources.** La revanche des villes moyennes aurait-elle sonné ? Après Paris et le désert français – *qui est aussi le* titre de l'ouvrage que le géographe Jean-François Gravier publia en 1947 –, et après l'avènement des métropoles ces dernières décennies, on pourrait bien voir le désert se remplir. On en veut pour preuve les campagnes de promotion qui fleurissent dans le métro parisien, sur les murs des grandes métropoles et même à la télé depuis le déconfinement. Certains territoires vont même plus loin. Nièvre attractive, agence de développement touristique, a lancé cet été le programme Essayez la Nièvre, qui a invité des familles à venir y vivre pendant une semaine. « *On a ouvert les inscriptions le 26 juin. On tablait alors sur 150 candidatures : on en a reçu 565* », se félicite le directeur de l'agence Stéphane Bénédict. Finalement, une centaine de familles ont été sélectionnées en fonction de leur métier, de leur âge et de leurs CSP, afin de ne pas avoir que des retraités et que des cadres. Soixante ont été accueillies cet été, dix pendant les vacances de la Toussaint, et d'autres le seront d'ici au printemps. Pour le moment, 18 candidats, dont 13 en activité, ont lancé leur projet de déménagement, parmi lesquels une aide-soignante, un interne, un ébéniste et le futur patron d'une chambre d'hôte. « *Nous leur avons présenté l'offre touristique ainsi que des représentants des mondes économique et associatif, en fonction de leurs compétences. Notre territoire a des manques dans les secteurs numérique, médical et commercial. Quand leur projet ne nous paraît pas réalisable, nous le leur disons* », souligne Stéphane Bénédict, qui évalue le coût de cette opération estivale à 50 000 euros pour son agence et à 30 000 euros pour les communautés de communes qui ont financé la semaine de gîte.



[Visualiser l'article](#)

Tout n'est cependant pas gagné. « *Mais qu'est-ce que tu vas aller t'enterrer dans la Nièvre ?* » Anne Bourgeois entend encore ses amis s'étonner de son projet de déménagement dans les environs de Nevers. Un retour aux sources pour cette Parisienne qui a grandi jusqu'au baccalauréat dans la Nièvre avant de partir faire ses études à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) puis dans la capitale. « *Cela fait quelques années que j'envisage de partir de Paris, mais je réfléchissais plutôt à des villes comme Lyon ou Bordeaux. Et puis il y a eu le confinement. Dans mon deux-pièces du 10<sup>e</sup> arrondissement, j'ai pris conscience que je pouvais vivre autrement, faire des choses à distance. J'ai passé le week-end précédant le 14 Juillet dans la Nièvre et cela m'est apparu comme une évidence : c'est là que j'ai envie d'être.* » Actuellement consultante dans un cabinet de formation, cette quinquagénaire se donne six mois pour déménager et réaliser son projet d'entreprise dans le domaine du développement personnel.



**Classée.** Aurillac (Cantal) arrive en 8<sup>e</sup> position dans le palmarès des villes entre 20 000 et 50 000 habitants où il fait bon vivre.

**Exode urbain ?** Seront-ils nombreux à sauter le pas ? Telle est la question qui titille tous les maires de villes petites et moyennes. « *Depuis plusieurs années, une évolution sensible est en cours,* analyse **Patrick Levy-Waitz**, auteur en 2018 d'un rapport sur les tiers-lieux en France et désormais président de l'association France tiers-lieux, bras armé du gouvernement pour assurer le développement de ces espaces dans l'Hexagone. *Si rien ne change encore en apparence, des mouvements de populations sont en cours. Entre 2012 et 2017, Paris a ainsi perdu l'équivalent de la population du 5<sup>e</sup> arrondissement.* » Selon une enquête réalisée par l'Ifop pour l'association Villes de France et l'Agence nationale de la cohésion des territoires, 23 % des actifs des grandes villes envisagent de déménager et 50 % souhaitent habiter dans une ville moyenne.

« *Parler d'exode urbain est prématuré. Je préfère évoquer une périurbanisation, c'est-à-dire un départ vers un habitat individuel dans une zone rurale qui se trouve à la périphérie d'une grande ville* », analyse le géographe Laurent Chalard. Pour ce dernier, s'il est vrai que beaucoup d'habitants des métropoles ont fait de leur résidence secondaire leur résidence principale le temps du confinement et y habitent encore actuellement, rien ne permet d'affirmer que ce sera définitif. Il n'empêche : les villes petites et moyennes veulent y croire.

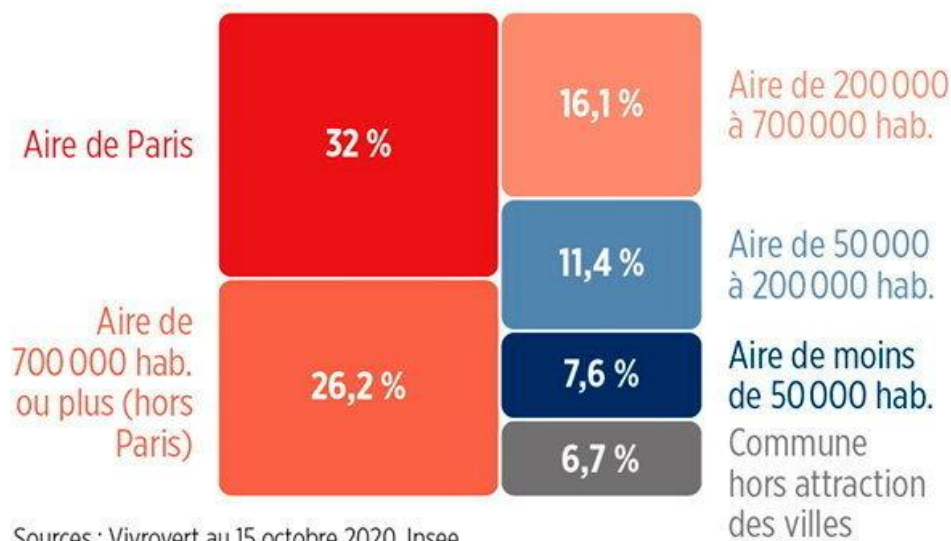


[Visualiser l'article](#)

« Le rêve du pavillon avec jardin est encore ancré chez les Français, et le confinement a été vécu comme une expérience assez traumatisante par les citadins. En outre, nos villes ont des atouts à faire valoir pour ces habitants en manque de nature », assure Caroline Cayeux, maire de Beauvais et présidente de Villes de France, l'association des élus des communes françaises comptant entre 10 000 et 100 000 habitants. C'est aussi ce que pense Christophe Bouillon, maire de Barentin (Seine-Maritime) et président de l'Association des petites villes de France : « Ces territoires offrent un cadre de vie, une façon d'envisager le travail et même les services dans l'air du temps. Et cela d'autant plus que nous nous sommes mis au diapason des enjeux contemporains, entre autres de celui de l'environnement. »

## L'exode tente les habitants des grandes aires

Répartition des personnes inscrites sur [vivrovert.fr](#) selon l'aire d'attraction des villes



**Défi.** « Il est plus aisé pour nos villes de relever le défi climatique et mettre en œuvre les bonnes pratiques, en particulier en matière de déplacements doux », confirme Isabelle Le Callennec, maire de Vitré (Ille-et-Vilaine). Mais comme tous les maires des villes de moins de 100 000 habitants, elle insiste : « Nous ne manquons pas d'atouts. Tout est tellement plus simple dans une ville moyenne et notamment pour les parents. Mais aussi évidemment d'un point de vue immobilier : il est plus facile d'accéder à la propriété à Vitré que dans une métropole. » Et si Vitré n'a ni la mer ni la montagne, la ville affiche un dynamisme économique important. « Nos entreprises recrutent, même si, avec la crise, on peut craindre un tassement. C'est notre force », explique-t-elle. Car elle le sait : la porte d'entrée dans la course aux habitants est aujourd'hui encore l'emploi. « Le principal moteur d'un déménagement reste le travail », confirme Laurent Chalard. « Pour être attractif, un territoire doit créer beaucoup d'emplois. »

À Châteauroux (Indre), la métropole sort ainsi le grand jeu pour accueillir de nouveaux salariés. Elle propose Mobi'cadres avec l'Association pour l'emploi des cadres (Apec), un programme de coaching qui offre un



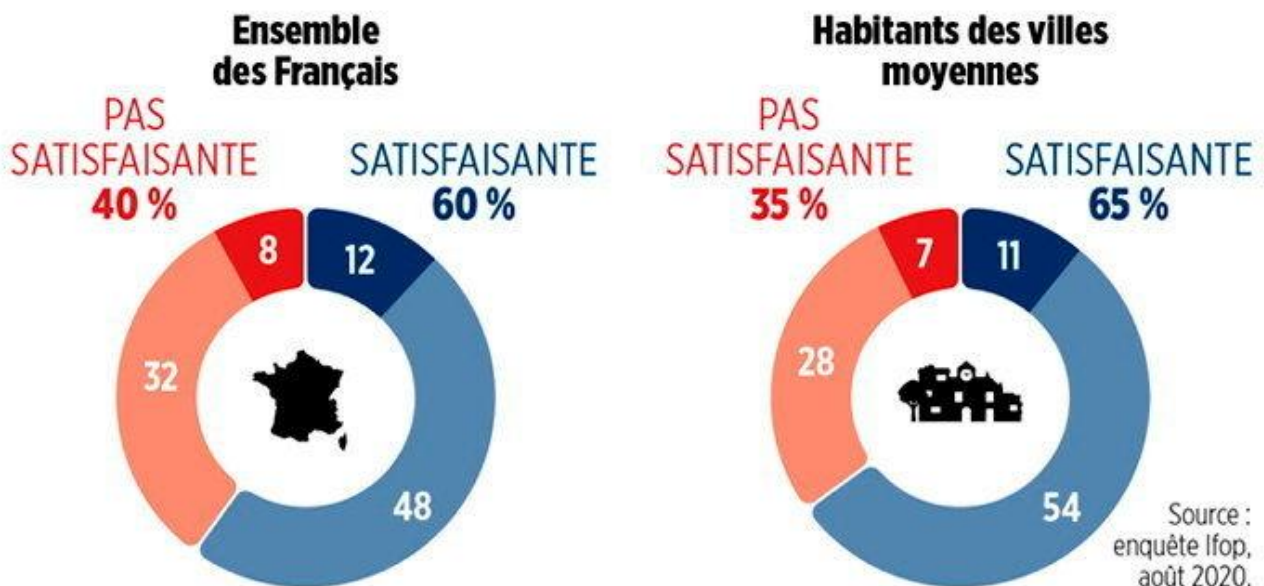
[Visualiser l'article](#)

accompagnement gratuit et personnalisé aux candidats à l'exode. Outre l'aide à la recherche d'emploi, la mairie met en lien les nouveaux arrivants avec les agences immobilières, les écoles et guide aussi leurs conjoints. « Pour les garder, nous organisons tous les deux mois des afterworks lors desquels nous les emmenons notamment dans les coulisses de l'aéroport, de la salle de spectacle », ajoute Catherine Dupont, vice-présidente de Châteauroux métropole chargée du développement économique et de l'emploi.

En dopant le télétravail, la crise sanitaire pourrait bien favoriser l'exode urbain dans les années à venir. Pour le fondateur de la plateforme Vivrovert, la bascule est enclenchée : « Nombreux sont les "exodeurs" qui choisissent leur lieu de vie indépendamment de leur lieu de travail. On tient là la clé d'une nouvelle approche du développement économique. » « Les nouvelles technologies revisitent notre géographie et les distances. Nous pouvons désormais être nulle part et être au centre du monde », explique Jean-Christophe Fromantin. Pour le maire de Neuilly-sur-Seine, le modèle métropolitain, de nos jours dans l'impasse, avait en réalité montré ses limites avant l'épidémie. « Il produit de l'isolement, de la pollution et des îlots de chaleur. De plus, il standardise l'économie. » En 2018, il a publié un essai, *Travailler là où nous voulons vivre. Vers une géographie du progrès* (Éditions François Bourin), dans lequel il proposait d'organiser la France autour de 350 villes moyennes et d'une dizaine de métropoles.

## Selon vous, l'offre culturelle (spectacles, expositions, musées...) de votre ville, ou de la ville la plus proche, est... ?

■ Très satisfaisante ■ Assez satisfaisante ■ Pas du tout satisfaisante ■ Peu satisfaisante



**Tiers-lieux.** Un programme qui ne pourra pas se faire sans la disparition des zones blanches, ces déserts où aucun opérateur n'a déployé son réseau de téléphonie mobile ou rendu possible l'accès à Internet. « Si les déploiements de la 4 G et de la fibre se font à un rythme soutenu, il y a encore des trous dans la raquette »,

[Visualiser l'article](#)

indique Christophe Bouillon, qui estime que 3 000 communes ont encore des problèmes de téléphonie. Mais le maire de Barentin d'ajouter : « *Cela devrait être réglé dans cinq ou six ans.* » Pour lui aussi, le principal handicap des petites et moyennes villes est l'emploi. Selon l'Insee, les métropoles concentrent encore 85 % des emplois. « *Mais le basculement est à notre portée grâce à l'essor du télétravail. Il est possible de rapatrier des activités à notre échelle. Les entreprises 4.0 n'ont pas besoin des grandes agglomérations,* poursuit-il. *Nos villes doivent ouvrir tous leurs chakras pour attirer les entreprises et les télétravailleurs.* »

Le déploiement des tiers-lieux, ces espaces hybrides qui peuvent accueillir des télétravailleurs, fera partie à l'avenir des grands enjeux pour les villes moyennes. Elles l'ont d'ailleurs bien compris. « *Quand j'ai commencé ma mission sur les tiers-lieux pour le gouvernement, il y en avait 700. Aujourd'hui, j'estime qu'il y en a plus de 1 800,* note **Patrick Levy-Waitz**. *En deux ans, nous avons assisté à leur explosion.* » Rares sont les villes qui n'ont pas mis en place des espaces de coworking ultraconnectés. « *Nous sommes en train d'imaginer un tiers-lieu pour accueillir les télétravailleurs* », annonce Alain Gest, le président de la métropole d'Amiens. Pour lui, cette nouvelle attractivité s'explique par plusieurs facteurs : de gros investissements réalisés pour les équipements culturels et sportifs et l'implantation de la plus grosse plateforme d'Amazon ou de la licorne Ynsect, qui gomme un peu l'image d'une cité ouvrière ébranlée par la fermeture de l'usine Goodyear ou l'échec de la reprise de l'usine Whirlpool. « *Ici, les salaires sont moins élevés qu'à Paris et les ressources humaines ont moins de concurrence. Les entreprises parisiennes qui viennent installer des antennes ont donc de moins en moins de mal à convaincre leurs collaborateurs de venir* », poursuit Alain Gest.

**Prise de conscience.** Outre les villes touristiques, les villes proches d'une grande métropole reprennent aussi des couleurs. Elles ne sont plus des cités-dortoirs où il ne se passe rien. « *Roanne pourrait bien devenir le 10<sup>e</sup> arrondissement de Lyon,* s'amuse Yves Nicolin, le maire de la ville. *Nous attirons de plus en plus de personnes qui ont des liens professionnels avec Lyon et qui apprécient la qualité de vie de notre ville. Nous avons presque tout à Roanne. Toutes les activités s'y font plus facilement que dans une grande ville. En outre, vous avez accès aux bureaux du maire et du préfet vite et facilement.* »

Reste que toutes les villes ne seront pas égales en termes d'attractivité. Pour celles qui n'ont ni la mer, ni la montagne, ni une métropole à proximité, le développement sera plus délicat. « *Dans certains territoires, il faudra continuer de compenser l'image négative qui a la peau dure* », confirme Aurore Thibaud, responsable de l'agence Laou. Créée en 2017 et établie à Limoges (Haute-Vienne), celle-ci aide les Franciliens à s'installer dans la région en les guidant sur le lieu, la recherche d'emploi et de logement. « *Beaucoup pensent qu'en quittant la capitale ils perdent en convivialité et en lien social. Mais c'est complètement faux* », note Aurore Thibaud, qui observe toutefois un changement des mentalités depuis le confinement : « *La crise a fait prendre conscience aux Parisiens que vivre dans une ville moyenne est plus intéressant que vivre dans une métropole, où le mode de vie n'est pas follement différent de celui de la capitale.* »

La revanche ne sonnera donc pas pour toutes les villes. En particulier pour « *celles qui cumulent les aspects négatifs – paupérisation, racialisation et vieillissement – et qui sont donc répulsives* », reconnaît Clémence Dupuis. Néanmoins, cette architecte qui a entamé une thèse sur « *la beauté des nouvelles ruralités* » assure que ces villes en s'intéressant de près à la question esthétique pourraient bien remonter la pente. « *La beauté d'une ville est performative. Il leur faut mettre en avant leur esthétique particulière, la donner à voir pour dissoudre le monopole du beau qui n'appartiendrait qu'aux villes d'art et d'histoire* », affirme-t-elle. Certaines villes aimeraient bien pouvoir la croire... §

Jours tranquilles à Mazamet

« *Déconfiner-vous à Mazamet !* » En dégainant parmi les premiers ce slogan en mars, Olivier Fabre, le maire (DVD) de la petite ville (10 000 habitants) du Tarn, près de la montagne Noire, n'imaginait pas qu'il



[Visualiser l'article](#)

ferait mouche à ce point. « Pour être honnête, je ne pensais pas que nous aurions autant d'impact », dit-il. Aujourd'hui, les urbains stressés se pressent. « Depuis juin, raconte le maire, certaines agences immobilières doivent faire face à un véritable tsunami : "On est au boulot de 8 heures à 20 heures", me disent les agents. En mairie, on reçoit des demandes de renseignements tous les jours, sur l'emploi, l'immobilier, la qualité de vie, et beaucoup de ces curieux veulent que je les reçoive, ce que je fais volontiers. »

Olivier Fabre s'est donc transformé en super VRP de sa ville, sans mal : lui qui a fait ses études à Toulouse connaît les affres de la vie dans une métropole, si bien qu'il est revenu dans sa ville natale. « Je sors de l'hôtel de ville, je suis dans la forêt. Le matin, plutôt que de passer une heure dans les bouchons, je fais un jogging, se réjouit-il. On ne met pas plus de dix minutes pour aller au travail, ou pour récupérer les enfants à l'école. Et on peut vivre confortablement avec son salaire. Mazamet offre tous les services, y compris de très bons établissements scolaires, et nous sommes une des premières villes à avoir installé la fibre. On est à 18 kilomètres de Castres, 80 kilomètres de Toulouse, avec un raccordement autoroutier prévu pour 2024-2025. On a les avantages d'une métropole à proximité, mais sans les inconvénients : pas de bouchons, et un immobilier abordable. » Bref, tous à Mazamet § Jérôme Cordelier



Natacha Bouchart : « Calais devient désirable »

C'est inattendu : Calais, meurtrie par la crise migratoire, attire non seulement de plus en plus de touristes... mais aussi de nouveaux habitants en quête de qualité de vie. Une évolution qui ravit Natacha Bouchart, la maire (LR), mais qui ne l'étonne pas.

Le Point : Calais peut-elle profiter de l'engouement des habitants des métropoles pour les villes moyennes ?

**Natacha Bouchart** : Calais a déjà commencé à en profiter. Dès cet été, avec notre saison culturelle fondée sur de nombreuses déambulations entre la plage et le centre-ville, animées par des artistes, nous avons

[Visualiser l'article](#)

réussi à attirer des touristes qui n'étaient jamais venus. Or un touriste séduit peut devenir un habitant. En venant, ils découvrent notre qualité de vie : entre terre et mer, Calais est un site remarquable. D'autant que nous avons mené de grands travaux pour mettre en valeur le bord de mer. Nous avons aussi redynamisé le commerce de centre-ville grâce à un plan de relance entamé il y a quatre ans. Ces actions commencent à porter leurs fruits et, les agents immobiliers me disent que, depuis deux mois, il est quasi impossible de trouver une maison dans notre agglomération.

Quels sont les atouts de Calais ?

Son cadre de vie. Il faut y ajouter sa situation géographique – à trente minutes de Lille, une heure trente de Paris et une heure de Londres – sans oublier un nouveau dynamisme économique lié, notamment, à des entreprises de pointe implantées sur notre territoire telles qu'Alcatel Submarine Networks, le leader des câbles sous-marins. Le déploiement de la fibre est un autre atout, en particulier pour attirer les télétravailleurs. Ouverte depuis un an, notre maison du numérique est un tiers-lieu ultraconnecté et un outil très prisé. Elle est gratuite, tout comme nos transports. Par ailleurs, nous avons mis en place beaucoup de dispositifs pour aider les gens à s'installer chez nous : un accompagnement financier pour les primo-accédants et aussi pour les professionnels de santé.

Vous avez également beaucoup misé sur la culture. Pourquoi ?

C'est à la suite de la crise migratoire de 2016 que j'ai choisi d'investir dans le domaine culturel. Cela a permis de redonner de la fierté aux Calaisiens, traumatisés par l'image véhiculée dans les médias à ce moment-là. Seule la culture pouvait alléger l'ambiance. En outre, cela a aussi permis de drainer un nouveau public. Imaginé par François Delarozière et la Compagnie la Machine de Nantes, le dragon colossal, qui promène les gens le long du front de mer, a un succès fou. En cela, il contribue à changer l'image de la ville, qui devient plus désirable § Propos recueillis par Valérie Peiffer

Mode d'emploi pour trouver son point d'ancrage

Pour aider les candidats à l'exode à trouver leur nouveau lieu d'habitation, Dominique Valentin a lancé en septembre la plateforme Vivrovert. De l'ensoleillement au prix du foncier en passant par les moyens de transport, les écoles, la couverture santé, la présence de la fibre ou de tiers-lieux, son site propose 60 critères d'aide à la décision. Une fois le questionnaire rempli, Vivrovert dévoile une zone de 25 kilomètres carrés correspondant au mieux aux choix du candidat au départ. En cliquant sur la zone, il lui est possible de découvrir les biens immobiliers, les offres d'emploi et les activités à reprendre. « *On part de critères objectifs qui permettent de se poser les bonnes questions. Les gens ont souvent tendance à confondre le lieu de vacances et le lieu de vie. Or ce n'est pas parce qu'on a adoré sa semaine à l'île de Ré qu'on peut y vivre à l'année* » , souligne Dominique Valentin, lui-même « *exodeur* » de longue date.

Natif d'un petit village des Ardennes, cet ex-consultant en stratégie d'entreprise a travaillé quatorze ans à l'international avant de s'installer en 2005 à Rieux-Volvestre, à 50 kilomètres de Toulouse. C'est en se retrouvant coincé dans les embouteillages du matin qu'il a l'idée, pour en finir avec les bouchons, d'installer des bureaux au plus près des domiciles. Ainsi sont nés en 2012 les Relais d'entreprises, premier réseau de tiers-lieux et d'espaces de coworking en milieu périurbain et rural. Il en existe une centaine aujourd'hui, des Ardennes aux Pyrénées en passant par le Massif central et la banlieue toulousaine. Dominique Valentin compte bien sur l'essor du télétravail et les délocalisations d'entreprises pour atteindre l'objectif de 1 500 relais d'ici à 2025. De son côté, Vivrovert a déjà surpassé les prévisions avec 1 300 inscrits en un mois seulement § A. E.



[Visualiser l'article](#)

## Des indicateurs au beau fixe

« Ce n'est pas encore un exode massif, mais c'est une tendance qui se dessine et qui va continuer d'autant plus que le Covid s'installe », note Éric Allouche, directeur exécutif du réseau Era Immobilier France, qui voit les Parisiens affluer dans les agences d'Orléans, de Chartres, de la communauté urbaine de Bordeaux et même de Calais. Un baromètre de l'immobilier des villes moyennes publié en septembre par les notaires et le programme national Action cœur de ville – qui vise la revalorisation des centres-villes – confirme que les villes moyennes séduisent. Entre 2018 et 2019, les ventes immobilières ont bondi de 10 % au centre des 222 communes du programme. Toujours selon cette étude, dans nombre de ces villes moyennes, le prix médian des appartements anciens reste inférieur à 1 000 €/m<sup>2</sup> et le tarif médian d'une maison peut être compris entre 90 000 et 120 000 €.



## SPÉCIAL VILLES ATTRACTIVES

# La grande revanche des petites villes

**Mutation.** Avec la crise sanitaire, leur taille humaine attire de plus en plus les habitants de métropoles. Un mouvement durable ?

PAR AUDREY EMERY ET VALÉRIE PEIFFER

S'installer à Aurillac ? « Mais quelle drôle d'idée... Il y a des personnes qui le font ? » dit étonné Didier, un Parisien de souche. Avant d'ajouter dubitatif : « Mais c'est au fin fond de la France et, en plus, il y fait froid. » Et pourtant... Depuis la fin du confinement, la ville du Cantal attire, comme le montre la carte réalisée par la plateforme Vivrovert (*lire l'encadré*). « Nous ne disposons pas encore de chiffres sur notre démographie, mais les maisons de caractère se vendent en quelques jours et tous nos programmes immobiliers se remplissent vite », confirme Pierre Mathonier, le maire de la ville. Le rêve d'Alphonse Allais de « bâtir des villes à la campagne » gagne du terrain dans la tête des urbains. Nombreux sont les citadins qui rêvent de fuir les grandes villes pour s'installer au vert. « Aurillac est justement une ville à la campagne avec des paysages exceptionnels, souligne le maire. Il faut cinq minutes pour courir en pleine campagne et nous avons tous les services structurés pour répondre aux besoins quotidiens de nos habitants en termes de santé, de culture et de sport... En outre, nous avons un des taux de délinquance les plus bas de France. » Dans le palmarès des villes où il fait bon vivre, réalisé par l'association éponyme, et qui se base sur 180 critères, Au-

rillac arrive en 8<sup>e</sup> position dans la strate des villes de 20 000 à 50 000 habitants.

La revanche des villes moyennes aurait-elle sonné ? Après Paris et le désert français – qui est aussi le titre de l'ouvrage que le géographe Jean-François Gravier publia en 1947 –, et après l'avènement des métropoles ces dernières décennies, on pourrait bien voir le désert se remplir. On en veut pour preuve les campagnes de promotion qui fleurissent dans le métro parisien, sur les murs des grandes métropoles et même

**Le rêve d'Alphonse Allais de « bâtir des villes à la campagne » gagne du terrain dans la tête des urbains.**



JEAN-CLAUDE MOSCHETTI/REA

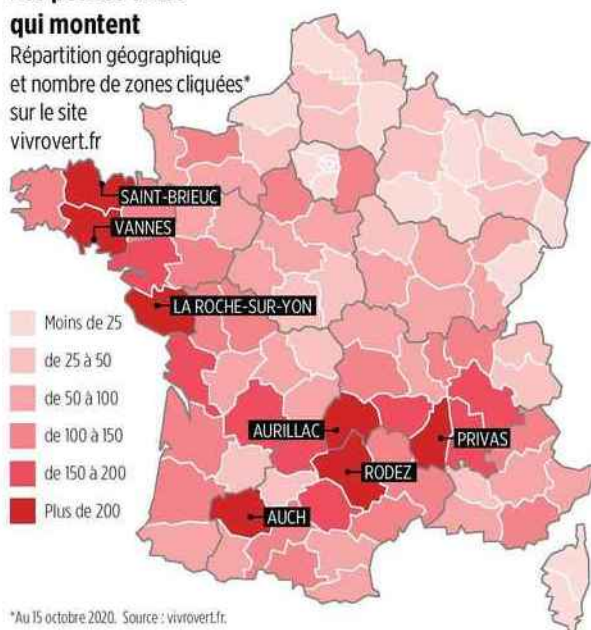
**Atouts.** Si Vitré (Ille-et-Vilaine) ne bénéficie ni de la mer ni de la montagne, elle affiche néanmoins un dynamisme économique important dans un cadre médiéval.





## Les petites villes qui montent

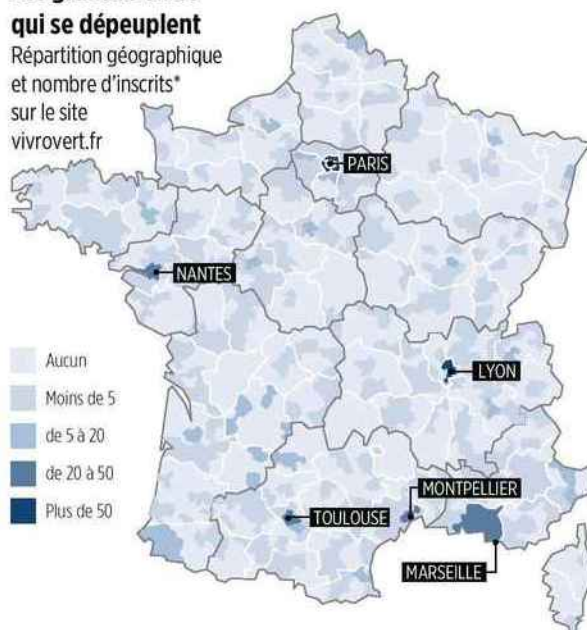
Répartition géographique et nombre de zones cliquées\* sur le site [vivrovert.fr](http://vivrovert.fr)



\*Au 15 octobre 2020. Source : [vivrovert.fr](http://vivrovert.fr).

## Les grandes villes qui se dépeuplent

Répartition géographique et nombre d'inscrits\* sur le site [vivrovert.fr](http://vivrovert.fr)



■■■ à la télé depuis le déconfinement. Certains territoires vont même plus loin. Nièvre attractive, agence de développement touristique, a lancé cet été le programme Essayez la Nièvre, qui a invité des familles à venir y vivre pendant une semaine. « On a ouvert les inscriptions le 26 juin. On tablait alors sur 150 candidatures: on en a reçu 565 », se félicite le directeur de l'agence Stéphane Bénédit. Finalement, une centaine de familles ont été sélectionnées en fonction de leur métier, de leur âge et de leurs

CSP, afin de ne pas avoir que des retraités et que des cadres. Soixante ont été accueillies cet été, dix pendant les vacances de la Toussaint, et d'autres le seront d'ici au printemps. Pour le moment, 18 candidats, dont 13 en activité, ont lancé leur projet de déménagement, parmi lesquels une aide-soignante, un interne, un ébéniste et le futur patron d'une chambre d'hôte. « Nous leur avons présenté l'offre touristique ainsi que des représentants des mondes économique et associatif, en fonction de leurs compétences. Notre

territoire a des manques dans les secteurs numérique, médical et commercial. Quand leur projet ne nous paraît pas réalisable, nous le leur disons », souligne Stéphane Bénédit, qui évalue le coût de cette opération estimée à 50 000 euros pour son agence et à 30 000 euros pour les communautés de communes qui ont financé la semaine de gîte.

Tout n'est cependant pas gagné. « Mais qu'est-ce que tu vas aller t'enterrer dans la Nièvre ? » Anne Bourgeois entend encore ses amis s'étonner de son projet de



AFP - GUY CHRISTIAN / HEMIS.FR



■■■ déménagement dans les environs de Nevers. Un retour aux sources pour cette Parisienne qui a grandi jusqu'au baccalauréat dans la Nièvre avant de partir faire ses études à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) puis dans la capitale. « Cela fait quelques années que j'envisage de partir de Paris, mais je réfléchissais plutôt à des villes comme Lyon ou Bordeaux. Et puis il y a eu le confinement. Dans mon deux-pièces du 10<sup>e</sup> arrondissement, j'ai pris conscience que je pouvais vivre autrement, faire

des choses à distance. J'ai passé le week-end précédant le 14 Juillet dans la Nièvre et cela m'est apparu comme une évidence: c'est là que j'ai envie d'être. » Actuellement consultante dans un cabinet de formation, cette quinquagénaire se donne six mois pour déménager et réaliser son projet d'entreprise dans le domaine du développement personnel.

Seront-ils nombreux à sauter le pas? Telle est la question qui titille tous les maires de villes petites et moyennes. « Depuis plusieurs années,

**Classée.** Aurillac (Cantal) arrive en 8<sup>e</sup> position dans le palmarès des villes entre 20 000 et 50 000 habitants où il fait bon vivre.

une évolution sensible est en cours, analyse Patrick Levy-Waitz, auteur en 2018 d'un rapport sur les tiers-lieux en France et désormais président de l'association France tiers-lieux, bras armé du gouvernement pour assurer le développement de ces espaces dans l'Hexagone. Si rien ne change encore en apparence, des mouvements de populations sont en cours. Entre 2012 et 2017, Paris a ainsi perdu l'équivalent de la population du 5<sup>e</sup> arrondissement. » Selon une enquête réalisée par l'Ifop pour l'association Villes de France et l'Agence nationale de la cohésion des territoires, 23 % des actifs des grandes villes envisagent de déménager et 50 % souhaitent habiter dans une ville moyenne.

« Parler d'exode urbain est prématuré. Je préfère évoquer une périurbanisation, c'est-à-dire un départ vers un habitat individuel dans une zone rurale qui se trouve à la périphérie d'une grande ville », analyse le géographe Laurent Chalard. Pour ce dernier, s'il est vrai que beaucoup d'habitants des métropoles ont fait de leur résidence secondaire leur



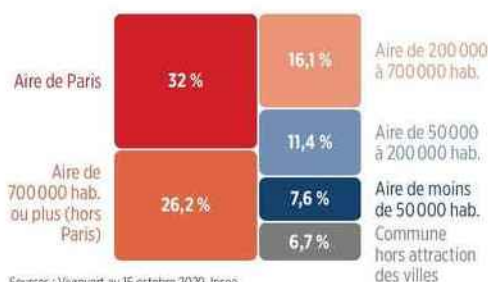
résidence principale le temps du confinement et y habitent encore actuellement, rien ne permet d'affirmer que ce sera définitif. Il n'empêche: les villes petites et moyennes veulent y croire. «*Le rêve du pavillon avec jardin est encore ancré chez les Français, et le confinement a été vécu comme une expérience assez traumatisante par les citoyens. En outre, nos villes ont des atouts à faire valoir pour ces habitants en manque de nature*», assure Caroline Cayeux, maire de Beauvais et présidente de Villes de France, l'association des élus des communes françaises comptant entre 10 000 et 100 000 habitants. C'est aussi ce que pense Christophe Bouillon, maire de Barentin (Seine-Maritime) et président de l'Association des petites villes de France: «*Ces territoires offrent un cadre de vie, une façon d'envisager le travail et même les services dans l'air du temps. Et cela d'autant plus que nous nous sommes mis au diapason des enjeux contemporains, entre autres de celui de l'environnement.*»

**Défi.** «*Il est plus aisé pour nos villes de relever le défi climatique et mettre en œuvre les bonnes pratiques, en particulier en matière de déplacements doux*», confirme Isabelle Le Callennec, maire de Vitré (Ille-et-Vilaine). Mais comme tous les maires des villes de moins de 100 000 habitants, elle insiste: «*Nous ne manquons pas d'atouts. Tout est tellement plus simple dans une ville moyenne et notamment pour les parents. Mais aussi évidemment d'un point de vue immobilier: il est plus facile d'accéder à la propriété à Vitré que dans une métropole.*» Et si Vitré n'a ni la mer ni la montagne, la ville affiche un dynamisme économique important. «*Nos entreprises recrutent, même si, avec la crise, on peut craindre un tassement. C'est notre force*», explique-t-elle. Car elle le sait: la porte d'entrée dans la course aux habitants est aujourd'hui encore l'emploi. «*Le principal moteur d'un déménagement reste le travail*, confirme Laurent Chalard. *Pour être attractif, un territoire doit créer beaucoup d'emplois.*»

À Châteauroux (Indre), la métropole sort ainsi le grand jeu pour

## L'exode tente les habitants des grandes aires

Répartition des personnes inscrites sur [vivrovert.fr](http://vivrovert.fr) selon l'aire d'attraction des villes



Sources : Vivrovert au 15 octobre 2020, Insee.

Diriez-vous que le prix de l'immobilier de votre ville, ou de la ville la plus proche, est accessible ?



accueillir de nouveaux salariés. Elle propose Mobi'cadres avec l'Association pour l'emploi des cadres (Apec), un programme de coaching qui offre un accompagnement gratuit et personnalisé aux candidats à l'exode. Outre l'aide à la recherche d'emploi, la mairie met en lien les nouveaux arrivants avec les agences immobilières, les écoles et guide aussi leurs conjoints. «*Pour les garder, nous organisons tous les deux mois des afterworks lors desquels nous les emmenons notamment dans les coulisses de l'aéroport, de la salle de spectacle*», ajoute Catherine Dupont,

**« Avec les nouvelles technologies, nous pouvons désormais être nulle part et être au centre du monde. »** J.-C. Fromantin

vice-présidente de Châteauroux métropole chargée du développement économique et de l'emploi.

En dopant le télétravail, la crise sanitaire pourrait bien favoriser l'exode urbain dans les années à venir. Pour le fondateur de la plateforme Vivrovert, la bascule est enclenchée: «*Nombreux sont les "exodeurs" qui choisissent leur lieu de vie indépendamment de leur lieu de travail. On tient là la clé d'une nouvelle approche du développement économique.*» «*Les nouvelles technologies revisitent notre géographie et les distances. Nous pouvons désormais être nulle part et être au centre du monde*», explique Jean-Christophe Fromantin. Pour le maire de Neuilly-sur-Seine, le modèle métropolitain, de nos jours dans l'impasse, avait en réalité montré ses limites avant l'épidémie. «*Il produit de l'isolement, de la pollution et des îlots de chaleur. De plus, il standardise l'économie.*» En 2018, il a publié un essai, *Travailler là où nous voulons vivre. Vers une géographie du progrès* (Éditions François Bourin), dans lequel il proposait d'organiser la France autour de 350 villes moyennes et d'une dizaine de métropoles.

Un programme qui ne pourra pas se faire sans la disparition des zones blanches, ces déserts où aucun opérateur n'a déployé son réseau de téléphonie mobile ou rendu possible l'accès à Internet. «*Si les déploiements de la 4G et de la fibre se font à un rythme soutenu, il y a encore des trous dans la raquette*», indique Christophe Bouillon, qui estime que 3 000 communes ont encore des problèmes de téléphonie. Mais le maire de Barentin d'ajouter: «*Cela devrait être réglé dans cinq ou six ans.*» Pour lui aussi, le principal handicap des petites et moyennes villes est l'emploi. Selon l'Insee, les métropoles concentrent encore 85% des emplois. «*Mais le basculement est à notre portée grâce à l'essor du télétravail. Il est possible de rapatrier des activités à notre échelle. Les entreprises 4.0 n'ont pas besoin des grandes agglomérations, poursuit-il. Nos villes doivent ouvrir tous leurs chakras pour attirer les entreprises et les télétravailleurs.*»

Le déploiement des



tiers-lieux, ces espaces hybrides qui peuvent accueillir des télétravailleurs, fera partie à l'avenir des grands enjeux pour les villes moyennes. Elles l'ont d'ailleurs bien compris. « *Quand j'ai commencé ma mission sur les tiers-lieux pour le gouvernement, il y en avait 700. Aujourd'hui, j'estime qu'il y en a plus de 1 800*, note Patrick Levy-Waitz. *En deux ans, nous avons assisté à leur explosion.* » Rares sont les villes qui n'ont pas mis en place des espaces de coworking ultraconnectés. « *Nous sommes en train d'imaginer un tiers-lieu pour accueillir les télétravailleurs* », annonce Alain Gest, le président de la métropole d'Amiens. Pour lui, cette nouvelle attractivité s'explique par plusieurs facteurs : de gros investissements réalisés pour les équipements culturels et sportifs et l'implantation de la plus grosse plateforme d'Amazon ou de la licorne Ynsect, qui gomme un peu l'image d'une cité ouvrière ébranlée par la fermeture de l'usine Goodyear ou l'échec de la reprise de l'usine Whirlpool. « *Ici, les salaires sont moins élevés qu'à Paris et les ressources humaines ont moins de concurrence. Les entreprises parisiennes qui viennent installer des antennes ont donc de moins en moins de mal à convaincre leurs collaborateurs de venir* », poursuit Alain Gest.

**Prise de conscience.** Outre les villes touristiques, les villes proches d'une grande métropole reprennent aussi des couleurs. Elles ne sont plus des cités-dortoirs où il ne se passe rien. « *Roanne pourrait bien devenir le 10<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, s'amuse Yves Nicolin, le maire de la ville. Nous attirons de plus en*

*plus de personnes qui ont des liens professionnels avec Lyon et qui apprécient la qualité de vie de notre ville. Nous avons presque tout à Roanne. Toutes les activités s'y font plus facilement que dans une grande ville. En outre, vous avez accès aux bureaux du maire et du préfet vite et facilement.* »

Reste que toutes les villes ne seront pas égales en termes d'attractivité. Pour celles qui n'ont ni la mer, ni la montagne, ni une métropole à proximité, le développement sera plus délicat. « *Dans certains territoires, il faudra continuer de compenser l'image négative qui a la peau dure* », confirme Aurore Thibaud, responsable de l'agence Laou. Créée en 2017 et établie à Limoges (Haute-Vienne), celle-ci aide les Franciliens à s'installer dans la région en les guidant sur le lieu, la recherche d'emploi et de logement. « *Beaucoup pensent qu'en quittant la capitale ils perdent en convivialité et en lien social. Mais c'est complètement faux* », note Aurore Thibaud, qui observe toutefois un changement des mentalités depuis le confinement : « *La crise a fait prendre conscience aux Parisiens que vivre dans une ville moyenne est plus intéressant que vivre dans une métropole, où le mode de vie n'est pas follement différent de celui de la capitale.* »

La revanche ne sonnera donc pas pour toutes les villes. En particulier pour « *celles qui cumulent les aspects négatifs – paupérisation, racialisation et vieillissement – et qui sont donc répulsives* », reconnaît Clémence Dupuis. Néanmoins, cette architecte qui a entamé une thèse sur « *la beauté des nouvelles ruralités* » assure que ces villes en s'intéressant de près à la question esthétique pourraient bien remonter la pente. « *La beauté d'une ville est performative. Il leur faut mettre en*



*avant leur esthétique particulière, la donner à voir pour dissoudre le monopole du beau qui n'appartiendrait qu'aux villes d'art et d'histoire», affirme-t-elle. Certaines villes aimeraient bien pouvoir la croire... ■*

### **Des indicateurs au beau fixe**

*«Ce n'est pas encore un exode massif, mais c'est une tendance qui se dessine et qui va continuer d'autant plus que le Covid s'installe», note Éric Allouche, directeur exécutif du réseau Era Immobilier France, qui voit les Parisiens affluer dans les agences d'Orléans, de Chartres, de la communauté urbaine de Bordeaux et même de Calais. Un baromètre de l'immobilier des villes moyennes publié en septembre par les notaires et le programme national Action cœur de ville – qui vise la revalorisation des centres-villes – confirme que les villes moyennes séduisent. Entre 2018 et 2019, les ventes immobilières ont bondi de 10 % au centre des 222 communes du programme. Toujours selon cette étude, dans nombre de ces villes moyennes, le prix médian des appartements anciens reste inférieur à 1 000 €/m<sup>2</sup> et le tarif médian d'une maison peut être compris entre 90 000 et 120 000 €.*

**« Dans certains territoires, il faudra continuer de compenser l'image négative qui a la peau dure. »** Aurore Thibaud

www.magazine-decideurs.com

Pays : France

Dynamisme : 6



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

## P. Levy-Waitz : "Les tiers-lieux sont les premiers chaînons visibles du monde de demain"



**Patrick Levy- Waitz** (@Stéphane de Bourgies)

Le gouvernement vient de dévoiler les 60 nouveaux lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt « Fabriques de territoires ». Cet AMI avait été lancé en juillet 2019 à la Cité Fertile de Pantin (93) à la suite du rapport de la « mission coworking » pilotée par Patrick Levy-Waitz. Ce dernier, actuel président de l'association France Tiers-Lieux, fait le point sur le développement de la filière.

**Décideurs. Quel bilan tirez-vous de l'action de France Tiers-Lieux à ce jour ?**

**Patrick Levy-Waitz.** À l'issue du rapport de la mission coworking « Faire ensemble pour mieux vivre ensemble » en 2018, un plan gouvernemental a été mis en place pour appuyer l'émergence de 300 fabriques des territoires partout en France. Outre le déblocage des fonds nécessaires pour mener à bien cette mission, une structure associative a été créée pour mettre en place une filière professionnelle. Elle a pour rôle de développer les outils nécessaires à la structuration de la filière, de faire émerger des réseaux territoriaux, d'aider à résoudre les différentes problématiques qui peuvent se présenter, et d'encourager et appuyer les actions des collectivités territoriales et de l'État en direction des tiers-lieux. Notre association est opérationnelle depuis novembre 2019. Elle a contribué depuis à installer les tiers-lieux comme des acteurs clés dans le redéveloppement des territoires. Ces espaces s'imposent naturellement, soutenus par les citoyens qui s'en emparent. Leur émergence est donc en bonne voie mais n'est pas encore terminée. Concernant la construction de la filière professionnelle, nous travaillons sur la gouvernance de l'association. Je la préside en attendant que les acteurs privés ou associatifs se mettent d'accord sur la meilleure des gouvernances.

www.magazine-decideurs.com

Pays : France

Dynamisme : 6



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

Enfin, la crise sanitaire a démontré la pertinence et l'utilité de ces tiers-lieux : plus de 4 millions de pièces y ont été réalisées pendant le confinement, notamment pour le secteur de la santé. Ces espaces sont devenus les fers de lance de la société de faire et d'engagement qui émerge.

### **"Nous sommes à mi-chemin dans l'exécution du plan gouvernemental"**

#### **Quelles sont les étapes qui restent à franchir pour atteindre les objectifs du plan gouvernemental d'appui et d'accélération des tiers-lieux ?**

Nous sommes à mi-chemin dans l'exécution du plan gouvernemental. Le grand enjeu réside dans la transversalité de l'action publique. L'État doit en effet apprendre à travailler avec des espaces uniques et nouveaux qui sont le fruit de la volonté des citoyens. Les cultures se confrontent et nous apprenons en marchant. Il reste encore beaucoup à faire, d'autant que le plan gouvernemental d'appui et d'accélération des tiers-lieux sera probablement amplifié.

#### **Quelle sera la place des tiers-lieux dans le « monde d'après » selon vous ?**

Ce sont les premiers chaînons visibles du monde de demain car ils constituent la première expression citoyenne qui s'impose dans le champ collectif depuis très longtemps. La société des loisirs née dans les années 1970 a conduit à l'émergence d'une réponse collective portée par l'État : les maisons des jeunes et de la culture. Au fil du temps, les MJC sont tombées en désuétude, ne répondant plus aux besoins des citoyens et aux transformations de notre société. À l'instar de ce qu'ont été les MJC, les tiers-lieux font écho aujourd'hui à l'évolution de la société, au croisement de la révolution numérique, de la transition écologique et d'un retour du « faire ». Les citoyens sont les premiers acteurs de ces transformations et se mobilisent de façon spectaculaire. C'est dans ces conditions que les élus nationaux ou locaux sont conduits à les impliquer pour bâtir un système qui fasse à nouveau sens pour refaire société ensemble.

*Cette interview est extraite du guide Acteurs Publics qui paraîtra prochainement*



## Les 60 nouveaux lauréats de l'AMI « Fabriques de Territoire » annoncés



Jacqueline Gourault © DR

La ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Jacqueline Gourault, a dévoilé les 60 nouveaux lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Fabriques de territoires ».

Ces 60 nouvelles fabriques rejoignent les 110 tiers-lieux déjà labellisés. Elles recevront une subvention de 150 000 € sur trois ans afin de soutenir l'amorçage de leur projet, leur rayonnement au-delà du territoire dans lequel elles sont implantées, la constitution de leur équipe et la recherche de leur équilibre économique. Elles intègrent ainsi une communauté animée par des valeurs de partage, la production de biens communs, l'expérimentation de modèles de gouvernance participative et l'ambition de produire du lien social au bénéfice des habitants de leur territoire.

Cette sélection marque l'entrée de huit nouveaux départements qui ne comptaient pas de fabriques jusqu'alors : l'Ardèche, le Gers, les Landes, l'Orne, les Pyrénées-Atlantiques, la Haute-Savoie, l'Indre, la Lozère et la Corse. Pour rappel, la ministre s'est engagée à accompagner le déploiement de 300 fabriques dont 150 dans les quartiers de la politique de la ville et 150 hors des grands centres urbains avec un accompagnement financier et d'ingénierie de 45 M€ répartis sur trois ans pour chaque lauréat.

Cet appel à manifestation d'intérêt a été lancé par sept membres du Gouvernement en juillet 2019 à la Cité Fertile de Pantin à la suite du rapport de la « mission coworking » pilotée par Patrick Levy-Waitz, président de la fondation Travailler autrement, visant à soutenir le développement des tiers-lieux et la structuration et professionnalisation du réseau de ces lieux hybrides. Par ce programme « Fabriques de territoire », le Gouvernement encourage ce mouvement de fond et veut s'inscrire au côté des porteurs de projets, pour les aider à concrétiser et pérenniser leurs initiatives, en veillant à ce que tous les territoires soient concernés.



## Lozère Développement lauréat des Fabriques de territoire ! - Lozère Nouvelle Vie



***La Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Jacqueline Gourault, a dévoilé jeudi 22 octobre les 60 nouveaux lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt « Fabriques de territoires » dont fait partie Lozère Développement au titre de l'animation du tiers-lieux POLEn.***

### **Un projet collectif**

Le projet porté et initié par Lozère Développement a été imaginé en collaboration avec le Conseil départemental de la Lozère, l'association Num'n Coop, l'agence régionale AD'OCC et la Communauté de



[Visualiser l'article](#)

communes Cœur de Lozère. Il consiste à promouvoir le travail collaboratif, l'inclusion numérique et l'innovation en Lozère à travers les tiers lieux du territoire.

### **A quoi correspond cet appel à manifestation d'intérêt ?**

L'agence Nationale de la Cohésion des territoires explique :

*« Cet appel à manifestation d'intérêt a été lancé par sept membres du Gouvernement en juillet 2019 à la Cité Fertile de Pantin (93) à la suite du rapport de la « mission coworking » pilotée par Patrick LEVY-WAITZ, Président de la fondation Travailler autrement, visant à soutenir le développement des tiers-lieux et la structuration et professionnalisation du réseau de ces lieux hybrides. Ces lieux appelés tiers-lieux, fablabs, friches industrielles ou culturelles, espaces publics numériques ont démontré leur utilité incontournable pendant le confinement et la crise sanitaire qui ont accéléré leur consolidation. »*

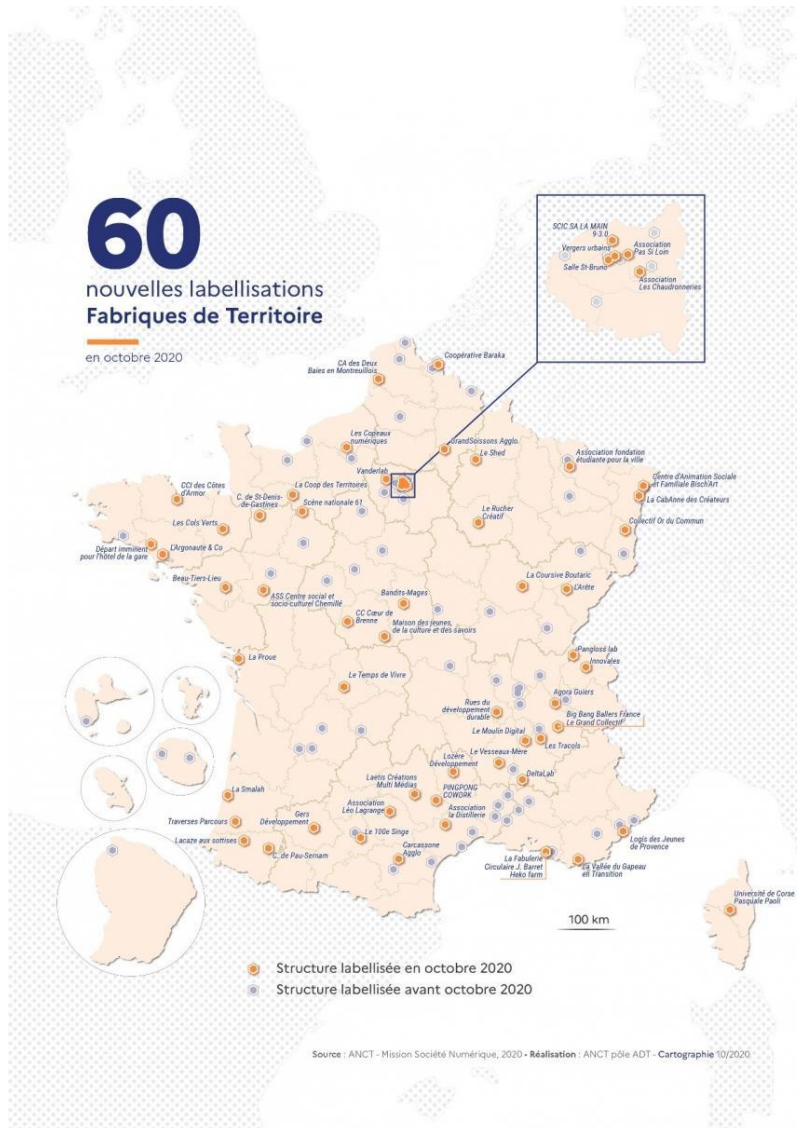
Concrètement, les lauréats sont dotés d'une subvention de 150 000 euros sur 3 ans pour accompagner les tiers lieux du territoire à émerger et se pérenniser. Au-delà de l'aspect financier, le travail en réseau entre les Fabriques de territoire permettra à Lozère Développement, Num'n Coop et AD'OCC de renforcer leurs compétences et d'échanger avec l'ensemble des acteurs du territoire national.

### **Quel projet pour la Lozère ?**

Depuis 2011, la communauté des tiers lieux et des télétravailleurs lozériens est animée depuis le Pôle Lozérien d'Economie Numérique [POLeN], un bâtiment porté par le Conseil départemental de la Lozère.

La Fabrique de territoire permettra de renforcer l'offre de service de POLeN par l'accueil de télétravailleurs, la mise en place d'animation en streaming ou l'accueil de porteurs de projets pour ne citer que quelques exemples... Elle permettra également de mailler plus finement le territoire en accompagnant l'émergence de tiers lieux et en aidant les tiers lieux existant à s'ouvrir vers de nouveaux publics. En effet la crise de la Covid19 a montré un besoin croissant d'accompagnement numérique que ce soit dans le quotidien des lozériens (culture, inclusion, accès au droit) ou dans le cadre du travail à distance (télétravail, marketing...).

Enfin, il s'agira également d'accompagner en ingénierie les collectivités et notamment les communautés de communes afin qu'elles puissent développer des projets collectifs sur leurs territoires.



**Source :**

<http://lozere-developpement.com>

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/les-60-nouveaux-laureats-de-lappel-manifestation-dinteret-fabriques-de-territoire-annonces>

## Télétravail : les tiers-lieux s'ancrent dans les Yvelines

**Ces espaces de coworking raniment les campagnes et les zones péri-urbaines. Ils séduisent de plus en plus de travailleurs indépendants et de créateurs d'entreprise qui veulent collaborer, innover et « faire » ensemble.**



Pour les acteurs de ce nouveau mode de travail, il faut renforcer la proximité entre pouvoirs publics et tiers-lieux. Photo d'un espace partagé de La Briqueterie. N.Duprey/CD78

C'était déjà le cas avant la crise sanitaire, mais depuis le confinement le rapport des Français au travail et à l'entreprise, connaît une mutation sans précédent. Elle implique plus d'autonomie pour les individus et plus de souplesse pour les entreprises.

Patrick Levy-Waitz qui a piloté la mission « Coworking : territoires, travail, numérique », observe qu' **il ne s'agit pas d'une évolution de courte durée** « mais bien d'une **tendance puissante et durable** à laquelle participent les tiers-lieux. »

Un phénomène rendu possible et qui prend de l'ampleur grâce bien sûr, au déploiement d'internet et de la fibre dans les campagnes.



### **Réseauter, innover, co-construire**

Le tiers-lieu n'est pas une auberge espagnole ni un télécentre, ni un espace Wi-fi ouvert aux quatre vents. Et ce n'est pas uniquement du coworking. **Les échanges, la mutualisation des savoirs et des outils** y ont toute leur place.

C'est aussi un **état d'esprit**, une philosophie dont l'ADN est le « faire ensemble ».

Ce modèle de travail « **ni chez soi ni en entreprise** » séduit les créateurs d'entreprises, les artistes, des professionnels libéraux, des artisans et les travailleurs indépendants. Leur motivation ? Ne pas bosser seul dans son coin, rompre avec les épuisants trajets maison-boulot et **privilégier un certain cadre de vie**.

### **Le 50 Coworking de Méré Village**

Pierre, courtier en assurances parisien gère son activité depuis les Yvelines. Avant le confinement, il travaillait trois jours à Paris et deux jours au 50 Coworking de Méré Village à l'entrée de Montfort L'Amaury. Désormais, il inverse le rythme pour passer plus de temps dans ce superbe espace de coworking blotti entre les champs de maïs. Tristan, journaliste et historien d'entreprises, amoureux de Paris et de son énergie a fini par jeter l'éponge, lassé des trajets et de la pollution. Il a trouvé au « 50 » tout ce dont il avait besoin pour concilier travail, convivialité et cadre de vie ressourçant.

Reportage photos au 50 Coworking/N.Duprey/CD78

### **La Briqueterie de Feucherolles**

Carole Martineau, créatrice de coussins en tissus 100% écoresponsables en avait un peu marre de prendre son salon pour un atelier. Elle occupe aujourd'hui un studio de création à la Briqueterie de Feucherolles. Dans cette ancienne usine réhabilitée par la dynamique Olivia Allard, 70 entrepreneurs yvelinois, les « briquettes » forment la colonne vertébrale de ce lieu qui a donné un nouveau souffle économique à la plaine de Versailles.

« Quelle que soit leur activité, les « briquettes » travaillent en synergie les uns avec les autres car leurs compétences et savoir-faire se complètent et s'enrichissent mutuellement », explique Olivia Allard.

Reportage photos à la Briqueterie/N.Duprey/CD78

### **Le Quai des Possibles à Saint-Germain-en-Laye**

Autre site très inspirant, le Quai des Possibles à Saint-Germain-en-Laye. Sous l'impulsion de Laurence Besançon, l'ancienne gare de la grande ceinture est devenue un espace tout aussi studieux que joyeux, réputé pour son accompagnement des jeunes créateurs d'entreprise. Economie circulaire, insertion et développement durable constituent l'ADN des entrepreneurs, les « abeilles » du Quai des Possibles qui sont en incubation dans La Ruche.

Reportage photos au Quai des Possibles/N.Duprey/CD78



### Des lieux animés

Le modèle économique du tiers-lieu reste fragile. Pour qu'il fonctionne, il doit être animé par un gestionnaire ou un administrateur et s'ouvrir sur le territoire où il est implanté. Pour Blandine Cain, gérante du 50 Coworking, l'interaction avec le territoire est essentielle :

« Le tiers-lieu doit avoir du sens. Il doit être ancré dans le tissu local. C'est un maillon économique et social fort, qui peut attirer dans les communes rurales de nouveaux habitants désireux de se mettre au vert ».

Les tiers-lieux donnent aussi une impulsion aux circuits courts, à la consommation locale et ont un impact non négligeable sur l'empreinte carbone puisque la plupart des **coworkers vivent à moins de 30 minutes** de l'espace partagé.

### « The Great Good Place »

On doit à Ray Oldenburg, professeur américain de sociologie urbaine, l'expression tiers-lieu qu'il a utilisée pour la première fois en 1989 dans son livre « The Great Good Place ». Selon sa définition, il s'agit d'un espace communautaire (ni la maison, ni l'entreprise), de partage et de collaboration où l'ambiance est conviviale, le cadre chaleureux, ressourçant, « inspirant ».

www.lemoniteur.fr  
Pays : France  
Dynamisme : 21

Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

## Les tiers-lieux se multiplient à toute vitesse



La carte des 110 Fabriques de territoires déjà lauréates. - © Association Fabriques de territoire

Un an après le lancement du programme gouvernemental "Fabriques de territoire", plus de la moitié de l'objectif de tiers-lieux labellisés a été atteint.

« Nous sommes à mi-parcours » : s'est félicité Patrick Levy-Waitz, président de France tiers-lieux. Alors que **l'objectif gouvernemental était de labelliser 300 espaces « Fabriques de territoire »**, **170 tiers-lieux ressources l'ont déjà été**, en France métropolitaine et Outre-Mer. Cette action fait partie d' **un plan interministériel lancé en juin 2019, de 60 millions d'euros**, répartis sur 3 ans pour soutenir l'activité des tiers-lieux, en zone rurale et dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Et effectivement, parmi ces tiers-lieux, **68 se trouvent en ruralité et 102 en QPV.**

Autre variation de ce label : **la labellisation "Fabriques numériques du territoire" qui a vocation à casser la fracture digitale** en proposant un lieu d'inclusion pour les populations éloignées d'Internet.

Un appel à manifestation d'intérêt permanent

[Visualiser l'article](#)

L'appel à manifestation d'intérêt est toujours en cours et d'autres vagues de labellisation sont à venir. Ce choix d'un appel à manifestation d'intérêt permanent et le temps laissé entre chaque vague **permet aux porteurs de projets de mieux inscrire leur rôle de lieu ressource sur le territoire** .

"Cela ouvre un échange avec les porteurs de projets qui, en cas de refus, peuvent améliorer leur projet, leur modèle économique, leurs partenariats, d'une vague à une autre": indique France tiers-lieux dans un communiqué. Le plan de relance a permis d'accélérer les labellisations et de doubler le nombre de lauréats, en cette 3ème vague, ce sont ainsi **60 tiers-lieux qui sont financés par l'État pour les trois prochaines années, à hauteur de 150 000€.**

Huit nouveaux départements qui ne comptaient pas de fabriques jusqu'alors ont également récemment pris part au projet : l'Ardèche, le Gers, les Landes, l'Orne, les Pyrénées atlantique, la Haute Savoie, l'Indre, la Lozère et la Corse du Nord.

Selon Patrick Levy-Waitz, président France Tiers-Lieux, ces labellisations : « **seront motrices dans les transitions à mener et dans l'émergence et le soutien à d'autres tiers-lieux** qui œuvrent chaque jour concrètement pour favoriser l'accès au numérique ou à la culture, à de nouvelles formes de travail plus coopératives ou de production plus locale."





## Les 60 nouveaux lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt « Fabriques de territoire » annoncés

Par Batinfo à 14h20 Source : Ministère de la Cohésion des Territoires

La ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Jacqueline Gourault, a dévoilé les 60 nouveaux lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt « Fabriques de territoires ».

Cette annonce a eu lieu en conclusion de la réunion du Conseil national des Tiers-Lieux, réuni dans le cadre de l'événement « le choc des cultures » organisé à Roubaix (59) par la Condition Publique et la Compagnie des tiers-lieux, avec le soutien de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et de l'association France Tiers-Lieux.

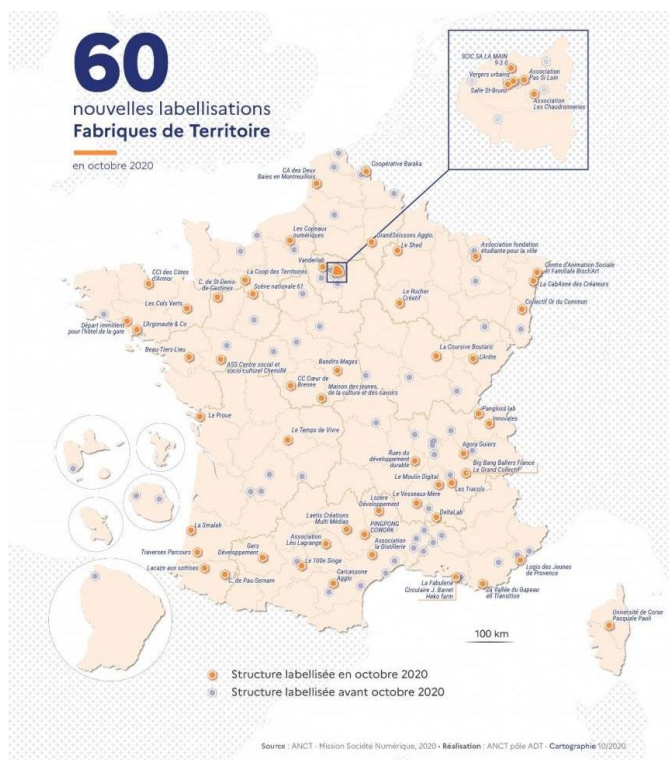
Cet appel à manifestation d'intérêt a été lancé par sept membres du Gouvernement en juillet 2019 à la Cité Fertile de Pantin (93) à la suite du rapport de la « mission coworking » pilotée par Patrick LEVY-WAITZ, Président de la fondation Travailler autrement, visant à soutenir le développement des tiers-lieux et la structuration et professionnalisation du réseau de ces lieux hybrides. Ces lieux appelés tiers-lieux, fablabs, friches industrielles ou culturelles, espaces publics numériques ont démontré leur utilité incontournable pendant le confinement et la crise sanitaire qui ont accéléré leur consolidation.

Par ce programme « Fabriques de territoire », le Gouvernement encourage ce mouvement de fond et veut s'inscrire au côté des porteurs de projets, pour les aider à concrétiser et pérenniser leurs initiatives, en veillant à ce que tous les territoires soient concernés. Les ministères et partenaires associés ont défini une offre de services, qui s'étend de l'aide en amorçage, en investissement ou en fonds propres, à la mise à disposition de locaux ou à l'apport de recettes de fonctionnement. Cette approche originale est d'abord guidée par le souci de proposer un accompagnement sur-mesure à chaque porteur de projet.

Ces 60 nouvelles fabriques rejoignent les 110 tiers-lieux déjà labellisés. Elles recevront une subvention de 150 000 euros sur trois ans afin de soutenir l'amorçage de leur projet, leur rayonnement au-delà du territoire dans lequel elles sont implantées, la constitution de leur équipe et la recherche de leur équilibre économique. Elles intègrent ainsi une communauté animée par des valeurs de partage, la production de biens communs, l'expérimentation de modèles de gouvernance participative et l'ambition de produire du lien social au bénéfice des habitants de leur territoire.

Pour rappel, la ministre s'est engagée à accompagner le déploiement de 300 fabriques dont 150 dans les quartiers de la politique de la ville et 150 hors des grands centres urbains avec un accompagnement financier et d'ingénierie de 45 millions d'euros répartis sur 3 ans pour chaque lauréat.

Cette sélection marque l'entrée de 8 nouveaux départements qui ne comptaient pas de fabriques jusqu'alors: l'Ardèche, le Gers, les Landes, l'Orne, les Pyrénées-Atlantiques, la Haute-Savoie, l'Indre, la Lozère et la Corse.



Toutes les informations sont disponibles sur [www.societenumerique.gouv.fr/tierslieux](http://www.societenumerique.gouv.fr/tierslieux)

Liste des 60 lauréats de la 3ème vague de l'AMI Fabriques de Territoire Auvergne-Rhône Alpes

- PANGLOSS LAB (01 - Ain)
- LE VESSEAUX-MERE (07 - Ardèche)
- LE MOULIN DIGITAL (26 - Drôme)
- LES TRACOLS (26 - Drôme)
- LE GRAND COLLECTIF (38 - Isère)
- BIG BANG BALLERS FRANCE (38 - Isère)
- RUES DU DEVELOPPEMENT DURABLE (42 - Loire)
- AGORA GUIERS (73 - Savoie)
- INNOVALES (74 - Haute-Savoie)
- Bourgogne Franche Comté
- LA COURSIVE BOUTARIC (21 - Côte-d'Or)
- L'ARETE (25 - Doubs)
- Bretagne
- CCI DES COTES D'ARMOR (22 - Côtes-d'Armor)
- LES COLS VERTS (35 - Ille-et-Vilaine)
- L'ARGONAUTE & CO (56 - Morbihan)
- DEPART IMMIMENT POUR L'HOTEL DE LA GARE (56 - Morbihan)
- Centre-Val de Loire
- BANDITS-MAGES (18 - Cher)
- MAISON DES JEUNES DE LA CULTURE ET DES SAVOIRS (36 - Indre)



COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DE BRENNE (36 - Indre)  
Corse  
UNIVERSITE DE CORSE P PAOLI (2B - Haute-Corse)  
Grand Est  
LE RUCHER CREATIF (10 - Aube)  
LE SHED (51 - Marne)  
ASS FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE (57 - Moselle)  
CENTRE D'ANIMATION SOCIAL ET FAMILIAL DE BISCHWILLER (67 - Bas-Rhin)  
LA CABANNE DES CREATEURS (67 - Bas-Rhin)  
COLLECTIF OR DU COMMUN (68 - Haut-Rhin)  
Hauts-de-France  
GRANDSOISSONS AGGLOMERATION (02 - Aisne)  
COOPERATIVE BARAKA (59 - Nord)  
CA DES DEUX BAIES EN MONTREUILLOIS (62 - Pas-de-Calais)  
Ile-de-France  
VERGERS URBAINS (75 - Paris)  
SALLE SAINT BRUNO (75 - Paris)  
VANDERLAB (78 - Yvelines)  
ASSOCIATION LES CHAUDRONNERIES (93 - Seine-Saint-Denis)  
ASSOCIATION PAS SI LOIN (93 - Seine-Saint-Denis)  
SCIC SA LA MAIN 9-3.0 (93 - Seine-Saint-Denis)  
Normandie  
LA COOP DES TERRITOIRES (61 - Orne)  
SCENE NATIONALE 61 (61 - Orne)  
LES COPEAUX NUMERIQUES (76 - Seine-Maritime)  
Nouvelle-Aquitaine  
LA PROUE (17 - Charente-Maritime)  
LA SMALAH (40 - Landes)  
TRAVERSES PARCOURS (40 - Landes)  
COMMUNE DE PAU SERNAM (64 - Pyrénées-Atlantiques)  
LACAZE AUX SOTTISES (64 - Pyrénées-Atlantiques)  
LE TEMPS DE VIVRE (87 - Haute-Vienne)  
Occitanie  
CARCASSONNE AGGLO (11 - Aude)  
LAETIS CREATIONS MULTIMEDIAS (12 - Aveyron)  
PINGPONG COWORK (12 - Aveyron)  
LE 100E SINGE (31 - Haute-Garonne)  
GERS DEVELOPPEMENT (32 - Gers)  
ASSOCIATION LA DISTILLERIE (34 - Hérault)  
Lozère Développement (48 - Lozère)  
Ass. Léo Lagrange (81 - Tarn)  
PACA  
ASSOCIATION LOGIS JEUNES PROVENCE (06 - Alpes-Maritimes)  
LA FABULERIE (13 - Bouches-du-Rhône)  
CIRCULAIRE Jeanne Barret (13 - Bouches-du-Rhône)  
HEKO FARM (13 - Bouches-du-Rhône)  
La Vallée du Gapeau en Transition (83 - Var)  
DELTA LAB (84 - Vaucluse)

batinfo.com

Pays : France

Dynamisme : 8



[Visualiser l'article](#)

Pays-de-la-Loire

BEAU-TIERS-LIEU (44 - Loire-Atlantique)

ASS CTRE SOCIAL SOCIO CULTUREL CHEMILLE (49 - Maine-et-Loire)

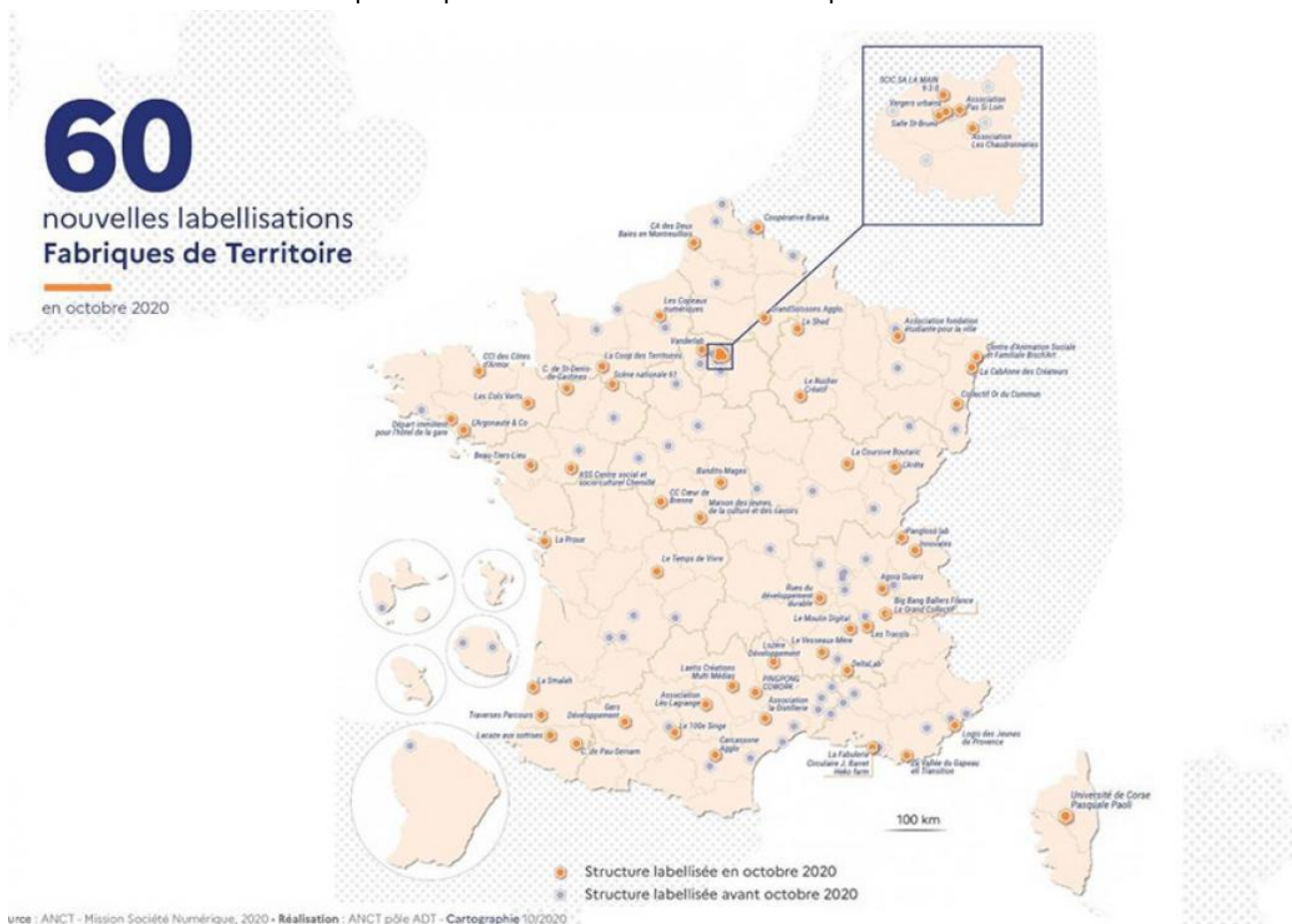
COMMUNE DE SAINT-DENIS-DE-GASTINES (53 - Mayenne)



[Visualiser l'article](#)

## 60 nouvelles "Fabriques de territoires" s'ajoutent aux 110 tiers-lieux déjà labellisés

La ministre Jacqueline Gourault a dévoilé les 60 nouveaux lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt "Fabriques de territoires", à l'issue du 3e Conseil national des tiers-lieux, organisé à Roubaix les 22 et 23 octobre 2020. Une sélection qui marque l'entrée de neuf nouveaux départements.



### ANCT

L'Ardèche, le Gers, les Landes, l'Orne, les Pyrénées-Atlantiques, la Haute-Savoie, l'Indre, la Lozère et la Corse du Nord. La nouvelle sélection de 60 nouveaux lauréats à l'appel à manifestation d'intérêt "Fabriques de territoires", listée dans un communiqué du ministère de la Cohésion des territoires du 23 octobre, marque l'entrée de neuf nouveaux départements qui ne comptaient pas de fabriques jusqu'alors. Cette annonce a eu lieu en conclusion de la réunion du 3e Conseil national des tiers-lieux, réuni dans le cadre de l'événement "le choc des cultures" organisé à Roubaix (59) par la Condition publique et la Compagnie des tiers-lieux, avec le soutien de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et de l'association France Tiers-Lieux, les 22 et 23 octobre. Les 60 nouvelles "fabriques de territoires" rejoignent les 110 tiers-lieux déjà labellisés. Elles recevront une subvention de 150.000 euros sur trois ans afin de soutenir "l'amorçage de leur projet, la constitution de leur équipe et la recherche de leur équilibre économique". Pour rappel, la ministre Jacqueline Gourault s'est engagée à accompagner le déploiement de 300 fabriques dont 150 dans les quartiers de la

www.banquedesterritoires.fr  
Pays : France  
Dynamisme : 8



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

politique de la ville et 150 hors des grands centres urbains avec un accompagnement financier et d'ingénierie de 45 millions d'euros répartis sur trois ans pour chaque lauréat.

Veiller "à ce que tous les territoires soient concernés"

Par ce programme "Fabriques de territoires", le gouvernement rappelle qu'il "encourage ce mouvement de fond et veut s'inscrire au côté des porteurs de projets, pour les aider à concrétiser et pérenniser leurs initiatives, en veillant à ce que tous les territoires soient concernés". Ainsi, les ministères et partenaires associés ont défini une offre de services, qui s'étend de "l'aide en amorçage, en investissement ou en fonds propres, à la mise à disposition de locaux ou à l'apport de recettes de fonctionnement". Le souci de proposer "un accompagnement sur-mesure à chaque porteur de projet", étant leur principale motivation.

L'appel à manifestation d'intérêt avait été lancé par sept membres du gouvernement en juillet 2019 à la Cité Fertile de Pantin (93) ( lire notre article du 18 juin 2020 ). L'événement faisait suite à la publication du rapport de la "mission coworking" pilotée par Patrick Levy-Waitz, président de la **fondation "Travailler autrement"**, visant à soutenir le développement des tiers-lieux et la structuration et professionnalisation du réseau de ces lieux hybrides ( notre actualité du 18 septembre 2018). Qu'on les appelle "tiers-lieux", "fablabs", "friches industrielles" ou "friches culturelles", "espaces publics numériques", ces espaces "ont démontré leur utilité incontournable pendant le confinement et la crise sanitaire", souligne le communiqué ministériel. Mais ils ont aussi été fragilisés : "Un emploi en moyenne par structure est en danger après la crise du Covid-19", estimait Jacqueline Gourault dans une interview accordée à Localtis le 23 juin 2020 . Car l'enjeu est bien celui-ci : alors que la production locale et le "home-made" n'a jamais eu autant le vent en poupe, de nombreux tiers-lieux cherchent encore l'équilibre économique, en pleine crise sanitaire.



Les étudiants de l'IUT de La Rochelle apportent leur expertise aux futurs utilisateurs de La CAALE (@ Y.P.)

## Les futurs coworkers bientôt à la barre de leur CAALE

Une trentaine de personnes affûte sa réflexion pour s'approprier au mieux le tiers lieu communautaire.

### MARANS

L'émergence des tiers lieux ces dernières années est loin d'être marginale. Le projet de celui de la communauté de communes (CDC) Aunis Atlantique colle à la lettre au rapport, "Faire ensemble pour mieux vivre ensemble" remis en 2018 par Patrick Levy-Waitz, président de la fondation Travailler autrement, à Julien Denormandie, secrétaire d'État auprès du ministre de la Cohésion des territoires.

Située sur le port de Marans, dans les anciens bâtiments administratifs de l'entreprise Soufflet, La CAALE devrait ouvrir ses portes au cours de l'été 2021. « La CAALE, c'est un clin d'œil à l'univers maritime du site. Quant aux deux lettres A, c'est pour rappeler Aunis Atlantique », rappelle Elise Cougoule, chargée de mission au service développement économique et touristique de CDC Aunis Atlantique.

Si la transformation du bâtiment rappelant le style art déco a été l'objet de toutes les attentions des élus communautaires, l'accompagnement de ses futurs utilisateurs l'est tout autant.

« Apporter notre regard extérieur »

Une petite dizaine s'était manifestée au lancement du projet fin 2018. Ils sont aujourd'hui une trentaine assistés de la Coopérative Tiers Lieux. Cette société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) girondine est issue d'un collectif fondé par une dizaine de personnes dix ans en arrière.

Lors du confinement, la SCIC a réuni par visioconférence les futurs utilisateurs du tiers lieu de Marans sur le thème du partage des valeurs d'un tel espace de travail. Ils se

sont de nouveau réunis jeudi 1<sup>er</sup> octobre, afin d'évoquer cette fois les usages et le parcours des utilisateurs selon des profils types. « Nous sommes là pour apporter notre regard extérieur et notre retour d'expérience », précise Mélissa Gentile, assistante de projet de la SCIC.

# 300

tiers lieux

Pour cela, le réseau de la Coopérative s'appuie également sur l'expertise d'étudiants de l'IUT de La Rochelle dans le cadre d'une convention passée entre l'Université de La Rochelle et la CDC Aunis Atlantique. Aujourd'hui, la région Nouvelle Aquitaine compte 250 tiers lieux. L'objectif est que ce nombre soit porté à 300, avec des utilisateurs aux profils différents et cette volonté farouche de séparer leur vie professionnelle de leur vie privée. Une véritable mutation du mode de travail, en rapprochant leur emploi de leur habitat. Ce qui est loin d'être anodin pour ce territoire, qui s'est fixé pour objectif de devenir à énergie positive à l'horizon 2050.

Aujourd'hui, des designers, graphistes, voire professeurs de yoga se sont pré-positionnés sur la CAALE. Ils se retrouveront en novembre pour un atelier gouvernance d'un tiers lieu.

Yannick Picard

### La CAALE face à la crise sanitaire

La CAALE, ce seront des bureaux mais également des espaces ouverts partagés au fil de la journée par différents utilisateurs. Il est clair qu'au regard de la crise sanitaire qui s'installe, la CAALE devra être grée afin que les coworkers puissent mettre en place les gestes barrières. Entre l'avant et l'après crise du coronavirus, les tiers lieux vont forcément devoir adapter leur mode de fonctionnement et de fréquentation voire peut-être réviser ou renforcer leurs fondamentaux. Même s'ils se placent pleinement dans la mouvance préconisée du télétravail préconisée par le gouvernement. Elise Cougoule assure que tout sera mis en œuvre à la CAALE afin que ses utilisateurs puissent se protéger les uns les autres.



## ROUEN MÉTROPOLE

# Tiers-lieux et patrimoine

**Société.** Un atelier était organisé à Elbeuf par Sites & Cités remarquables et la Région Normandie

Née il y a vingt ans, l'association Sites & Cités remarquables France regroupe plus de 260 villes et territoires porteurs du label Ville et pays d'art et d'histoire ou Site patrimonial remarquable. Riche d'un patrimoine industriel conservé, Elbeuf en fait partie, et son maire Djoudé Merabet en est l'un des vice-présidents. Mercredi, il recevait à La Fabrique des savoirs une quarantaine de participants à l'atelier organisé par la Région et Sites & Cités : « les tiers-lieux, patrimoine et revitalisation ». La Métropole dispose de huit tiers-lieux dont deux à Elbeuf : le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine et l'Atelier 23, dans le quartier République. D'autres expériences ont émergé en Normandie, sur des friches industrielles, dans des églises, des maisons...

« Un tiers-lieu est un endroit où l'on fait s'imbriquer des activités différentes, associatives ou privées et aptes à redynamiser un quartier urbain ou un centre-

bourg en difficulté », précisait Laurence Renou, vice-présidente chargée de la culture à la Métropole, citant la Friche Lucien sur la rive gauche de Rouen et le Kaléidoscope à Petit-Quevilly.

Il fut question de projets portant sur l'installation de tiers-lieux dans des gares. À l'image de Work in Trouville, espace de coworking qui pourrait s'installer dans une partie désaffectée du bâtiment de la SNCF. Une idée pour enfin utiliser l'ancienne gare d'Elbeuf-ville ?

■ [www.sites-cites.fr](http://www.sites-cites.fr)



À Elbeuf, l'Atelier 23 est un tiers-lieu ouvert en plein cœur d'un quartier ancien en voie de rénovation. (Photo DR)

### « La France qui retrouve espoir »

« Le principe du tiers-lieu est né aux USA dans les années 60. En France, cela remonte au début des MJC. Le numérique n'existait pas, mais ces structures répondaient à un besoin, explique Patrick Levy-Waitz, président de France Tiers-Lieux. Tout le monde peut accéder

aux mêmes infos en même temps. Ce qui crée des opportunités insoupçonnables hier, comme faire travailler au même endroit un agriculteur et un ingénieur, un intellectuel et un manuel. Pendant le confinement, on s'est aperçu que ces lieux fabriquaient des objets qui

manquaient cruellement, des masques, des pousse-seringues... Les tiers-lieux sont une nouvelle filière économique et sociale avec de la formation, de la fabrication, de la vente et comme objectif la viabilité financière. La France des tiers-lieux, c'est la France qui retrouve espoir. »





## Les "tiers-lieux", ces nouveaux espaces de rencontres



Situés dans d'anciennes usines, des entrepôts désaffectés, des cafés, les tiers-lieux sont des espaces où l'on invente de nouvelles façons de vivre et de travailler ensemble.

Sitôt poussée la porte de cette ancienne halle SNCF, on est surpris par l'activité qui y règne. Sur de grandes tables, des groupes d'amis dégustent de la cuisine du monde concoctée par les nombreux restaurateurs qui peuplent le lieu. Au milieu, s'organise un atelier de danse. Plus loin, des salles accueillent des conférences sur la société de demain, l'écologie... Le Ground Control, à Paris, fait partie de ces tiers-lieux qui naissent un peu partout en France, comme la Belle de Mai à Marseille, Darwin à Bordeaux, ou d'autres dans des villages... " On a dénombré près de 2000 tiers-lieux dont la moitié dans les territoires hors métropole " explique Patrick Lévy-Waitz, président de l'association France Tiers-lieux .

Boire un verre, travailler, participer à un débat

Dans ces espaces qui constituent un troisième lieu de vie après la maison ou le bureau (d'où leur nom de tiers-lieu), on peut aussi bien boire un verre, voir une expo, participer à un atelier, un débat, mais aussi fabriquer des objets et même travailler... "Ce qui fait le succès d'un tiers-lieu, c'est sa communauté humaine. Peu important les activités que l'on y pratique " , estime Patrick Lévy-Waitz. "L'important, c'est de redonner du sens à la vie collective." Certains tiers-lieux comme la Machinerie à Amiens, possèdent un FabLab, laboratoire de fabrication numérique, où l'on trouve du matériel pour fabriquer des objets (imprimante 3D, découpeuse laser...) à des prix très raisonnables.



De nombreux tiers-lieux proposent des espaces de coworking et des salles de réunions pour les travailleurs indépendants, les petites entreprises. *"L'intérêt, c'est de décroisser le monde du travail, d'ouvrir des horizons"* explique Ophélie Deyrolle, créatrice du WIP à Colombelles près de Caen. *"Dans un tiers-lieu, il y a toujours quelqu'un qui prend soin des co-workers, qui les met en relation les uns avec les autres."* Ainsi, grâce à leurs compétences complémentaires, ils peuvent monter de nouveaux projets, répondre à des appels d'offre. Parfois, des agriculteurs sont associés à la démarche et proposent des produits bio et locaux. *"Les tiers-lieux sont au carrefour des transitions écologiques, numériques et sociales"*, conclut Patrick Lévy-Waitz.

### **"J'y ai trouvé une communauté soudée " : Camille, membre du CASACO à Malakoff (92)**

« Jeune maman, j'avais envie de recréer un environnement de travail loin de chez moi et des tâches ménagères. Ayant créé mon entreprise de consultante en nouveaux modes de travail, je suis devenue une adepte du co-working et c'est comme ça que je suis arrivée au CASACO. Là, j'ai trouvé un cadre, une communauté soudée. Ensemble, on échange sur les questions administratives, la manière de se faire connaître sur les réseaux sociaux. Je peux aussi réserver une salle quand je veux rencontrer un client ou animer une réunion en ligne. »

### **" Je voulais impliquer les habitants " : Ophélie, initiatrice du Wip à Colombelles (14)**

« J'ai quitté mon emploi pour créer le Wip dans une friche industrielle abandonnée depuis 25 ans. Je voulais impliquer les habitants, les associations, les entreprises. Dès le début, on a accueilli des manifestations culturelles, des groupes d'entreprises. On organisait des concerts, des grands repas, des formations sur les enjeux environnementaux. Aujourd'hui, on a un gros projet autour du réemploi des matériaux de construction. On stocke les matériaux déconstruits, on les remet en état et aux normes de construction et ils sont prêts pour une deuxième vie. »



## INNOVATIONS & TERRITOIRES

### POURQUOI ?

Valorisés par le mouvement des « makers » qui ont fait preuve d'engagement lors du confinement, les tiers-lieux sont un levier pour jouer la carte de la proximité.

### POUR QUI ?

Les communes et les intercos qui veulent dynamiser leur territoire peuvent compter sur l'accompagnement logistique et financier des régions.

### COMMENT ?

Les projets, de préférence portés par une communauté d'habitants, ont la possibilité d'être accompagnés temporairement par les collectivités.

## Développement local

# Après le confinement, les tiers-lieux rebondissent



Alors que des tiers-lieux ont été contraints à fermer leurs portes pendant le confinement faute de pouvoir accueillir du public, nombre d'acteurs de « fab labs » (mettant à disposition machines et outils) se sont mobilisés pour fabriquer et distribuer des visières, masques, respirateurs... Sans compter les systèmes de drive ou de distribution de repas solidaires hébergés dans ces locaux. « Le mouvement des « makers » a fait la démonstration éclatante pendant le confinement de l'engagement de ces acteurs et de la nécessité de l'action de proximité », se félicite Patrick Levy-Waitz, auteur en 2018 d'un rapport sur les tiers-lieux en France et désormais président de l'association France Tiers-lieux, bras armé du gouvernement pour assurer le développement de ces espaces.

« Le mouvement des « makers » a fait la démonstration éclatante pendant le confinement de l'engagement de ces acteurs et de la nécessité de l'action de proximité », se félicite Patrick Levy-Waitz, auteur en 2018 d'un rapport sur les tiers-lieux en France et désormais président de l'association France Tiers-lieux, bras armé du gouvernement pour assurer le développement de ces espaces.

### VALEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Un constat qui a accru l'intérêt des collectivités pour les tiers-lieux, qu'il s'agisse d'espaces de travail partagé ou de fab labs. La région Occitanie en fait ainsi l'un des outils de mise en œuvre de sa stratégie de territoire pour 2040. « Une réflexion engagée un peu avant la crise, mais qui s'est accélérée. Il s'agit de



### AVANTAGE

Couvrant une gamme d'actions souvent large, chaque tiers-lieu est unique et répond aux besoins de son territoire.

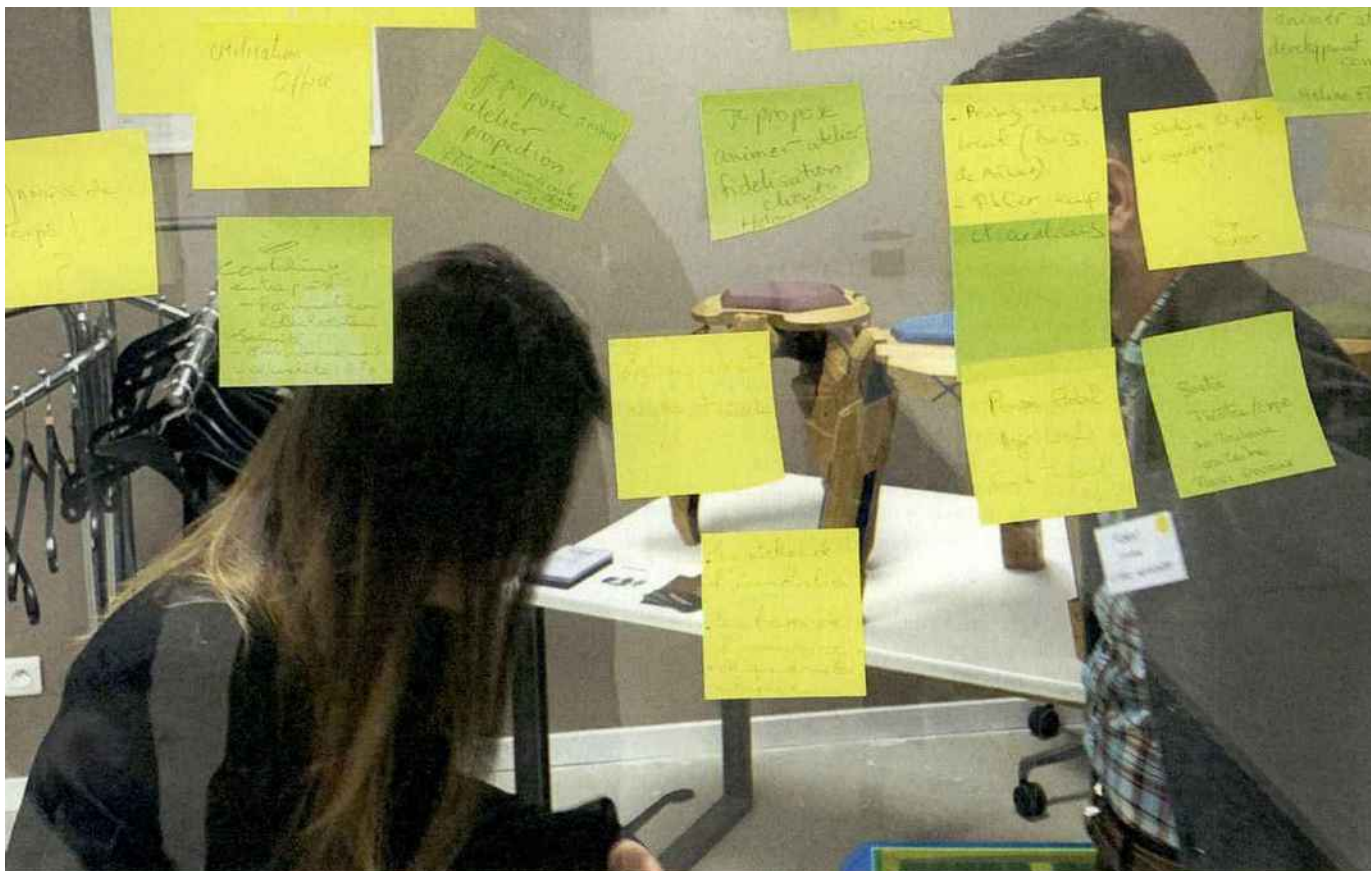


### INCONVÉNIENT

Il faut trouver un juste équilibre entre l'accompagnement d'un projet servant le territoire et l'autonomie de la communauté qui le fait vivre.

rééquilibrer une région dont l'attractivité se concentre sur les métropoles et le littoral, et d'accompagner d'autres territoires au potentiel intéressant à dynamiser leur développement local», explique Sandrine Issa-Sayegh, chargée de mission à la direction de l'aménagement, du foncier et de l'urbanisme de la région. L'action du conseil régional vise à accompagner les territoires depuis la conception d'un projet jusqu'au financement de postes d'animateurs et à la labellisation des tiers-lieux.

Forte de 260 espaces, la région Nouvelle-Aquitaine entend renforcer son maillage territorial en soutenant l'implantation de ces lieux dans les territoires ruraux et périurbains. Objectif: que chaque citoyen soit à moins de vingt minutes d'un tiers-lieu. « Sont particulièrement ciblés les territoires les plus fragiles en matière d'indicateurs socioéconomiques. Les projets que nous soutenons doivent défendre les valeurs de l'économie sociale et solidaire: des espaces de travail partagés accessibles à tous, y compris en termes de tarifs, et qui favorisent l'implication des acteurs », note Eugénie Michardière, chargée de mission « tiers-lieux, inclusion numérique et e-santé ».



La Cellule, espace de coworking dédié aux entreprises et porté par la CC de Sor et Agout dans le Tarn, envisage d'étendre l'accueil aux télétravailleurs.

LA CELLULE

Tirant les leçons du confinement, la Cellule, espace de coworking, portée par la communauté de communes de Sor et Agout (CC, 26 communes, 22700 hab., Tarn) et essentiellement orientée jusqu'ici sur l'accueil d'entrepreneurs et de commerciaux de passage, ainsi que sur l'insertion numérique, pense renforcer à l'avenir son ouverture au télétravail, anticipant de nouvelles attentes de la part des entreprises

toulousaines et des navetteurs habitant le territoire. Espaces hébergeant à la fois des actions culturelles, économiques et d'inclusion numérique, les tiers-lieux ont toujours eu dans leur ADN une dimension hybride.

Un caractère que la crise sanitaire a renforcé. « Ils ont aujourd'hui à répondre à des enjeux majeurs, comme soutenir les circuits courts, le recyclage... » avance Patrick Levy-Waitz. Les projets agricoles ou à composante sociale deviennent ainsi plus nombreux, l'accueil d'étudiants pouvant y suivre à distance leurs cours est également envisagé.



**L'EXPERT**

**CÉDRIC SZABO**, directeur de l'Association des maires ruraux de France (AMRF)

**« Une façon de valoriser une autre facette de la ruralité »**

« Le service de l'AMRF Rura-Connect repose sur un principe simple : valoriser les bureaux peu utilisés de collectivités rurales tout en proposant à la population un nouveau service de location d'espaces. Nous expérimentons cette offre en ligne depuis un an. Les élus ruraux disposent d'un potentiel immobilier de bureaux peu utilisés (salle du conseil mu-

nicipal, par exemple) et qui peuvent être mis à la disposition des travailleurs à distance. Nous en sommes encore à l'ébauche de ce projet. Une centaine de communes ou intercommunalités ont ouvert des espaces, il nous faut désormais trouver des utilisateurs, particuliers ou entreprises. C'est aussi une manière simple de valoriser une autre facette de la ruralité. »

**FORCES DE PROPOSITION**

Gérante de La coopérative tiers-lieux, le réseau régional de la Nouvelle-Aquitaine, Lucile Aignon souhaiterait capitaliser sur les actions menées avec les établissements sanitaires lors du confinement : « Il nous semble intéressant de préserver ce lien entre les établissements sanitaires et les lieux de prototypage, qui peuvent s'avérer des forces de proposition, par exemple pour adapter du matériel destiné à des personnes en situation de handicap. C'est un chantier que nous souhaiterions porter en associant l'agence régionale de santé, les centres hospitaliers, les associations médicosociales, etc. »

Les fab lab n'ayant pas vocation à produire des volumes importants, l'idée serait de se rapprocher d'autres acteurs, « notamment des chantiers d'insertion, une fois que le prototypage a été réalisé. »



Patrick Levy-Waitz appelle, lui, de ses vœux à ce que les tiers-lieux deviennent des acteurs de la relance économique. Alors que 110 espaces ont déjà été labellisés «fabriques de territoire» (sur 300 attendus d'ici à 2022) à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt lancé en juin 2019 pour consolider et développer les tiers-lieux, il envisage désormais d'encourager la création de «manufactures de proximité», qui «permettraient à des artisans ou indépendants de mutualiser des outils, de devenir des relais pour les entreprises locales et ainsi de créer une dynamique».

Président du Réseau français des fab labs, Simon Laurent accueille avec prudence cette proposition. «Les tiers-lieux, qui favorisent une activité non délocalisable, ont sans doute toute leur place dans le plan de relance, mais à long terme.

Ils permettent en effet aux gens de s'approprier de nouvelles façons d'entreprendre et de faire ensemble, de reprendre l'initiative pour préfigurer l'avenir.» Un point de vue que semble partager Mathieu Hazouard, conseiller régional de la Nouvelle-Aquitaine, chargé de l'aménagement numérique du territoire et de l'économie numérique: «Au-delà des espaces de coworking, les tiers-lieux ne sont pas un outil de développement de l'emploi – une cinquantaine d'emplois y sont liés directement dans la région – mais ils répondent à une nouvelle organisation du travail.»

#### SOUTIEN FINANCIER

Pour l'heure, nombre de tiers-lieux restent fragilisés par la crise sanitaire. Des fonds régionaux ont été ouverts pour les soutenir, comme en Nouvelle-Aquitaine. Représentant de La compagnie des tiers-lieux, réseau régional des Hauts-de-France, Sébastien Plihon estime que les tiers-lieux ont plus que jamais besoin de l'innovation publique et de commandes de la part des collectivités territoriales pour prototyper de nouveaux outils ou expérimenter des services. «Cela suppose une capacité des structures à savoir répondre à un appel d'offres public et un effort des collectivités pour repenser leurs modes d'achat, en privilégiant les acteurs locaux», défend, de son côté, Lucile Aigron.

Dans la continuité du projet HomeMade (un consortium de 35 acteurs mené par La coopérative tiers-lieux et qui a mobilisé pendant le confinement 2000 bénévoles et professionnels fabriquant des équipements de protection), le conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine envisage, pour sa part, d'assortir son pro-

**80 %**

**des tiers-lieux**

se considéraient, au début de la crise, en danger à court ou moyen terme.

La perte de chiffre d'affaires est évaluée à 111,5 M€ sur l'ensemble des lieux.

Source: France Tiers-Lieux, 2020.

#### TÉMOIGNAGE

«La continuité pédagogique a été assurée pour les étudiants privés de connexion»



FRANÇOISE GUÉGOT, conseillère régionale de Normandie

«Le conseil régional de Normandie accompagne, depuis quelques années, le développement de tiers-lieux, avec un principe de labellisation, qui valorise les efforts fournis en termes d'animation, de diversité des publics accueillis et de travail en réseau avec les autres espaces. Pendant le confinement, cette mise en réseau a révélé toute sa force, avec une quinzaine de lieux qui se sont associés pour produire des visières pour le personnel soignant.

Nous avons également permis à des étudiants dépourvus de connexion d'utiliser les tiers-lieux pour assurer la continuité pédagogique. Nous souhaitons d'ailleurs poursuivre dans cette voie: une vingtaine d'espaces publics numériques et treize tiers-lieux se sont portés volontaires pour accueillir des stagiaires qui expérimenteront un parcours de formation à distance. Deux tiers-lieux normands se sont déjà positionnés pour répondre à l'appel à projets sur les manufactures de proximité.»

chain appel à projets d'un volet de missions d'intérêt général ou de service public, que s'engageraient à mener les tiers-lieux bénéficiaires en contrepartie des financements régionaux. «Mais la perfusion de finances publiques n'est sans doute pas la solution, car ces financements peuvent cesser à tout moment. Il faut encourager les tiers-lieux à créer leur propre modèle économique, par le développement de formations et de services tarifés selon des critères sociaux», avance Mathieu Hazouard. ●

Gaëlle Ginibrière



## Après le confinement, les tiers-lieux rebondissent



La Cellule

Valorisés par le mouvement des « makers » qui ont fait preuve d'engagement lors du confinement, les tiers-lieux sont un levier pour jouer la carte de la proximité. Les communes et les intercos qui veulent dynamiser leur territoire peuvent compter sur l'accompagnement logistique et financier des régions. Les projets, de préférence portés par une communauté d'habitants, ont la possibilité d'être accompagnés temporairement par les collectivités.

Alors que des tiers-lieux ont été contraints à fermer leurs portes pendant le confinement faute de pouvoir accueillir du public, nombre d'acteurs de « fab labs » (mettant à disposition machines et outils) se sont mobilisés pour fabriquer et distribuer des visières, masques, respirateurs... Sans compter les systèmes de drive ou de distribution de repas solidaires hébergés dans ces locaux. « Le mouvement des makers a fait la démonstration éclatante pendant le confinement de l'engagement de ces acteurs et de la nécessité de l'action de proximité », se félicite Patrick Levy-Waitz, auteur en 2018 d'un rapport sur les tiers-lieux en France et désormais président de l'association France Tiers-lieux, bras armé du gouvernement pour assurer le développement de ces espaces.

### Valeurs de l'économie sociale et solidaire

Un constat qui a accru l'intérêt des collectivités pour les tiers-lieux, qu'il s'agisse d'espaces de travail partagé ou de fab labs. La région Occitanie en fait ainsi l'un des outils de mise en œuvre de sa stratégie de territoire pour 2040. « Une réflexion engagée un peu avant la crise, mais qui s'est accélérée. Il s'agit de rééquilibrer une région dont l'attractivité se concentre sur les métropoles et le littoral, et d'accompagner d'autres territoires au potentiel intéressant à dynamiser leur développement local », explique Sandrine Issa-Sayegh, chargée de mission à la direction de l'aménagement, du foncier et de l'urbanisme de la région. L'action du conseil régional vise à accompagner les territoires depuis la conception d'un projet jusqu'au financement de postes d'animateurs et à la labellisation des tiers-lieux.



Forte de 260 espaces, la région Nouvelle-Aquitaine entend renforcer son maillage territorial en soutenant l'implantation de ces lieux dans les territoires ruraux et périurbains. Objectif : que chaque citoyen soit à moins de vingt minutes d'un tiers-lieu. « Sont particulièrement ciblés les territoires les plus fragiles en matière d'indicateurs socioéconomiques. Les projets que nous soutenons doivent défendre les valeurs de l'économie sociale et solidaire : des espaces de travail partagés accessibles à tous, y compris en termes de tarifs, et qui favorisent l'implication des acteurs », note Eugénie Michardière, chargée de mission « tiers-lieux, inclusion numérique et e-santé ».

iframe : edir.opoint.com

Tirant les leçons du confinement, la Cellule, espace de coworking, portée par la communauté de communes de Sor et Agout (CC, 26 communes, 22 700 hab., Tarn) et essentiellement orientée jusqu'ici sur l'accueil d'entrepreneurs et de commerciaux de passage, ainsi que sur l'insertion numérique, pense renforcer à l'avenir son ouverture au télétravail, anticipant de nouvelles attentes de la part des entreprises toulousaines et des navetteurs habitant le territoire. Espaces hébergeant à la fois des actions culturelles, économiques et d'inclusion numérique, les tiers-lieux ont toujours eu dans leur ADN une dimension hybride. Un caractère que la crise sanitaire a renforcé. « Ils ont aujourd'hui à répondre à des enjeux majeurs, comme soutenir les circuits courts, le recyclage... » avance Patrick [Levy-Waitz](#). Les projets agricoles ou à composante sociale deviennent ainsi plus nombreux, l'accueil d'étudiants pouvant y suivre à distance leurs cours est également envisagé.

#### Forces de proposition

Gérante de La coopérative tiers-lieux, le réseau régional de la Nouvelle-Aquitaine, Lucile Aigron souhaiterait capitaliser sur les actions menées avec les établissements sanitaires lors du confinement : « Il nous semble intéressant de préserver ce lien entre les établissements sanitaires et les lieux de prototypage, qui peuvent s'avérer des forces de proposition, par exemple pour adapter du matériel destiné à des personnes en situation de handicap. C'est un chantier que nous souhaiterions porter en associant l'agence régionale de santé, les centres hospitaliers, les associations médicosociales, etc. »

Les fab lab n'ayant pas vocation à produire dans des volumes importants, l'idée serait de se rapprocher d'autres acteurs, « notamment des chantiers d'insertion, une fois que le prototypage a été réalisé ». Patrick [Levy-Waitz](#) appelle, lui, de ses vœux à ce que les tiers-lieux deviennent des acteurs de la relance économique. Alors que 110 espaces ont déjà été labellisés « fabriques de territoire » (sur 300 attendus d'ici à 2022) à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt lancé en juin 2019 pour consolider et développer les tiers-lieux, il envisage désormais d'encourager la création de « manufactures de proximité », qui « permettraient à des artisans ou indépendants de mutualiser des outils, de devenir des relais pour les entreprises locales et ainsi de créer une dynamique ».

Président du Réseau français des fab labs, Simon Laurent accueille avec prudence cette proposition. « Les tiers-lieux, qui favorisent une activité non délocalisable, ont sans doute toute leur place dans le plan de relance, mais à long terme. Ils permettent en effet aux gens de s'approprier de nouvelles façons d'entreprendre et de faire ensemble, de reprendre l'initiative pour préfigurer l'avenir. » Un point de vue que semble partager Mathieu Hazouard, conseiller régional de la Nouvelle-Aquitaine, chargé de l'aménagement numérique du territoire et de l'économie numérique : « Au-delà des espaces de coworking, les tiers-lieux ne sont pas un outil de développement de l'emploi – une cinquantaine d'emplois y sont liés directement dans la région – mais ils répondent à une nouvelle organisation du travail. »

#### Soutien financier



[Visualiser l'article](#)

Pour l'heure, nombre de tiers-lieux restent fragilisés par la crise sanitaire. Des fonds régionaux ont été ouverts pour les soutenir, comme en Nouvelle-Aquitaine. Représentant de La compagnie des tiers-lieux, réseau régional des Hauts-de-France, Sébastien Plihon estime que les tiers-lieux ont plus que jamais besoin de l'innovation publique et de commandes de la part des collectivités territoriales pour prototyper de nouveaux outils ou expérimenter des services. « Cela suppose une capacité des structures à savoir répondre à un appel d'offres public et un effort des collectivités pour repenser leurs modes d'achat, en privilégiant les acteurs locaux », défend, de son côté, Lucile Aignon.

Dans la continuité du projet HomeMade (un consortium de 35 acteurs mené par La coopérative tiers-lieux et qui a mobilisé pendant le confinement 2 000 bénévoles et professionnels fabriquant des équipements de protection), le conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine envisage, pour sa part, d'assortir son prochain appel à projets d'un volet de missions d'intérêt général ou de service public, que s'engageraient à mener les tiers-lieux bénéficiaires en contrepartie des financements régionaux. « Mais la perfusion de finances publiques n'est sans doute pas la solution, car ces financements peuvent cesser à tout moment. Il faut encourager les tiers-lieux à créer leur propre modèle économique, par le développement de formations et de services tarifés selon des critères sociaux », avance Mathieu Hazouard.

#### Focus

« Une façon de valoriser une autre facette de la ruralité »

**Cédric Szabo**, directeur de l'Association des maires ruraux de France ( AMRF )



« Le service de l'AMRF RuraConnect repose sur un principe simple : valoriser les bureaux peu utilisés de collectivités rurales tout en proposant à la population un nouveau service de location d'espaces. Nous expérimentons cette offre en ligne depuis un an. Les élus ruraux disposent d'un potentiel immobilier de bureaux peu utilisés (salle du conseil municipal, par exemple) et qui peuvent être mis à la disposition des travailleurs à distance. Nous en sommes encore à l'ébauche de ce projet. Une centaine





[Visualiser l'article](#)

de communes ou intercommunalités ont ouvert des espaces, il nous faut désormais trouver des utilisateurs, particuliers ou entreprises. C'est aussi une manière simple de valoriser une autre facette de la ruralité. »

#### Focus

« La continuité pédagogique a été assurée pour les étudiants privés de connexion »

**Françoise Guégot**, conseillère régionale de Normandie

« Le conseil régional de Normandie accompagne, depuis quelques années, le développement de tiers-lieux, avec un principe de labellisation, qui valorise les efforts fournis en termes d'animation, de diversité des publics accueillis et de travail en réseau avec les autres espaces. Pendant le confinement, cette mise en réseau a révélé toute sa force, avec une quinzaine de lieux qui se sont associés pour produire des visières pour le personnel soignant.

Nous avons également permis à des étudiants dépourvus de connexion d'utiliser les tiers-lieux pour assurer la continuité pédagogique. Nous souhaitons d'ailleurs poursuivre dans cette voie : une vingtaine d'espaces publics numériques et treize tiers-lieux se sont portés volontaires pour accueillir des stagiaires qui expérimenteront un parcours de formation à distance. Deux tiers-lieux normands se sont déjà positionnés pour répondre à l'appel à projets sur les manufactures de proximité. »



**ACTU DÉCRYPTAGE**

# Tiers-lieux de nouveaux espaces de rencontre

Situés dans d'anciennes usines, des entrepôts désaffectés, des cafés, ces lieux offrent de nouvelles façons de vivre et de travailler. PAR CARINE MAYO

**2 000  
tiers-lieux**

EN FRANCE\*, DONT  
22% EN ÎLE-DE-FRANCE,  
15% EN NOUVELLE-  
AQUITAINE ET 14%  
EN AUVERGNE-RHÔNE-  
ALPES.

\* Source : Fondation Travailler  
autrement, rapport 2018.



**S**itôt poussée la porte de cette ancienne halle SNCF, on est surpris par l'activité qui y règne. Sur de grandes tables, des groupes d'amis dégustent de la cuisine du monde, concoctée par les nombreux restaurateurs qui peuplent le lieu. Au milieu, s'organise un atelier de danse. Plus loin, des salles accueillent des conférences sur la société de demain, l'écologie...

## Donner du sens à la vie collective

Le Ground Control, à Paris, fait partie de ces tiers-lieux qui naissent un peu partout en France, comme la Belle de Mai à Marseille, Darwin à Bordeaux, ou d'autres dans des villages... « On en a dénombré près de deux mille dont la moitié dans les territoires hors métropole », explique Patrick Levy-Waitz, président de l'association France Tiers-Lieux.

Dans ces espaces qui constituent un troisième lieu de vie après la maison ou le bureau (d'où leur nom), on

peut aussi bien boire un verre, voir une expo, participer à un atelier, un débat, fabriquer un objet et même travailler... « Ce qui fait le succès d'un tiers-lieu, c'est sa communauté humaine. Peu importent les activités que l'on y pratique, estime Patrick Levy-Waitz. L'important, c'est de redonner du sens à la vie collective. » Certains tiers-lieux, telle la Machine à Amiens, possèdent un FabLab, laboratoire de fabrication numérique, avec du matériel pour créer des objets (imprimante 3D, découpeuse laser...) à des prix très raisonnables.

De nombreux tiers-lieux proposent également des espaces de coworking et des salles de réunion pour les travailleurs indépendants, les petites entreprises. « L'intérêt, c'est de décloisonner le monde du travail, d'ouvrir des horizons », explique Ophélie Deyrolle, créatrice du WIP à Colombelles, près de Caen. « Dans un tiers-lieu, il y a toujours quelqu'un pour prendre soin des coworkers, les mettre en relation les uns avec les autres. »

## A la fois social, high-tech et écolo

Ainsi, grâce à leurs compétences complémentaires, ils peuvent monter de nouveaux projets, répondre à des appels d'offres. Parfois, des agriculteurs sont associés et proposent des produits bio et locaux. « Les tiers-lieux sont au carrefour des transitions écologiques, numériques et sociales », conclut Patrick Levy-Waitz. ●



**« GRAND BIEN VOUS FASSE! »  
AVEC ALI REBEIHI**

**À 10 HEURES,  
DU LUNDI AU VENDREDI,  
SUR FRANCE INTER**

Ecoutez « Grand bien vous fasse! » sur France Inter, du lundi au vendredi, de 10h à 11h, et retrouvez ce mardi Marie-Laure Zonszain, chef de service Actu à Femme Actuelle, au micro d'Ali Rebeih.





**« J'y ai trouvé  
une commu-  
nauté soudée »**

« Ayant créé mon entreprise de consultante en nouveaux modes de travail, je suis devenue une adepte du coworking, et c'est ainsi que je suis arrivée au Casaco. Là, j'ai trouvé un cadre, une communauté soudée. Ensemble, on échange sur les questions administratives, la façon de se faire connaître sur les réseaux. »

**Camille, du Casaco  
à Malakoff (92)**



**« Je voulais  
impliquer  
les habitants »**

« J'ai créé le Wip dans une friche industrielle. Je voulais impliquer habitants, associations et entreprises. Dès le début, on a accueilli des manifestations culturelles, des groupes d'entreprises. On organise des grands repas, des concerts, des formations sur les enjeux environnementaux. »

**Ophélie,  
initiatrice du Wip  
à Colombelles (14)**



## LES TIERS-LIEUX, LEVIER DU REBOND ÉCONOMIQUE ?

*Les tiers-lieux, désignation chapeau qui regroupe les fabLabs, les hackerspace, les espaces de coworking apparaissent aujourd'hui comme un monde nouveau qui pourrait bien préfigurer le « monde d'après » tant espéré par certains. Le gouvernement ne s'y trompe pas en prévoyant d'attribuer des fonds pour en assurer le développement dans les territoires afin d'atténuer les effets dévastateurs d'une crise économique entraînée par la crise sanitaire inédite que nous vivons.*

Le concept de tiers-lieu a été théorisé pour la première fois en 1989 par le sociologue américain Ray Oldenburg, sous le nom de « third place ». En analysant le développement des banlieues résidentielles aux Etats-Unis, sans commerces ni lieux de sociabilité, où prédominent la maison et la voiture individuelles, Ray Oldenburg a observé le délitement des liens sociaux et pointé la nécessité de lieux intermédiaires, entre le domicile et le travail. « Third place » désignait ainsi ces espaces de proximité accessibles à tous, générateurs d'échanges et de vie sociale. Désormais, on entend par tiers-lieu un espace partagé et collaboratif. Le tiers-lieu peut prendre des formes diverses, selon les acteurs qui le font vivre, mais aussi selon les activités qui s'y déploient pour répondre aux besoins propres à chaque territoire : économie, culture, numérique, apprentissage, services au public, agriculture...

On rencontre dans la littérature sur le sujet différents acronymes pour lesquels nous allons donner une

définition, sachant que le vocabulaire n'est pas stabilisé tant la multiplicité des situations et des expériences qui ont vu le jour ces dernières années est importante.

En France, l'appellation générique de « tiers-lieux » a été officialisée dans le rapport de la mission coworking pilotée par Patrick Levy-Waitz, Président de la Fondation « Travailler Autrement » (1), rapport présenté en 2018 à la demande du gouvernement décidé alors à engager 110 millions d'euros pour permettre le développement de ces espaces de travail où se mêlent ateliers de fabrication et réseaux d'échanges dans l'objectif de réduire la fracture territoriale et peut être constituer les prémices d'une nouvelle révolution industrielle.

Le rapport a permis de dénombrier près de 1800 tiers-lieux répartis sur le territoire, tantôt simples bureaux de coworking ou sites de conception industrielle et de réalisation de projets (fabLab, hackerspace, makerspace...) voir carte page 5.

*(1) La Fondation Travailler Autrement est un Think-tank sur le travail, à la fois laboratoire d'idées et lieu d'échanges. Elle a été créée à l'initiative des groupes ITG, Alixio et IGS mais également des syndicats (CFDT, UGICT-CGT Cadres...), ainsi que des personnalités de la société civile reconnues pour leur expertise sur le marché du travail.*

Nous proposons ici quelques définitions tirées de la littérature sachant qu'il existe une certaine porosité entre les différentes formes d'organisations :

### Le MAKERSPACE :

Un **makerspace** est un tiers-lieu de type atelier de fabrication numérique, ouvert au public et mettant à disposition des machines-outils à commande numérique habituellement réservées à des professionnels dans un but de prototypage rapide ou de production à petite échelle.

Ces espaces peuvent naître de la volonté d'individus souhaitant partager lieux et machines au sein d'associations à but lucratif ou non, écoles, universités, bibliothèques, etc...

Le **Maker** : il fait partie de la génération du web qui matérialise ses créations à l'aide d'outils numériques. Il agit le plus souvent par plaisir de faire, il est animé par

la volonté de bricoler, détourner, récupérer, inventer. Le maker est à l'origine d'un mouvement culturel de transformation par la pratique des manières de faire, de produire, de consommer et d'apprendre. Nous verrons plus loin, l'apport indéniable des communautés de Makers pour résorber lorsque cela était possible les difficultés d'approvisionnement en matériel apparues notamment dans les hôpitaux et les collectivités lors de la crise du Covid-19.

Plusieurs éléments ont favorisé chez eux cette évolution du hobby solitaire vers le travail en communauté :

- l'émergence d'outils numériques tant pour le design que pour la fabrication. Informatisés depuis des



décennies, les équipements industriels lourds jusqu'à réservés aux professionnels sont maintenant disponibles sous des formats réduits et à un moindre coût. On trouve des logiciels de CAO en Open Source (1) facilement utilisables qui permettent de concevoir des pièces et les programmes pour les fabriquer à l'aide d'outils à commande numérique : imprimantes 3D, fraiseuses, tours, tables de découpe au laser.

*(1) L'open source (logiciels libres, accès aux codes sources...) décrit tout logiciel dont les codes sont ouverts gratuitement pour l'utilisation ou la duplication ce qui permet de favoriser le libre échange des savoirs informatiques.*

- l'émergence de moyens de collaboration numérique permettant aux Makers de partager facilement des fichiers en ligne.

- « L'usine sur le web ». Aujourd'hui des usines dans le monde entier sont de plus en plus accessibles sur le web, prêtes à répondre aux commandes allant du prototype jusqu'aux petites et moyennes séries en offrant un service en ligne d'impression 3D et de découpe laser.

A ce propos, citons par exemple la société Sculptéo une division de BASF qui propose l'impression 3D de pièces techniques en matériaux thermoplastiques renforcés ou métalliques permettant d'obtenir toutes les caractéristiques requises en terme de rigidité, résistance thermique, chimique, élasticité.

Bien d'autres existent de par le monde et proposent le même type de service.

### Le FabLab :

Le terme « FabLab » est la contraction de « fabrication laboratory » (laboratoires de fabrication), concept élaboré par l'Institut de technologie du Massachusetts (MIT) dans les années 1990 sur une idée inspirée des travaux du professeur Gershenfeld. Il répond à des caractéristiques et des valeurs spécifiques (typologies d'équipements, vocations, valeurs d'ouverture et de partage de l'information...) codifiés au sein de la « Charte des FabLabs ». L'idée a été reprise dans de nombreux pays y compris en Afrique. On trouve en France différents lieux spécialisés dans la fabrication numérique où sont mis à disposition des machines pour un usage partagé avec un « fabmanager » qui assure la responsabilité de l'animation et de la coordination du lieu.

Il existe plusieurs modèles d'organisation :

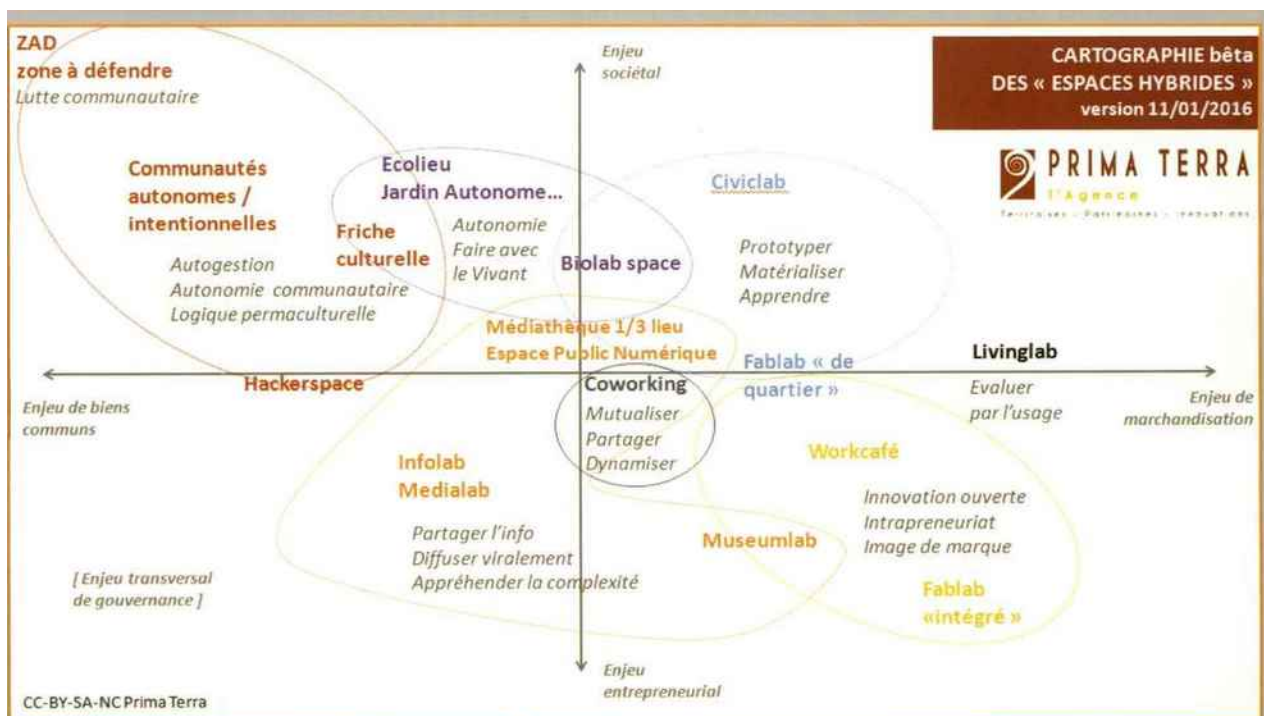
- Ceux qui sont reliés à des établissements d'enseignement, comme le FabLab de l'université de Cergy-Pontoise qui est un espace d'innovation et de fabrication ouvert à tous les citoyens (scolaire, étudiant, salarié ou encore retraité) pour créer et développer un projet, partager ses connaissances et participer à des ateliers.

L'université de Cergy-Pontoise propose même trois diplômes universitaires en formation continue dans le prolongement du projet initial.

- Ceux de type « privé-business » traduisent plutôt les intérêts des entreprises qui en sont à l'origine, généralement dans une logique de soutien à l'innovation, comme le « Creative People Lab » du constructeur automobile Renault animé par Mickaël Desmoulins qui explique les motivations : « l'idée étant qu'il n'y ait pas de hiérarchie, pas de process, avec une ouverture la plus grande possible et une liberté de ton permettant de poser des questions qu'on ne s'autorise pas forcément habituellement, que ce soit sur le business model, l'organisation. Le but était d'avoir un rapport plus direct au « faire », de remettre le « faire » dans la conception car dans un grand groupe comme le nôtre, il existe une réelle séparation entre les faiseurs et les penseurs ».

Aujourd'hui, le modèle du Lab est dupliqué au sein du Groupe « notre but est de coordonner ce réseau qui a un potentiel intéressant, avec comme fer de lance, la transformation culturelle dans l'entreprise. Cela fonctionne car rien n'est imposé. Dans notre organisation, nous n'avons pas de chef. Aujourd'hui, on est ouvert à tout type de projet, pas forcément en lien avec Renault mais dont la finalité est pertinente culturellement : nous pouvons accompagner des gens qui lancent des start-up. C'est motivant ».

- Ceux de type « grand public » se veulent ouverts sur l'environnement local et à des usagers présentant une large diversité de profils. Quel que soit leur positionnement, ces lieux ont l'ambition commune d'élargir la diffusion des technologies de fabrication numérique sous une forme qui permette de rendre actifs les utilisateurs. Leurs projets ne sont pas censés être réalisés de manière individualiste. Que ce soit pour créer des drones, des prothèses ou tout autre objet, ces projets sont ainsi le produit de « communautés de pratique » dans lesquelles les participants se retrouvent engagés mutuellement et peuvent apprendre en partageant informations et compétences.



Traits dominants	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 5	Type 6
<b>Origine de l'initiative et mode de gouvernance</b>	Public	Public	Associatif	Public	Entreprise	Associatif
<b>Positionnement et profil des publics utilisateurs</b>	Grand public	Grand public	Mixte	Professionnels	Professionnels	Grand public
<b>Conditions d'accès à l'offre et logique tarifaire</b>	Gratuit	Payant	Mixte	Mixte	Payant	Payant
<b>Niveau d'équipements et/ou de compétences</b>	Basique	Basique	Complet	Performant	Performant	Basique
<b>Modèle économique à l'instant T</b>	Déséquilibré	Déséquilibré	Fragile	Fragile	Équilibré	Déséquilibré

Synthèse des caractéristiques dominantes des 6 archétypes d'AFN. Sources Ocalia-Terre d'Avance



De belles histoires ont vu le jour grâce à ce concept. Intéressons-nous à celle de Nicolas HUCHET qui illustre parfaitement le potentiel d'actions innovantes permises par cet outil :

Sa vie bascule un jour d'avril 2002. Alors qu'il est un jeune mécanicien, un accident du travail lui fait perdre sa main droite. Combattant, Nicolas ne se laisse pas abattre et met en pratique sa devise « Do It yourself ». Après avoir vécu pendant 10 ans avec une prothèse basique et rapidement inadaptée à un usage au quotidien, il découvre l'existence de prothèses de nouvelle génération dites « polydigitales » qui ont l'avantage de permettre le mouvement des doigts mais hors de prix (30.000 euros) et non remboursées par la sécurité sociale. Peu importe, Nicolas fonce et se lance dans l'expérimentation d'une « main robot » en réduisant les coûts de fabrication grâce à l'impression 3D. Pour ce faire, il s'appuie sur les compétences du fabLab de sa ville de Rennes pour plancher sur une prothèse tout à la fois bon marché et sophistiquée qui va répondre à son besoin.

Satisfait de son expérience, Nicolas HUCHET décide de se lancer à son tour dans un projet alors unique en son genre. Il va ainsi créer un laboratoire de fabrication numérique spécialisé dans les problématiques liées aux handicaps et fonctionnant sous un mode associatif. Son association « My Human Kit » a pour objectif de proposer des solutions économiques d'appareillage en partageant gratuitement les plans du matériel sur internet en Open Source.

Relayée sur les réseaux sociaux et par les médias, son initiative a suscité un engouement qui a largement dépassé la capitale bretonne. En 2015, Nicolas Huchet est désigné par le Massachusetts Institut of Technology

(MIT) parmi les 10 Français les plus innovants dans le domaine social et fait partie des lauréats du Google Impact Challenge avec 200.000€ à la clé. Une somme qui lui permet de créer son fabLab qu'il baptise « Humanlab ».

Géré par son association « My Human Kit », le lieu accueille tous les jeudis les porteurs de projet et bricoleurs bénévoles. « On explique à chaque porteur de projet que c'est lui le boss, souligne Nicolas Huchet. On veut utiliser le bricolage et la technologie pour qu'une personne handicapée se sente importante ». Pour les bénéficiaires, c'est une manière de reprendre pleinement son destin en main, mais aussi de retrouver l'estime de soi. Financée notamment par la Fondation de France, la région Bretagne ou encore la GMF, « My Human Kit » emploie cinq salariés. Ces derniers encadrent les participants et les aident à utiliser les imprimantes 3D, découpeuse laser, stations à souder... Ils les accompagnent également dans leurs recherches de documentation et initient les novices aux logiciels en Open-Source, le principe des fabLabs pour partager les connaissances entre le plus grand nombre.



Son association "My human kit" fabrique des prothèses avec des imprimantes 3D.



### L'action des Makers durant la pandémie du COVID-19 :

Visières de protection, masques produits par des industriels sur la base de modèles imaginés et validés par des CHU, automatisation de respirateurs manuels... Au plus fort de la crise sanitaire, les *makers* ont rivalisé de créativité pour imaginer des solutions à la pénurie d'équipements liée à la crise du coronavirus et, fait inédit, ont infusé de leur esprit les industriels. Ces expériences menées par les *makers* de concert avec les industriels pourraient-elles pérenniser une troisième voie de la production ?

Il nous semble important de rappeler le rôle qu'ils ont joué au début de la pandémie du Covid-19. Ils sont nombreux à avoir spontanément mis leur matériel à disposition en fabriquant sans relâche des pièces dont les plans étaient disponibles en réseau.

Nous avons interrogé l'un d'entre-eux : « *Je suis très sensible et touché par ce que nous traversons, c'est pourquoi j'ai fait différents dons* ». C'est par ces mots que Jean-Pierre Pawelec, un Maker Périgourdin passionné d'impression 3 D nous a expliqué avoir imprimé dès le mois de mai, 24h/24, des visières pour les donner au personnel soignant et aux agents du CCAS mobilisés en première ligne pour assurer leur mission auprès des personnes âgées. Il a ainsi produit plus de 1000 visières, toutes offertes à ceux qui en avaient besoin. Pour couvrir ses frais générés par l'achat de matière, il a ouvert une cagnotte solidaire en ligne.

Aujourd'hui, il réfléchit au développement de fabLabs en entreprise, conscient de l'importance de l'outil comme nouveau lieu d'interface permanent permettant la création et l'innovation.

Il propose ses services pour la conception et la réalisation de tout type de pièce obtenable en impression 3D. Contact sur son site : <https://pawlab.com>



### Une nouvelle identité :

Comme nous l'avons vu plus haut, on trouve en France différents lieux spécialisés dans la fabrication numérique, répondant ou non aux principes de base de la charte des FabLabs. Afin d'identifier l'ensemble d'entre eux, il a été recommandé en 2014 par l'Association pour la Fondation internet nouvelle génération (Fing) de s'appuyer sur une expression plus générique et plus neutre : « Ateliers de fabrication numérique » ou AFN. C'est cette expression que l'on devrait retrouver dans les textes officiels, mais le terme fabLab ne disparaîtra pas de sitôt tant il est ancré dans les esprits !





### Un renforcement de l'État bienvenu :

L'engagement financier de l'État devait permettre la labellisation de 300 parmi les 1800 tiers-lieux en « fabriques des territoires » d'ici fin 2021, notamment en zones rurales. Celles-ci attirent aujourd'hui nombre d'urbains en recherche de qualité de vie, tout cela mis en évidence par le recours au télétravail lors du confinement. A aujourd'hui, 110 fabriques ont vu le jour, mais la grande majorité a été fragilisée par la crise du COVID-19, d'abord par la difficulté à trouver un modèle économique et atteindre leur taille critique alors même que le « produire local » fait un retour en force.

### La relocalisation de la production n'est plus un tabou, les AFN constituent-ils un levier pour le faire ?

Avant la crise sanitaire, parler de relocalisation de l'activité productive avait inévitablement un effet stigmatisant pour celui qui l'évoquait tant l'orthodoxie économique en rejetait l'idée. Aujourd'hui, ce n'est plus un tabou, et on commence même à l'envisager dans les sphères les plus libérales de la pensée économique. Pour une raison simple : avec la fragmentation des chaînes de valeur mondialisées, de nombreuses entreprises se sont rendues compte face à la crise du Covid-19 qu'elles ne connaissaient pas tous les acteurs et sous-traitants dont leurs activités dépendaient. Si bien qu'une relocalisation leur permettrait d'être plus proche de leurs partenaires et de piloter plus précisément leurs processus industriels.

Réalisée pour le compte de la direction générale des entreprises et de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, l'étude menée par les cabinets Ocalia et Terre d'avance propose un état des lieux des ateliers de fabrication numériques à partir d'une enquête menée auprès d'une centaine de tiers-lieux et autres structures accueillant des "makers".

L'étude, réalisée avant la crise sanitaire, souligne l'intérêt des AFN à contribuer à la relocalisation des activités économiques et leur complémentarité par rapport à des politiques publiques structurantes comme les « territoires d'industrie » ou le programme « action cœur de ville ». Les auteurs estiment ainsi que les AFN pourraient ainsi incarner le « made in territoires », voire une forme « d'artisanat 4.0 », avec des projets à la pointe des transitions numériques et écologiques, en phase avec les nouvelles attentes de consommation. Ils plaident pour qu'à côté de la French Tech, émergent une « French Dab » associant un réseau d'AFN de proximité et d'AFN régionaux ou métropolitains.

Ce diagnostic est accompagné de 15 propositions pour renforcer le levier économique des AFN. Un premier

lot concerne l'amélioration de la visibilité nationale des AFN par une campagne de communication et une structuration du réseau des AFN. Ils proposent également une structuration de l'offre de services des AFN avec un développement de la mutualisation des ressources et des dispositifs pour encourager le bénévolat. Pour aider les entreprises à recourir aux AFN ils suggèrent ensuite la création d'un Pass AFN sur le modèle du pass numérique ou culture. Ils proposent enfin de consolider les financements publics en créant des aides spécifiques ayant pour contrepartie une évaluation systématique de leur impact.

Autant de propositions qui pourraient trouver un écho favorable après la crise du Covid-19 marquée par une mobilisation des makers et un retour en force du « produire local ». *Source : Banque des territoires*

### Les AFN pour lutter contre l'obsolescence programmée :

À partir d'une enquête quantitative menée par Julie Mandon, doctorante au Centre de Sociologie des Organisations, auprès de près de 2500 sympathisants de l'association Halte à l'Obsolescence Programmée (HOP), il apparaît qu'ils sont nombreux à exprimer une volonté de trouver des solutions pour permettre de se réapproprier le devenir de leurs objets. 15% des répondants souhaitent une mise en visibilité des structures qui permettent de réparer, comme le recensement des Repair Cafés, FabLabs et ressourceries afin que le consommateur puisse facilement identifier les circuits alternatifs près de chez lui, agrégation de tutoriels pour que l'individu puisse gagner en autonomie face à la panne d'un de ses objets.

Par ailleurs, les individus semblent avoir en main quelques compétences et appétences qui témoignent d'une relative prise d'autonomie vis-à-vis des objets qui les entourent : ils ont, pour beaucoup, un goût pour les activités manuelles, et notamment le bricolage (seuls 7% n'ont jamais bricolé au cours des 12 derniers mois ; 40% ont bricolé dix fois et plus). Cela laisse imaginer qu'ils ont une propension à faire eux-mêmes et à réparer ; donc à tenter, là aussi, de prendre leur autonomie vis-à-vis de l'obsolescence des produits de consommation grâce au matériel mis à disposition dans les FabLabs.







### Les AFN outil pour lutter contre le décrochage scolaire, l'exemple de la Fondation ORANGE :

Depuis 2014, la Fondation Orange s'est engagée dans une démarche ambitieuse autour de l'éducation numérique pour donner de nouvelles chances à des jeunes et des femmes en insertion sociale et professionnelle, en s'appuyant sur tout le potentiel du numérique. Depuis 2017, elle a porté son appel à projets sur des parcours, convaincue que le FabLab est un formidable outil d'apprentissage « par le faire » et qu'il permet aux jeunes une réelle montée en compétences à la fois techniques (machine numérique, logiciel,...) mais aussi transverses (gestion de projet, travail en collectif, autonomie, posture,...) conduisant à une reprise de confiance en soi.

La réussite des parcours tient à deux prérequis principaux :

- partenariat fort (engagement, co-construction) avec une structure relais qu'elle soit Mission Locale, école de la deuxième chance, association d'insertion des jeunes, association pour les jeunes réfugiés, association culturelle,....
- plusieurs niveaux de parcours d'apprentissage permettant aux jeunes de découvrir le FabLab puis de monter en compétences sur du plus long terme autour d'un projet. Et un parcours court pour les structures relais leur permettant ensuite de bien identifier les jeunes qui pourraient être intéressés par ces parcours et de valoriser ensuite les compétences acquises.

Cette année, elle met en place une dotation à hauteur de 500 K€ pour accompagner des FabLabs solidaires qui proposent un projet de parcours de formation à destination des jeunes en insertion.

- Un exemple de programme au FabLab du CRI (Centre de Recherches Interdisciplinaires) de Paris :

Le FabLab du CRI s'adresse aux jeunes de 15-25 ans en échec scolaire et sans qualification, comme les autres FabLabs Solidaires de la Fondation Orange où ils vont pouvoir expérimenter de nouvelles méthodes d'apprentissage. Deux types de parcours y sont mis en place : le parcours « découverte » est une journée de rencontres et d'ateliers au FabLab avec des jeunes en 3<sup>e</sup> découverte et au lycée. Les élèves participent à la fabrication des prototypes. Tout au long de la journée, ils documentent leur travail avec des photos et vidéos qu'ils exposeront ensuite sur des blogs, ou au sein de leurs écoles. Un projet qui a pour but de ré-intéresser les jeunes décrocheurs tout en facilitant leur accès à la science et aux technologies.

Quant au parcours « projet » destiné aux 18-25 ans en décrochage scolaire, il accueille ces jeunes pendant 3 mois et leur permet de concevoir un prototype ou de suivre un projet.

Quatre ateliers ont été conçus pour répondre aux besoins de chaque participant :

- Atelier fabrication numérique axé sur la découverte des outils numériques.
- Atelier biodesign pour découvrir tous les aspects du design.
- Atelier DIY - projet : accompagnement sur la réalisation d'un projet personnel.
- Atelier Hackaton bio-design événement de création collective.

C'est un véritable tremplin pour tous ces jeunes qui se forment aux outils numériques, et développent de nouvelles compétences professionnelles : travail en équipe, écoute, gestion d'un projet...



### Bibliographie :

- *Revue internationale de l'économie sociale*, (334), 85-97 - Rumpala, Y. (2014).
- *Rapport mission coworking de la Fondation Travailler Autrement.*
- *Les dossiers de la DGE - Études économiques.*

### En conclusion :

*Notre société se transforme en profondeur depuis longtemps déjà. La crise sanitaire que nous traversons a montré sans équivoque les fragilités de nos organisations et nos faiblesses devant l'inconnu. Les lois qui régissent notre économie sont mises en doute, beaucoup de menaces dont nous ne pouvons plus ignorer aujourd'hui l'existence, risquent de bouleverser à nouveau notre quotidien avec les conséquences que l'on peut aisément imaginer.*

*Mais les épidémies, les séismes, les guerres et les crises économiques que nos sociétés ont traversé ont toujours permis d'inventer un monde nouveau. Et les nouveaux dispositifs que nous venons d'évoquer vont y participer sans nul doute. Faisons confiance à la nouvelle génération du faire ensemble.*

## Coworking : 20 € le bureau à la journée

Continuer de travailler un peu à Paris ou ailleurs ? Les formules de bureaux partagés se multiplient.



Espaces de coworking, tiers-lieux apportent de la flexibilité à l'entreprise.

« Il y a une évidence des sociétés à abandonner leurs bureaux. Soit pour mettre leurs collaborateurs en télétravail, soit pour quitter Paris. » On doit ce constat à Arnaud Katz, l'un des cofondateurs de Bird Oice. Surnommée en 2013, à son démarrage, le « Airbnb des bureaux », cette start-up avait eu l'idée simple de proposer à la location à la journée des espaces vides dans les entreprises. A présent, elle recense sur son site plus de 8 500 bureaux, salles et autres lieux atypiques pour venir travailler ou se rencontrer, à Paris ou ailleurs. « Si l'immobilier est cher et que les bureaux parisiens se vident, tout le monde s'aperçoit que monter à Paris pour travailler ou y réunir ses collaborateurs de temps en temps reste important. » Bien que cet entrepreneur se refuse à établir des conclusions hâtives post-confinement, il note néanmoins que la quantité de réservations pour les petites réunions à Paris est plus importante aujourd'hui qu'avant le Covid.

Une tendance durable ? En tout cas, elle a un prix, finalement assez modéré pour les intéressés. « Le prix d'un espace de coworking à Paris commence à 20 € la journée », résume-t-il. De quoi garder un pied dans la capitale.

Nouvelle génération de bureaux partagés



[Visualiser l'article](#)

Au-delà de Paris, la question d'avoir un bureau nomade se pose également en région. Le phénomène revêt des accents écolo : « Les tiers-lieux sont au coeur des transitions économiques, écologiques et sociales que nous devons mener », observe ainsi Patrick Lévy-Waitz, président de l'association France Tiers-Lieux. Le concept de tiers-lieu réunit à la fois espaces de coworking, fablabs, repair'cafés, fabriques de recherche, friches culturelles... Il permet par exemple à des collaborateurs de se réunir dans des espaces intermédiaires en plein essor. Ces lieux peuvent aussi parfois mutualiser des salles de réunion ou des ateliers de fabrication. Un rapport commandé par le gouvernement en 2018 faisait déjà état de 1 800 tiers-lieux en France, dont 46% en dehors des métropoles. Leur objectif : encourager en région de nouvelles formes de travail et de lien social, en favorisant au passage le partage et les économies d'énergie.

« Se retrouver physiquement pour avancer »

Alors, coworking à Paris ou tiers-lieux en région ? Finalement, l'un n'empêche pas l'autre. « Nous ressentons avant tout que des entrepreneurs ou des collaborateurs ont aussi besoin de se retrouver physiquement pour avancer », résume Arnaud Katz. S'ils n'ont plus besoin de bureau fixe, ces nouvelles pistes sont les bienvenues... !



DOSSIER  
Spécial

# 20 € le bureau à la journée

**COWORKING** Continuer de travailler un peu à Paris ou ailleurs ? Les formules de bureaux partagés se multiplient.

PAR C.C.

« **IL Y A UNE TENDANCE** évidente des sociétés à abandonner leurs bureaux. Soit pour mettre leurs collaborateurs en télétravail, soit pour quitter Paris. » On doit ce constat à Arnaud Katz, l'un des cofondateurs de Bird Office. Surnommée en 2013, à son démarrage, le « Airbnb des bureaux », cette start-up avait eu l'idée simple de proposer à la location à la journée des espaces vides dans les entreprises.

A présent, elle recense sur son site plus de 8 500 bureaux, salles et autres lieux atypiques pour venir travailler ou se rencontrer, à Paris ou ailleurs. « Si l'immobilier est cher et que les bureaux parisiens se vident, tout le monde s'aperçoit que monter à Paris pour travailler ou y réunir ses collaborateurs de temps en temps reste important. »

Bien que cet entrepreneur se refuse à établir des conclusions hâtives post-confine-

ment, il note néanmoins que la quantité de réservations pour les petites réunions à Paris est plus importante aujourd'hui qu'avant le Covid. Une tendance durable ? En tout cas, elle a un prix, finalement assez modéré pour les intéressés. « Le prix d'un espace de coworking à Paris commence à 20 € la journée », résume-t-il. De quoi garder un pied dans la capitale.

## Nouvelle génération de bureaux partagés

Au-delà de Paris, la question d'avoir un bureau nomade se pose également en région. Le phénomène revêt des accents écolo : « Les tiers-lieux sont au cœur des transitions économiques, écologiques et sociales que nous devons mener », observe ainsi Patrick Lévy-Waitz, président de l'association France Tiers-Lieux.

Le concept de tiers-lieu réunit à la fois espaces de coworking, fablabs, repair-café, fabriques de recherche, friches culturelles... Il permet par exemple à des

collaborateurs de se réunir dans des espaces intermédiaires en plein essor. Ces lieux peuvent aussi parfois mutualiser des salles de réunion ou des ateliers de fabrication. Un rapport commandé par le gouvernement en 2018 faisait déjà état de 1 800 tiers-lieux en France, dont 46 % en dehors des métropoles. Leur objectif : encourager en région de nouvelles formes de travail et de lien social, en favorisant au passage le partage et les économies d'énergie.

## « Se retrouver physiquement pour avancer »

Alors, coworking à Paris ou tiers-lieux en région ? Finalement, l'un n'empêche pas l'autre. « Nous ressentons avant tout que des entrepreneurs ou des collaborateurs ont aussi besoin de se retrouver physiquement pour avancer », résume Arnaud Katz. S'ils n'ont plus besoin de bureau fixe,



ces nouvelles pistes sont les  
bienvenues... ■



FG TRADE

**Espaces de coworking, tiers-lieux apportent de la flexibilité à l'entreprise.**

**DOSSIER**  
**Spécial**

# 20 € le bureau à la journée

**COWORKING** Continuer de travailler un peu à Paris ou ailleurs ? Les formules de bureaux partagés se multiplient.

**PAR C.C.**

« **IL Y A UNE TENDANCE** évidente des sociétés à abandonner leurs bureaux. Soit pour mettre leurs collaborateurs en télétravail, soit pour quitter Paris. » On doit ce constat à Arnaud Katz, l'un des cofondateurs de Bird Office. Surnommée en 2013, à son démarrage, le « Airbnb des bureaux », cette start-up avait eu l'idée simple de proposer à la location à la journée des espaces vides dans les entreprises.

A présent, elle recense sur son site plus de 8 500 bureaux, salles et autres lieux atypiques pour venir travailler ou se rencontrer, à Paris ou ailleurs. « Si l'immobilier est cher et que les bureaux parisiens se vident, tout le monde s'aperçoit que monter à Paris pour travailler ou y réunir ses collaborateurs de temps en temps reste important. »

Bien que cet entrepreneur se refuse à établir des conclusions hâtives post-confinement, il note néanmoins que la quantité de réservations pour les petites réunions à Paris est plus importante aujourd'hui qu'avant le Covid. Une tendance durable ? En tout cas, elle a un prix, finalement assez modéré pour les intéressés. « Le prix d'un espace de coworking à Paris commence à 20 € la journée », résume-t-il. De quoi garder un pied dans la capitale.



### **Nouvelle génération de bureaux partagés**

Au-delà de Paris, la question d'avoir un bureau nomade se pose également en région. Le phénomène revêt des accents écolo : « Les tiers-lieux sont au cœur des transitions économiques, écologiques et sociales que nous devons mener », observe ainsi Patrick Lévy-Waitz, président de l'association France Tiers-Lieux.

Le concept de tiers-lieu réunit à la fois espaces de coworking, fablabs, re-pair'cafés, fabriques de recherche, friches culturelles... Il permet par exemple à des collaborateurs de se réunir dans des espaces intermédiaires en plein essor. Ces lieux peuvent aussi par-



FG TRADE

**Espaces de coworking, tiers-lieux apportent de la flexibilité à l'entreprise.**

fois mutualiser des salles de réunion ou des ateliers de fabrication. Un rapport

commandé par le gouvernement en 2018 faisait déjà état de 1 800 tiers-lieux en

France, dont 46 % en dehors des métropoles. Leur objectif : encourager en région de nouvelles formes de travail et de lien social, en favorisant au passage le partage et les économies d'énergie.

**« Se retrouver physiquement pour avancer »**

Alors, coworking à Paris ou tiers-lieux en région ? Finalement, l'un n'empêche pas l'autre. « Nous ressentons avant tout que des entrepreneurs ou des collaborateurs ont aussi besoin de se retrouver physiquement pour avancer », résume Arnaud Katz. S'ils n'ont plus besoin de bureau fixe, ces nouvelles pistes sont les bienvenues... ■





## Tiers-lieux : un appétit débordant pour un autre modèle de société

**Hey, Mediatico affiche complet ! Oui, notre évènement sur les tiers-lieux** mercredi soir est plein à craquer, et on est super fiers. Ça se bouscule au portillon, ça tente le coup de la séduction, ça essaie même parfois de resquiller... Mais rien à faire. Gestes barrières obligeant, 50 places disponibles et 271 personnes sur liste d'attente, cela fera forcément 271 déçus. Rassurez-vous, tout est filmé : pour partie en Facebook live dès mercredi soir, pour l'autre partie dans quinze jours en vidéo sur Mediatico.fr. Aaahhh... vous en avez soupé des vidéos sur Internet, hein ? Pas étonnant. Du coup, se rendre à un évènement physique aujourd'hui est un luxe particulièrement prisé. Vous viendrez donc en nombre, dans l'ordre des premiers inscrits. Pour Mediatico ? Peut-être. Pour les Grands Voisins ? Sans doute. Pour les tiers-lieux ? Assurément !

**Car au moment où les Grands Voisins s'apprêtent à fermer définitivement leurs portes** fin septembre, tournant une page exceptionnelle de l'histoire de l'économie sociale et solidaire en plein cœur de Paris – et de l'histoire de Mediatico qui y aura passé quatre ans – nombre de nouveaux tiers-lieux prennent vie en France, parfois inspirés de l'expérience parisienne, mais le plus souvent attachés aux particularités propres à leur territoire. Ils se situent à la ville comme à la campagne, dans les quartiers populaires ou dans des zones d'emploi, ils sont de petite ou de grande taille et leurs modèles économiques sont toujours différents. Espaces de coworking, fablabs, makerspaces, repair'cafés, garages solidaires, fabriques de recherche, campus connectés, friches culturelles, cafés associatifs, espaces d'innovation sociale, Oasis du mouvement Colibris... La France compterait aujourd'hui près de 2.000 tiers-lieux, actifs ou en projet.

**Mais que nous dit cet appétit pour les tiers-lieux sur notre modèle de société ?** D'abord, qu'il est urgent de réinventer le travail. Dès 1989, le sociologue américain Ray Oldenburg désignait « The Third Place » comme un espace de socialisation essentiel à l'être humain, à mi-chemin entre la maison et le travail. Les cafés et les pubs remplissent également ce rôle, mais les tiers-lieux s'en distinguent par leur fonction de « faire ensemble ». Rapidement, l'expression « tiers-lieux » va donc désigner des espaces de travail partagés et collaboratifs, où la créativité peut naître entre ses occupants. L'essor du numérique, des imprimantes 3D et du télétravail vont encore conforter cette définition. Jusqu'à l'ère du Covid, où il est juste inutile de vouloir contrer cette vision : qui ne veut pas aujourd'hui réinventer sa relation au travail, s'échapper des exigences de productivité, ou trouver une utilité sociale au boulot ?

**Même le gouvernement en a fait un cheval de bataille.** Avec un programme interministériel « Nouveaux Lieux, Nouveaux Liens » dévoilé voilà quinze mois, doté de 45 millions d'euros pour développer en France 300 « Fabriques de Territoires » d'ici à 2022, fortement axées sur le numérique et dont la moitié seront implantées en quartiers prioritaires de la politique de la Ville ( [postulez pour la prochaine vague ici](#) ). Le message est donc passé. En 2018, le [rapport sur le coworking](#) remis par la [Fondation Travailler Autrement](#) au secrétaire d'État Julien Denormandie affirmait déjà : « Les tiers-lieux portent des dynamiques économiques et sociales et ils s'avèrent certainement plus structurants pour leur territoire d'implantation, et pour l'ensemble du territoire français, que nous l'avions imaginé ».

**Pour autant, certains tiers-lieux revendiquent une identité différente, non liée au travail**, se voulant davantage tournés vers le champ culturel, vers l'enjeu du social ou vers l'innovation urbanistique. Réinventer la ville, réinventer les rapports humains, réinventer la création artistique valent tout autant, sinon plus, que réinventer le travail. La Ville de Paris a signé une charte l'an dernier avec une quinzaine de partenaires publics et privés pour encourager les projets d'occupation temporaire en s'inspirant du modèle développé aux Grands Voisins : les tiers-lieux ont gagné là leur légitimité. Ils deviennent des acteurs structurants de la vie économique et sociale. Ils créent du lien, ils s'engagent pour des valeurs, ils réinventent les dynamiques de territoires.



[Visualiser l'article](#)

Au fil des ans, ils sont devenus des instruments essentiels de la transition écologique, sociale, culturelle et démocratique, à laquelle aspirent les citoyens.

**Alors à l'heure de la relance, de la relocalisation, de la réindustrialisation, une question** se pose : quelle âme voulons-nous donner aux tiers-lieux ? La réponse est rarement dans la poche des financeurs. Elle est toujours dans l'esprit de ses acteurs.



## Série Réinventer demain

## Tertiaire

# Le bureau en plein décroissement

Avec la crise, les entreprises repensent leur stratégie immobilière. Elles privilégient des bâtiments sains et flexibles, et intègrent désormais le télétravail dans leurs réflexions.



**A**près avoir travaillé pendant des mois confinés à leur domicile, les salariés sont confrontés depuis le 1<sup>er</sup> septembre à une expérience tout aussi inédite : le port du masque obligatoire. Cantine, open space, machine à café, couloirs, ascenseurs... Aucune zone de l'entreprise, à l'exception des bureaux individuels, n'échappe au nouveau protocole mis en place par le gouvernement.

Ces règles sanitaires, doublées de l'incitation au télétravail dans les zones les plus touchées par l'épidémie de Covid-19, bouleversent le rapport au bureau traditionnel et poussent les entreprises à s'interroger sur leurs stratégies immobilières. Faut-il réduire les surfaces tertiaires ou, au contraire, « dédensifier » ? Quel est l'avenir des espaces ouverts et du flex office ? Comment adapter les espaces de travail corporate aux nouveaux usages ? Faut-il proposer aux collaborateurs des tiers-lieux, en complément du siège de l'entreprise et du « home office » ? Quels que soient leurs tailles et leurs secteurs d'activités, dans le public comme dans le privé, toutes les organisations se posent les mêmes questions. Elles réfléchissent à différents scénarios bâtis autour de cinq tendances, qui devraient faire évoluer durablement l'immobilier de bureau.

### Convivialité, confort et high-tech

C'est d'abord pour se retrouver et échanger que les salariés se rendront au bureau, d'où la nécessité de concevoir des espaces conviviaux et confortables. « Les services, notamment les restaurants d'entreprise, ne peuvent plus être relégués au sous-sol, ils doivent être dans les parties les plus nobles du bâtiment », estime Philippe Zivkovic, le cofondateur de WO2. En plus d'être

accueillants, les futurs locaux professionnels devront aussi être connectés. « La visioconférence se développera de plus en plus. Nous proposons des salles de trois personnes avec une bande passante importante et une haute qualité de vidéo. L'objectif est de donner l'impression que la personne est en face de soi », décrit Mickael Huron, dirigeant de Axeos, une société d'aménagement d'espaces connectés.

### Flexibilité

Pour s'adapter à une présence fluctuante des salariés, les bureaux devront être modulables. William Teissonnière, chef de projet chez Arch.Design, une société d'architecture et de conseil en aménagement de bureaux, observe ainsi « une tendance de fond, qui s'accélère, pour faire des espaces de travail plus flexibles ». Pour répondre à cette demande, Arch.Design a conçu des salles de réunion sans table mais avec des sièges mobiles équipés de tablettes. Un gain de place qui permet de rassembler plus de personnes tout en respectant les mesures de distanciation. « Nous avons aussi développé une cloison de séparation entre les bureaux qui absorbe l'air et le renouvelle », ajoute-t-il. L'objectif de ces différentes offres est de « permettre aux salariés de s'approprier leur espace de travail », affirme William Teissonnière.

Faut-il proposer aux collaborateurs des tiers-lieux, en complément du siège de l'entreprise et du « home office » ?



## Hybridation

Pour Frédérique Miriel, directrice workplace consulting, change management et R&D chez Colliers, « les entreprises vont vers un mode de travail hybride ». « On ne reviendra pas à ce qu'on a connu avant le Covid. Les entreprises qui s'exonèrent du télétravail risquent d'être mises sur la touche par les candidats. Il faudra trouver le juste équilibre entre présentiel et distanciel », confirme Philippe Cuenot, DRH innovation et développement social du groupe Bouygues. « Il y a un espace intermédiaire à inventer entre le bureau et le domicile », renchérit Jean-Claude Bassien, directeur général de Nexity Solutions

Entreprises. Le leader de l'immobilier veut remettre au goût du jour Blue Office, un réseau d'espaces de travail situés au cœur des zones résidentielles. Lancé en 2014, le concept n'avait pas rencontré le succès escompté. « Sur la base de cet échec, nous imaginons un projet adapté au marché actuel. Notre objectif est d'exploiter, dans les dix-huit à vingt-quatre mois, entre 100 et 150 tiers-lieux, situés à distance douce du domicile, dans des villes franciliennes de plus de 20 000 habitants. Nous imaginons des locaux à taille humaine, de 100 à 300 m<sup>2</sup>, pouvant accueillir jusqu'à 20 postes de travail », détaille Jean-Claude Bassien. Pour répondre aux nouveaux besoins des entreprises



OLIVIER LORRAIN / COVIVIO

Conçu par Covivio, le campus de Dassault Systèmes à Vélizy (Yvelines) s'articule autour d'un cœur végétal. Ces « jardins à travailler » sont équipés de terrasses et de kiosques connectés au wifi.



FRANÇOIS LECLERCQ, NICOLAS LAISNE ET EMILIE ROUSSEL/ONORPHO

et des collaborateurs, Clément Altaresco, président-fondateur de l'enseigne de coworking Morning, a lancé quant à lui l'idée d'un « ticket-bureau ». A l'instar du ticket-restaurant pour les repas, il permettrait aux employeurs de subventionner leurs collaborateurs pour un temps d'usage dans un tiers-lieu.

### Bien-être, santé et écologie

« La promotion immobilière ne s'est jamais sérieusement posée la question de la santé et du bien-être dans les bureaux », regrette Guillaume Poitral, cofondateur de WO2. Or, avec le coronavirus et la généralisation du télétravail, « les promoteurs doivent se remettre en question pour faire du bien à la planète et aux individus », prévient-il. Pour y parvenir, WO2, la maison mère de Woodeum, s'est associée à un comité scientifique rassemblant médecins et biologistes. Ensemble, ils ont conçu un nouveau protocole de construction destiné à maîtriser le risque pandémique et à assurer la santé et le bien-être au travail. Le groupe

a ainsi pris plusieurs engagements, notamment l'utilisation du bois, qui permet de diminuer le stress, et une façade recouverte à 50 % de fenêtres pour assurer luminosité et ventilation. Pour lutter contre la menace épidémique, le protocole (suite p. 12)

### « Le télétravail constitue une part de la réponse écologique »



HAMILIQUÉ/REA/FONTEVIA/TRAVALLE/ALTRÉMENT

**Patrick Lévy-Waitz**, président de la Fondation Travailler autrement et de France Tiers-lieux.

« Le télétravail fracasse de façon puissante tous les codes culturels dans notre pays. Il vient réinventer la manière de travailler au quotidien

et permet d'aligner les intérêts de l'entreprise avec les aspirations individuelles des salariés et les préoccupations citoyennes sur le climat. En évitant de construire des routes, en décongestionnant les métropoles, en ouvrant les perspectives d'un développement territorial plus harmonieux, le travail à distance génère en effet des gains astronomiques en matière d'empreinte carbone et constitue une part de la réponse écologique dont nous avons besoin. Attention cependant de ne pas construire une nouvelle société à deux vitesses avec, d'un côté, des cols blancs qui pourront bénéficier du télétravail et, de l'autre, des cols bleus qui ne pourront pas y accéder. Des équilibres sont à trouver pour que chacun s'y retrouve. »



**1** - A Nanterre (Hauts-de-Seine), le programme Arboretum de Woodeum développera 126 000 m<sup>2</sup> de bureaux en structure bois.

**2** - La flexibilité du coworking séduit les entreprises et leurs collaborateurs. Ici, l'espace de Morning à Neuilly (Hauts-de-Seine).

## « Il faut une rencontre entre l'hôtellerie et le monde de l'entreprise pour concevoir les futurs bureaux »



FRANÇOIS ROSSIGNOL / GOROLE FLEISSAGE

**Jacques Attali**, écrivain, économiste et président de Attali & Associés.

« La crise sanitaire a révélé que le télétravail pouvait être plus vaste, avec ses aspects positifs et négatifs. Le danger c'est que les salariés perdent l'intérêt d'être reliés à l'entreprise. Or, le sentiment d'appartenance suppose des racines stables. Pour que les sociétés conservent

leur moteur, leur capacité à attirer des talents, il faut qu'elles aient un projet qui fasse sens, avec des locaux attractifs qui entretiennent ce sentiment d'appartenance. Pour cela, elles doivent prendre exemple sur les hôtels. Il faut une rencontre entre l'hôtellerie et le monde de l'entreprise pour concevoir les futurs bureaux. Dans un hôtel, le restaurant n'est pas au sous-sol, les lieux de rencontre sont agréables. Les sociétés doivent s'en inspirer car les salariés viendront sur le lieu de travail pour échanger. Certaines entreprises sont déjà dans cette démarche, notamment Bloomberg à New York qui a des salles de réunion ouvertes et un restaurant sur plusieurs étages. »

## Bercy veut montrer l'exemple

**G**uéret, Guingamp, Vesoul, Châteauroux, Le Puy-en-Velay... Ces petites villes de province font partie des 50 que l'Etat a sélectionnées, en janvier, pour accueillir des services des finances publiques actuellement situés en Ile-de-France et dans les métropoles. « Quelque 3 000 emplois sont concernés, dont 2 500 à la Direction générale des finances publiques (DGFIP), soit 2,5 % de son effectif, détaille Jérôme Fournel, directeur général des finances publiques. Les premiers transferts auront lieu à partir de septembre 2021, avec une montée en puissance progressive jusqu'en 2026. » Ce projet de « démétropolisation », né de l'ambition d'Emmanuel Macron de résorber la fracture territoriale révélée par le mouvement des Gilets jaunes, aurait, selon Jérôme Fournel, trouvé un nouveau sens depuis le confinement : « La crise a modifié la perception des

villes moyennes. Nous sommes passés d'un intérêt teinté d'inquiétude à une adhésion totale à la démarche. » Afin de départager les 400 collectivités candidates à l'appel à projets lancé il y a un an par le ministère de l'Action et des Comptes publics, trois critères ont été pris en compte : la situation socio-économique de la ville (les territoires présentant un taux de chômage élevé et/ou de faibles revenus par habitant ont été privilégiés), les services proposés pour l'accueil des nouveaux arrivants (crèches, écoles pour les enfants, possibilités d'emploi pour les conjoints, transports publics, logements...) et le potentiel immobilier. « Il est essentiel que les conditions de travail [...] soient les meilleures possibles, s'agissant notamment des espaces de travail, de la couverture numérique, des facilités d'accès au lieu de travail, des possibilités de stationnement, de restauration sur

place ou à proximité. Il est également préférable que les locaux soient modulables pour permettre différentes configurations d'aménagement des espaces intérieurs », précise l'appel à candidatures, lancé le 17 octobre dernier. Ancien commerce, hall d'accueil, immeuble de bureaux, cabinet médical, bâtiment municipal inoccupé, édifice patrimonial... Le champ des possibles est vaste, à condition que le local puisse accueillir entre 20 et 50 agents. « Nous cherchons à massifier les structures de gestion, de manière à ce que le service soit toujours là dans quinze ans », explique Jérôme Fournel. Pour la partie technique et juridique des dossiers, la DGFIP s'appuiera sur les services de la Direction de l'immobilier de l'Etat (DIE), qui vient pour sa part de lancer une réflexion interministérielle sur les espaces de travail post-Covid.



comporte également l'utilisation de technologies de renouvellement et de purification de l'air intérieur.

### **Accessibilité et connexion aux mobilités douces**

La localisation des bâtiments deviendra également un élément crucial de leur capacité de résilience, avec une prime à la centralité: «Le quartier central des affaires (QCA) de Paris pourrait être plus résistant que La Défense ou la première couronne», prévient Boris Cappelle, P-DG de Savills, une société de conseil en immobilier. Les bureaux post-Covid seraient donc plus grands et au cœur de la ville. «Les salariés auront une

exigence de qualité de vie dans l'expérience de travail, qui passe par l'imbrication de l'entreprise dans la ville», analyse Jacques Perpère, secrétaire général de l'Association des directeurs immobiliers (ADI).

«La proximité des transports sera aussi essentielle», affirme Cees van der Spek, directeur des affaires publiques et des relations de Edge Technologies. Les bureaux du futur devront également être facilement accessibles aux mobilités douces. Pour répondre à l'engouement suscité par le vélo suite à la pandémie, ils pourront accueillir des garages à bicyclettes. Le groupe WO2 prévoit ainsi de créer autant de places de stationnement pour les vélos que pour les voitures. ● Lise Lévêque et Marie-Noëlle Frison



## Les tiers-lieux, acteurs locaux et engagés de la relance économique

Ré-industrialisation et relocalisation sont les maîtres mots de cette reprise espérée de l'activité économique. Lieux d'innovation technologique et de rencontre entre acteurs économiques, les tiers-lieux veulent participer à l'effort.



Le Fablab Les 3 lapins a fabriqué des visières pour les soignants... Les tiers-lieux souhaitent participer à la relance économique. (DR)

Publié le 3 sept. 2020 à 11:06

Dans le plan de relance de l'économie, **Patrick Levy-Waitz, président de France Tiers-Lieux**, veut faire sa part... « *Nous avons proposé au gouvernement d'être au coeur de la relance. Les tiers-lieux sont porteurs d'espoir dans les territoires, car ils représentent une nouvelle forme d'action collective alliant de l'économie classique, de l'économie sociale et solidaire et un besoin de renouveler l'action publique* », complète Patrick Levy-Waitz.

Ces espaces collaboratifs ont, pour beaucoup, été mis à mal durant le confinement. Au point que 80 % d'entre eux craignent une fermeture à court ou moyen terme. Certains au contraire ont été très actifs grâce à leurs fablabs, en particulier leurs imprimantes 3D, et leurs ateliers partagés. « *Capables de se mobiliser et de*





[Visualiser l'article](#)

*réagir vite, ils ont apporté une aide précieuse pendant la crise Covid-19, comme par exemple Sew&Laine à Bordeaux, très engagé dans la confection de masques en urgence, ou encore Les Trois Lapins à Luxeuil-les-Bains en Haute-Saone, dans la confection de visières. ces acteurs ont fait preuve de leur rôle essentiel de maintien de lien social, de cohésion et de résilience territoriale »* , poursuit le président de France Tiers-Lieux.

## Espaces hybrides au coeur des territoires

A l'origine, un tiers-lieu est un espace hybride d'innovation technologique et sociale, « à mi-chemin entre le domicile et le travail, où des personnes de tout horizon - chercheurs, entrepreneurs, artistes, artisans, utilisateurs, etc. - se rassemblent pour décider de bâtir quelque chose ensemble, aussi bien dans le social, le culturel ou encore le travail ou l'activité économique » , résume Patrick [Levy-Waitz](#). **On dénombre en France environ 1.800 tiers-lieux**, aussi bien dans les grandes agglomérations qu'en milieu rural. Ils prennent la forme d'associations, d'établissements publics ou même privés, et entremêlent activités de coworking, de fablab, de living lab, d'ateliers partagés ou encore de makerspace.

A Chanverrie, en Vendée, Ludylab réunit par exemple en un même lieu plusieurs de ces activités. « Nous disposons d'un espace de coworking avec bureaux et salles de réunion, d'un espace fablab avec un atelier imprimantes 3D, découpe laser et matériel électronique, d'un espace de réalité virtuelle pour s'expérimenter à cette nouvelle technologie et enfin d'une volière à drones indoor » , énumère **Jean-Michel Mousset, cofondateur de Ludylab** . Pour lui, cet espace à disposition de tout un chacun est particulièrement apprécié des entreprises de la région qui trouvent, en local, un endroit source de nouvelles opportunités. Chaque année, elles sont d'ailleurs une centaine à solliciter Ludylab sur diverses thématiques.

## Booster l'innovation dans les entreprises

Par sa capacité à dynamiser l'innovation, à favoriser la créativité et la mise en réseau, les tiers-lieux pourraient s'imposer comme des acteurs clés de la relance économique dans les territoires. Certaines TPE, PME, ETI et même grandes entreprises s'appuient déjà sur ces espaces pour innover. C'est le cas par exemple d'Airbus qui s'est fait accompagner par Ma Manufacture à Nantes, un fablab spécialisé dans la recherche industrielle, pour l'installation d'un lab au sein de ses locaux.

En Vendée, aussi, plusieurs entreprises s'appuient - ponctuellement ou régulièrement - sur Ludylab pour avancer dans leur processus d'innovation. « Parce qu'il rompt avec l'entre soi et dispose des infrastructures adaptées, cet espace favorise et accélère l'innovation » , assure Jean-Michel Mousset. Un transporteur vendéen s'est par exemple rapproché de Ludylab pour **élaborer un simulateur de conduite poids lourds** . « Cet outil, sur lequel nous travaillons encore, permet non seulement d'attirer les jeunes de façon ludique en leur faisant découvrir le métier de chauffeur routier, mais aussi de former les professionnels en les mettant dans des situations impossibles à recréer en conditions réelles. Lorsqu'il sera terminé, ce sera le seul du genre en réalité virtuelle. Il pourra intéresser d'autres transporteurs » , continue le cofondateur de Ludylab.

## Micro-industrie et manufactures de proximité

Au-delà de la créativité et de l'innovation encouragées par les tiers-lieux, les entreprises implantées dans les territoires pourraient aussi trouver dans ces espaces collaboratifs des relais locaux de production. C'est en tout cas le souhait de France Tiers-Lieux, qui souhaite **la création de 400 manufactures de proximité** . « Ces petites unités de production hyper locales pourraient aider à la relance dans les territoires grâce à la relocalisation d'activités qui existaient autrefois à proximité, mais qui ont depuis disparu » , explique Patrick [Levy-Waitz](#).

www.lesechos.fr  
Pays : France  
Dynamisme : 80



Page 3/3

[Visualiser l'article](#)

Ces manufactures de proximité aideraient en priorité les artisans, TPE et petites entreprises les plus affaiblis par la crise. L'organisme travaille actuellement avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et les ministères concernés pour la mise en oeuvre prochaine d'un tel dispositif.



## « Les espaces d'inventivité et de solidarité, nouveaux communs urbains, doivent pouvoir accéder à l'immobilier »

Un collectif de quarante acteurs de la ville et de l'immobilier propose, dans une tribune au « Monde », que 20 % des locaux d'activités économiques et commerciales soient loués aux acteurs de l'économie solidaire et de la transition environnementale, au prix des charges.

**Tribune** . Dans le cœur des métropoles comme dans les petites villes, de nombreux lieux apparaissent aujourd'hui comme des têtes de pont de la gestion quotidienne des urgences sociales. La crise que connaît le pays l'a démontré : les tiers lieux, les espaces culturels ou associatifs, les lieux consacrés aux savoirs, à l'accueil ou à la santé, ont su se mobiliser pour traverser la crise sanitaire, accueillir les plus précaires, mettre en place des activités de distribution alimentaire et produire localement du matériel de santé.

Ces lieux, si résilients face à l'urgence, sont aussi féconds et utiles à long terme, comme autant d'espaces solidaires et porteurs de transitions. Depuis longtemps déjà, ils accueillent les écosystèmes de l'économie sociale et solidaire, de l'économie verte, du monde associatif, de la santé, de la culture, ainsi qu'un tissu dense de créateurs, d'artisans et de producteurs locaux.

### Nouvelles formes de production

Dans les centres-villes, ces lieux servent de socles à ces activités indispensables à notre société, mais qui n'ont pas accès au marché immobilier classique.

En zone rurale et périurbaine, ils servent de contrepoids à la fragilité liée à la spécialisation économique d'une région. Partout, ils assurent de nouvelles formes de production, de sociabilité et de solidarité. Ces lieux garantissent la résilience de tous les territoires face aux enjeux du siècle à venir.

Les tiers lieux, les espaces culturels ou associatifs, les lieux consacrés à l'accueil ou à la santé, ont su se mobiliser pour traverser la crise sanitaire et accueillir les plus précaires

Cumulant utilité locale et intérêt général, les activités de production locale et de solidarité apportent des réponses efficaces et de proximité à la nécessaire relance économique, environnementale et sociale du pays. Elles doivent pouvoir compter non pas sur un soutien ponctuel à la sortie de la crise, mais sur une aide structurelle, via des conditions d'accueil préférentielles.

Ces espaces d'inventivité et de solidarité, nouveaux communs urbains, doivent pouvoir bénéficier d'un accès garanti et privilégié à l'immobilier. La quasi-absence de loyer est la condition qui leur permet de générer davantage de valeurs que les acteurs économiques traditionnels, soumis aux contraintes financières des modèles immobiliers classiques.

Nous, urbanistes, économistes, politistes, architectes, aménageurs, acteurs de l'immobilier, géographes, acteurs de l'économie sociale et solidaire, proposons de réserver une partie des espaces commerciaux et d'activités aux acteurs qui construisent l'avenir.

### Mesure progressive

[Visualiser l'article](#)

En tant qu'acteurs de la ville et de l'immobilier, nous estimons que le plan de relance économique et sociale doit soutenir durablement et profondément ces activités, mobilisées pendant la crise sanitaire, mais elles aussi mises en péril par la crise économique.

Nous proposons que les collectivités, ainsi que les grands propriétaires immobiliers, mettent progressivement à disposition 20 % des locaux d'activités économiques du territoire au prix des charges, pour accueillir des activités solidaires et de transition.

Seule une mobilisation conjointe des fonciers privés et publics peut offrir un socle territorial aux activités dont notre société a besoin pour « se réinventer ». Certaines collectivités ou propriétaires privés mettent d'ores et déjà à disposition des locaux au prix des charges : il est temps de massifier ces pratiques immobilières solidaires. Les rez-de-chaussée et les cœurs de ville en sortiront renforcés.

Sur le modèle de la loi Solidarité et renouvellement urbain [loi SRU du 13 décembre 2000], nous pensons que les territoires devraient progressivement disposer de 20 % des surfaces de locaux d'activités économiques au prix des charges. Ces espaces doivent être consacrés aux structures qui participent activement à la transition écologique, numérique, démocratique et démographique. Une progressivité de cette mesure (augmentation de 1 % par an pendant vingt ans) serait nécessaire pour permettre à tous les territoires de s'adapter aux enjeux sans bouleverser les structures économiques en place.

#### Incitations fiscales

Cette mise à disposition progressive pourrait s'accompagner de dispositifs d'encouragement, comme des incitations fiscales à mettre les locaux d'activité au prix des charges, ou une majoration de la taxe foncière sur les locaux vacants, permettant de financer par exemple un abaissement de la TVA pour les acteurs de la transition.

Pour y parvenir, de nouveaux opérateurs doivent émerger et des montages immobiliers sont à imaginer : obligation de proposer des surfaces au prix des charges pour chaque construction neuve à partir de 5 000 m<sup>2</sup>, création de foncières régionales d'activité et de commerce à loyer modéré, élargissement de l'action des organismes de foncier solidaire, ou encore accompagnement des communes en termes de portage, d'acquisition, de construction et de réhabilitation de locaux.

Des « assises nationales des espaces solidaires et de transition » sont nécessaires afin de construire ensemble les modalités de mise en œuvre de cette proposition.

Territoire par territoire, cette économie de solidarité et de transition doit s'organiser pour retisser un nouveau maillage d'emplois, de créativité, de générosités nouvelles. Nous y voyons une solution d'avenir. La question immobilière, pierre angulaire de ces activités sociales et de transition, est aujourd'hui un verrou : il est urgent de le briser.

**Les signataires** : ce texte est signé par quarante urbanistes, économistes, politistes, architectes, aménageurs, acteurs de l'immobilier, géographes et acteurs de l'économie sociale et solidaire : **Dominique Alba** (directrice de l'Atelier parisien d'urbanisme-APUR) ; **Cécile Altaber** (urbaniste, Plateau urbain) ; **Isabelle Baraud-Serfaty** (consultante en économie urbaine et enseignante à Sciences Po) ; **Raphaël**

[Visualiser l'article](#)

**Besson** (directeur de Villes Innovations, chercheur associé Pacte-CNRS) ; **Patrick Bouchain** (La Preuve par 7, Grand Prix de l'urbanisme 2019) ; **Sébastien Chambe** (urbaniste, directeur général adjoint, Institut Paris Région) ; **Séverine Chapus** (BNP Paribas Real Estate) ; **Hugo Christy** (urbaniste) ; **Paul Citron** (urbaniste, Plateau urbain) ; **Fanny Cottet** (doctorante, Plateau urbain, université Paris-I) ; **Gwenaëlle d'Aboville** (Ville ouverte) ; **Audrey Delaloy** (Groupe SERL) ; **Angèle de Lamberterie** (urbaniste, Plateau urbain) ; **Nicola Delon** (architecte, Encore heureux) ; **Mathieu Delorme** (paysagiste urbaniste, Atelier Georges) ; **Xavier Desjardins** (professeur, Sorbonne-Université) ; **Nicolas Détrie** (Yes We Camp, Palmarès des jeunes urbanistes 2020) ; **Cécile Diguët** (urbaniste) ; **Rabia Enckell** (Courtoisie urbaine) ; **Charlotte Girerd** (SNCF Immobilier) ; **Jean-Luc Gorce** (directeur général d'Aquitanis) ; **Antoine Grumbach** (architecte, Grand Prix de l'urbanisme 1992) ; **Mélusine Hucault** (urbaniste, ANMA) ; **Lucien Jibert** (président de Paris Initiative entreprise) ; **Simon Laisney** (directeur général de Plateau urbain, Palmarès des jeunes urbanistes 2016) ; **Thierry Laroue-Pont** (président du directoire de BNP Paribas Real Estate) ; **Patrick Levy-Waitz** (président de France Tiers-Lieux et de la Fondation Travailler autrement) ; **Manon Loisel** (CNAM, Partie prenante) ; **Pascal Madry** (directeur de l'Institut pour la ville et le commerce) ; **Ariella Masboungi** (architecte urbaniste, Grand Prix de l'urbanisme 2016) ; **Fanny Massy** (directrice générale de Paris Initiative entreprise) ; **Nicolas Michelin** (architecte, ANMA) ; **Emilie Moreau** (Atelier parisien d'urbanisme-APUR) ; **Benoît Quignon** (directeur général de SNCF Immobilier) ; **Sophie Ricard** (architecte, Palmarès des jeunes urbanistes 2020) ; **Francis Rol-Tanguy** (président des Petits Débrouillards) ; **Mathias Rouet** (urbaniste et enseignant, Plateau urbain, Ecole du paysage de Blois) ; **Olivier Selmati** (directeur général de La Cipav) ; **Flore Trautmann** (au nom des associés du Sens de la ville, Palmarès des jeunes urbanistes 2020) ; **Pierre Veltz** (économiste, Grand Prix de l'urbanisme 2017).



## Les tiers-lieux peuvent-ils dynamiser l'économie ?

visuel indisponible

Le tiers-lieu, c'est un espace hybride, à mi-chemin entre domicile et travail. On peut y bosser comme y faire la fête, pratiquer le yoga ou retaper son vélo. Fabriquer des masques aussi... Un ovni pour le grand public, mais sur lequel le gouvernement compte énormément. Les tiers-lieux peuvent-ils dynamiser l'économie ?

Les tiers lieux peuvent-ils dynamiser l'économie ?

Nos invités :

**Juliette Bompont** , directrice de l'association Mains d'oeuvres, à Saint-Ouen

**Fabrice Lextraït** , ancien directeur et cofondateur de la Friche La Belle de Mai, à Marseille

**Patrick Levy-Waitz** , président de la [fondation Travailler autrement](#) et de l'association France Tiers Lieux

**Olivier Audet** , directeur du Konk Ar Lab, le fab lab de Concarneau

Vous souhaitez témoigner ou réagir ? Rendez-vous sur **l'application France Inter** ou sur Twitter, **#ledebatdemidi**

À la une aujourd'hui sur le site du **Huffington Post** avec **Sandra Lorenzo** , un sondage exclusif qui révèle qu'un Français sur trois n'accepterait pas de se faire vacciner si un vaccin contre le Covid était disponible.

Les invités

Juliette Bompont Directrice de l'association Mains d'oeuvres, à Saint-Ouen

Fabrice Lextraït Ancien directeur et cofondateur de la Friche La Belle de Mai, à Marseille

Patrick Lévy-Waitz Président de la [Fondation ITG travailler autrement](#)

Olivier Audet Directeur du Konk Ar Lab



## Des alternatives au retour au bureau après le confinement



N. Yuriy / AdobeStock

Test grandeur nature du télétravail, la période du confinement a mis à rude épreuve l'organisation interne des collectivités. Celles-ci amorcent une extension du travail distant et lancent une réflexion sur l'aménagement des espaces.

### Chiffres-clés

1 800 tiers-lieux existent en France selon la mission « coworking : territoires, travail, numérique ». Sont très bien pourvues les régions : Ile-de-France (316), Nouvelle-Aquitaine (222), Auvergne - Rhône-Alpes (200), Occitanie (163) et Provence - Alpes - Côte d'Azur (127).

Dans la plupart des collectivités, le confinement et l'organisation d'une activité depuis le domicile des agents a mis sur la table un certain nombre de nécessités techniques sur lesquelles il n'y a plus lieu de débattre. Accès distant à des logiciels métier, réseau VPN, bureaux virtuels... Ces outils, lorsqu'ils existaient déjà au sein des institutions, ont rendu possible la continuité d'activité dans la plupart des services. Et ce, alors même que le télétravail n'y était pas déployé. C'est le cas de la petite ville de Saint-Louis (400 agents, 21 000 hab., Haut-Rhin). « Notre avance technique nous a permis d'assurer confortablement l'essentiel des tâches administratives, il nous reste à réglementer l'organisation de l'activité à distance, qui peut concerner 25 à 30 % de nos agents. Mais le travail de sensibilisation, lui, est fait », fait valoir Lise Marziano, responsable de la gestion administrative du personnel et assistante de prévention.

### Recalibrage de l'activité



[Visualiser l'article](#)

De fait, un peu partout, il ne s'agit plus de tester le télétravail, mais de muter vers une nouvelle façon de travailler. Au conseil départemental (CD) de la Haute-Garonne (6 700 agents), passé de 300 agents à plus de 1 400 télétravailleurs à domicile pendant le confinement, le chantier ne fait que commencer. Avec, pour débiter, un recalibrage de l'activité et une évolution des standards informatiques. « L'équipement en ordinateurs portables sera désormais systématique, tout comme l'installation d'un système confortable de visioconférence dans toutes les salles de réunions de plus de dix personnes », assure Bertrand Looses, directeur général des services. Une démarche identique pour le CD de l'Hérault (5 000 agents) qui a déjà passé commande de 1 000 ordinateurs portables dans le cadre d'un nouveau plan d'équipement des agents et qui en prévoit 1 000 autres d'ici au mois de septembre.numé

#### Lieux intermédiaires

Ces investissements techniques se doublent d'une évolution organisationnelle. A la faveur de la crise, les conditions d'éligibilité au télétravail (nature de l'activité, ancienneté, distance géographique) ont en effet volé en éclat. « Désormais, il serait en effet difficile de restreindre l'accès au télétravail à des agents, même habitant à proximité de la collectivité, qui l'ont expérimenté lors du confinement », admet Martine Noël, directrice générale adjointe chargée des RH du conseil départemental de l'Hérault.

Pour cibler plus efficacement les besoins, le conseil départemental de la Haute-Garonne, dont 3 000 agents sont éligibles au télétravail, a lancé une enquête auprès de tous ses collaborateurs. Cette dernière répertorie le vécu et les conditions de travail à domicile, aussi bien que les équipements manquants. « Ce sondage va un peu au-delà du télétravail. Nous allons ensuite l'intégrer dans notre démarche de projet de collectivité », appuie Bertrand Looses.

Car si l'efficacité d'un travail distant, bien outillé et accompagné, n'est plus à prouver, la crise révèle l'importance de disposer de lieux intermédiaires offrant une alternative à l'exercice de son métier à domicile. « Le développement des tiers-lieux va devenir stratégique », confirme Patrick Levy-Waitz, président de la Fondation travailler autrement. Un souci sur lequel la communauté d'agglomération du pays voironnais et la ville de Voiron (31 communes, 1 500 agents, 94 000 hab., Isère) se sont déjà penchées. L'agglomération projette la mise à disposition, pour certains agents, de quelques postes de travail aménagés dans deux mairies partenaires du territoire. « Nous prévoyons également la réfection d'un local jouxtant l'école de la commune de Charnècles [12 agents, 1 500 hab.] qui pourrait accueillir une quinzaine de travailleurs : un espace de coworking ouvert », précise Bruno Garguet-Duport, le directeur des systèmes d'information (DSI).

#### Collectifs forts

Cet investissement dans des tiers-lieux est déjà engagé dans l'Hérault, où la moitié des 200 agents en télétravail se répartissent déjà sur les 23 télécentres du département. La Haute-Garonne envisage aussi la transformation de locaux existants. « Nous avons des maisons des solidarités dans lesquelles les assistantes sociales ne passent qu'une journée par semaine. Repenser ces espaces en les ouvrant à d'autres publics, des associations par exemple, n'est ni plus ni moins qu'une adaptation à une situation qui a déjà évolué », confie Bertrand Looses. La collectivité prévoit de réaménager les 30 maisons des solidarités du territoire ainsi que l'installation d'une dizaine de postes de travail dans chacune des cinq directions territoriales des solidarités.

Dans ce mouvement qui s'amorce, l'enjeu sera, selon Patrick Levy-Waitz, « de maintenir des collectifs forts en organisant le lien autrement ». Comme à Charnècles, l'intégration d'agents de collectivités dans des espaces partagés avec des travailleurs d'autres secteurs professionnels pose également la question de la confidentialité. A ce sujet Bertrand Looses réfléchit « à une sécurisation informatique ». Quant à Bruno Garguet-Duport, plutôt que de limiter l'accès de ces tiers-lieux extérieurs à certains métiers, il préfère mettre en avant « le respect de règles de bonne conduite en fonction des données manipulées par les agents ». Ne





[Visualiser l'article](#)

pas imprimer sur place, penser à se déconnecter... sont autant de précautions que les futurs fonctionnaires nomades devront intégrer.

Une nouvelle géographie des espaces de travail se dessine donc bel et bien dans les collectivités. Et ouvre peut-être la voie à la disparition du bureau attitré !

#### Focus

« Cette crise rend inéluctable l'évolution de l'aménagement des territoires »

**Patrick Levy-Waitz**, président de la Fondation travailler autrement, pilote de la mission gouvernementale « coworking : territoires, travail, numérique »

« Cette crise démontre que ce que l'on pensait impossible pouvait très bien se mettre en œuvre et questionne la manière dont on travaillera demain, y compris en proximité avec les citoyens. La probabilité de la diffusion plus large du télétravail est enclenchée, mais cela nécessite une révision managériale de notre système encore trop concentré sur l'observation, le présentiel, en lieu et place de la confiance. Cette crise rend inéluctable l'évolution de l'aménagement des territoires ainsi qu'une réflexion sur notre rapport au temps, en y incluant les transports et les mobilités. Il est nécessaire que les infrastructures d'accueil (tiers-lieux...), se développent. Il faut envisager des modalités de lieux d'usages. C'est en cours. Beaucoup de départements déploient la fibre. Toutes les zones blanches devraient être comblées d'ici à 2022, permettant un déploiement du travail distant. Deux à trois jours de télétravail, c'est 30 % d'empreinte carbone de moins par personne ! »

#### Focus

La confidentialité des données et le piratage en question

Lors du confinement, les collectivités ont été la cible de tentatives de piratage assidues. Selon le Coter numérique (club des directeurs des systèmes d'information des collectivités), les attaques se sont démultipliées. Le télétravail impose d'ouvrir plusieurs plateformes, augmentant les accès de connexion qui sont autant de cibles potentielles. Une commune de l'Isère a fait les frais d'un « cryptolockeur », un programme rendant totalement inaccessible, pendant plus de dix jours, son système informatique. Dans ce contexte sensible, les petites collectivités sont des cibles privilégiées car en manque de ressources internes. Pour y pallier, des agglomérations se tournent vers le développement de groupements fermés d'utilisateurs, qui mettent à disposition des communes intéressées un réseau de fibre optique. L'un des enjeux du développement du télétravail sera la sécurisation des accès distants.

#### Focus

Charte du nomadisme et espaces de coworking sur 300 sites



**Martine Noël**, directrice générale adjointe chargée des RH.

**[Hérault 5 000 agents, 1,14 million d'hab.]** Engagé dans une démarche de travail distant depuis 2007, le département de l'Hérault comptait, avant la crise, 200 agents en télétravail. « La moitié à domicile et l'autre depuis les 23 télécentres installés dans des locaux de la collectivité. Ces bureaux permettent une mixité des métiers et des filières », explique Martine Noël, la directrice générale adjointe chargée des RH. Le département avait aussi intégré le nomadisme concernant une partie de son personnel, comme les travailleurs sociaux et les chargés d'opérations routières, dont le bureau se résume à un équipement numérique (ordinateur portable, smartphone). Un mode de travail que la collectivité compte encadrer par une charte du nomadisme. Le territoire s'engage désormais dans un déploiement bien plus large du télétravail. « Nous avons potentiellement 2 000 collaborateurs qui peuvent travailler à distance. Les demandes des agents sont nombreuses sur cette possibilité. Il leur faut encore patienter, le temps que nous nous organisions », assure la responsable. La collectivité a en effet engagé un agencement d'autres espaces de coworking au sein des 300 sites départementaux, répartis sur le territoire. « Certains de nos télécentres étaient déjà saturés ; ces aménagements vont nous donner de la souplesse pour créer des espaces de convivialité et dépersonnaliser les bureaux. »

**Contact** : Martine Noël, [mnoel@herault.fr](mailto:mnoel@herault.fr)

#### Références

Le décret n° 2020-524 du 5 mai 2020 relatif au télétravail fixe toute forme d'organisation du travail, dans laquelle les fonctions d'un agent sont réalisées hors des locaux de l'employeur de façon régulière et volontaire, en utilisant les technologies de l'information et de la communication.



Des collectivités mettent en place le télétravail dans des tiers-lieux, hors du domicile des agents. Cela implique une vigilance accrue.

S. ORTOLA / REA

## Organisation

# Des alternatives au retour au bureau après le confinement

**Test grandeur nature du télétravail, la période du confinement a mis à rude épreuve l'organisation interne des collectivités. Celles-ci amorcent une extension du travail distant et lancent une réflexion sur l'aménagement des espaces.**

**D**ans la plupart des collectivités, le confinement et l'organisation d'une activité depuis le domicile des agents a mis sur la table un certain nombre de nécessités techniques sur lesquelles il n'y a plus lieu de débattre. Accès distant à des logiciels métier, réseau VPN, bureaux virtuels... Ces outils, lorsqu'ils existaient déjà au sein des institutions, ont rendu possible la continuité d'activité dans la plupart des services.

Et ce, alors même que le télétravail n'y était pas déployé. C'est le cas de la petite ville de Saint-Louis (400 agents, 21000 hab., Haut-Rhin). « Notre avance technique nous a permis d'assurer confortablement l'essentiel des tâches administratives, il nous reste à réglementer l'organisation de l'activité à distance, qui peut concerner 25 à 30% de nos agents. Mais le travail de sensibilisation, lui, est fait », fait valoir Lise Marziano, responsable de la gestion administrative du personnel et assistante de prévention.

### RECALIBRAGE DE L'ACTIVITÉ

De fait, un peu partout, il ne s'agit plus de tester le télétravail, mais de muter vers une nouvelle façon de travailler. Au conseil départemental (CD) de la Haute-



Garonne (6700 agents), passé de 300 agents à plus de 1400 télétravailleurs à domicile pendant le confinement, le chantier ne fait que commencer. Avec, pour débiter, un recalibrage de l'activité et une évolution des standards informatiques. « L'équipement en ordinateurs portables sera désormais systématique, tout comme l'installation d'un système confortable de visioconférence dans toutes les salles de réunions de plus de dix personnes », assure Bertrand Looses, directeur général des services. Une démarche identique pour le CD de l'Hérault (5000 agents) qui a déjà passé commande de 1000 ordinateurs portables dans le cadre d'un nouveau plan d'équipement des agents et qui en prévoit 1000 autres d'ici au mois de septembre.

#### LIEUX INTERMÉDIAIRES

Ces investissements techniques se doublent d'une évolution organisationnelle. A la faveur de la crise, les conditions d'éligibilité au télétravail (nature de l'activité, ancienneté, distance géographique) ont en effet volé en éclat. « Désormais, il serait en effet difficile de restreindre l'accès au télétravail à des agents, même habitant à proximité de la collectivité, qui l'ont expérimenté lors du confinement », admet Martine Noël, directrice générale adjointe chargée des RH du conseil départemental de l'Hérault (lire p. 20).

Pour cibler plus efficacement les besoins, le conseil départemental de la Haute-Garonne, dont 3000 agents sont éligibles au télétravail, a lancé une enquête auprès de tous ses collaborateurs. Cette dernière répertorie le vécu et les conditions de travail à domicile, aussi bien que les équipements manquants. « Ce sondage va un peu au-delà du télétravail. Nous allons ensuite l'intégrer dans notre démarche de projet de collectivité », appuie Bertrand Looses.

#### JURIDIQUE

**Le décret du 5 mai relatif au télétravail fixe toute forme d'organisation du travail, dans laquelle les fonctions d'un agent sont réalisées hors des locaux de l'employeur de façon régulière et volontaire, en utilisant les technologies de l'information et de la communication.**

Décret n° 2020-524 du 5 mai 2020.



#### L'EXPERT

**PATRICK LEVY-WAITZ**, président de La Fondation travailler autrement, pilote de la mission gouvernementale «coworking : territoires, travail, numérique»

### « Cette crise rend inéluctable l'évolution de l'aménagement des territoires »

« Cette crise démontre que ce que l'on pensait impossible pouvait très bien se mettre en œuvre et questionne la manière dont on travaillera demain, y compris en proximité avec les citoyens. La probabilité de la diffusion plus large du télétravail est enclenchée, mais cela nécessite une révision managériale de notre système encore trop concentré sur l'observation, le présentiel, en lieu et place de la confiance. Cette crise rend inéluctable l'évolution de l'aménagement des territoires ainsi qu'une réflexion sur notre rapport au temps, en y incluant les transports et les mobilités. Il est nécessaire que les infrastructures d'accueil (tiers-lieux...), se développent.

Il faut envisager des modalités de lieux d'usages. C'est en cours. Beaucoup de départements déploient la fibre. Toutes les zones blanches devraient être comblées d'ici à 2022, permettant un déploiement du travail distant. Deux à trois jours de télétravail, c'est 30% d'empreinte carbone de moins par personne ! »

Car si l'efficacité d'un travail distant, bien outillé et accompagné, n'est plus à prouver, la crise révèle l'importance de disposer de lieux intermédiaires offrant une alternative à l'exercice de son métier à domicile. « Le développement des tiers-lieux va devenir stratégique », confirme Patrick Levy-Waitz, président de la Fondation travailler autrement (lire ci-dessus). Un souci sur lequel la communauté d'agglomération du pays viroonnais et la ville de Voiron (31 communes, 1500 agents, 94.000 hab., Isère) se sont déjà penchées. L'agglomération projette la mise à disposition, pour certains agents, de quelques postes de travail aménagés dans deux mairies partenaires du territoire. « Nous prévoyons également la »

### La confidentialité des données et le piratage en question

**Lors du confinement, les collectivités ont été la cible** de tentatives de piratage assidues. Selon le Coter numérique (club des directeurs des systèmes d'information des collectivités), les attaques se sont démultipliées. Le télétravail impose d'ouvrir plusieurs plateformes, augmentant les accès

de connexion qui sont autant de cibles potentielles. Une commune de l'Isère a fait les frais d'un « cryptolockeur », un programme rendant totalement inaccessible, pendant plus de dix jours, son système informatique. Dans ce contexte sensible, les petites collectivités sont des cibles privilégiées car en

manque de ressources internes. Pour y pallier, des agglomérations se tournent vers le développement de groupements fermés d'utilisateurs, qui mettent à disposition des communes intéressées un réseau de fibre optique. L'un des enjeux du développement du télétravail sera la sécurisation des accès distants.



●○○ réfection d'un local jouxtant l'école de la commune de Charnècles [12 agents, 1500 hab.] qui pourrait accueillir une quinzaine de travailleurs: un espace de coworking ouvert », précise Bruno Garguet-Duport, le directeur des systèmes d'information (DSI).

#### COLLECTIFS FORTS

Cet investissement dans des tiers-lieux est déjà engagé dans l'Hérault, où la moitié des 200 agents en télétravail se répartissent déjà sur les 23 télécentres du département. La Haute-Garonne envisage aussi la transformation de locaux existants. « Nous avons des maisons des solidarités dans lesquelles les assistantes sociales ne passent qu'une journée par semaine. Repenser ces espaces en les ouvrant à d'autres publics, des associations par exemple, n'est ni plus ni moins qu'une adaptation à une situation qui

**1 800**

#### tiers-lieux

existent en France selon la mission « coworking : territoires, travail, numérique ». Sont très bien pourvues les régions : Ile-de-France (316), Nouvelle-Aquitaine (222), Auvergne - Rhône-Alpes (200), Occitanie (163) et Provence - Alpes - Côte d'Azur (127).

a déjà évolué », confie Bertrand Looses. La collectivité prévoit de réaménager les 30 maisons des solidarités du territoire ainsi que l'installation d'une dizaine de postes de travail dans chacune des cinq directions territoriales des solidarités.

Dans ce mouvement qui s'amorce, l'enjeu sera, selon Patrick Levy-Waitz, « de maintenir des collectifs forts en organisant le lien autrement ». Comme à Charnècles, l'intégration d'agents de collectivités dans des espaces partagés avec des travailleurs d'autres secteurs professionnels pose également la question de la confidentialité. A ce sujet Bertrand Looses réfléchit « à une sécurisation informatique ». Quant à Bruno Garguet-Duport, plutôt que de limiter l'accès de ces tiers-lieux extérieurs à certains métiers, il préfère mettre en avant « le respect de règles de bonne conduite en fonction des données manipulées par les agents ». Ne pas imprimer sur place, penser à se déconnecter... sont autant de précautions que les futurs fonctionnaires nomades devront intégrer.

Une nouvelle géographie des espaces de travail se dessine donc bel et bien dans les collectivités. Et ouvre peut-être la voie à la disparition du bureau attiré ! ● Julie Krassovsky



## La Normandie est une terre de tiers-lieux

Les tiers-lieux, qui redonnent vie aux friches et aux sites délaissés, auront leur rôle à jouer dans la relance économique.

Trois questions à ...

**Patrick Levy-Waitz**, président de la fondation Travailler autrement et de France Tiers-Lieux.



(PHOTO : DR)

**Vous venez aujourd'hui à la préfecture du Calvados évoquer la dynamique des tiers-lieux en Normandie. Mais un tiers-lieu, c'est quoi ?**

Un lieu souvent hybride, où l'on travaille, partage et échange : coworking, fablab, makerspace, etc. Ces espaces correspondent aux besoins d'aujourd'hui : circuits courts, télétravail, recyclage, transition écologique... On ne dispose pas vraiment de chiffres quant aux emplois potentiellement créés. En général, un lieu génère une dynamique impliquant entre 50 et 100 personnes.

Pour le rapport que m'a commandé le gouvernement en 2018, j'ai recensé 1 800 tiers-lieux en France. La Normandie fait partie des trois régions les plus dynamiques avec l'Aquitaine et l'Occitanie. C'est une terre d'innovation qui a su faire émerger de nouvelles façons de travailler et de créer du lien social. Que ce soit à Colombelles, avec le Wip, ou à Vernon, avec la Manufacture des Capucins, Écopya dans le Pays d'Auge, mais aussi au Havre, etc.

**La crise sanitaire a eu un effet sur les tiers-lieux ?**

La crise du Covid-19 a été un accélérateur de ce « faire ensemble » : les tiers-lieux ont démontré leur force à trouver des solutions d'hyperproximité ! Il y a eu une mobilisation sans précédent, à 90 % de solidarité, à l'image de ces 4 millions de pièces, visières ou seringues réalisées principalement pour les soignants par des makers, dans ces usines d'un nouveau genre. On porte désormais un



Le Wip, un tiers-lieu coopératif à Colombelles, près de Caen.

(PHOTO : ARCHIVES OUEST FRANCE)

nouveau regard sur ces Géotrouvetout, précédemment perçus parfois comme de doux rêveurs.

**Dans quelle mesure l'État peut-il contribuer au développement de ce nouveau tissu économique ?**

Ces activités nouvelles vont être au cœur de la relance économique et c'est dans les territoires, avec ces petites unités agiles au côté de l'industrie classique, que se construit l'avenir de notre pays. Les collectivités ont leur rôle à jouer, notamment financier. L'une des propositions de France Tiers-Lieux est la création de 500 manufactures de proximité, qui doivent permettre à des artisans, des indépendants, de disposer d'ateliers, de mutualiser les machines, d'accéder à des filières de recyclage... Nous allons dresser un état des lieux pour repérer là où il y a des manques. La Normandie devrait pouvoir aussi en bénéficier.

Propos recueillis par  
Nathalie LECORNU-BAERT.



économie

# Tiers-lieux : un écosystème mobilisé

■ **Les tiers-lieux, acteurs essentiels de nos territoires, aujourd'hui espaces de solidarité face à la crise, demain lieux ressources pour la relance.**

Par Rémy Seillier, responsable du développement France Tiers-Lieux

**E**n 2018, un état des lieux des espaces de coworking en France révèle, au-delà des espaces de travail partagés, une transformation profonde de la société en train de s'opérer autour du faire ensemble, du partage de connaissance et de la co-création. Dans son rapport, Faire ensemble pour mieux vivre ensemble, Patrick Levy-Waitz (président de la fondation *Travailler autrement*, missionnée par le Ministère de la cohésion des Territoires), met au jour l'existence d'énergies et de dynamiques formidables, avec plus de 1800 tiers-lieux identifiés en France. D'abord métropolitains, le phénomène gagne les territoires ruraux, les petites et moyennes villes et quartiers de banlieue, avec 46% d'entre eux situés en dehors des métropoles.

**Créés par des acteurs engagés localement, ces espaces constituent un réel potentiel de reconquête économique des territoires**

Qu'il s'agisse de coworking, de fablabs<sup>1</sup>, de repair'cafés, de friches culturelles..., tous ces tiers-lieux ont en commun d'hybrider des activités, de participer au développement économique d'un territoire et d'animer une communauté de personnes qui y travaillent et y vivent. Ce sont des lieux du faire, des leviers d'innovation, grâce aux rencontres et aux projets collectifs qu'ils encouragent, grâce à l'apprentissage et à la créativité qu'ils favorisent, ainsi qu'aux espaces partagés qu'ils offrent.

*Note 1 - Un lieu ouvert au public où il est mis à sa disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets.*



▲ Atelier initiation à la facilitation graphique. Tiers-Lieu Limoux

Créés par des acteurs engagés localement, ces espaces constituent un réel potentiel de reconquête économique des territoires, plaçant le numérique, le travail indépendant, la transition écologique, l'économie circulaire, l'apprentissage au cœur de leurs modèles.

Un programme national de soutien aux tiers-lieux a été lancé en 2019 en présence de six ministres (Cohésion des territoires, Travail, Numérique, Économie et finances, Enseignement supérieur et Culture). Un portage interministériel à la hauteur des enjeux de redynamisation des territoires est essentiel pour porter le développement de ces espaces hybrides.

## 300 fabriques de territoire et un conseil national

L'État s'est engagé à hauteur de 45 millions d'euros pour soutenir le développement de 300 Fabriques de Territoire partout en France. Elles ont un rôle ressource, notamment celui de favoriser les mises en commun et les coopérations entre acteurs et d'animer l'écosystème local sur un territoire donné.

Afin que le programme soit pensé par et pour les tiers-lieux, le Conseil National des Tiers-Lieux (CNTL) a été constitué. Il réunit soixante-trois représentants de structures dans leur diversité : tiers-lieux de travail et d'activité, makerspaces ou fablabs, tiers-lieux éducatifs, tiers-lieux agricoles,

friches culturelles... Il est l'espace de dialogue et de représentation des tiers-lieux, définit les actions à mener et porte leurs besoins auprès des pouvoirs publics ■

▼ Espace de travail partagé Tiers-Lieu les Imaginations Fertiles - Toulouse



▼ Atelier café réparation





## France Tiers-lieux

L'association est chargée d'aider au développement et à l'émergence des tiers-lieux partout en France, en aidant à leur structuration, en développant et diffusant, avec les acteurs de l'écosystème, l'ingénierie des tiers-lieux : outils, formations, reconnaissance des métiers, ressources, expertises, accompagnement, compagnonnage... France Tiers-Lieux a ainsi pour rôle d'accompagner au développement et à l'émergence des tiers-lieux, notamment à travers la mise en œuvre opérationnelle des orientations du CNTL.

### 3 questions à Patrick Levy-Waitz, président de France Tiers-Lieux

— *Quelques mois après le début de la crise Covid-19, où en sont les tiers-lieux ?*

— Ce qui s'est passé pendant cette crise sanitaire démontre à quel point nous avons besoin de dynamiques comme celles des tiers-lieux. Malgré la distanciation sociale et le confinement, le faire ensemble continue plus que jamais de démontrer son utilité dans nos territoires.

Ces tiers-lieux, malgré les difficultés économiques qui sont venues les frapper – 80 % témoignent d'un risque de fermeture à court ou moyen terme et on estime à 111 millions d'euros les pertes de chiffre d'affaires pour l'ensemble des structures – ne se sont pas arrêtés pour autant et ont mobilisé toute leur énergie pour

faire face à la crise [enquête France Tiers-Lieux : les tiers-lieux face à la crise – avril 2020 disponible sur le site de l'association]

9 tiers-lieux sur 10 se sont mobilisés dans des actions de solidarités. 30 000 makers (fabricants) et 400 tiers-lieux ont fabriqué du matériel médical en urgence pour les personnes en première ligne. Un élan national sans commune mesure s'est installé. Très vite, le mouvement Maker s'est organisé pour produire visières, masques, valves, pousse-seringues et pour prototyper des respirateurs low-tech grâce, entre autres aux imprimantes 3D. 500 000 pièces ont été fabriquées par semaine, soit depuis deux mois, plus de 4 millions d'unités.

À cela s'ajoute leur mobilisation dans des actions de solidarité de distribution alimentaire aux personnes fragiles, d'organisation de relais alimentaires, d'hébergement d'urgence, de médiation numérique, d'aide aux devoirs en ligne...

— *Comment interprétez-vous cette mobilisation pendant la crise ?*

— Citoyens, associations, entreprises ont fait preuve d'une agilité sans précédent. Ils ont eu cette capacité à s'organiser et se mettre au travail ensemble et vite pour le bien commun.

L'urgence a fait reconsidérer l'importance de solutions frugales, collaboratives et d'hyperproximité. Une approche favorisant la mutualisation, l'échange de compétences, l'entraide, à l'instar des liens créés entre fablabs, makerspaces et entreprises locales, est à l'origine de la multiplication des capacités à faire dans certains territoires.

La société est en avance sur nos institutions. Face à l'urgence, elle a su faire preuve d'un élan de solidarité sans commune mesure et s'orga-

niser avec rapidité. Les autorités et collectivités doivent s'en inspirer.

— *Selon vous, quelles sont les conditions pour que ce mouvement s'épanouisse et participe à la relance ?*

— Il est essentiel d'investir fortement pour accompagner les forces vives qui vont participer à la relance : ces nouveaux modes de production en hyperproximité qui émergent, à même de soutenir l'économie locale par le retour à l'activité de nos artisans et petites entreprises, mais également par de nouvelles formes de fabrication citoyenne.

La crise sonne le glas d'une idéologie, qui fut celle de la France depuis trente ans : bâtir une société autour des seuls services. Pourtant, il est incontestable qu'un pays qui fabrique de moins en moins est un pays qui perd de la valeur ajoutée et devient vulnérable. Prendre appui sur les transitions à venir et sur les nouveaux modes de fabrication qui ont émergé pendant la crise apparaît indispensable pour réduire la fracture territoriale et participer à la relance de l'activité dans nos territoires.

Enfin, la montée significative du chômage doit nous faire reconsidérer l'apprentissage par le faire. La crise porte en elle le risque d'accentuer les inégalités au retour à l'emploi. Pour certains métiers, l'expérience valant souvent mieux qu'un diplôme théorique ■

#### CONTACT

contact@francetierslieux.fr  
Retrouvez plus d'informations sur  
francetierslieux.fr



## Les «tiers-lieux» seront au centre du plan de relance



La Grande Halle de Colombelles, en Normandie, un ancien atelier électrique avec sa tour réfrigérante, est un tiers-lieu circulaire et citoyen, accueillant acteurs économiques et culturels, habitants et artisans, où foisonnent les initiatives créatives. ©

Le gouvernement étudie le projet de lancer 500 «manufactures de proximité» pour recréer localement du lien social et faciliter l'activité.

« *Tout ne doit pas être décidé si souvent à Paris* », a déclaré le chef de l'État dans son adresse à la nation il y a huit jours. Pour construire la France de demain, le président a bien compris l'urgence de faire vivre la province et réduire la fracture territoriale. La centralisation jacobine doit laisser place à plus d'initiatives dans les régions pour redynamiser le tissu économique. « *Libérons la créativité et l'énergie du terrain* », a encore martelé le chef de l'État. Dont acte.

Parmi les pistes à l'étude, le gouvernement Philippe mise sur le développement des... tiers-lieux sur le territoire. Quelque 1800 de ces espaces collectifs hybrides, souvent implantés dans des friches industrielles ou d'anciens locaux administratifs, sont aujourd'hui répertoriés dans l'Hexagone: la moitié sous forme associative,

[Visualiser l'article](#)

un tiers sous statut de société et le reste via des coopératives ou des extensions de collectivités. Tantôt simples bureaux de coworking, ces tiers-lieux se déclinent aussi en sites de conception industrielle et de réalisation de projets ( fablab , hackerspace, makerspace...). Ils servent à retisser le lien social dans les territoires, un besoin qui s'est exprimé lors de la crise des «gilets jaunes» et dont le confinement a encore renforcé le besoin.

Le 8 juin, le comité de pilotage du programme «Nouveaux lieux, nouveaux liens», lancé il y a un an par Julien Denormandie (Ville et Logement), s'est réuni autour de Jacqueline Gourault, la ministre de la Cohésion des territoires, et Patrick Lévy-Waitz, le président de l'association nationale France tiers-lieux. Ce programme, qui visait à accompagner les transformations (écologique, numérique et de productivité) du pays, tablait sur la création de 300 «fabriques des territoires» fin 2021, avec un accompagnement de l'État à hauteur de 150.000 euros par site sur trois ans. Pas moins de 10 ministres étaient réunis pour ce bilan de mi-étape, c'est dire l'importance stratégique et la transversalité du sujet...

À ce jour, 110 fabriques ont vu le jour. Si 80 % ont été fragilisés par la crise sanitaire, cumulant 111,5 millions d'euros de perte de chiffre d'affaires, la majorité a démontré son utilité économique et sociale durant le confinement. En effet, 90 % de ces sites se sont engagés dans des actions de solidarité, notamment en se lançant dans la fabrication de masques ou de visières de protection: le fablab d'Ajaccio a transformé des masques de plongée en système de ventilation d'appoint pour des malades ; l'électrolab de Nanterre a développé un prototype de pousse-seringues ; La Smalah, à Saint-Julien-en-Born (Landes), s'est démultipliée pour livrer les courses et des repas aux personnes âgées, et pour aider les enfants à faire leurs devoirs en ligne.

### Dispositif clefs en main

En redéployant leur activité de façon flexible et rapide, les tiers-lieux ont prouvé qu'ils pouvaient apporter une solution au besoin de production locale. « *Il faut doter le pays d'infrastructures capables de répondre à ce mouvement* », assure Patrick Lévy-Waitz. D'où sa proposition de créer, dans le cadre du plan de relance, pas moins de... 500 manufactures de proximité dans les villes moyennes et petites villes prioritaires des programmes «Action cœur de ville» et «Petites Villes de demain». Déclinées sous trois formats allant de 700 à 1200 m2, ces manufactures de proximité seront proposées aux collectivités locales sous forme d'un dispositif clefs en main. L'objectif? Permettre le déploiement rapide, en s'appuyant sur les tiers-lieux existants, pour soutenir les artisans, micro-entrepreneurs et TPE, menacés par la crise, qui pourront ainsi mutualiser locaux et matériel professionnel.

Le projet a un autre intérêt, alors que les entreprises vont massivement développer le travail à distance et que le ministère du Travail estime à 3 millions le nombre de personnes qui vont demain le pratiquer régulièrement: doter le territoire de centres qui permettent à tous les corps de métier (et pas uniquement aux cols blancs) de télétravailler dans d'excellentes conditions, avec des bureaux et connexions informatiques adaptés. Ces manufactures de proximité, qui seront animées par...

Lire la suite sur [lefigaro.fr](http://lefigaro.fr)



## La relance économique par les territoires : 500 tiers-lieux bientôt disponibles ?

Vidéo: <https://www.europe1.fr/emissions/L-interview-de-7h40/la-relance-economique-par-les-territoires-500-tiers-lieux-bientot-disponibles-3976651>

**Patrick Lévy-Waitz, président de l'association nationale France tiers-lieux est l'invité de Matthieu Belliard ce mardi matin. La relance économique par les territoires, le gouvernement étudie actuellement le projet de lancer l'installation de 500 manufactures de proximité, aussi appelés des tiers-lieux.**



## Et si les Fablabs pouvaient favoriser la relance économique ?



Makers de Mon Atelier en ville à Paris - Mon Atelier en ville

Le gouvernement réfléchit à un moyen d'accélérer son programme en faveur des tiers-lieux et Fablabs. L'idée étant de faire émerger des micro-usines capables de tisser du lien social, de former au numérique et de créer de l'activité.

La pandémie a posé la question de relocaliser en France une partie de la production industrielle. Parmi les multiples pistes étudiées, le gouvernement réfléchirait à lancer 500 tiers-lieux et fablabs estampillés « *fabriques de territoires* ».

Réduire la fracture numérique

Le sujet n'est pas nouveau puisque le gouvernement avait lancé il y a un an un programme pour favoriser l'émergence de ces structures d'ici la fin 2021 dans des villes moyennes et petites.

Le dossier est suivi par le ministère de la Cohésion des territoires. Mais [Patrick Lévy-Waitz](#), entrepreneur et président de l'association nationale France tiers-lieux, a poussé l'idée de passer à la vitesse supérieure dans le cadre du plan de relance, comme le rapporte *Le Figaro*. L'intérêt serait multiple : mettre sur pied des micro-



[Visualiser l'article](#)

usines susceptibles de réduire notre dépendance à l'export dans certaines filières à la marge, créer du lien social hors des centres urbains, former les citoyens au numérique et favoriser l'insertion des plus jeunes sur le marché de l'emploi.

La crise sanitaire a été l'occasion pour les makers de prouver qu'ils étaient capables de produire du matériel de protection pour les soignants en un temps record. Mais pas seulement. Ils ont réussi à mettre en branle toute une force de production distribuée, opérant depuis chez eux ou au sein de tiers-lieux ou de fablabs. Leur tour de force est peut-être en train de payer.

Source : *Le Figaro*



## Les «tiers-lieux» seront au centre du plan de relance

Le gouvernement étudie le projet de lancer 500 «manufactures de proximité» pour recréer localement du lien social et faciliter l'activité.

La Grande Halle de Colombelles, en Normandie, un ancien atelier électrique avec sa tour réfrigérante, est un tiers-lieu circulaire et citoyen, accueillant acteurs économiques et culturels, habitants et artisans, où foisonnent les initiatives créatives. Alexandre Andurand

« *Tout ne doit pas être décidé si souvent à Paris* », a déclaré le chef de l'État dans son adresse à la nation il y a huit jours. Pour construire la France de demain, le président a bien compris l'urgence de faire vivre la province et réduire la fracture territoriale. La centralisation jacobine doit laisser place à plus d'initiatives dans les régions pour redynamiser le tissu économique. « *Libérons la créativité et l'énergie du terrain* », a encore martelé le chef de l'État. Dont acte.

Parmi les pistes à l'étude, le gouvernement Philippe mise sur le développement des... tiers-lieux sur le territoire. Quelque 1800 de ces espaces collectifs hybrides, souvent implantés dans des friches industrielles ou d'anciens locaux administratifs, sont aujourd'hui répertoriés dans l'Hexagone: la moitié sous forme associative, un tiers sous statut de société et le reste via des coopératives ou des extensions de collectivités. Tantôt simples bureaux de coworking, ces tiers-lieux se déclinent aussi en sites de conception industrielle et de réalisation de projets ( fablab , hackerspace, makerspace...). Ils servent à retisser le lien social dans les territoires, un besoin qui s'est exprimé lors de la crise des «gilets jaunes» et dont le confinement a encore renforcé le besoin.

Le 8 juin, le comité de pilotage du programme «Nouveaux lieux, nouveaux liens», lancé il y a un an par Julien Denormandie (Ville et Logement), s'est réuni autour de Jacqueline Gourault, la ministre de la Cohésion des territoires, et Patrick Lévy-Waitz, le président de l'association nationale France tiers-lieux. Ce programme, qui visait à accompagner les transformations (écologique, numérique et de productivité) du pays, tablait sur la création de 300 «fabriques des territoires» fin 2021, avec un accompagnement de l'État à hauteur de 150.000 euros par site sur trois ans. Pas moins de 10 ministres étaient réunis pour ce bilan de mi-étape, c'est dire l'importance stratégique et la transversalité du sujet...

le fablab d'Ajaccio a transformé des masques de plongée en système de ventilation d'appoint pour des malades ; l'électrolab de Nanterre a développé un prototype de pousse-seringues...

À ce jour, 110 fabriques ont vu le jour. Si 80 % ont été fragilisés par la crise sanitaire, cumulant 111,5 millions d'euros de perte de chiffre d'affaires, la majorité a démontré son utilité économique et sociale durant le confinement. En effet, 90 % de ces sites se sont engagés dans des actions de solidarité, notamment en se lançant dans la fabrication de masques ou de visières de protection: le fablab d'Ajaccio a transformé des masques de plongée en système de ventilation d'appoint pour des malades ; l'électrolab de Nanterre a développé un prototype de pousse-seringues ; La Smalah, à Saint-Julien-en-Born (Landes), s'est démultipliée pour livrer les courses et des repas aux personnes âgées, et pour aider les enfants à faire leurs devoirs en ligne.

www.lefigaro.fr  
Pays : France  
Dynamisme : 229



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

### Dispositif clefs en main

En redéployant leur activité de façon flexible et rapide, les tiers-lieux ont prouvé qu'ils pouvaient apporter une solution au besoin de production locale. « *Il faut doter le pays d'infrastructures capables de répondre à ce mouvement* », assure Patrick Lévy-Waitz. D'où sa proposition de créer, dans le cadre du plan de relance, pas moins de... 500 manufactures de proximité dans les villes moyennes et petites villes prioritaires des programmes «Action cœur de ville» et «Petites Villes de demain». Déclinées sous trois formats allant de 700 à 1200 m<sup>2</sup>, ces manufactures de proximité seront proposées aux collectivités locales sous forme d'un dispositif clefs en main. L'objectif? Permettre le déploiement rapide, en s'appuyant sur les tiers-lieux existants, pour soutenir les artisans, micro-entrepreneurs et TPE, menacés par la crise, qui pourront ainsi mutualiser locaux et matériel professionnel.

Ces manufactures de proximité, qui seront animées par 1000 « manufacturiers » formés à cet effet, contribueront à réduire la fracture numérique

Le projet a un autre intérêt, alors que les entreprises vont massivement développer le travail à distance et que le ministère du Travail estime à 3 millions le nombre de personnes qui vont demain le pratiquer régulièrement: doter le territoire de centres qui permettent à tous les corps de métier (et pas uniquement aux cols blancs) de télétravailler dans d'excellentes conditions, avec des bureaux et connexions informatiques adaptés. Ces manufactures de proximité, qui seront animées par 1000 «manufacturiers» formés à cet effet, contribueront à réduire la fracture numérique et favoriseront la transmission et la montée en compétences. Elles auront aussi vocation à faciliter l'insertion des jeunes sortis du système scolaire, pour les former à l'apprentissage d'un métier.

Le financement de ces manufactures (travaux d'aménagement, équipements, achat de machines, mobilier et besoins en fonds de roulement) est évalué entre 500.000 et 700.000 euros par site. Il sera assuré par l'État pendant les deux premières années de fonctionnement, soit un coût de 250 à 350 millions d'euros, puis les collectivités prendront le relais pour les trois années suivantes.



# Le plan du gouvernement pour relancer les territoires

*Pas moins de dix ministres planchent sur le projet de l'association France Tiers-Lieux de créer 500 « manufactures de proximité » pour doper l'emploi local.*

Développement du télétravail, mutualisation des ressources pour les artisans et les TPE de la zone, valorisation des circuits courts et des modèles de recyclage locaux, déploiement de l'apprentissage à

grande échelle, parcours de découverte des emplois sous tension... le gouvernement entend s'appuyer sur les « tiers-lieux », ces espaces collectifs hybrides de travail mêlant industrie et servi-

ces, souvent implantés dans des friches industrielles ou d'anciens bâtiments administratifs, pour créer 500 « manufactures de proximité » afin de relancer l'emploi dans les territoires. Le projet

émane de l'association France Tiers-Lieux, qui a permis le lancement, en un an, de 110 fabriques de ce type. Un dispositif qui a su montrer son utilité économique et sociale pendant la crise sanitaire.

→ L'EX-ÉTOILE WEWORK JOUE SA SURVIE → LES ESPACES DE COWORKING MIS À MAL PAR LA CRISE





# Les « tiers-lieux » seront au centre du plan de relance

*Le gouvernement étudie le projet de lancer 500 « manufactures de proximité » pour recréer localement du lien social et faciliter l'activité.*

**SOCIAL** « *Tout ne doit pas être décidé si souvent à Paris* », a déclaré le chef de l'État dans son adresse à la nation il y a huit jours. Pour construire la France de demain, le président a bien compris l'urgence de faire vivre la province et réduire la fracture territoriale. La centralisation jacobine doit laisser place à plus d'initiatives dans les régions pour redynamiser le tissu économique. « *Libérons la créativité et l'énergie du terrain* », a encore martelé le chef de l'État. Dont acte.

Parmi les pistes à l'étude, le gouvernement Philippe mise sur le développement des... tiers-lieux sur le territoire. Quelque 1 800 de ces espaces collectifs hybrides, souvent implantés dans des friches industrielles ou d'anciens locaux administratifs, sont aujourd'hui répertoriés dans l'Hexagone : la moitié sous forme associative, un tiers

sous statut de société et le reste via des coopératives ou des extensions de collectivités. Tantôt simples bureaux de coworking, ces tiers-lieux se déclinent aussi en sites de conception industrielle et de réalisation de projets (fablab, hackerspace, makerspace...). Ils servent à retisser le lien social dans les territoires, un besoin qui s'est exprimé lors de la crise des « gilets jaunes » et dont le confinement a encore renforcé le besoin.

Le 8 juin, le comité de pilotage du programme « Nouveaux lieux, nouveaux liens », lancé il y a un an par Julien Denormandie (Ville et Logement), s'est réuni autour de Jacqueline Gourault, la ministre de la Cohésion des territoires, et Patrick Lévy-Waitz, le président de l'association nationale France tiers-lieux. Ce programme, qui visait à accompagner les transformations

(écologique, numérique et de productivité) du pays, tablait sur la création de 300 « fabriques des territoires » fin 2021, avec un accompagnement de l'État à hauteur de 150 000 euros par site sur trois ans. Pas moins de 10 ministres étaient réunis pour ce bilan de mi-étape, c'est dire l'importance stratégique et la transversalité du sujet...

À ce jour, 110 fabriques ont vu le jour. Si 80 % ont été fragilisés par la crise sanitaire, cumulant 111,5 millions d'euros de perte de chiffre d'affaires, la majorité a démontré son utilité économique et sociale durant le confinement. En effet, 90 % de ces sites se sont engagés dans des actions de solidarité, notamment en se lançant dans la fabrication de masques ou de visières de protection : le fablab d'Ajaccio a transformé des masques de plongée en système de ventilation d'appoint



pour des malades ; l'électrolab de Nanterre a développé un prototype de pousse-seringues ; La Smalah, à Saint-Julien-en-Born (Landes), s'est démultipliée pour livrer les courses et des repas aux personnes âgées, et pour aider les enfants à faire leurs devoirs en ligne.

### Dispositif clefs en main

En redéployant leur activité de façon flexible et rapide, les tiers-lieux ont prouvé qu'ils pouvaient apporter une solution au besoin de production locale. « *Il faut doter le pays d'infrastructures capables de répondre à ce mouvement* », assure Patrick Lévy-Waitz. D'où sa proposition de créer, dans le cadre du plan de relance, pas moins de... 500 manufactures de proximité dans les villes moyennes et petites villes prioritaires des programmes « Action cœur de ville » et « Petites Vil-

les de demain ». Déclinées sous trois formats allant de 700 à 1 200 m<sup>2</sup>, ces manufactures de proximité seront proposées aux collectivités locales sous forme d'un dispositif clefs en main. L'objectif ? Permettre le déploiement rapide, en s'appuyant sur les tiers-lieux existants, pour soutenir les artisans, micro-entrepreneurs et TPE, menacés par la crise, qui pourront ainsi mutualiser locaux et matériel professionnel.

Le projet a un autre intérêt, alors que les entreprises vont massivement développer le travail à distance et que le ministère du Travail estime à 3 millions le nombre de personnes qui vont demain le pratiquer régulièrement : doter le territoire de centres qui permettent à tous les corps de métier (et pas uniquement aux cols blancs) de télétravailler dans d'excellentes condi-

tions, avec des bureaux et connexions informatiques adaptés. Ces manufactures de proximité, qui seront animées par 1 000 « manufacturiers » formés à cet effet, contribueront à réduire la fracture numérique et favoriseront la transmission et la montée en compétences. Elles auront aussi vocation à faciliter l'insertion des jeunes sortis du système scolaire, pour les former à l'apprentissage d'un métier.

Le financement de ces manufactures (travaux d'aménagement, équipements, achat de machines, mobilier et besoins en fonds de roulement) est évalué entre 500 000 et 700 000 euros par site. Il sera assuré par l'État pendant les deux premières années de fonctionnement, soit un coût de 250 à 350 millions d'euros, puis les collectivités prendront le relais pour les trois années suivantes. ■ **CO. C.**



Les manufactures de proximité seront collaboratives et solidaires, solides économiquement, et permettront de recréer des sources d'activité dans les territoires,

PATRICK LÉVY-WAITZ,  
PRÉSIDENT FRANCE  
TIERS-LIEUX



## Manufacture TYPE

- **Atelier menuiserie**  
+/- 300 m<sup>2</sup>
- **Atelier savoir-faire locaux**  
+/- 200 m<sup>2</sup>
- **Espace coworking/réunion**  
+/- 150 m<sup>2</sup>
- **Pôle matériaux/recyclerie**  
+/- 150 m<sup>2</sup>
- **Serrurerie ferronnerie**  
+/- 100 m<sup>2</sup>
- **Conception prototypage**  
+/- 100 m<sup>2</sup>

## UNE RÉPONSE

- aux besoins de **mutualisation** d'espaces et de machines des TPE, artisans, indépendants et entrepreneurs locaux;
- au **développement du télétravail**;
- à la **transmission** et à la **montée des compétences** via l'apprentissage;
- à l'**inclusion des jeunes** par un parcours de découverte des métiers;
- à la **valorisation des circuits courts**, du recyclage, du réemploi et de l'écoconception.



Implantée au sein d'une ancienne gare du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris réhabilitée en lieu de vie, la Recyclerie a pour ambition de sensibiliser le public aux valeurs écoresponsables de manière ludique et positive.



ICI Montreal est une communauté de créateurs réunissant plus de 60 savoir-faire artisanaux, design et numérique. L'espace dispose sur 1100 m<sup>2</sup> de 8 ateliers, de plusieurs espaces de coworking, de 3 salles de réunion et d'un restaurant situé dans la galerie ouverte au public.



La Grande Halle de Colombes, en Normandie, un ancien atelier électrique avec sa tour réfrigérante, est un terrain idéal pour les citoyens, accueillant acteurs économiques et culturels, habitants et artisans, ou favorisant les initiatives créatives.



Make ICI est le premier réseau (Montreal, Nantes, Marseille...) de manufactures collaboratives et solidaires pour les artisans, artistes, designers, startups et entrepreneurs du « Faire », le modèle des tiers-lieux territoriaux qui inspire depuis le gouvernement.

© PHOTOGRAPHY: MARIE-OLIVIERE BERTHIAUME, ALLOCAMERE ASSOCIATES, TWITTER, ALLOCAMERE ASSOCIATES



## REPÉRAGES Événement



MATHIEU ANDUA

Pendant le confinement, certains territoires ont vu leur population augmenter de plus de 10 %, comme l'Orne ou l'Yonne (ici, Auxerre).

# Aménagement du territoire Monde d'après: la revanche des villes moyennes?

**Et si l'exode inédit de métropolitains vers la campagne lors du confinement dû à la pandémie de Covid-19 préfigurait un afflux de population en faveur de villes moyennes? Elus, urbanistes, économistes s'interrogent.**

**I**ls sont 450000 parisiens intra-muros à avoir pris la clé des champs, entre mars et avril, pendant le confinement dû à la crise sanitaire du coronavirus. Selon les données de l'Insee, fournies par les différents opérateurs téléphoniques pour retracer les mouvements des habitants, environ 20 % de la population parisienne a choisi de quitter la capitale. De la forte densité de population à l'étroitesse des logements, au bitume omniprésent, les raisons de ce retour au vert, dans des résidences secondaires ou des maisons familiales, peuvent paraître assez évidentes.

Mais cet exode inédit vers des territoires éloignés des métropoles a toutefois interrogé de nombreux observateurs de la ville, architectes, urbanistes,

économistes... Et des tribunes ont fleuri dans la presse sur une question centrale: et si le « monde d'après » bénéficierait aux villes moyennes? Si ces villes de 20000 à 100000 habitants pouvaient enfin regagner d'autres citoyens? Miser sur ces atouts pour attirer des métropolitains fatigués pourrait bien être l'un des enjeux de la campagne municipale du second tour.

### UN CADRE DE VIE AGRÉABLE

« Il y avait un réveil des villes moyennes avant la crise sanitaire. Cette dernière peut être une opportunité pour nos cités. C'est un mouvement qu'il va falloir accompagner », considère Bastien Régnier, directeur général de l'association Villes de France qui représente les collectivités de cette taille. Un cadre de vie agréable, préservé et moins stressant, un environnement plus vert, un patrimoine rénové ou en cours de l'être, des facilités de déplacement... telles sont les qualités mises en avant. Et depuis le programme Action cœur de ville, sur la revitalisation des centres



### Action cœur de ville, un outil de la relance

**Dès la fin mars, Rollon Mouchel-Blaisot, le préfet coordonnateur du plan Action cœur de ville, a envoyé une note aux 222 villes lauréates**, afin de répertorier les projets qui pourraient être poussés après le déconfinement, de lever les points de blocage... « La profondeur de la crise nous oblige à accélérer, à intensifier la reprise d'Action cœur de ville, résume Rollon Mouchel-Blaisot. Et nous n'avons pas besoin d'attendre le plan de relance du gouvernement, puisque le programme est acté. Sur les réponses des villes que nous avons déjà dépouillées, des centaines de projets sont dans les starting-blocks. »

Avant la crise sanitaire, 1,2 milliard d'euros d'engagements financiers avaient été pris

par les différents partenaires, et des signaux positifs commençaient à émerger, notamment sur la vacance commerciale. Les villes lauréates du programme attendent surtout une chose : « Si l'Etat peut nous aider, c'est en étant facilitateur, pour que nous puissions avancer sur les projets. Peut-être faut-il soutenir encore plus les commerces, les réhabilitations en centre-ville, l'aménagement urbain, mais il s'agit aussi de lever les complexités. Il va falloir accélérer fortement. Et une fois l'urgence passée, il faudra continuer sur la logique du plan, c'est-à-dire agir sur tous les facteurs du dynamisme, pas que sur le commerce », résume Pascal Germain, chef de projet « Action cœur de ville » à Guéret (13 200 hab., Creuse).



VILLE DE CHATEAURoux

*« Depuis la crise sanitaire, la CCI m'a signalé avoir reçu des demandes d'informations très précises au sujet de notre territoire, de cabinets spécialisés dans la localisation des entreprises. »*

Gil Avérous, maire (LR) de Châteauroux

des villes moyennes, attirer une nouvelle population est un axe de développement pour ces collectivités. « Nous avons créé un dispositif d'accompagnement des arrivants. Notre ville est facile d'accès, à deux heures de Paris et deux heures et demie de la mer et des montagnes d'Auvergne. Le foncier est très peu cher et nous disposons de quatre fois plus d'espaces verts que la moyenne nationale. Se forger une image pour attirer des habitants demeure cependant encore notre challenge pour le nouveau mandat », analyse Gil Avérous, maire réélu (LR) de Châteauroux (43 700 hab., Indre).

**Face au manque de foncier industriel dans les métropoles, les friches des villes moyennes pourraient être une solution.**

La pandémie de Covid-19 a révélé des besoins de distanciation sociale, plus facilement réalisables en dehors des grandes villes. Ce qui rend optimiste Frédéric Leturque, maire centriste réélu d'Arras (41 000 hab., Pas-de-Calais). « Elle a tout d'une grande ! pourrait être le slogan de nos villes, avec des services de qualité et de belles implantations économiques. L'organisation en télétravail, les connexions en train, une place moindre de la voiture avec le développement du vélo, la multiplication des bus... sont autant d'atouts des villes moyennes. Dans un premier temps, celles connectées aux métropoles tireront leur épingle du jeu, dans un second temps, celles plus éloignées. »

Nombre d'observateurs ne croient pas cependant que cela suffira à susciter une arrivée massive d'habitants dans ces territoires. Car c'est la concentration d'emplois dans les métropoles, en particulier ceux du tertiaire supérieur et des cadres, qui explique la densité de population. Alors pour Franck Gintrand, conseiller en développement économique territorial, « si le coronavirus favorise une migration des cadres vers les villes moyennes, elle profitera surtout aux villes connectées, aux métropoles ou comprenant de 200 000 à 400 000 habitants, qui ont déjà des populations de cadres importantes. Les villes moyennes doivent avant tout miser sur l'économie et non sur une éventuelle révolution démographique. »

#### RELOCALISATION DE L'ACTIVITÉ

Tabler sur un tissu industriel soit par sa relocalisation, soit en développant des industries qui sont déjà sur place est aussi une piste à creuser. Face au manque de foncier industriel dans les métropoles, utiliser les friches industrielles sans affectation ou des zones d'activités obsolètes pourrait être une solution.

« Il faut utiliser ces friches, sinon la localisation de nouvelles industries se fera en périurbain nécessitant une artificialisation des terres. Mais cela signifie une intervention forte de l'Etat qui devra encadrer cette relocalisation », explique Benjamin Taveau, économiste, qui travaille avec Pascal Brostin sur ces problématiques de friches industrielles au sein du cabinet Systra, représentant 80 000 hectares de ☐○●



VV/LA GAZETTE

**ALAIN SARFATI, architecte urbaniste**

**RÉACTION**

**« Il faut sortir de la muséification »**

« Le choix n'est pas entre le centre-ville d'une grande agglomération et la campagne, mais entre la grande ville, dans laquelle on peut se perdre, et la ville moyenne dans laquelle on se sent reconnu. Pour qu'il y ait une alternative possible, il faut mettre en valeur l'extraordinaire chance qu'a la France d'avoir des milliers de villes moyennes. La grande leçon de la pandémie sera la valorisation de celles-ci. Pour attirer une nouvelle population, elles doivent sortir d'une certaine muséification et proposer des activités artisanales ou industrielles, des services, des moyens de communication.

Les collectivités doivent soutenir les entreprises pour une réindustrialisation dans ces territoires, en récupérant les friches industrielles. La taille des villes aura de moins en moins de poids, ce qui prévaut c'est le réseau, l'armature des transports, la qualité des outils de communication, ainsi que l'importance accordée à l'éducation, à la santé, à la culture. La période de confinement que nous venons de vivre doit aussi nous faire prendre conscience de l'importance de la sociabilité. Et tout ne peut relever du télétravail. Peut-être avec cette période aurons-nous compris que la mondialisation a ses limites. »

● ∞ foncier disponible dont une grande majorité en périphérie des villes moyennes.

Selon Anne Miriel, directrice de l'agence de marketing territorial Inkipit, les coopérations territoriales, plus simples à mettre en place à l'échelon des villes moyennes qu'à celles des métropoles, sont aussi essentielles. « On peut s'appuyer sur un réseau de territoires proches, qui ont des fonctions complémentaires, on peut plus facilement travailler avec les différents acteurs, notamment économiques. »

**INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES**

Dans un avenir plus proche, l'option du télétravail pourrait favoriser le déménagement de familles dans des villes moyennes. La crise sanitaire a en effet mis en évidence les intérêts de travailler chez soi, tant pour les entreprises que pour les salariés. « Je pense que nous allons entamer une "démétropolisation", certains prévoient entre 15 et 20% de perte d'habitants métropolitains au profit des villes moyennes. Celles-ci peuvent devenir des hubs si les infrastructures à la fois numériques et d'usage (les tiers-lieux, espaces de coworking, ateliers partagés) permettent le travail à distance. Mais celui-ci doit être envisagé deux à trois jours par semaine », précise Patrick Levy-Waitz, président de la Fondation Travailler autrement. Dans le cadre du plan de relance, ce spécialiste des nouvelles formes de travail va faire des propositions pour continuer à développer ces tiers-lieux dans les villes moyennes.

Au-delà de l'activité économique, ces collectivités doivent aussi avoir la capacité de proposer des services diversifiés et de qualité pour les besoins de leur population. « Il faut miser sur une politique territoriale du "care". Vu le profil démographique de leurs habitants (personnes âgées, familles monoparentales...), les villes moyennes sont particulièrement concernées. Il faut faire des politiques du logement à destination de ces acteurs et actrices du "care". Si les villes veulent attirer des professions supérieures, elles n'y arriveront que parce qu'elles apportent des services, et logent les acteurs de ces services », prévoit Nicolas

**Les villes doivent être capables de proposer des services diversifiés et de qualité.**

Rio, consultant en stratégie territoriale. « Il va être intéressant de voir comment les maires sortants vont aborder la question des services et de l'attractivité résidentielle. Cette campagne semble indispensable pour mieux cerner les nouvelles attentes des citoyens », souligne-t-il.

Mais, pour l'heure, les équipes municipales déjà en place sont préoccupées par les conséquences de cette période de confinement : « 25 à 30% des commerces pourraient connaître un coup d'arrêt. Il va falloir de nouveau soutenir ces villes. Dans le futur plan de relance gouvernemental, des investissements d'avenir doivent aller aux villes moyennes », martèle Bastien Régnier. ● Sophie Le Renard avec Delphine Gerbeau



## Monde d'après : la revanche des villes moyennes ?



Et si l'exode inédit de métropolitains vers la campagne lors du confinement dû à la pandémie de Covid-19 préfigurait un afflux de population en faveur de villes moyennes ? Elus, urbanistes, économistes s'interrogent.

Ils sont 450 000 parisiens intra-muros à avoir pris la clé des champs, entre mars et avril, pendant le confinement dû à la crise sanitaire du coronavirus. Selon les données de l'Insee, fournies par les différents opérateurs téléphoniques pour retracer les mouvements des habitants, environ 20 % de la population parisienne a choisi de quitter la capitale. De la forte densité de population à l'étroitesse des logements, au bitume omniprésent, les raisons de ce retour au vert, dans des résidences secondaires ou des maisons familiales, peuvent paraître assez évidentes.

Mais cet exode inédit vers des territoires éloignés des métropoles a toutefois interrogé de nombreux observateurs de la ville, architectes, urbanistes, économistes... Et des tribunes ont fleuri dans la presse sur une question centrale : et si le « monde d'après » bénéficiait aux villes moyennes ? Si ces villes de 20 000 à 100 000 habitants pouvaient enfin regagner d'autres citoyens ? Miser sur ces atouts pour attirer des métropolitains fatigués pourrait bien être l'un des enjeux de la campagne municipale du second tour.

### Un cadre de vie agréable

« Il y avait un réveil des villes moyennes avant la crise sanitaire. Cette dernière peut être une opportunité pour nos cités. C'est un mouvement qu'il va falloir accompagner », considère Bastien Régnier, directeur général de l'association Villes de France qui représente les collectivités de cette taille. Un cadre de vie agréable, préservé et moins stressant, un environnement plus vert, un patrimoine rénové ou en cours de l'être, des facilités de déplacement... telles sont les qualités mises en avant. Et depuis le programme Action cœur de ville, sur la revitalisation des centres des villes moyennes, attirer une nouvelle population est un axe de développement pour ces collectivités.





[Visualiser l'article](#)

« Nous avons créé un dispositif d'accompagnement des arrivants. Notre ville est facile d'accès, à deux heures de Paris et deux heures et demie de la mer et des montagnes d'Auvergne. Le foncier est très peu cher et nous disposons de quatre fois plus d'espaces verts que la moyenne nationale. Se forger une image pour attirer des habitants demeure cependant encore notre challenge pour le nouveau mandat », analyse Gil Avérous, maire réélu (LR) de Châteauroux (43 700 hab., Indre).

La pandémie de Covid-19 a révélé des besoins de distanciation sociale, plus facilement réalisables en dehors des grandes villes. Ce qui rend optimiste Frédéric Leturque, maire centriste réélu d'Arras (41 000 hab., Pas-de-Calais). « Elle a tout d'une grande ! pourrait être le slogan de nos villes, avec des services de qualité et de belles implantations économiques. L'organisation en télétravail, les connexions en train, une place moindre de la voiture avec le développement du vélo, la multiplication des bus... sont autant d'atouts des villes moyennes. Dans un premier temps, celles connectées aux métropoles tireront leur épingle du jeu, dans un second temps, celles plus éloignées. »

Nombre d'observateurs ne croient pas cependant que cela suffira à susciter une arrivée massive d'habitants dans ces territoires. Car c'est la concentration d'emplois dans les métropoles, en particulier ceux du tertiaire supérieur et des cadres, qui explique la densité de population. Alors pour Franck Gintrand, conseiller en développement économique territorial, « si le coronavirus favorise une migration des cadres vers les villes moyennes, elle profitera surtout aux villes connectées, aux métropoles ou comprenant de 200 000 à 400 000 habitants, qui ont déjà des populations de cadres importantes. Les villes moyennes doivent avant tout miser sur l'économie et non sur une éventuelle révolution démographique ».

#### Relocalisation de l'activité

Tableur sur un tissu industriel soit par sa relocalisation, soit en développant des industries qui sont déjà sur place est aussi une piste à creuser. Face au manque de foncier industriel dans les métropoles, utiliser les friches industrielles sans affectation ou des zones d'activités obsolètes pourrait être une solution.

« Il faut utiliser ces friches, sinon la localisation de nouvelles industries se fera en périurbain nécessitant une artificialisation des terres. Mais cela signifie une intervention forte de l'Etat qui devra encadrer cette relocalisation », explique Benjamin Taveau, économiste, qui travaille avec Pascal Brostin sur ces problématiques de friches industrielles au sein du cabinet Systra, représentant 80 000 hectares de foncier disponible dont une grande majorité en périphérie des villes moyennes.

Selon Anne Miriel, directrice de l'agence de marketing territorial Inkipit, les coopérations territoriales, plus simples à mettre en place à l'échelon des villes moyennes qu'à celles des métropoles, sont aussi essentielles. « On peut s'appuyer sur un réseau de territoires proches, qui ont des fonctions complémentaires, on peut plus facilement travailler avec les différents acteurs, notamment économiques. »

#### Infrastructures numériques

Dans un avenir plus proche, l'option du télétravail pourrait favoriser le déménagement de familles dans des villes moyennes. La crise sanitaire a en effet mis en évidence les intérêts de travailler chez soi, tant pour les entreprises que pour les salariés. « Je pense que nous allons entamer une "démétropolisation", certains prévoient entre 15 et 20 % de perte d'habitants métropolitains au profit des villes moyennes. Celles-ci peuvent devenir des hubs si les infrastructures à la fois numériques et d'usage (les tiers-lieux, espaces de coworking, ateliers partagés) permettent le travail à distance. Mais celui-ci doit être envisagé deux à trois jours par semaine », précise Patrick Levy-Waitz, président de la Fondation Travailler autrement. Dans le cadre du plan de relance, ce spécialiste des nouvelles formes de travail va faire des propositions pour continuer à développer ces tiers-lieux dans les villes moyennes.



Au-delà de l'activité économique, ces collectivités doivent aussi avoir la capacité de proposer des services diversifiés et de qualité pour les besoins de leur population. « Il faut miser sur une politique territoriale du "care". Vu le profil démographique de leurs habitants (personnes âgées, familles monoparentales...), les villes moyennes sont particulièrement concernées. Il faut faire des politiques du logement à destination de ces acteurs et actrices du "care". Si les villes veulent attirer des professions supérieures, elles n'y arriveront que parce qu'elles apportent des services, et logent les acteurs de ces services », prévoit Nicolas Rio, consultant en stratégie territoriale. « Il va être intéressant de voir comment les maires sortants vont aborder la question des services et de l'attractivité résidentielle. Cette campagne semble indispensable pour mieux cerner les nouvelles attentes des citoyens », souligne-t-il.

Mais, pour l'heure, les équipes municipales déjà en place sont préoccupées par les conséquences de cette période de confinement : « 25 à 30 % des commerces pourraient connaître un coup d'arrêt. Il va falloir de nouveau soutenir ces villes. Dans le futur plan de relance gouvernemental, des investissements d'avenir doivent aller aux villes moyennes », martèle Bastien Régnier.

#### Focus

##### Action cœur de ville, un outil de la relance

Dès la fin mars, Rollon Mouchel-Blaisot, le préfet coordonnateur du plan Action cœur de ville, a envoyé une note aux 222 villes lauréates, afin de répertorier les projets qui pourraient être poussés après le déconfinement, de lever les points de blocage... « La profondeur de la crise nous oblige à accélérer, à intensifier la reprise d'Action cœur de ville, résume Rollon Mouchel-Blaisot. Et nous n'avons pas besoin d'attendre le plan de relance du gouvernement, puisque le programme est acté. Sur les réponses des villes que nous avons déjà dépouillées, des centaines de projets sont dans les starting-blocks. »

Avant la crise sanitaire, 1,2 milliard d'euros d'engagements financiers avaient été pris par les différents partenaires, et des signaux positifs commençaient à émerger, notamment sur la vacance commerciale. Les villes lauréates du programme attendent surtout une chose : « Si l'Etat peut nous aider, c'est en étant facilitateur, pour que nous puissions avancer sur les projets. Peut-être faut-il soutenir encore plus les commerces, les réhabilitations en centre-ville, l'aménagement urbain, mais il s'agit aussi de lever les complexités. Il va falloir accélérer fortement. Et une fois l'urgence passée, il faudra continuer sur la logique du plan, c'est-à-dire agir sur tous les facteurs du dynamisme, pas que sur le commerce », résume Pascal Germain, chef de projet « Action cœur de ville » à Guéret (13 200 hab., Creuse).

#### Focus

« Il faut sortir de la muséification »

Visuel indisponible

##### **Alain Sarfati**, architecte urbaniste

« Le choix n'est pas entre le centre-ville d'une grande agglomération et la campagne, mais entre la grande ville, dans laquelle on peut se perdre, et la ville moyenne dans laquelle on se sent reconnu. Pour qu'il y ait une alternative possible, il faut mettre en valeur l'extraordinaire chance qu'a la France d'avoir des milliers de villes moyennes. La grande leçon de la pandémie sera la valorisation de celles-ci.

[Visualiser l'article](#)

Pour attirer une nouvelle population, elles doivent sortir d'une certaine muséification et proposer des activités artisanales ou industrielles, des services, des moyens de communication. Les collectivités doivent soutenir les entreprises pour une réindustrialisation dans ces territoires, en récupérant les friches industrielles. La taille des villes aura de moins en moins de poids, ce qui prévaut c'est le réseau, l'armature des transports, la qualité des outils de communication, ainsi que l'importance accordée à l'éducation, à la santé, à la culture. La période de confinement que nous venons de vivre doit aussi nous faire prendre conscience de l'importance de la sociabilité. Et tout ne peut relever du télétravail. Peut-être avec cette période aurons-nous compris que la mondialisation a ses limites. »



## Ondes urbaines

Le 8 juin, le comité de pilotage du programme « Nouveaux lieux, Nouveaux liens » s'est réuni autour de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales. Ce programme ayant un caractère intergouvernemental, se sont retrouvés autour de la table Jacqueline Gourault, Julien Denormandie, Muriel Pénicaud, Jean-Michel Blanquer, Franck Riester, Frédérique Vidal, Emmanuelle Wargon, Brune Poirson, Cédric O et Agnès Pannier-Runacher. Les associations d'élus locaux, dont Villes de France représentée par Olivier Gacquerre, maire de Béthune, font également partie de ce comité.

### Un programme pour des Fabriques de territoire

Pour rappel, les tiers-lieux sont des espaces physiques pour faire ensemble qui peuvent regrouper des activités diverses comme du co-working, des fablab avec imprimantes 3D, de l'inclusion numérique, des ressourceries ou encore des microfolies

En septembre 2018, le rapport « Faire ensemble pour mieux vivre ensemble » de Patrick Levy Waitz, Président de la Fondation Travailler Autrement, a été remis au Secrétaire d'Etat Julien Denormandie. Le programme national d'appui « Nouveaux lieux, nouveaux liens » s'est lancé en juin 2019 de même que le Conseil National des Tiers Lieux.

Un soutien à 300 fabriques de territoire doit se mettre en œuvre d'ici 2022 dont 150 en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV). Cet appel à manifestation d'intérêt propose un financement de 75 000 à 150 000 euros maximum sur 3 ans pour les 300 Fabriques de territoire. Il est ouvert de manière permanente ; les lauréats sont annoncés tous les quatre mois à partir d'octobre 2019.

### Des ministères qui consolident les différentes briques

Chaque ministre a rappelé les activités incluses dans les tiers-lieux relatives à son portefeuille ainsi que les lieux qui sont appelés à s'ouvrir à davantage d'activités comme les bibliothèques. Ce programme s'inscrit en synergie avec des programmes destinés aux territoires comme France Services et Action Cœur de Ville mais aussi les campus connectés et les microfolies. 110 Fabriques de territoires ont vu le jour. Les tiers-lieux sont au croisement des acteurs de la transition numérique, du travail, de la fabrication, de l'éducation, de la culture et des transitions écologiques et solidaires. Au-delà de la notion de tiers-lieu, l'idée d'une dimension « manufacture » est à l'étude. Lors de la crise, une coopération s'est créée entre les tiers-lieux, les CCAS et les CHU. Ainsi, les tiers-lieux ont fabriqué des visières et d'autres matériels utiles pour les CHU. 400 tiers-lieux ont eu une production locale à cette occasion. De même, certains ont mis en place des numéros pour un accompagnement numérique ou ont contribué à la distribution de paniers repas. Les tiers-lieux ont enregistré une perte de 111 milliards d'euros et n'osent pas aller vers les Prêts Garantis de l'Etat (PGE) car leur modèle économique ne garantit pas le remboursement.

### Redynamisation des cœurs de ville et QPV

Villes de France par la voix d'Olivier Gacquerre, maire de Béthune, a rappelé les opportunités que représentent ces lieux pour les villes moyennes en matière d'attractivité et de solidarité, notamment dans les quartiers politique de la ville et dans les cœurs de ville. La crise de la COVID-19 a révélé le potentiel du télétravail, qui a été multiplié par 10 et représente une opportunité pour les villes moyennes. Les tiers-lieux répondent à un enjeu de qualité de vie et d'attractivité des villes moyennes qui peuvent accueillir des habitants plus éloignés de leur lieu de travail. L'association a proposé d'intégrer encore plus fortement les tiers-lieux dans le programme Action Cœur de Ville comme outil de redynamisation et de tenir compte de la télémédecine

www.villesdefrance.fr

Pays : France

Dynamisme : 6



[Visualiser l'article](#)

comme thématique forte traitée par les tiers-lieux notamment car l'accompagnement au numérique peut y être dispensé. La crise sanitaire a montré l'intérêt de la télémédecine dans les territoires sous-dotés et la dynamique doit se poursuivre.

[Visualiser l'article](#)

## Après avoir résisté à la crise, le coworking devrait être encore plus apprécié des entreprises

Les espaces de coworking sont fortement impactés par la crise provoquée par le coronavirus, mais ils présentent des caractéristiques que les entreprises devraient de plus en plus rechercher

Ce contenu partenaire vous est proposé par le Hub Immo, communauté d'entreprises et d'institutions qui contribuent à la création de contenus mettant en avant leurs activités et leurs expertises. « La Provence » les réunit régulièrement pour évoquer des thématiques d'actualité en compagnie d'experts invités. La rédaction n'a pas participé à la création de ce contenu.



Les espaces de coworking, comme ici Newton Offices à Marseille, ont multiplié les mesures sanitaires pour rassurer leurs clients Photo DR

Après s'être grandement développés ces dernières années, notamment sur le territoire marseillais, les espaces de coworking ont été beaucoup moins fréquentés durant le confinement. " *Une récente étude a montré que le taux d'occupation des espaces de coworking en Asie a baissé de l'ordre de 20% entre avant et après le confinement. C'est à peu près le constat que nous dressons ici* ", indique Guillaume Pellegrin, le président fondateur de Newton Offices, spécialisé dans les nouveaux espaces de travail et de coworking disposant notamment d'un grand site à la Joliette, au cœur du quartier d'affaires Euroméditerranée. " *La période a été très calme et, depuis le déconfinement, ça revient très progressivement...* ", confirme Salim Msaidie, dirigeant de l'entreprise We Act, partenaire du réseau Weréso à Marseille.

Par conséquent, selon une enquête menée par l'association France Tiers Lieux, 80% de ces bureaux partagés font état d'un risque de fermeture à court ou moyen terme. Parmi ces derniers, 20% se disent même en danger immédiat !



[Visualiser l'article](#)

Crise à court terme, renforcement à long terme

Pour autant, Guillaume Pellegrin se veut être " *très optimiste pour l'avenir* ". " *Le coworking subit la crise à court terme, mais ce modèle sort renforcé pour le long terme. Ces lieux sont des espaces de flexibilité, et le 100% à distance nous a montré que les organisations devaient être repensées, avec un management adapté. Les curseurs vont certainement se déplacer, même si cela dépendra de chaque culture d'entreprise. Le modèle du coworking répond bien aux besoins d'aujourd'hui et de demain. Le confinement, qui a permis de soulever la question de l'organisation la plus efficace, nous a renforcé dans nos convictions. Il a montré à quel point le bureau est un lieu d'hyper-communication, le moyen de construire ensemble, de créer un vrai esprit d'équipe et d'être créatif !* ", explique le dirigeant, qui est également l'un des co-présidents du Club Immobilier Marseille Provence.

Ainsi, après des semaines de travail à la maison, la moitié des 6000 salariés interrogés par le réseau Morning Coworking veulent demander à leur hiérarchie de pouvoir accéder à des espaces de coworking qui combleraient deux besoins essentiels : le besoin de socialisation des travailleurs et l'aspect flexibilité des entreprises. " *Les espaces de coworking ont de beaux jours devant eux car ils représentent la flexibilité que vont de plus en plus recherchés les sociétés* ", souligne Paul-Eric Roubaud, directeur associé de Colliers International dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Multiplier les mesures pour rassurer dans la durée

Mais ce mouvement devrait prendre encore un peu de temps... En attendant, pour faire face à la situation compliquée, les espaces de coworking ont multiplié les mesures sanitaires. " *Il y a, pour l'heure, un peu d'inquiétude sur ces lieux partagés, mais j'ose espérer qu'elle va baisser du fait du retour d'une vie sociale normale. Surtout que nos espaces sont suffisamment vastes pour respecter les règles de distanciation, ils sont désinfectés et nettoyés tous les jours, avec obligation du port du masque dans les lieux partagés, la mise à disposition de gel hydro-alcoolique...* ", liste Guillaume Pellegrin, qui confie également que " *la mesure économique essentielle du confinement est le report des loyers, permettant un grand bol d'air à la trésorerie de nos clients !* "

Résultat : un sondage dernièrement réalisé par Newton Offices révèle que plus de 87% des clients sont rassurés par ces mesures. " *D'autant que, contrairement à ce qu'on pense beaucoup, 80% de nos bureaux sont privatifs !* ", ajoute Guillaume Pellegrin.

Et Patrick Levy-Waitz, président de la **Fondation Travailler Autrement**, de conclure en affirmant que " *les espaces de coworking vont retrouver assez rapidement leur place parce que les gens ont besoins de lien social !* "



## Travailler loin de son domicile, une réalité pour deux tiers des Français

Aujourd'hui, seul un tiers des Français réside et travaille dans la même commune. L'extension du télétravail permise lors du confinement pourrait renforcer la tendance à l'éloignement domicile-travail, sous certaines conditions.

### CR Fig Data

Quitte à se rendre seulement un jour sur deux au travail, accepter des temps de transport plus longs pour un meilleur cadre de vie devient envisageable. Une réflexion qui s'est généralisée auprès des Français au cours du confinement, en témoigne la hausse de recherches de maisons en région parisienne .

Habiter à bonne distance de son emploi est pourtant déjà la norme en France : seuls 35,1% des actifs de plus de 15 ans résident dans la commune, rurale ou urbaine, où ils travaillent, selon les derniers chiffres de l'Insee sur les mobilités professionnelles .

Un Français sur 5 travaille dans une autre unité urbaine et quasiment autant vivent dans une commune rurale qu'ils quittent chaque jour pour embaucher.

### Éloignement choisi vs éloignement subi

Cette distance avec le lieu de travail revêt toutefois une double facette. L'une, positive, transcrit la possibilité de s'éloigner suffisamment pour profiter d'un cadre de vie plus agréable et d'une superficie de logement plus importante, tout en restant à proximité de son lieu de travail. Cette « bonne distance » est davantage l'apanage des CSP+ : 37% des cadres vivent dans une commune de la même unité urbaine que celle de leur travail, contre seulement 25% des employés et 23% des ouvriers.

L'autre facette de cette distance révèle un éloignement motivé par des contraintes financières. Les ouvriers résident ainsi souvent plus loin que les cadres ou professions intermédiaires : ils sont 24,4% à vivre dans une autre unité urbaine que celle de leur lieu de travail et 24,7% dans une commune rurale. Seulement 20,5 et 11,7% des cadres sont dans cette situation.

### L'influence des métropoles

Des contextes très différents s'observent aussi entre les différentes métropoles du territoire. Les trois quarts des travailleurs marseillais (toutes CSP confondues) résident ainsi dans la cité phocéenne quand ce n'est le cas que d'un tiers des actifs rouennais ou lillois.

« *Le profil des travailleurs - tel que le niveau de qualification et l'âge -, le taux d'emploi, mais aussi la taille des municipalités et les caractéristiques des ménages, comme le fait d'avoir des enfants, sont autant de facteurs qui peuvent influencer les déplacements* », rappelle Paolo Veneri, responsable des statistiques territoriales à l'OCDE. L'urbanisation en est un autre. Certaines métropoles fonctionnent ainsi en "binôme" : 8,3% des travailleurs aixois vivent à Marseille, 7% des actifs lyonnais viennent de Vénissieux, 6,8% des Toulonnais de la Seyne-sur-Mer, quand d'autres voient leur flux de travailleurs provenir de villes beaucoup plus disséminées.

Le dynamisme et le prix de l'immobilier dans les centres-villes jouent également. À Paris, Bordeaux, Nancy, Lyon ou Nantes, les quartiers du centre sont des espaces recherchés : les cadres sont plus nombreux à y vivre



[Visualiser l'article](#)

que les ouvriers. C'est l'inverse dans des villes comme Mulhouse, Toulon, Saint-Etienne, Marseille, Orléans ou Nice, où les cadres qui y travaillent préfèrent s'éloigner.

Vers une «démétropolisation» ?

Vivre à la campagne quand on travaille en ville reste un épiphénomène : seul 1 cadre sur 9 et 1 profession intermédiaire sur 5 est actuellement dans cette situation. Le développement du télétravail peut-il changer la donne et inciter les professions qui le peuvent à s'éloigner encore davantage des centres-villes ?

Pour Patrick Levy-Waitz, président de la fondation "Travailler autrement", c'est une évidence. « *Le télétravail - quelques jours par semaine - va s'inscrire de manière durable dans nos formes d'emploi car il a été plébiscité par les salariés et par les entreprises sans compter, au niveau national, le bénéfice en termes d'impact écologique.* » Une nouvelle organisation qui permet d'envisager un mode de vie différent. « *Nous assisterons à un effet probable de "démétropolisation" sur les prochaines années : on estime à 15% la part de familles qui vont quitter les grandes métropoles pour s'installer dans des villes moyennes* » poursuit-il.

Une reconfiguration qui devra s'accompagner d'une politique publique forte à destination de ceux dont le présentiel au travail est au contraire indispensable. « *Le développement et l'attribution des logements sociaux sont un enjeu majeur des vingt prochaines années, pour permettre aux travailleurs au service des citoyens, souvent issus de la classe moyenne, de pouvoir rester en ville* » confie-t-il.

D'une logique de mobilité à une logique d'accessibilité

Paolo Veneri de l'OCDE est plus mesuré quant à l'impact du télétravail de masse. « *Le télétravail n'est pas constant sur tout le territoire . En Île-de-France par exemple, quasiment la moitié des emplois pourraient faire l'objet de télétravail contre un tiers en Basse-Normandie* » explique-t-il. « *Sans oublier que les gens s'agglomèrent pour d'autres raisons que celles uniquement liées au travail* », abonde sa collègue Aziza Akhmouche, cheffe de la division villes, politiques urbaines et développement durable à l'OCDE. « *Ils recherchent une offre culturelle, une offre de loisirs, de soins, une offre sociale à laquelle la proximité digitale aura du mal à se substituer.* »

L'influence de l'épidémie et du confinement dans l'aménagement du territoire sera probablement plus subtile mais plus durable. « *Cette période accélère le passage d'une logique de mobilité à une logique d'accessibilité* », poursuit Aziza Akhmouche. « *Le confinement, même s'il s'agissait d'une situation extrême, a montré que la mobilité n'avait pas toujours besoin de croître. Le retour à une forme de localité, de circuit court, l'intérêt démontré pour une ville du "quart d'heure" où tout est disponible dans un rayon de quelques kilomètres amène à repenser la ville autour des services et de leur accessibilité.* »



## En Ile-de France, les tiers-lieux, fragilisés, rouvrent timidement

Restauration solidaire, programmation éclectique, organisation d'événements : en Île-de-France, tiers-lieu culturel rime souvent avec grands espaces... et grands projets. Après plusieurs semaines de fermeture, de premiers établissements rouvrent en ce début du mois de juin. Moyen de tenter d'endiguer une situation économique fragile.



Les Grands Voisins n'ont pas pu bénéficier du prêt garanti par l'Etat. (Francois Mori/AP/Sipa)

Le séisme économique généré par la crise du coronavirus n'a pas épargné les tiers-lieux franciliens, ces sites hybrides mixant artisanat, restauration, coworking et activités culturelles et sociales.

Au Ground Control, tiers-lieu situé sur une ancienne halle de tri postal de la SNCF dans le XII<sup>e</sup> arrondissement, l'heure de la réouverture a sonné le vendredi 5 Juin. L'établissement était fermé depuis le 13 mars. « Avec le confinement, il y a eu un arrêt de toute activité commerciale », explique Denis Legat, directeur associé de La Lune Rousse, l'agence qui gère le tiers-lieu. Sur la soixantaine d'employés, la plupart ont été mis au chômage partiel. Le prêt garanti par l'Etat, opéré par la BPI, lui a permis d'assurer la trésorerie : « Avec ce que nous a octroyé la banque, on peut tenir jusqu'à septembre. »

Même son de cloche chez Stéphane Vatinel, à la tête de Sinny & Ooko, qui gère trois tiers-lieux franciliens : La Cité Fertile (à Pantin), La Recyclerie (XVIII<sup>e</sup>) et Le Pavillon des Canaux (XIX<sup>e</sup>). Les dispositifs mis en place par l'Etat ont constitué une aide « inespérée » selon lui. « Le prêt garanti par l'Etat (PGE) soulage notre trésorerie. » Les deux entrepreneurs pointent cependant l'aspect négatif de ces prêts : l'endettement. Pour Stéphane Vatinel, il faudra « minimum cinq ans » pour rembourser les prêts. « Nous le sentirons encore dans nos comptes. » Même s'il reste très reconnaissant par rapport à cette aide : « Si on n'avait pas eu le PGE, on serait très certainement en cessation de paiement. »

Un fonds de soutien pour passer la crise



[Visualiser l'article](#)

Dans l'Hexagone, les tiers-lieux ont été touchés par la crise « comme toutes les TPE ou PME », explique Patrick Levy-Waitz, le président de France-Tiers Lieux. Une enquête menée nationalement montre que 80 % des établissements interrogés craignent devoir fermer « à court ou moyen terme ». A La clef, une perte de chiffre d'affaires de 111,5 millions en 2020 pour les 2000 tiers-lieux.

Outre le chômage partiel et les reports de charges, des aides spécifiques ont été mises en place. L'association a développé un fonds d'urgence avec la Fondation de France. Nommé « Makers contre le Covid-19 », il est destiné aux tiers-lieux qui se sont mobilisés pour fabriquer des prototypes de matériel médical ou des visières. Cette aide pourra atteindre 10.000,00 euros. Un fonds sera également adjoint au programme « Les Fabriques des Territoires » développé avec le gouvernement. « Près d'un million d'euros devraient être mis sur la table pour aider les tiers-lieux à passer la crise », explique [Patrick Levy-Waitz](#).

Un prêt dont tous les tiers-lieux n'ont pas pu bénéficier. Les Cinq Toits (XVIe) et Les Grands Voisins (XIVe), deux tiers-lieux solidaires qui abritent notamment des centres d'hébergement d'urgence (CHU) en ont été exclus. « Nous ne sommes pas sur des modèles qui nous permettent de rembourser ces prêts » explique le directeur des deux sites, William Dufourcq de l'association Aurore. Le confinement a donc été « catastrophique ».

Les ressources de ces tiers lieux proviennent en effet soit de la fréquentation du public, soit de la mise à disposition de bureaux à des associations, des artisans ou des artistes. Rares sont les occupants qui règlent de véritables loyers. En revanche, ils doivent participer au paiement des charges. Or avec la crise, « un certain nombre d'occupants, qui ont eux-mêmes un modèle économique fragile, ne peuvent plus contribuer aux charges. En tant que gestionnaires, cela nous met en difficulté », détaille William Dufourcq. A la fin du projet des Grands Voisins - décalé à septembre - les pertes avoisineront 200.000 euros.

#### Un été très incertain

Les gestionnaires voient arriver avec appréhension la période cruciale de l'été. La Recyclerie et les Grands Voisins ont rouvert respectivement les 2 et 4 juin. Mais la Cité Fertile se donne encore un peu de temps. Ces mois d'été sont les « meilleurs de l'année », affirme Stéphane Vatinel. Les deux tiers des 250.000 visiteurs annuels de La Recyclerie viennent de mars à septembre. « C'est l'été qui nous permet de faire tout ce qu'on fait : si on n'a pas l'été, on casse le modèle », confirme Denis Legat.

Rouvrir, oui mais comment ? Nombre de gestionnaires redoutent que la reprise ne soit pas optimale, en raison des mesures de sécurité à mettre en place. Le directeur associé de La Lune rousse table sur une fréquentation réduite de moitié. Une jauge que redoute Stéphane Vatinel : « Nos lieux ne fonctionneront pas avec 50 % de fréquentation. » Les bénéficiaires seraient insuffisants. Pour y faire face, l'entrepreneur a déjà imaginé des solutions pour ses tiers-lieux, comme des créneaux horaires élargis. « On va devoir faire le dos rond . »

Les tiers-lieux ont déjà commencé à réfléchir à d'autres moyens pour faire rentrer des recettes. Sur le site des Cinq Toits, un food-truck vient d'être installé pour faire de la vente de produits alimentaires. Une façon d'assurer un retour de revenus, assure William Dufourcq. Reste à savoir si le public sera au rendez-vous.

Patrick Levy-Waitz, président de France Tiers-Lieux, estime que l'activité économique devrait repartir plus facilement dans les grandes métropoles : « Cette activité économique viendra soutenir les tiers-lieux au même titre que d'autres acteurs . » Une analyse qui rassurera peut-être les tiers-lieux franciliens, en attendant les beaux jours.



## Bureau

# Après avoir résisté à la crise, le coworking devrait être encore plus apprécié des entreprises

Les espaces de coworking sont fortement impactés par la crise provoquée par le coronavirus, mais ils présentent des caractéristiques que les entreprises devraient de plus en plus rechercher



Credit : Newton Offices



Après s'être grandement développés ces dernières années, notamment sur le territoire marseillais, les espaces de coworking ont été beaucoup moins fréquentés durant le confinement. "Une récente étude a montré que le taux d'occupation des espaces de coworking en Asie a baissé de l'ordre de 20% entre avant et après le confinement. C'est à peu près le constat que nous dressons ici", indique Guillaume Pellegrin, le président fondateur de Newton Offices, spécialisé dans les nouveaux espaces de travail et de coworking disposant notamment d'un grand site à la Joliette, au cœur du quartier d'affaires Euroméditerranée. "La période a été très calme et, depuis le déconfinement, ça revient très progressivement...", confirme Salim Msaidie, dirigeant de l'entreprise We Act, partenaire du réseau Weréso à Marseille.

Par conséquent, selon une enquête menée par l'association France Tiers Lieux, 80% de ces bureaux partagés font état d'un risque de fermeture à court ou moyen terme. Parmi ces derniers, 20% se disent même en danger immédiat !

### **Crise à court terme, renforcement à long terme**

Pour autant, Guillaume Pellegrin se veut être "très optimiste pour l'avenir". "Le coworking subit la crise à court terme, mais ce modèle sort renforcé pour le long terme. Ces lieux sont des espaces de flexibilité, et le 100% à distance nous a montré que les organisations devaient être repensées, avec un management adapté. Les curseurs vont certainement se déplacer, même si cela dépendra de chaque culture d'entreprise. Le modèle du coworking répond bien aux besoins d'aujourd'hui et de demain. Le confinement, qui a permis de soulever la question de l'organisation la plus efficace, nous a renforcés dans nos convictions. Il a montré à quel point le bureau est un lieu d'hyper-communication, le moyen de construire ensemble, de créer un vrai esprit d'équipe et d'être créatif !", explique le dirigeant, qui est également l'un des co-présidents du Club Immobilier Marseille Pro-

vence.

Ainsi, après des semaines de travail à la maison, la moitié des 6000 salariés interrogés par le réseau Morning Coworking veulent demander à leur hiérarchie de pouvoir accéder à des espaces de coworking qui combleraient deux besoins essentiels : le besoin de socialisation des travailleurs et l'aspect flexibilité des entreprises. "Les espaces de coworking ont de beaux jours devant eux car ils représentent la flexibilité que vont de plus en plus rechercher les sociétés", souligne Paul-Eric Roubaud, directeur associé de Colliers International dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

### **Multiplier les mesures pour rassurer dans la durée**

Mais ce mouvement devrait prendre encore un peu de temps... En attendant, pour faire face à la situation compliquée, les espaces de coworking ont multiplié les mesures sanitaires. "Il y a, pour l'heure, un peu d'inquiétude sur ces lieux partagés, mais j'ose espérer qu'elle va baisser du fait du retour d'une vie sociale normale. Surtout que nos espaces sont suffisamment vastes pour respecter les règles de distanciation, ils sont désinfectés et nettoyés tous les jours, avec obligation du port du masque dans les lieux partagés, la mise à disposition de gel hydro-alcoolique...", liste Guillaume Pellegrin, qui confie également que "la mesure économique essentielle est le report des loyers, permettant un grand bol d'air à la trésorerie de nos clients !"

Résultat : un sondage dernièrement réalisé par Newton Offices révèle que plus de 87% des clients sont rassurés par ces mesures. "D'autant que, contrairement à ce qu'on pense beaucoup, 80% de nos bureaux sont privés !", ajoute Guillaume Pellegrin.

Et Patrick Levy-Waitz, président de la Fondation Travailler Autrement, de conclure en affirmant que "les espaces de coworking vont retrouver assez rapidement leur place parce que les gens ont besoins de lien social !"

**Julien Pompey**

## Le coworking, durement touché par la crise, veut rebondir en incarnant une autre façon de travailler



Le coworking, durement touché par la crise, veut rebondir en incarnant une autre façon de travailler

Le coworking a été durement touché par la crise sanitaire et le confinement. Mais les professionnels du secteur espèrent désormais rebondir en incarnant une autre façon de travailler alors que le télétravail à domicile « a fait des dégâts » et que les bureaux sont toujours aussi coûteux.

Les espaces de coworking, désertés pendant le confinement, espèrent rebondir en s'imposant comme une alternative à la fois aux bureaux coûteux en m<sup>2</sup> et au télétravail à domicile, jugé éprouvant par les salariés.

« *Le télétravail a fait des dégâts invisibles* », estime Alexis Rebiffé, cofondateur de Deskopolitan qui propose deux espaces de coworking à Paris. Isolement, débordement du travail sur la vie privée, perte de sens collectif : pour Patrick Levy-Waitz, président de la Fondation Travailler Autrement, « *ce n'était pas du télétravail, c'était du confinement* ». « *Les espaces de coworking retrouveront leur place parce que les gens ont besoin de lien social* », estime-t-il.

[Visualiser l'article](#)

« Des espaces nickel et un personnel aux petits soins »

Alexis Rebiffé croit à « *un modèle où on serait au siège le lundi, en coworking le mardi et en télétravail le mercredi ...* ». Ses locaux dans le XI<sup>e</sup> arrondissement de la capitale restent pourtant quasiment vides : à peine 10% des locataires ont fait leur réapparition, en dépit du luxe de précautions (masques, gel, distanciation etc.).

L'entrepreneur Carlos Rommelaere s'est pour sa part précipité dès le 11 mai. « *Je travaillais confiné chez moi avec mon conjoint qui donnait ses cours en ligne toute la journée, j'ai cru que j'allais péter un plomb* », lance-t-il. « *Pour moi, le coworking c'est comme un hôtel où on loue son bureau, avec des espaces nickel et un personnel aux petits soins* », dit-il, enthousiaste. « *Quand vous travaillez chez vous, vous êtes seul avec vos problèmes entre quatre murs. Aller et revenir du boulot permet de laisser les problèmes derrière soi* ».

La plupart des clients de Deskopolitan sont de petites entreprises, à l'instar de celle de Laurent Lhermitte, qui propose des services de téléphonie. « *Le coworking est très bénéfique pour de petites structures de 10 ou 20 salariés, ça permet de confronter les idées avec d'autres petites entreprises, ça crée de l'échange et du dynamisme* », explique-t-il.

Certes, louer dans un espace de coworking revient environ 15% plus cher, mais « *je sais pourquoi je paye : ici, pas besoin de vérifier s'il y a du papier dans les toilettes et une ramette dans l'imprimante* », dit Laurent Lhermitte.

Un secteur durement touché par la crise

Le coworking a pris de plein fouet le confinement car les locations sont plus souples que dans l'immobilier de bureau : un préavis de 30 jours suffit et certains ont préféré ne pas renouveler leur contrat en attendant des jours meilleurs. Patrick Levy-Waitz estime que 15% des clients n'ont pas renouvelé leur abonnement pendant le confinement. « *Or, il faut 85 à 90% de remplissage pour être rentable* ».

80% des « tiers-lieux » (espaces et cafés de coworking, fablabs, friches culturelles ...) interrogés par l'association France Tiers-Lieux se sentent mis en danger par la situation provoquée par la crise sanitaire, avec une perte de chiffre d'affaires estimée à 111,5 millions d'euros sur l'année.

A côté des poids lourds du secteur (WeWork, Regus, Morning Coworking, Kwerk etc.), une multitude de petites structures, pour la plupart associatives, sont à la peine. Un tiers d'entre elles seulement étaient bénéficiaires avant la crise. Les espaces privés, plus proches du business des centres d'affaires et souvent adossés à des groupes, auront davantage les moyens de s'adapter aux nouvelles normes sanitaires et à la demande.

« *Ma conviction c'est que cette crise va accélérer une autre façon de travailler* », estime Patrick Levy-Waitz. « *On est à un moment unique d'alignement entre l'intérêt économique des entreprises qui veulent réduire les coûts immobiliers et l'intérêt des salariés si le télétravail est fait dans des conditions sérieuses* », dit-il, pariant sur l'installation d'infrastructures « *à proximité des villes moyennes situées à 100 km des métropoles* ».



## Tiers lieux. Fragilisés par la pandémie

Fermés depuis le confinement, les espaces de coworking rouvrent progressivement depuis le 11 mai, dans le respect des gestes barrières et du protocole sanitaire. Comment, avec ces conditions, préserver la convivialité qui était l'un des atouts et attraits de ces lieux de travail partagés ? Et rebondir économiquement ?

Une enquête menée par France Tiers-Lieux auprès des 1 800 tiers-lieux français indique que 80 % craignent, à court ou moyen terme, une fermeture. Ils estiment avoir perdu, en moyenne, cette année, 111,5 millions d'euros. Leur fragilité résulte de "leur nature hybride - mêlant activités commerciales et activités à but non lucratif - [qui] leur offre peu d'autonomie financière, indique Patrick Levy-Waitz, président de la fondation Travailler autrement.

Les professionnels espèrent rebondir grâce aux besoins de flexibilité et de distanciation physique des entreprises. Ils surfent actuellement sur la lassitude des télétravailleurs forcés, esseulés chez eux.

L'enquête, sur le site de France Tiers Lieux

Tiers-lieux. 80 premiers espaces labellisés "Fabriques de territoire", une brève de la Revue de presse du GREF Bretagne (06/02/20)

Tiers lieux. Un plan de 45 millions d'euros pour les développer, une brève de la Revue de presse du GREF Bretagne (06/2019)

Source

Les Echos, 26/05/20



## Les espaces de coworking misent sur la massification du télétravail pour survivre à la crise



Le coworking, alternative au bureau et au domicile, espère rebondir après le confinement (@JDpeirero - Pixabay)

Les espaces de coworking ont été désertés pendant le confinement. Mais si le télétravail rentre dans les mœurs, les professionnels du secteur espèrent bien que les salariés vont se tourner vers ces espaces.

(BFM Immo) - Les espaces de coworking, désertés pendant le confinement à l'instar des bureaux classiques, espèrent rebondir en s'imposant comme une alternative à la fois aux sièges coûteux en m2 et au télétravail à domicile, jugé éprouvant par les salariés pendant le confinement. "Le télétravail a fait des dégâts invisibles", estime Alexis Rebiffé, co-fondateur de Deskopolitan qui propose deux espaces de coworking à Paris. Isolement, débordement du travail sur la vie privée, perte de sens collectif: pour Patrick Levy-Waitz, président de la Fondation Travailler Autrement, "ce n'était pas du télétravail, c'était du confinement".

"Les espaces de coworking retrouveront leur place parce que les gens ont besoin de lien social", estime-t-il. Alexis Rebiffé croit à "un modèle où on serait au siège le lundi, en coworking le mardi et en télétravail le mercredi ...". Ses locaux dans le XI<sup>e</sup> arrondissement sont quasiment vides: à peine 10% des locataires ont fait leur réapparition, en dépit du luxe de précautions (masques, gel, distanciation etc.).

L'entrepreneur Carlos Rommelaere s'est pour sa part précipité dès le 11 mai, premier seuil du déconfinement: "je travaillais confiné chez moi avec mon conjoint qui donnait ses cours en ligne toute la journée, j'ai cru que j'allais péter un plomb", lance-t-il. "Pour moi, le coworking c'est comme un hôtel où on loue son bureau, avec des espaces nickel et un personnel aux petits soins", dit-il, enthousiaste. "Quand vous travaillez chez vous, vous êtes seul avec vos problèmes entre quatre murs. Aller et revenir du boulot permet de laisser les problèmes derrière soi".

www.lavieimmo.com

Pays : France

Dynamisme : 1



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

## 15% des clients d'espaces de coworking n'ont pas renouvelé leur abonnement

Ce distributeur de compléments alimentaires juge que le coworking a été "efficace" pour lui. "J'ai rencontré des gens, construit un réseau, par exemple j'ai trouvé mon comptable grâce à quelqu'un d'ici", explique-t-il. "Et puis il y a la terrasse jardin avec des fraises et des framboises!" La plupart des clients des bureaux design de Deskopolitan sont de petites entreprises, à l'instar de celle de Laurent Lhermitte, qui propose des services de téléphonie. "Le coworking est très bénéfique pour de petites structures de 10 ou 20 salariés, ça permet de confronter les idées avec d'autres petites entreprises, ça crée de l'échange et du dynamisme", ajoute-t-il.

Certes, louer dans un espace de coworking revient environ 15% plus cher, mais "je sais pourquoi je paye: ici, pas besoin de vérifier s'il y a du papier dans les toilettes et une ramette dans l'imprimante", dit Laurent Lhermitte. Le coworking a pris de plein fouet le confinement car les locations sont plus souples que dans l'immobilier de bureau: un préavis de 30 jours suffit et certains ont préféré ne pas renouveler leur contrat en attendant des jours meilleurs. "Je suis ramené deux ans en arrière", dit Alexis Rebiffé.

Patrick Levy-Waitz estime que 15% des clients d'espaces de coworking n'ont pas renouvelé leur abonnement pendant le confinement. "Or, il faut 85 à 90% de remplissage pour être rentable". 80% des "tiers-lieux" (espaces et cafés de coworking, fablabs, friches culturelles ...) interrogés par l'association France Tiers-Lieux se sentent mis en danger par la situation provoquée par la crise sanitaire (226 réponses sur 1.800 lieux interrogés), avec une perte de chiffre d'affaires estimée à 111,5 millions d'euros sur l'année.

### Les petites structures à la peine

A côté des poids lourds du secteur (WeWork, Regus, Morning Coworking, Kwerk, etc.), une multitude de petites structures, pour la plupart associatives, sont à la peine. Un tiers seulement étaient bénéficiaires avant la crise. "Les petits lieux créatifs risquent de souffrir davantage, du fait de leur faible capacité financière", observe Alexis Rebiffé.

Les espaces privés, plus proches du business des centres d'affaires et souvent adossés à des groupes, auront davantage les moyens de s'adapter aux nouvelles normes sanitaires et à la demande. "Ma conviction c'est que cette crise va accélérer une autre façon de travailler", estime Patrick Levy-Waitz. "On est à un moment unique d'alignement entre l'intérêt économique des entreprises qui veulent réduire les coûts immobiliers et l'intérêt des salariés si le télétravail est fait dans des conditions sérieuses", dit-il, pariant sur l'installation d'infrastructures "à proximité des villes moyennes situées à 100 km des métropoles".

Avec AFP



31/05/2020 08:00:03

## Le coworking, alternative au bureau et au domicile, espère rebondir après le confinement

=(Photo)=

Les espaces de coworking, désertés pendant le confinement à l'instar des bureaux classiques, espèrent rebondir en s'imposant comme une alternative à la fois aux sièges coûteux en m<sup>2</sup> et au télétravail à domicile, jugé éprouvant par les salariés pendant le confinement.

"Le télétravail a fait des dégâts invisibles", estime Alexis Rebiffé, co-fondateur de Deskopolitan qui propose deux espaces de coworking à Paris. Isolement, débordement du travail sur la vie privée, perte de sens collectif: pour Patrick Levy-Waitz, président de la Fondation Travailler Autrement, "ce n'était pas du télétravail, c'était du confinement".

"Les espaces de coworking retrouveront leur place parce que les gens ont besoin de lien social", estime-t-il.

Alexis Rebiffé croit à "un modèle où on serait au siège le lundi, en coworking le mardi et en télétravail le mercredi ..."

Ses locaux dans le XI<sup>e</sup> arrondissement sont quasiment vides: à peine 10% des locataires ont fait leur réapparition, en dépit du luxe de précautions (masques, gel, distanciation etc.).

L'entrepreneur Carlos Rommelaere s'est pour sa part précipité dès le 11 mai, premier seuil du déconfinement: "je travaillais confiné chez moi avec mon conjoint qui donnait ses cours en ligne toute la journée, j'ai cru que j'allais péter un plomb", lance-t-il.

"Pour moi, le coworking c'est comme un hôtel où on loue son bureau, avec des espaces nickel et un personnel aux petits soins", dit-il, enthousiaste.

"Quand vous travaillez chez vous, vous êtes seul avec vos problèmes entre quatre murs. Aller et revenir du boulot permet de laisser les problèmes derrière soi".

Ce distributeur de compléments alimentaires juge que le coworking a été "efficace" pour lui. "J'ai rencontré des gens, construit un réseau, par exemple j'ai trouvé mon comptable grâce à quelqu'un d'ici", explique-t-il. "Et puis il y a la terrasse jardin avec des fraises et des framboises!"

La plupart des clients des bureaux design de Deskopolitan sont de petites entreprises, à l'instar de celle de Laurent Lhermitte, qui propose des services de téléphonie.

"Le coworking est très bénéfique pour de petites structures de 10 ou 20 salariés, ça permet de confronter les idées avec d'autres petites entreprises, ça crée de l'échange et du dynamisme", ajoute-t-il.



Certes, louer dans un espace de coworking revient environ 15% plus cher, mais "je sais pourquoi je paye: ici, pas besoin de vérifier s'il y a du papier dans les toilettes et une ramette dans l'imprimante", dit Laurent Lhermitte.

Le coworking a pris de plein fouet le confinement car les locations sont plus souples que dans l'immobilier de bureau: un préavis de 30 jours suffit et certains ont préféré ne pas renouveler leur contrat en attendant des jours meilleurs. "Je suis ramené deux ans en arrière", dit Alexis Rebiffé.

Patrick Levy-Waitz estime que 15% des clients d'espaces de coworking n'ont pas renouvelé leur abonnement pendant le confinement. "Or, il faut 85 à 90% de remplissage pour être rentable".

80% des "tiers-lieux" (espaces et cafés de coworking, fablabs, friches culturelles ...) interrogés par l'association France Tiers-Lieux se sentent mis en danger par la situation provoquée par la crise sanitaire (226 réponses sur 1.800 lieux interrogés), avec une perte de chiffre d'affaires estimée à 111,5 millions d'euros sur l'année.

A côté des poids lourds du secteur (WeWork, Regus, Morning Coworking, Kwerk etc.), une multitude de petites structures, pour la plupart associatives, sont à la peine. Un tiers seulement étaient bénéficiaires avant la crise.

"Les petits lieux créatifs risquent de souffrir davantage, du fait de leur faible capacité financière", observe Alexis Rebiffé.

Les espaces privés, plus proches du business des centres d'affaires et souvent adossés à des groupes, auront davantage les moyens de s'adapter aux nouvelles normes sanitaires et à la demande.

"Ma conviction c'est que cette crise va accélérer une autre façon de travailler", estime Patrick Levy-Waitz.

"On est à un moment unique d'alignement entre l'intérêt économique des entreprises qui veulent réduire les coûts immobiliers et l'intérêt des salariés si le télétravail est fait dans des conditions sérieuses", dit-il, pariant sur l'installation d'infrastructures "à proximité des villes moyennes situées à 100 km des métropoles".



31/05/2020 08:00:03

## **Le coworking, alternative au bureau et au domicile, espère rebondir après le confinement**

=(Photo)=

Les espaces de coworking, désertés pendant le confinement à l'instar des bureaux classiques, espèrent rebondir en s'imposant comme une alternative à la fois aux sièges coûteux en m2 et au télétravail à domicile, jugé éprouvant par les salariés pendant le confinement.

"Le télétravail a fait des dégâts invisibles", estime Alexis Rebiffé, co-fondateur de Deskopolitan qui propose deux espaces de coworking à Paris. Isolement, débordement du travail sur la vie privée, perte de sens collectif: pour Patrick Levy-Waitz, président de la Fondation Travailler Autrement, "ce n'était pas du télétravail, c'était du confinement".

"Les espaces de coworking retrouveront leur place parce que les gens ont besoin de lien social", estime-t-il.

Alexis Rebiffé croit à "un modèle où on serait au siège le lundi, en coworking le mardi et en télétravail le mercredi ..."

Ses locaux dans le XI<sup>e</sup> arrondissement sont quasiment vides: à peine 10% des locataires ont fait leur réapparition, en dépit du luxe de précautions (masques, gel, distanciation etc.).

L'entrepreneur Carlos Rommelaere s'est pour sa part précipité dès le 11 mai, premier seuil du déconfinement: "je travaillais confiné chez moi avec mon conjoint qui donnait ses cours en ligne toute la journée, j'ai cru que j'allais péter un plomb", lance-t-il.

"Pour moi, le coworking c'est comme un hôtel où on loue son bureau, avec des espaces nickel et un personnel aux petits soins", dit-il, enthousiaste.

"Quand vous travaillez chez vous, vous êtes seul avec vos problèmes entre quatre murs. Aller et revenir du boulot permet de laisser les problèmes derrière soi".

Ce distributeur de compléments alimentaires juge que le coworking a été "efficace" pour lui. "J'ai rencontré des gens, construit un réseau, par exemple j'ai trouvé mon comptable grâce à quelqu'un d'ici", explique-t-il. "Et puis il y a la terrasse jardin avec des fraises et des framboises!"

La plupart des clients des bureaux design de Deskopolitan sont de petites entreprises, à l'instar de celle de Laurent Lhermitte, qui propose des services de téléphonie.

"Le coworking est très bénéfique pour de petites structures de 10 ou 20 salariés, ça permet de confronter les idées avec d'autres petites entreprises, ça crée de l'échange et du dynamisme", ajoute-t-il.



Certes, louer dans un espace de coworking revient environ 15% plus cher, mais "je sais pourquoi je paye: ici, pas besoin de vérifier s'il y a du papier dans les toilettes et une ramette dans l'imprimante", dit Laurent Lhermitte.

Le coworking a pris de plein fouet le confinement car les locations sont plus souples que dans l'immobilier de bureau: un préavis de 30 jours suffit et certains ont préféré ne pas renouveler leur contrat en attendant des jours meilleurs. "Je suis ramené deux ans en arrière", dit Alexis Rebiffé.

Patrick Levy-Waitz estime que 15% des clients d'espaces de coworking n'ont pas renouvelé leur abonnement pendant le confinement. "Or, il faut 85 à 90% de remplissage pour être rentable".

80% des "tiers-lieux" (espaces et cafés de coworking, fablabs, friches culturelles ...) interrogés par l'association France Tiers-Lieux se sentent mis en danger par la situation provoquée par la crise sanitaire (226 réponses sur 1.800 lieux interrogés), avec une perte de chiffre d'affaires estimée à 111,5 millions d'euros sur l'année.

A côté des poids lourds du secteur (WeWork, Regus, Morning Coworking, Kwerk etc.), une multitude de petites structures, pour la plupart associatives, sont à la peine. Un tiers seulement étaient bénéficiaires avant la crise.

"Les petits lieux créatifs risquent de souffrir davantage, du fait de leur faible capacité financière", observe Alexis Rebiffé.

Les espaces privés, plus proches du business des centres d'affaires et souvent adossés à des groupes, auront davantage les moyens de s'adapter aux nouvelles normes sanitaires et à la demande.

"Ma conviction c'est que cette crise va accélérer une autre façon de travailler", estime Patrick Levy-Waitz.

"On est à un moment unique d'alignement entre l'intérêt économique des entreprises qui veulent réduire les coûts immobiliers et l'intérêt des salariés si le télétravail est fait dans des conditions sérieuses", dit-il, pariant sur l'installation d'infrastructures "à proximité des villes moyennes situées à 100 km des métropoles".

mpf/lum/it



## *l'essentiel*

### **Le co-working tente de rebondir**

Les espaces de travail partagés, mis à l'arrêt pendant deux mois, rouvrent progressivement avec des mesures sanitaires, pour séduire les télétravailleurs lassés de la solitude.

# Le co-working, menacé par la pandémie, tente de rebondir

## **SERVICES**

**Les espaces de travail partagés, mis à l'arrêt pendant deux mois, rouvrent progressivement avec des mesures sanitaires, pour séduire les télétravailleurs lassés de la solitude.**

**Mais ces lieux voient leur convivialité plombée par le Covid-19 et leur modèle économique menacé par la perte de pouvoir d'achat des usagers.**

**Marion Kindermans**

@MaKindermans

avec **Léa Delpont**

— Correspondante à Lyon

et **Coralie Donas**

— Correspondante à Strasbourg

Après deux mois de fermeture, La Plage Digitale, espace de co-working à Strasbourg, a tout mis en place pour accueillir ses habitués. Deux mètres séparent les chaises de bureau, des plaques de Plexiglas et des paravents délimitent les espaces. Pour remplacer le Baby-foot, la machine à café et la cuisine collective, les co-workers sont invités à se lancer à distance dans des batailles navales ou des morpions, et le café

est distribué de bureau en bureau par des collaborateurs masqués.

Est-ce là l'esprit de partage ayant fait le succès des espaces collaboratifs, qui ont triplé depuis 2017 ? « C'est la question que nous nous posons tous : comment garder la convivialité tout en gardant la distanciation ? » s'inquiète Catherine Mosser, coordinatrice de projets chez Alsace Digitale, l'association qui gère La Plage Digitale.

Plombés par deux mois d'inactivité, les espaces rouvrent progressivement depuis le 11 mai. Mais ils sont exsangues. Pour tenir, ils misent sur la solidarité de leurs bailleurs pour reporter ou annuler les loyers (qui représentent 50 % de leurs charges), sur le chômage partiel, ou sur les prêts garantis par l'Etat (PGE) qu'ils ont sollicités.

L'heure est à la survie économi-



que. *« Ce remplissage partiel ne nous permet pas d'être à l'équilibre financier, nous comblons avec notre trésorerie, confie Catherine Mosser. Nous pouvons tenir jusqu'en juillet-août, mais il ne faudrait pas qu'une deuxième vague empêche la reprise en septembre, sinon ce sera compliqué. »*

*« En co-working, le salarié travaille dans des conditions qui assurent sa productivité, tout en limitant ses déplacements et ses contacts », met en*

### Reprise progressive

Aujourd'hui, ces espaces tentent de surfer sur le ras-le-bol des télétravailleurs confinés dans leur cuisine. *« En co-working, le salarié travaille dans des conditions qui assurent sa productivité, tout en limitant ses déplacements et ses contacts », met en*

avant Christian Ollivry, à la tête d'une association nationale de co-working. A La Cordée, qui vient de rouvrir 8 sites sur 11, on essaie de rebondir. La chaîne lyonnaise de co-working (1,5 million d'euros de chiffre d'affaires en 2019) a perdu « 80 % de chiffre d'affaires durant ces deux mois » selon son président, Jérémie David. Il a conservé les 900 abonnements, mais a perdu les occupations de postes payés à l'heure et l'événementiel. Le dirigeant mise sur une reprise lente et progressive : *« 50 % d'activité en juin, 80 % en septembre et 100 % à la fin de l'année »*. Le Covid-19 a balayé les projets d'ouverture, avec le gel de deux d'entre elles à Lyon.

Les poids lourds du travail partagé, qui composent la moitié du secteur, font aussi le dos rond. Le géant américain WeWork, déjà affaibli par son introduction en Bourse ratée avant la pandémie, négocie avec les bailleurs de ses 11 sites parisiens, mais ses 12 projets d'ouvertures sont compromis. Bureaux à Partager espère un report ou une annulation pour le loyer de ses 70.000 mètres carrés et envisage de fermer des sites. Il mise sur l'ouverture de son futur espace emblématique, qui devait être inauguré cet été à l'Hôtel de la Marine, à Paris. Le groupe, qui a laissé accessibles ses 25 espaces franciliens et parisiens pendant le

confinement, a *« perdu entre 10 à 15 % de clients qui n'ont pas renouvelé leur abonnement »*, comptabilise Clément Altaresco, son fondateur.

### Besoins de flexibilité

Pour l'instant, les usagers sont timides. La Cordée enregistre une cinquantaine d'occupations contre 250 pré-pandémie. Pour ne pas perdre le contact, la « communauté » a entretenu le réseau social interne Le Refuge, conservé le rituel du petit-déjeuner collectif en visio, et organisé des animations.

Est-ce pour autant la mort du co-working ? Les professionnels parient sur les besoins de flexibilité des entreprises pour l'après-pandémie. *« Quand la distanciation sociale imposée par la crise sanitaire s'arrêtera, nous serons une bonne alternative pour réduire le coût de l'immobilier »*, espère Clément Altaresco. ■





## 80 % des tiers-lieux risquent la fermeture

Comme tous les lieux publics, les 1.800 tiers-lieux (co-working, fablab, ateliers collaboratifs...) ont fermé leurs portes durant le confinement. Résultat, d'après une enquête réalisée par France Tiers-Lieux, 80 % d'entre eux font état d'un risque de fermeture à court ou moyen terme, avec une perte globale de chiffre d'affaires sur l'année 2020 estimée à 111,5 millions d'euros.

« Leur nature hybride – mêlant activités

commerciales et activités à but non lucratif – leur offre peu d'autonomie financière », alerte Patrick Levy-Waitz, président de la Fondation Travailler autrement. Un tiers d'entre eux seulement étaient bénéficiaires avant la crise. Pour mobiliser ces espaces pourvoyeurs d'activités économiques, l'Etat a lancé en février un plan de 45 millions d'euros pour pousser 300 tiers-lieux têtes de pont sur tout le territoire, et surtout en zone rurale.



La Cordée

Les espaces de co-working rouvrent peu à peu, avec des mesures de distanciation difficiles à combiner avec l'esprit de convivialité.



— L'ACTUALITÉ —

PATRICK LÉVY-WAITZ, PRÉSIDENT DE FRANCE TIERS-LIEUX

# « LES TIERS-LIEUX PEUVENT JOUER UN RÔLE DANS LA RÉVOLUTION DES APPRENTISSAGES »

France Tiers-Lieux souhaite prendre sa part dans la relance de la formation professionnelle post-confinement.

**Au lendemain de la crise du Covid-19, quel rôle peuvent jouer les tiers-lieux dans l'élargissement de l'offre de formation ?**

Cela fait un an maintenant que France Tiers-Lieux, installée en mai 2019, travaille à bâtir et structurer la filière qui recense quelque 2000 tiers-lieux en France (espaces de coworking, ateliers de makers, fablabs, hackerspaces, etc.) et 110 Fabriques de territoire (des tiers-lieux ressources territoriaux) d'ores et déjà labellisées. Dans le contexte des profondes transformations sociales induites par la crise du Covid-19, l'un de nos objectifs est de faire de ces structures d'hyperproximité qui accueillent déjà des entrepreneurs et des créateurs, des espaces où salariés et demandeurs d'emploi en formation ou réinsertion pourront être accueillis et formés. L'accès à des outils numériques ou industriels comme les imprimantes 3D peut permettre à ces structures de devenir à la fois des lieux d'apprentissage par le faire, mais aussi des laboratoires d'innovation pédagogique. C'est pourquoi nous avons lancé, dé-

but mai, le projet de mobiliser les tiers-lieux dans le cadre de la reprise des activités de formation interrompues par le confinement. C'est une idée que nous portons en partenariat avec le haut-commissaire aux compétences, Jean-Marie Marx. À cet effet, nous venons de diffuser un questionnaire au sein de notre réseau pour réaliser un état des lieux des capacités d'accueil et des initiatives déjà prises. Cette consultation, qui s'est achevée le 15 mai, nous permettra de bâtir une feuille de route sur les services à développer en partenariat avec les acteurs de terrain.

**Les professionnels de la formation saisiront-ils l'opportunité ?**

Je l'espère ! Les règles sanitaires et de distanciation sociale qui vont perdurer pendant un certain temps impliquent une disruption nette dans la façon de réaliser des actions de formation. Il n'est plus possible à un prestataire de réunir des groupes importants de stagiaires comme il pouvait le faire avant la pandémie. Or, les tiers-lieux peuvent devenir des espaces de proximité susceptibles d'ouvrir leurs portes à ces stagiaires en partenariat avec les professionnels de la formation. Mais aussi des espaces où il sera possible de construire avec eux de nouvelles approches pédagogiques de type Afest (action

de formation en situation de travail) ou portées par le digital. La crise entraîne deux conséquences fortes pour l'appareil de formation : la nécessité de remettre en question les modalités d'apprentissage telles qu'on les connaît et l'éruption du digital dans l'appareil formatif. Jusqu'à présent accessoire, il va devenir capital ! Nous allons vers une révolution des apprentissages et les tiers-lieux peuvent y jouer un rôle.

**Avez-vous déjà noué des partenariats ?**

Pour l'instant, nous sommes encore au stade de la collecte d'informations et n'avons pas encore échangé avec les fédérations professionnelles du secteur, mais nous voyons déjà un plan d'action se dégager : il s'agira d'abord de mettre en lien les tiers-lieux et les organismes de formation présents à proximité (qu'ils soient publics, privés ou relevant de l'ESS) pour qu'ils puissent élaborer des stratégies communes ; puis le haut-commissariat et France Tiers-Lieux travailleront avec les régions afin que celles-ci intègrent les tiers-lieux dans leurs plans emploi régionaux. Enfin, il s'agira de réfléchir, avec tous les acteurs du secteur, sur les types de pédagogies à déployer. Y compris expérimentales. ♦

PROPOS RECUEILLIS  
PAR BENJAMIN D'ALGUERRE





## Le co-working, menacé par le Covid-19, tente de rebondir

Les espaces de travail partagés, mis à l'arrêt pendant deux mois, rouvrent progressivement avec des mesures sanitaires, pour séduire les télétravailleurs lassés de la solitude. Mais ces lieux qui avaient le vent en poupe voient leur convivialité plombée par le Covid-19, et leur modèle économique menacé par la perte de pouvoir d'achat des usagers. Plus largement, 80 % des tiers lieux seraient menacés de fermeture.



Les espaces de co-working rouvrent peu à peu depuis le 11 mai avec des mesures de distanciation difficiles à combiner avec l'esprit de convivialité. (La cordée)

Après deux mois de fermeture, La Plage Digitale, espace de co-working à Strasbourg, a tout mis en place pour accueillir ses habitués. Deux mètres séparent les chaises de bureau, des plaques de Plexiglas et des paravents délimitent les espaces. Pour remplacer le baby-foot, la machine à café et la cuisine collective, les co-workers sont invités à se lancer à distance dans des batailles navales ou des morpions, et le café est distribué de bureau en bureau par des collaborateurs masqués.

Est-ce là l'esprit de partage ayant fait le succès des espaces collaboratifs, qui ont triplé depuis 2017 ? « C'est la question que nous nous posons tous : comment garder la convivialité tout en gardant la distanciation ? » s'inquiète Catherine Mosser, coordinatrice de projets chez Alsace Digitale, l'association qui gère La Plage Digitale.

Télétravail



[Visualiser l'article](#)

Plombés par deux mois d'inactivité, les espaces rouvrent progressivement depuis le 11 mai. Mais ils sont exsangues. Pour tenir, ils misent sur la solidarité de leurs bailleurs pour reporter ou annuler les loyers (qui représentent 50 % de leurs charges), sur le chômage partiel, ou sur les prêts garantis par l'Etat (PGE) qu'ils ont sollicités.

L'heure est à la survie économique. « Ce remplissage partiel ne nous permet pas d'être à l'équilibre financier, nous comblons avec notre trésorerie », confie Catherine Mosser. « *Nous pouvons tenir jusqu'en juillet-août, mais il ne faudrait pas qu'une deuxième vague empêche la reprise en septembre, sinon ce sera compliqué* », redoute-t-elle.

Aujourd'hui, ces espaces tentent de surfer sur le ras-le-bol des télétravailleurs confinés dans leur cuisine. « *En co-working, le salarié travaille dans des conditions qui assurent sa productivité, tout en limitant ses déplacements et ses contacts* », met en avant Christian Ollivry, à la tête d'une association nationale de co-working.

La pandémie met 80 % des tiers-lieux au bord de la fermeture

Comme tous les lieux publics, les 1.800 tiers-lieux (co-working, fablab, ateliers collaboratifs...) ont fermé leurs portes durant le confinement. Résultat, d'après une enquête réalisée par France Tiers-Lieux, 80 % d'entre eux font état d'un risque de fermeture à court ou moyen terme, avec une perte globale de chiffre d'affaires sur l'année 2020 estimée à 111,5 millions d'euros. « *Leur nature hybride - mêlant activités commerciales et activités à but non lucratif - leur offre peu d'autonomie financière* », alerte Patrick Levy-Waitz, président de la **Fondation Travailler autrement**. Un tiers d'entre eux seulement étaient bénéficiaires avant la crise. Pour mobiliser ces espaces pourvoyeurs d'activités économiques, l'Etat a lancé en février un plan de 45 millions d'euros pour pousser 300 tiers-lieux têtes de pont sur tout le territoire, et surtout en zone rurale.

## Loyers

A la Cordée, qui vient de rouvrir huit sites sur 11, on essaie de rebondir. La chaîne lyonnaise de co-working (1,5 million d'euros de chiffre d'affaires en 2019) a perdu « 80 % de chiffre d'affaires durant ces deux mois » selon son président, Jérémie David. Il a conservé les 900 abonnements, mais a perdu les occupations de postes payés à l'heure et l'événementiel. Le dirigeant mise sur une reprise lente et progressive : « *50 % d'activité en juin, 80 % en septembre et 100 % à la fin de l'année* ». Le Covid-19 a néanmoins balayé les projets d'ouverture, avec notamment le gel de deux d'entre elles à Lyon.

Les poids lourds du travail partagé, qui composent la moitié du secteur, font aussi le dos rond. Le géant américain WeWork, déjà affaibli par son introduction en Bourse ratée avant la pandémie, négocie avec ses bailleurs pour ses onze sites parisiens, mais ses douze projets d'ouvertures sont compromis. Bureaux à Partager (BAP) espère un report ou une annulation pour le loyer de ses 70.000 mètres carrés et envisage de fermer des sites. Il mise sur l'ouverture de son futur espace emblématique, qui devait être inauguré cet été à l'Hôtel de la Marine, à Paris. Le groupe, qui a laissé accessibles ses 25 espaces franciliens et parisiens pendant le confinement, a « perdu entre 10 à 15 % de clients qui n'ont pas renouvelé leur abonnement », comptabilise Clément Altaresco, son fondateur.

## Flexibilité

Pour l'instant, les usagers sont timides. La Cordée enregistre une cinquantaine d'occupations contre 250 pré-pandémie. Pour ne pas perdre le contact, la « communauté » a entretenu le réseau social interne Le Refuge, conservé le rituel du petit-déjeuner collectif en visio, et organisé des animations.

www.lesechos.fr

Pays : France

Dynamisme : 82



Page 3/3

[Visualiser l'article](#)

Est-ce pour autant la mort du co-working ? Les professionnels parient au contraire sur les besoins de flexibilité des entreprises pour l'après-pandémie. « *Quand la distanciation sociale imposée par la crise sanitaire s'arrêtera, nous serons une bonne alternative pour réduire le coût de l'immobilier* », espère Clément Altaresco.

## Télétravail : vers de nouvelles géographies du travail ?

L'éco d'après | Le confinement a obligé environ un quart des salariés à travailler de chez eux. Cela a aussi joué un rôle d'accélérateur dans des entreprises jusque-là réticentes. Le télétravail pourrait-il à l'avenir participer à un nouvel aménagement du territoire ?



Il existe environ 1800 "tiers-lieux" en France. Ici Casaco, espace de coworking à Malakoff. • Crédits : Florian David - AFP

Certaines entreprises et institutions envisagent déjà de déplacer leurs sièges. D'autres veulent encourager le télétravail de leurs salariés voire en faire la norme, comme PSA qui en a fait l'annonce.

Chez un certain nombre d'employeurs, le confinement, et la continuité d'activité à domicile, a accéléré les réflexions sur l'avenir du télétravail. Le GART, une association de collectivités locales dédiées aux questions de mobilité, avait déjà, avant la pandémie, expérimenté le télétravail et même créé une antenne à Lyon. Désormais, son secrétaire général, Alexandre Magny, imagine pour l'avenir un changement d'échelle.

[Visualiser l'article](#)

L'opportunité à la fois de se passer de quelques uns des bureaux parisiens - ce qui pourrait représenter environ 50 000 euros par an d'économies. Tout en tirant partie d'une autre répartition géographique des activités.

Nous avons de nombreux salariés qui viennent de province et aspirent à y retourner. Et cela leur permettrait de se rapprocher des territoires sur lesquels ils travaillent.

Les enjeux écologiques et de mobilité sont en outre devenus des arguments majeurs dans la promotion du télétravail. Mais en réalité la question géographique était au coeur du développement du télétravail dès ses débuts rappelle la sociologue Frédérique Letourneux

A l'époque où on parlait encore de télématique, on présentait cela comme ce qui pouvait permettre une autonomie géographique intéressante. Alors qu'aujourd'hui on parle plutôt de l'autonomie au travail, c'est vraiment, ce qui fonde cette figure valorisée du télétravailleur heureux, ayant redécouvert une autonomie dans la manière de s'organiser, faire son travail, de conjuguer sa vie professionnelle et personnelle. Or, dans les années 1980, c'était articulé avec une notion géographique. A l'époque, on parlait pas encore de transition écologique, mais le choc pétrolier était passé par là, on commençait à se rendre compte qu'il y avait un problème en termes d'énergie, de déplacements... Il y avait vraiment l'idée d'une possibilité de reconfigurer les spatialités, de réfléchir à une forme d'équité des territoires ou en tout cas, que cela pourrait être un outil de développement des milieux ruraux.

Ce qui est intéressant, c'est qu'on voit que dans les premiers travaux et rapports sur le télétravail, dans les années 80-90, émanaient plutôt de la DATAR, l'ancienne délégation interministérielle à l'aménagement du territoire. Ce n'est que dans les années 2000, finalement, qu'ils ont plutôt été confiés au ministère du Travail. Et aussi que sont apparues les notions d'agilité, de travail nomade.

Reste que dans les années 90 et 2000 cette évolution géographique attendue n'a pas eu lieu. Les conditions qui manquaient hier sont-elles aujourd'hui réunies ? C'est l'analyse de Patrick Levy Waitz, président de la Fondation Travailler autrement . " *A l'époque, il y a avait des réticences et des limites, elles sont en partie levées. Et le développement économique va pouvoir aller vers une métropolisation* ", estime-t-il. Il appelle de ses voeux une évolution qui permettra de redévelopper les villes moyennes, autour des métropoles.

Nous sommes à moment où les conditions peuvent être réunies pour cela. Il y avait un blocage psychologique il est levé. Il faut infrastructures numériques, or les zones blanches se réduisent. Et personnes si elles de peuvent pas travailler chez elles, doivent avoir la possibilité de le faire ailleurs dans des lieux partagés dits tiers-lieux. Ces lieux se sont multipliés ces dernières années par l'effet conjugué des citoyens qui veulent bâtir de nouveaux lieux d'expression et de travail, et par la prise de conscience de territoires reculés, que si personnes ne veut venir chez eux, ils perdront de la valeur et des habitants.

Dans un rapport remis en 2018 au gouvernement, la fondation Travailler autrement en avait repéré environ 1 800 en France, reposant en général sur des modèles public-privé, associant fonds publics. Le ministère de la cohésion des territoires à d'ailleurs lancé en 2019 un programme "nouveaux lieux nouveaux liens

www.villeintelligente-mag.fr

Pays : France

Dynamisme : 0



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

## Les tiers-lieux face à la crise Covid-19 : une situation très difficile

Avec les imprimantes 3D dont ils disposent, les makers, fablabs et autres tiers-lieux solidaires se sont mobilisés, depuis le début de la crise sanitaire, pour apporter bénévolement une réponse technique aux soignants. Malgré l'obligation de fermeture et les difficultés économiques qu'ils rencontrent, comme bon nombre d'entreprises, les tiers-lieux et leurs communautés continuent d'assurer leur rôle d'acteurs essentiels du vivre ensemble et de la résilience territoriale.



Le collectif de la Mélusine a créé un groupe facebook "Shields – Visiere Solidaire – Covid19 – Vienne 86" pour rassembler les makers solidaires dans la Vienne ( photo Les Usines)

Pendant la période de confinement, « France Tiers-Lieux » l'association chargée, par le gouvernement, d'appuyer la structuration de la filière des tiers-lieux, a lancé une enquête auprès de 1 800 tiers-lieux pour déterminer l'impact de la pandémie sur leurs activités. Elle dévoile les résultats, obtenus à partir des réponses de 230 tiers-lieux issus de toute la France.

Les tiers-lieux constitués comme de petites entreprises de l'écosystème numérique capable d'accueillir les jeunes pousses et tous ceux qui ont besoin d'être entourés, voire accompagnés, pour se lancer, sont touchés par la crise économique consécutive à la pandémie. « **Leurs natures hybrides mêlant activités commerciales et activités à but non lucratif leur offrent peu d'autonomie financière** », déclare France





[Visualiser l'article](#)

Tiers-lieux. « **La fermeture dont ils ont fait l'objet, comme toutes les entreprises, les mettent dans une situation économique particulièrement difficile** ».

Même si la plupart de ces lieux de rencontre et d'échange, pourront bénéficier des mesures mises en place par le gouvernement, « **80% des tiers-lieux font état d'un risque réel de fermeture à court et moyen terme** », alerte France Tiers-lieux. La perte globale de chiffre d'affaire de ces établissements solidaires est estimée à 111, 5 millions d'Euros pour l'année 2020, pour les 1800 tiers-lieux installés sur le territoire. Difficile, donc, d'y survivre.

Et pourtant, malgré ces difficultés économiques, les tiers lieux ne se sont pas arrêtés pour autant. Ils ont mobilisé leur communauté pour apporter des réponses concrètes à la pandémie. Aux côtés des soignants pour lesquels ils ont fabriqués des éléments de protection ou des pièces pour des réparateurs artisanaux, du matériel d'urgence médicale, mais pas seulement, les Makers et autres Fablabs ont fait naître un formidable élan de solidarité dans toute la France.

« **9 tiers-lieux sur 10 se sont mobilisés dans des actions de solidarités : continuité pédagogique, solidarité numérique, aides aux personnes âgées, relais alimentaires...** », rappelle France Tiers-Lieux. « **Partout, ils démontrent leur capacité à fournir des solutions concrètes, pour venir en aide à ceux qui sont en première ligne** ».

Pendant cette crise, le mouvement Maker a initié un mouvement national de fabrication citoyenne de fabrication de matériel sanitaire de première urgence, lequel manquait aux personnels de santé, le plus souvent démunis face à l'arrivée exponentielle de personnes touchées par le Covid-19. Véritables espaces ressources, les tiers lieux ont démontré qu'il existe, partout en France, des citoyens capables de s'adapter à l'urgence, de s'organiser et surtout faire preuve d'une grande solidarité.

Un fonds de soutien pour les tiers-lieux en difficulté

Sur les 400 tiers-lieux et 30 000 makers, qui ont fabriqué du matériel médical en urgence pour les soignants, on dénombre 500 000 pièces, visières, masques, valves, pousse-seringues, prototype de respirateurs low-tech ... fabriquées par semaine, soit depuis le début de la crise, plus de 4 millions d'unités.

« **Ces initiatives mettent en lumière un mouvement profond, loin des débats d'idées : c'est un engagement nouveau et concret que révèle la crise, un engagement qui passe par le faire et l'action** », explique Patrick Levy- Waitz, président de France Tiers-Lieux.

Pour aider ces espaces de solidarité en grande difficulté, France Tiers-Lieux lance, avec la Fondation de France, un fonds de soutien d'urgence « Makers contre le Covid-19 » à destination de ceux qui apportent des solutions concrètes par le prototypage, la fabrication et la distribution de matériel médical.

« **En cette période exceptionnelle, France Tiers-Lieux doit, plus que jamais, être au service des tiers-lieux et de leurs communautés** », poursuit Patrick Levy- Waitz.

D'autant plus nécessaire que depuis deux mois, tiers-lieux et makers agissent bénévolement, bénéficiant parfois de quelques dons et générosités locales, au risque de l'épuisement. Le Fonds d'urgence « Makers contre le Covid-19 » permettra de lever les menaces économiques qui pèsent sur les tiers-lieux et de faciliter l'action des collectifs de makers afin qu'ils puissent consacrer leur énergie à ce qui est le plus utile aujourd'hui : prototyper, fabriquer et organiser la distribution de matériel médical en urgence.

Parce que le mouvement de fabrication citoyenne dépasse les tiers-lieux, qui en sont des catalyseurs et des espaces ressources, le fonds est ouvert aux collectifs de makers et associations de citoyens fabriquant du matériel médical.

Pour participer à ce fonds de soutien [cliquez ICI](#)



## Stratégie

# SE FORMER À LA GESTION DE TIERS-LIEUX

Parce qu'ils répondent à de nouveaux besoins sociétaux et d'aménagement territorial, les tiers-lieux sont en pleine expansion. Au nombre de 1 800 selon le comptage effectué par la mission Coworking<sup>1</sup>, et probablement beaucoup plus, cet essor génère une demande de professionnalisation qui va elle aussi croissante. L'offre s'en ressent.

Nicolas Deguerry



**1 800**  
c'est le nombre  
de tiers-lieux  
en France  
référencés, en 2018,  
par la mission  
Coworking.



1. Rapport de la mission "Coworking : territoires, travail, numérique", remis au gouvernement par Patrick Levy-Waitz, président de la Fondation Travailler, en septembre 2018.

**A** nimée d'un projet de reconversion alors qu'elle était salariée en charge du programme Erasmus dans une Université bruxelloise, Emily Flambeaux a découvert au fil de ses recherches que son projet associatif à vocation culturelle dans son village d'enfance de Haute-Garonne (Aurignac), répondait aux critères du tiers-lieu.

Problème : comment s'assurer de la viabilité économique de son projet ? La réponse viendra de Sinny & Ooko, pionnier des tiers-lieux culturels en Île-de-France et organisme de formation. Après avoir lancé en 2017 une formation de 40 heures dédiée à la conception et l'exploitation de tiers-lieu, l'organisme vient de franchir une étape supplémentaire en créant le "campus des tiers-lieux".

### Incubateur formateur

Lancé en décembre 2019, le campus se veut un incubateur à même d'accompagner l'ouverture de trente tiers-lieux par an. D'une durée de 220 heures étalée sur six mois, le parcours comprend "163 heures de formation socle qui permettent de couvrir les fondamentaux de la gestion d'un tiers-lieu, du diagnostic territorial à l'animation en passant par les aspects économiques, auxquelles s'ajoutent 43 heures d'accompagnement personnalisé à chaque projet et neuf heures de mentoring", explique Maud Schwebelin, coordinatrice Pôle formation & accompagnement du campus.

Le profil des candidats ? "Historiquement, un public en reconversion en quête de sens essentiellement féminin (80 %), mais une évolution apparaît avec l'émergence d'hommes de 25 à 30 ans, et de personnes déjà en poste qui viennent chercher

Au campus des tiers-lieux de Sinny & Ooko à Pantin, en Île-de-France. Il aide au développement de projets de tiers-lieux : ingénierie, formation et accompagnement.



d'autres modèles économiques", précise-t-elle. Point commun à l'ensemble des publics : une soif de "savoirs opérationnels" et un intérêt marqué pour la "co-construction territoriale".

### Transfert d'expérience


Stagiaire de la formation courte Sinny & Ooko en juin 2019, Emily Flambeaux s'estime comblée et, surtout, "décomplexée" quant à son projet de tiers-lieu rural. Sur le point d'ouvrir son espace, elle souligne avoir gardé le contact avec sa promotion, tout en bénéficiant aujourd'hui d'un accompagnement par la Boutique de gestion (BGE) et de l'offre de formation locale dédiée aux tiers-lieux.

Pour Antonin Hofer, habitué des fab labs et responsable de la vie associative chez Villes internet, l'objectif était d'"apporter une première brique" à son projet d'écriture de tiers-lieu. Après avoir suivi la formation en novembre 2019, il décrit une



Le FabLab d'Université de Paris est un lieu où des technologies pointues sont mises au service des échanges, de la créativité et de la réalisation de projets.



 *Ni l'espace socialement clos du domicile, ni l'espace contraint du lieu de travail*

semaine d'une grande densité qui lui a donné confiance. *"L'équipe a beaucoup communiqué sur son vécu, c'était presque un transfert d'expérience, proche de la formule clés en main",* apprécie-t-il. Prêt à se lancer ? *"Je vais d'abord chercher du travail dans un tiers-lieu parce que je veux acquérir de l'expérience",* tempère-t-il.

### Une offre en pleine expansion

Outre Sinny & Ooko, il faut notamment compter avec La Coopérative tiers-lieu(x), aujourd'hui présente en Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire, qui propose depuis 2015 une formation de facilitateur tiers-lieux. En 2020, le catalogue propose une formation-action de vingt jours répartis sur neuf mois, dédiée au pilotage des tiers-lieux, ainsi que deux formations courtes de trois jours (Ouvrir un café associatif et Créer une librairie).

En Occitanie, la structure d'accompagnement Les Imaginations fertiles proposent à Toulouse une formation de deux jours à la création, l'animation et la gestion de tiers-lieux. En Limousin, Alipitic, association créée en 2003 par douze entreprises locales pour développer la filière numérique régionale, propose depuis trois ans une formation de coordinateur-gestionnaire de tiers-lieux d'une durée de 399 heures réparties sur six mois. Dispensé en formation à distance accompagnée enrichie de dix jours de rencontres et d'ateliers dans des tiers-lieux, le cursus accueillera sa quatrième promotion en octobre 2020. L'Afpa est également présente, avec une formation de gestionnaire de tiers-lieu au catalogue, sans date de session annoncée à ce jour.

À noter également que le monde universitaire n'est pas en reste : non seulement les universités multiplient les ouvertures de tiers-lieux, mais elles investissent aussi désormais le champ de la formation avec, par exemple, le master Gestion des territoires et développement local : tiers lieux et

dynamiques territoriales, proposé par l'Université polytechnique des Hauts-de-France. On peut aussi signaler le diplôme universitaire "Espaces communs", lancé en 2019 par Yes We Camp, en partenariat avec la coopérative Ancoats, CoDesign-It et l'Université Paris Est-Marne La Vallée.

En écho au verdissement des formations dans le sillage de la transition écologique, il faut aussi s'attendre à voir émerger une coloration "tiers-lieux" dans de nombreuses formations de l'animation socio-culturelle. Ceci, qu'il s'agisse de l'historique Bafa ou du projet de création d'une certification "Agent de convivialité" né du Social Bar créé à Paris en 2016 par le fondateur de VAE Les 2 Rives David Rivoire et Renaud Selligman. ■



### TIERS-LIEUX, UN TERRITOIRE PERMÉABLE

Le tiers-lieu est ce territoire perméable qui n'est ni l'espace socialement clos du domicile, ni l'espace contraint du lieu de travail. Le sociologue américain Ray Oldenburg serait le premier à avoir théorisé le concept, dans son ouvrage *The great good place*, paru en 1989 et non traduit en français. L'auteur y développe l'idée que les lieux intermédiaires de socialisation et d'échange sont essentiels au bon fonctionnement des sociétés démocratiques. Selon Ray Oldenburg, la finalité de rentabilité économique maximale des surfaces commerciales les empêche de tenir ce rôle. Pour Denis Stokkink, président du cercle de réflexion Pour la solidarité, le tiers-lieu *"place au cœur de son fonctionnement les idées de communauté, de solidarité et de citoyenneté"*. La version contemporaine du tiers-lieu synthétise selon lui trois transformations de la société : la révolution du travail, l'émergence de la société apprenante et la transition écologique.



## Après le confinement, le bonheur sera dans le pré

La crise du Covid-19 va-t-elle remettre campagnes et petites villes au cœur de nos envies ? Élus, universitaires, politiques et entrepreneurs s'interrogent. Le Point.fr

Route de campagne dans l'Orne entre Essay et Sees. © Simon LAMBERT/HAYTHAM-REA / Simon LAMBERT/HAYTHAM-REA

Si, pendant ces longues heures de confinement, vous vous surprenez à rêver de jardin, de calme et de pièces supplémentaires, c'est probablement que vous faites partie des 36 % de Français confinés en appartement ou des 25 % d'actifs en télétravail... En quelques semaines, la crise du coronavirus est venue ébranler nos modes de vie. Parisiens et citadins de toutes les régions ont fui les villes à l'annonce des restrictions de sortie. Dans la Nièvre, les résidences secondaires sont ouvertes comme en juillet. « Si les Parisiens pouvaient découvrir qu'on n'est pas là uniquement pour cueillir des champignons et des jonquilles, ça serait formidable », se surprend à rêver Denis Thuriot, le maire de Nevers. « La situation est dramatique, et il n'est évidemment pas question d'en tirer profit, mais on peut espérer du changement après le confinement. Ici, nous sommes à deux heures de Paris en train, les maisons se vendent entre 900 et 1 200 euros du mètre carré, la ville et la nature sont belles et rapidement accessibles... Nous avons de l'Internet haut débit et des emplois qualifiés que l'on a du mal à pourvoir », énumère l'élu. Que demander de plus ?

L'équation des choix est simple à poser. D'un côté, des grandes villes difficiles à vivre en temps de canicule, de grève ou d'épidémie, remplies d'actifs qui ne parviennent même plus à s'endetter sur vingt-cinq ans pour acheter un appartement minuscule, qui occupent des emplois que l'on découvre « télétravaillable », dans des entreprises qui vont continuer à chercher à économiser les mètres carrés de bureau... De l'autre côté, de petites villes et des villages qui offrent des logements vastes à des prix abordables (avec jardin et haut débit), gérés par des équipes municipales qui cherchent à attirer des actifs et redynamiser leurs centres... Les conditions sont-elles réunies pour une grande dissémination durable des télétravailleurs vers les campagnes et les petites villes ? C'est l'intuition de Jean Viard, sociologue du temps libre et des campagnes, qui défend l'idée qu'« il existe un vrai décalage entre l'art de vivre dont rêvent les habitants des métropoles et le système de production dans lequel ils évoluent ».

Lire aussi Confinement : le Paris de l'amertume

### Retour à la campagne

Nostalgie agraire, attirance pour un mode de vie alternatif, fuite de la promiscuité des villes ou meilleure accessibilité du foncier... Les motivations pour quitter les métropoles ne manquent pas. Le retour à la campagne est un rêve largement partagé, comme le démontrait une étude Ifop parue en avril 2019 dans laquelle une large majorité des urbains interrogés (57 %) souhaitaient quitter la ville pour vivre plus près de la nature. Peu de chances qu'ils soient moins nombreux cette année, car les crises, qu'elles soient sanitaires, écologiques ou économiques, concourent à renforcer ce mouvement.

« Dès qu'il y a des crises, on quitte les villes. Cela se vérifie chez les Grecs comme chez les Chinois », analyse Jean Viard, qui a publié en février *Le Sacre de la terre*, un ouvrage dans lequel il explore la place de la nature dans l'imaginaire collectif. Ce ne serait pas la première fois dans l'histoire récente qu'un mouvement de balancier s'opère vers les campagnes : « Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, on a assisté à différentes formes de retour vers les campagnes : sous Pétain, puis dans les années 1960 avec une vraie accélération après Mai 1968... Toujours avec cette idée que la campagne serait plus "vraie" que la ville », suggère le sociologue, lui-même installé dans un village du Lubéron, où il a implanté sa maison d'édition.



### La ville à temps partiel

Il défend l'idée de « la ville à temps partiel comme nouveau modèle écologique de l'urbain », la grande ville ne restant supportable qu'à partir du moment où l'on n'y vit que par intermittence. « Je vous renvoie à l'ouvrage fascinant d'Ivan Kremniou, qui fut brièvement ministre de l'Agriculture de Lénine avant de finir exécuté... Dans son Voyage de mon frère Alexis au pays de l'utopie paysanne, il décrit une utopie de la ville que plus personne n'habite, une ville réduite à sa seule fonction de rencontre », conseille Jean Viard.

Dans ces conditions, il est important de distinguer « l'exode urbain » du « retour à la terre ». Ceux qui quittent aujourd'hui les villes ont la possibilité d'emporter avec eux leur culture et leurs modes de vie, « car à l'exception de quelques enclaves, on navigue dans une société culturellement homogène », conclut-il. Que l'on habite dans un bourg rural ou dans une métropole, on s'inscrit aux mêmes cours de yoga et on regarde les mêmes séries...

### Fièvre des métropoles

Après la crise des villes moyennes, la fièvre frappera-t-elle des métropoles ? Pour Vincent Grimault, auteur de La Renaissance des campagnes (à paraître au Seuil le 28 mai), il faut se méfier des conclusions hâtives. La crise des métropoles touche essentiellement la métropole parisienne, qui perd 12 000 habitants chaque année, soit l'équivalent de la population d'une ville comme Nevers tous les trois ans : « Un vent souffle du centre de Paris vers les autres métropoles ! Paris, que l'on présente souvent comme le carrefour des gagnants de la mondialisation, produit un effet répulsif sur une partie croissante de sa population », explique-t-il. Ce phénomène de migrations intérieures bénéficie, pour le moment, surtout aux grandes villes françaises (notamment celles desservies par le TGV) et à leurs campagnes périurbaines, mais il existe aussi des coins de campagne rurale aux soldes migratoires insolents. « Dans la vallée de la Drôme, par exemple, on assiste à l'arrivée d'habitants qui viennent y forger un nouveau mode de vie, des jeunes actifs appartenant aux "creative classes" s'implantent durablement et cohabitent avec des populations installées de longue date. »

S'il doit y avoir un exode urbain, il sera porté autant par la crise du modèle métropolitain que par l'attractivité réelle de certaines campagnes. « J'ai écrit ce livre pour montrer que les campagnes ne sont pas des lieux abandonnés », explique Vincent Grimault, qui a parcouru la France à la recherche des initiatives qui contredisent l'idée d'un déclin dans les villages et les petites villes. « L'imaginaire de la campagne est en train de changer. Il suffit de se balader à Bercy Village pour comprendre à quel point l'imaginaire de la campagne séduit une population diplômée et urbaine », constate-t-il.

### Individualisme

Certains politiques ont placé la question géographique et territoriale au cœur de leurs réflexions. C'est le cas de Jean-Christophe Fromantin, maire de Neuilly et auteur du remarqué Travailler où nous voulons vivre. Vers une géographie du progrès (François Bourin, 2018). Pour lui, « nous allons passer d'un monde concentré à un monde redistribué ». En cause, la crise du modèle métropolitain, qui a prouvé ses limites sur le plan sanitaire et environnemental, et tout particulièrement sur le plan social : « Les métropoles fabriquent de l'individualisme, de la défiance et diminuent l'hospitalité », explique-t-il. Pour l'élus, qui est aussi fondateur du parti Territoires en mouvement, il ne faut pas chercher à tout prix à remettre la nature en ville, mais plutôt remettre la ville dans la nature. « L'injonction métropolitaine est une facilité qui permet à l'État de s'exonérer des investissements nécessaires à l'aménagement du territoire. On entasse des gens les uns sur les autres dans les métropoles au nom de la modernité, ça n'est pas tenable. Le vrai sens du progrès serait de permettre aux gens de vivre là où ils ont envie de vivre, notamment grâce à l'innovation. »



Pour Sébastien Lecornu, ministre chargé des Collectivités territoriales, « il y a un avenir à la campagne où la vie peut se révéler très agréable, mais il ne faut pas tromper les gens ! On a vu des familles quitter de grands ensembles pour avoir un jardin et s'installer à 30, 50, parfois 80 kilomètres des grandes villes, dans des lotissements constitués de maisons difficiles à revendre. L'étalement urbain n'est pas forcément la meilleure des solutions », prévient-il. La redynamisation de zones rurales qui souhaitent accueillir de nouvelles populations pourrait-elle faire l'objet d'un plan de relance nationale ?

« Il y a un désir affirmé de rééquilibrage territorial dans le pays », constate l'ancien président de département, qui a relevé « une demande très forte de proximité lors de la crise des Gilets jaunes. Cette demande, on la retrouve dans cette crise engendrée par le Covid-19 », explique-t-il, relevant un certain engouement pour les filières locales, les circuits courts et le désir de ne pas dépendre d'approvisionnements étrangers. Parmi les critères non négociables pour l'installation de télétravailleurs dans des territoires ruraux : l'accès à l'éducation, aux soins, et à l'Internet haut débit. « Nous travaillons sur ces trois axes. Le plan France très haut débit qui prévoit la généralisation du haut débit sur tout le territoire est un chantier colossal de 20 milliards d'euros. Ces grands travaux qui sont comparables à l'électrification de la France rurale passent inaperçus, mais on avance », explique le ministre.

#### Robinsonnades

Si des citadins en mal de verdure et lassés de la promiscuité ont déjà prévu de revendre leur appartement ne se laisseraient-ils pas séduire par la promesse du changement radical qu'offre toute utopie ? « L'imaginaire collectif s'articule autour des métropoles, du périurbain, de la campagne gentrifiée et de la campagne "utile" avec ses fermes... et au milieu il y aurait l'imaginaire de la robinsonnade et de la vie en autarcie », avance Denis Maillard, fondateur du cabinet-conseil en relations sociales Temps commun. « Je crois moyennement à un grand exode urbain et aux robinsonnades modernes pour la simple et bonne raison que c'est en totale contradiction avec l'économie numérique, qui, pour se développer, a besoin de mettre au même endroit des cerveaux, des emplois et des services. Ce qui entretient d'ailleurs une certaine tension sur le logement ou le transport. »

Cette analyse, Olivier Razemon, auteur de Comment la France a tué ses villes (éditions Rue de l'échiquier) en partage les grandes lignes. Pour lui, la crise des petites et moyennes villes françaises est le fruit d'une « société hypertechnologique de l'immédiateté dans laquelle il suffit d'appuyer sur un bouton pour tout obtenir ». Dans l'hypothèse d'une généralisation du télétravail, la question des déplacements et de l'accessibilité aux grandes villes demeurerait centrale. Pour ce spécialiste des transports et du vélo, les villes denses n'ont pas dit leur dernier mot : « On a redécouvert nos voisins qui sont devenus des personnes importantes de nos vies. On voit que les gens ont envie de marcher, qu'ils ont envie de contacts humains, on assiste à une forme de réancrage local dans les villes denses. Reste à savoir si cela perdurera après le confinement », s'interroge-t-il.

#### Télétravail durable

Le confinement a démontré qu'une proportion non négligeable de la population pouvait télétravailler depuis à peu près partout. En Île-de-France, 41 % des actifs télétravaillent à plein temps, c'est considérable. Mais parmi ces derniers, seulement 55 % disent vouloir être plus souvent en télétravail, notamment en raison des conditions d'exercice qui ne sont pas toujours optimales. Denis Maillard en est convaincu, le cadre d'exercice du télétravail devra lui aussi évoluer pour s'implanter durablement dans les pratiques. « Aujourd'hui, le télétravail est total, mais subi, il s'exerce souvent dans des conditions dégradées avec les enfants au milieu et sans forcément de pièce pour s'isoler. On va vite se rendre compte que le domicile n'est pas fait

[Visualiser l'article](#)

pour travailler. Dans ces conditions, on peut imaginer que les entreprises investiraient dans des espaces de coworking pour permettre à leurs salariés d'être ailleurs dans de bonnes conditions. »

#### Mission coworking

C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles Patrick Levy-Waitz a fondé l'association « France Tiers-Lieux », chargée de structurer la filière de ces espaces de télétravail, de coworking, ou fab labs. Lors de la « mission Coworking » qu'il a menée à la demande du gouvernement en 2018, le président de la Fondation Travailler autrement a recensé 1 800 tiers-lieux, dont la moitié dans les territoires. Dans son rapport, Patrick Levy-Waitz indique que ce phénomène des tiers-lieux, conjugué à une couverture très haut débit en cours de déploiement sur tout le territoire, « donne l'opportunité de résorber la fracture numérique et de valoriser et de revitaliser nos territoires ». Pour lui, la crise que nous traversons devrait agir comme un catalyseur, « Ce qui était impossible en temps normal est devenu possible en temps de crise, nous nous sommes brutalement affranchis de nombreuses règles en matière de vie collective et de vie au travail. Il faudra se demander lesquelles on maintient pour gagner en agilité », prévient-il. Le télétravail explosera-t-il ? « Culturellement, le télétravail n'est pas inscrit dans les gènes des entreprises françaises au mode managérial très hiérarchique, qui ne font pas confiance a priori et qui requièrent de la présence physique. Cela va changer », promet-il. Soit-il entendu.

Consultez notre dossier : Coronavirus : le monde à l'arrêt



## ACTUALITÉS

### Richement dotées

Le 3 février, à Konk Ar Lab, le Fablab de la Baie, à Concarneau (Finistère), Patrick Levy-Waitz, le président de la Fondation Travailler Autrement, était entouré de deux ministres, Jacqueline Gourault et Julien Denormandie, pour annoncer la labellisation de 80 Fabriques de Territoire, dont 32 Fabriques numériques de Territoire, et le lancement de France Tiers-Lieux, l'association nationale de soutien à l'émergence et au déploiement des tiers-lieux partout dans les territoires.

L'État va soutenir à hauteur de 75 000 à 150 000 €, sur trois ans, les Fabriques de Territoire, le temps pour ces structures de conforter leur équilibre économique. La trentaine de Fabriques numériques bénéficieront chacune d'un bonus de 100 000 €.



DR



## Tiers-lieux : Vichy dans la liste des 80 premiers lauréats « tête de réseau » annoncée



Le gouvernement a lancé le 11 juillet 2019 l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Fabriques de territoire » avec l'objectif de générer la création de 300 nouveaux lieux, dont 150 dans les territoires non urbains et 150 dans les quartiers de la politique de la ville, dont 30 « fabriques numériques de territoire ».

Les tiers-lieux sont des espaces physiques pour faire ensemble : coworking, micro-folie, campus connecté, atelier partagé, fablab, garage solidaire, social place, makerspace, friche culturelle, maison de services au public...

Les tiers-lieux sont les nouveaux lieux du lien social, de l'émancipation et des initiatives collectives. Ils se sont développés grâce au déploiement du numérique partout sur le territoire. Chaque lieu a sa spécificité, son fonctionnement, son mode de financement, sa communauté. Mais tous permettent les rencontres informelles, les interactions sociales, favorisent la créativité et les projets collectifs.

1800 tiers lieux ont été recensés par la mission conduite par Patrick Lévy-Waitz dans son rapport « Faire ensemble pour mieux vivre ensemble », remis en septembre 2018.

### 80 premières structures lauréates

Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et Julien Denormandie, ministre chargé de la ville et du logement, viennent de dévoiler le nom des 80 premières structures lauréates de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « fabriques de territoire et fabriques numériques de territoire », toutes déployées dans des quartiers prioritaires de la politique de ville.



Par « fabrique de territoire », l'État entend distinguer un tiers-lieu « tête de réseau » qui joue un rôle de « lieu ressources pour les porteurs de projets environnants, de lieu de formation et d'apprentissage (...) et d'inclusion numérique pour les populations éloignées d'Internet (...) ».

L'objectif est d'en développer 150 hors des grands centres urbains et 150 dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les 48 fabriques de territoire bénéficieront pour cela du soutien de l'État. « Une fabrique de territoire aura ainsi un rôle de mise en commun, porté vers la création d'activités, les coopérations entre acteurs et le développement local, bénéficiant à l'ensemble de l'écosystème qui anime le territoire », souligne le ministère dans son communiqué du 3 février.

www.lecourrierdesentreprises.fr

Pays : France

Dynamisme : 1



Page 3/3

[Visualiser l'article](#)

Ces lieux bénéficieront notamment d'une subvention d'amorçage de l'État pouvant aller jusqu'à 50.000 euros par an sur trois ans.

Les 32 fabriques numériques de territoire proposeront de nombreuses activités autour du numérique aux habitants et professionnels du territoire. Elles seront soutenues, en plus de la subvention d'amorçage, « par un bonus financier de 100.000 euros par tiers-lieu ».

Dans les territoires d'auvergne, Vichy est la seule ville lauréate de l'appel à manifestation.

Toutefois, l'AMI est ouvert jusqu'en 2021 et les deux prochaines vagues se clôtureront le 30 mars et le 20 juin 2020.

## L'État désigne les 80 premiers tiers-lieux qui bénéficieront de son appui

L'Agence nationale de la cohésion des territoires a dévoilé, ce lundi 3 février, la liste des 80 premières "fabriques de territoires", sur le total de 300 qu'elle veut voir émerger d'ici 2022, pour soutenir le développement de nouveaux tiers-lieux sur leur propre territoire.



Capture Twitter @j\_gourault La ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Jacqueline Gourault.

On connaît enfin les premiers tiers-lieux "têtes de réseau" voulus par le gouvernement pour dynamiser les territoires. La ministre de la Cohésion des territoires, Jacqueline Gourault, ainsi que Julien Denormandie, ministre de la Ville, en veulent 300 d'ici 2022. Parmi les quelque 1 800 lieux recensés, 80 ont d'ores et déjà été désignés à l'issue du premier appel à manifestations d'intérêt lancé pendant l'été et dont la liste exacte a été dévoilée ce lundi 3 février, à l'occasion d'une visite des ministres à Concarneau, au Konk Ar Lab, un des premiers "fablabs" labellisés par l'État.

Les lauréats du premier appel, répartis sur l'ensemble du territoire mais avec une certaine prédominance dans le Sud-est, sont donc désormais labellisés "Fabriques de territoires". C'est le nom donné par le gouvernement à des espaces au carrefour des différents politiques publiques (accès à la culture, aux droits, à l'éducation...) et dont la mission est de " *soutenir l'activité économique locale, en favorisant le coworking et l'incubation*

[Visualiser l'article](#)

*de projet, de développer la formation et l'apprentissage par le faire, et d'encourager l'échange, l'entraide et le partage au sein de leur communauté*", indique un communiqué .

Ce qui les distingue des autres tiers-lieux, c'est que ces "fabriques" devront faire office de têtes de réseau, appuyées par l'État, pour "*devenir elles-mêmes capables de faire émerger d'autres tiers-lieux sur leur territoire*", expliquait à *Acteurs publics* celle qui pilotait le programme à la mission "Société numérique", à savoir Oriane Ledroit, aujourd'hui conseillère du secrétaire d'État au Numérique, Cédric O, précisément sur les sujets territoriaux et d'inclusion.

### Financements

Parmi ces 80 premières fabriques, 32 sont plus spécifiquement labellisées en tant que "Fabriques numériques de territoires". Des lieux situés en quartiers prioritaires de la politique de la ville et censés proposer une offre ciblée sur les activités numériques, "*allant de l'inclusion numérique à l'entrepreneuriat et l'autonomisation vers une citoyenneté pleine et entière*", indiquait alors le plan. Ces tiers-lieux spécialisés pourront prétendre à un bonus financier de 100 000 euros par rapport aux 270 autres fabriques de territoires.

Les premières "fabriques de territoires" identifiées par l'État recevront en effet toutes une enveloppe entre 75 000 et 150 000 euros de sa part (pour un total de 45 millions mis sur la table). Un montant considéré comme étant suffisamment élevé pour donner un coup de pouce et suffisamment bas pour ne pas devenir la principale source de financement du tiers-lieu lauréat. Aurélien Denaes, cofondateur d'un tiers-lieu francilien, estimait auprès d' *Acteurs publics* que l'État avait eu l'intelligence "*d'identifier des lieux existants, plutôt que de recréer des lieux partout en France qui reprendraient une partie de la dynamique mais surtout tout l'argent disponible*" .

### Plan national

La désignation de ces 80 premières fabriques fait suite au lancement par le gouvernement de son plan de soutien aux tiers-lieux, en juin 2019. Un arsenal de mesures destinées à faire émerger des "lieux ressources" tels que les 300 fabriques de territoires, mais aussi à aider tous les autres lieux à pérenniser leurs activités. Une bourse aux locaux doit par exemple être organisée par la SNCF pour que des porteurs de projets de tiers-lieux trouvent un toit. D'autres peuvent prétendre à des soutiens financiers d'Action Logement pour réaliser leurs travaux d'acquisition et d'aménagement de leur espace.

La visite des ministres a en outre été l'occasion d'officialiser la création de l'association France Tiers-lieux, dont le nom est calqué sur France Services, le réseau des maisons de services au public qui doivent essaimer un peu partout dans l'Hexagone pour rapprocher les services publics des Français. France Tiers-lieux sera présidée par Patrick Levy-Waitz, président de la Fondation Travailler autrement et auteur du rapport qui a nourri le plan gouvernemental. L'association est chargée d'animer la mécanique du plan national de soutien en lien avec les acteurs locaux et de réfléchir à des appuis plus spécifiques en matière d'outils numériques, de droit, de gouvernance et de professionnalisation de la filière.

L'association constitue le bras armé de l'instance de gouvernance créée suite au lancement du plan du gouvernement : le Conseil national des tiers-lieux. Réunissant 64 représentants des différents types de lieux, ce conseil est l'interlocuteur privilégié de l'État pour lui remonter les difficultés et besoins des acteurs du secteur, s'agissant notamment des problématiques liées aux locaux, à la formation, ou encore aux outils...

www.acteurspublics.fr  
Pays : France  
Dynamisme : 14



[Visualiser l'article](#)



# PMIE&REGIONS

## Tiers-lieux : 80 lauréats vont bénéficier des aides de l'Etat

- Le gouvernement a annoncé lundi matin les 80 premiers espaces collaboratifs, dits « Tiers-lieux », qui seront labellisés « Fabriques de territoire ».
- Ils bénéficieront du plan de 45 millions d'euros sur trois ans que l'Etat met en place pour dynamiser ces espaces en zone rurale et dans les quartiers sensibles. Ils seront 300 d'ici à 2021.

### INNOVATION

Marion Kindermans  
@MaKindermans

La Machinerie à Amiens, qui anime un espace de travail collaboratif et un Fab Lab. Ou l'Electrolab à Nanterre, 1.500 mètres carrés d'ateliers où salariés, étudiants, retraités, chômeurs, ingénieurs ou artistes travaillent ensemble sur des projets de fabrication numérique. Mais aussi Les Imaginations Fertiles à Toulouse, La Palanquée à Sète, ou le Hatlab à La Verrière.

Ces tiers-lieux font partie des 80 lauréats qui viennent d'être labellisés « Fabriques de territoire » (dont 32 à dominante numérique), suite à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé en juillet 2019 par le gouvernement. La liste a été dévoilée lundi matin au Konk Ar Lab, le tiers-lieu de Concarneau, par Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires, et Julien Denormandie, ministre de la Ville et du Logement.

Qu'ils mêlent Fab Lab, espace de co-working, friche culturelle, « makerspace » ou « living lab », ces espaces collaboratifs, où se mêlent free-lances, télétravailleurs, créateurs d'entreprise ou artisans, ont la

cote auprès du gouvernement. Mais souvent de petite taille, embryonnaires et associatifs, ils peinent à trouver leur modèle économique. L'Etat planche sur leur consolidation depuis deux ans. Cette première salve de 80 lauréats sera suivie de plusieurs autres jusqu'à fin 2021. L'idée étant d'en labelliser 300 dans l'Hexagone, avec une volonté évidente d'aménagement du territoire. Point de luxueux espaces de co-working en plein centre de Paris, Lyon ou Lille. 150 seront situés dans les quartiers politiques de la ville (QPV) et 150 dans les zones rurales.

### Structurer en filière

L'idée du gouvernement est de mettre en réseau ces espaces et de les structurer en filière. Un conseil national des tiers-lieux, qui réunit depuis juin dernier 63 acteurs du secteur, planche sur les axes à améliorer : l'immobilier avec des baux plus accessibles, la formation au métier d'animateur de tiers-lieux par exemple, ou les questions juridiques. « Il faut les faire monter en puissance : leur principal enjeu est d'atteindre l'équilibre économique, pour cela nous les incitons à se tourner vers de l'offre de formation, la location de salles, du co-working, ou le lancement d'activités culturelles », indique Patrick Levy-Waitz, prési-

dent de l'association France Tiers-Lieux, créée en novembre, et bras armé pour accompagner les structures. Auteur du rapport « Faire ensemble pour mieux vivre ensemble » en septembre 2018, qui avait identifié 1.400 espaces collaboratifs en France, il n'a cessé de vanter auprès des ministres les tiers-lieux comme « des opportunités de reconquête économique dans les territoires ». L'argument a vraisemblablement porté, alors que la France était en pleine crise des « gilets jaunes ».

Le soutien financier est là. L'Etat épaulera ces structures à hauteur de 45 millions d'euros sur trois ans, avec des aides (embauche de salariés, achat de matériel, accompagnement de projet...) pouvant aller de 75 à 150.000 euros par tiers-lieu. Un bonus supplémentaire de 100.000 euros sera apporté aux 32 Fabriques numériques. Deux autres fonds compléteront ce programme : 50 millions apportés par Action Logement pour financer l'investissement pour la création de co-working ou l'aménagement de locaux et 50 millions du fonds d'investissement Amundi/Anru fléchés exclusivement dans les quartiers prioritaires de la ville.

A ces deux derniers fonds de définir désormais leurs dossiers retenus.



*« L'intérêt de ce plan est que ce n'est pas juste une subvention ponctuelle mais un accompagnement sur la durée pour pousser ces lieux à se professionnaliser », pointe du doigt Nicolas Bard, un des pionniers des tiers-lieux, à la tête du réseau Make Ici (à Montreuil, Aix-en-Provence, Marseille). ■*

**« L'intérêt  
de ce plan est que  
ce n'est pas juste  
une subvention  
ponctuelle mais un  
accompagnement  
sur la durée .»**

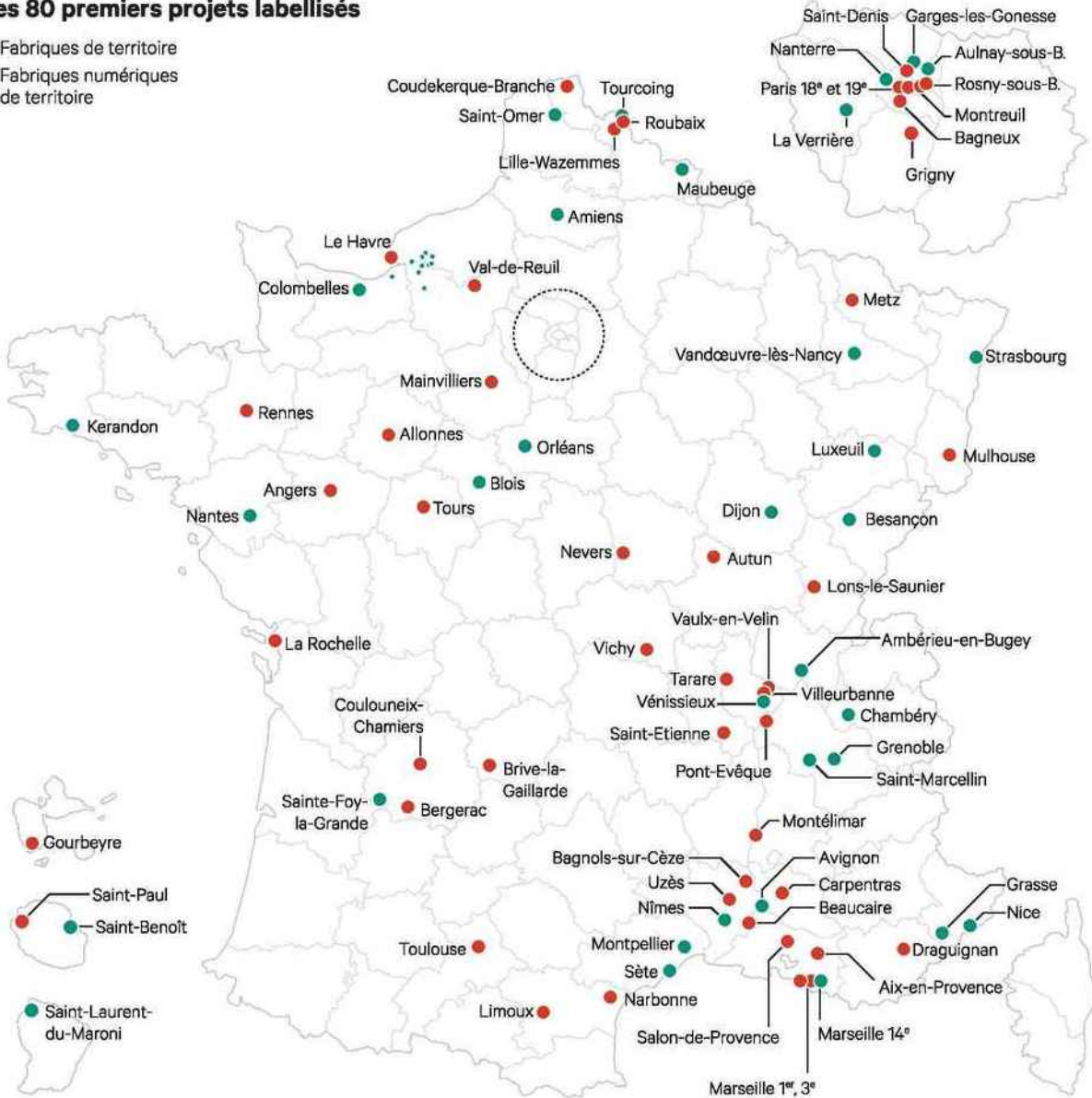
**NICOLAS BARD**  
Pionniers des tiers-lieux,  
à la tête du réseau Make Ici  
(à Montreuil, Aix-en-Provence,  
Marseille)





## Les 80 premiers projets labellisés

- Fabriques de territoire
- Fabriques numériques de territoire



\*LES ÉCHOS\* / SOURCE : CGET

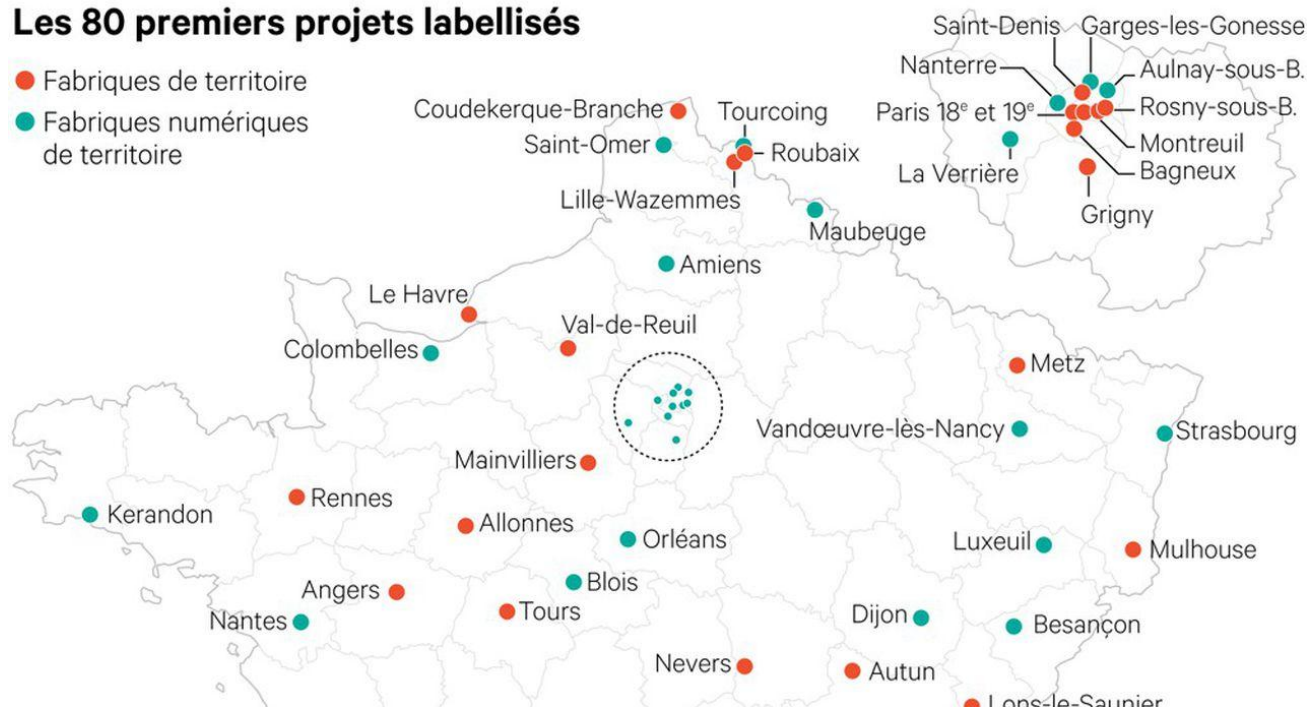


## Tiers lieux : 80 lauréats vont bénéficier des aides de l'Etat

Le gouvernement a annoncé lundi matin les 80 premiers espaces collaboratifs, dits tiers lieux, qui seront labellisés « fabriques des territoires ». Ils bénéficieront du plan de 45 millions d'euros sur trois ans que l'Etat met en place pour dynamiser ces espaces en zone rurale et dans les quartiers sensibles. Ils seront 300 d'ici 2021.

### Les 80 premiers projets labellisés

- Fabriques de territoire
- Fabriques numériques de territoire



Les 80 premiers tiers lieux lauréats -ils seront 300 fin 2021- sont répartis dans tout l'Hexagone, aménagement équilibré du territoire oblige. (null)

Publié le 3 févr. 2020 à 11h13 Mis à jour le 3 févr. 2020 à 11h39

La Machinerie à Amiens, qui anime un espace de travail collaboratif et un fablab. Ou l'Electrolab à Nanterre, 1.500 mètres carrés d'ateliers où salariés, étudiants, retraités, chômeurs, ingénieurs ou artistes travaillent ensemble sur des projets de fabrication numérique. Mais aussi Les Imaginations Fertiles à Toulouse, la Palanquée à Sète, ou le Hatlab à la Verrière.

Ces tiers lieux font partie des 80 lauréats qui viennent d'être labellisés « Fabriques de Territoire » (dont 32 à dominante « numériques »), suite à l' appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé en juillet 2019 par le gouvernement. La liste, que les Echos dévoilent en exclusivité, sera dévoilée ce lundi matin du tiers lieu



[Visualiser l'article](#)

de Concarneau, le Konk Ar Lab, par Jacqueline Gourault, ministre de la cohésion des territoires, et Julien Denormandie, ministre de la Ville et du logement.

### Modèle économique

Qu'ils mêlent des « fablab », « co-working », friche culturelle, « makerspace », ou « living lab », ces espaces collaboratifs, où se mêlent free-lance, télétravailleurs, créateurs d'entreprise ou artisans, ont la cote auprès du gouvernement. Mais souvent de petite taille, embryonnaires et associatifs, ils peinent à trouver leur modèle économique. L'Etat planche sur leur consolidation depuis deux ans.

Cette première salve de 80 lauréats sera suivie de plusieurs autres jusqu'à fin 2021. L'idée étant d'en labelliser 300 dans l'Hexagone, avec une volonté évidente d'aménagement du territoire. Point de luxueux espaces de co-working en plein centre de Paris, Lyon ou Lille. 150 seront situés dans les quartiers politiques de la Ville (QPV) et 150 dans les zones rurales.

### Formation

L'idée du gouvernement est de mettre en réseau ces espaces et de les structurer en filière. Un conseil national des tiers lieux, qui réunit depuis juin dernier 63 acteurs du secteur, planche sur les axes à améliorer : l'immobilier avec des baux plus accessibles, la formation au métier d'animateur de tiers lieux par exemple, ou les questions juridiques. « Il faut les faire monter en puissance : leur principal enjeu est d'atteindre l'équilibre économique, pour cela nous les incitons à se tourner vers de l'offre de formation, la location de salles, du co-working, ou le lancement d'activités culturelles » indique Patrick Levy-Waitz, président de l'association France Tiers-Lieux, créée en novembre, et bras armé pour accompagner les structures. Auteur du rapport « Faire ensemble pour mieux vivre ensemble » en septembre 2018, qui avait identifié 1.400 espaces collaboratifs en France, il n'a cessé de vanter auprès des ministres les tiers lieux comme « des opportunités de reconquête économique dans les territoires ». L'argument a vraisemblablement porté, alors que la France était en pleine crise des Gilets Jaunes.

### Lire aussi :

Patrimoine : douze sites transformés en hôtels, musées ou tiers lieux

### Financement

Le soutien financier est là. L'Etat épaulera ces structures à hauteur de 45 millions d'euros sur trois ans, avec des aides (embauche de salarié, achat de matériel, accompagnement de projet,...) pouvant aller de 75 à 150.000 euros par tiers lieux. Un bonus supplémentaire de 100.000 euros sera apporté aux 32 Fabriques numériques. Deux autres fonds compléteront ce programme : 50 millions apportés par Action Logement pour financer l'investissement pour la création de coworking ou l'aménagement de locaux et 50 millions du fonds d'investissement Amundi/ANRU fléchés exclusivement dans les quartiers prioritaires de la ville.

A ces deux derniers fonds de définir désormais leurs dossiers retenus. « L'intérêt de ce plan est que ce n'est pas juste une subvention ponctuelle mais un accompagnement sur la durée pour pousser ces lieux à se professionnaliser », pointe du doigt Nicolas Bard, un des pionniers des tiers lieux, à la tête du réseau Make Ici (à Montreuil, Aix-en-Provence, Marseille).

Marion Kindermans

Votre journal de référence pour bien démarrer 2020



[Visualiser l'article](#)

Depuis plus de 110 ans, la rédaction des Echos a développé une expertise unique dans la couverture de l'actualité.

Nos 200 journalistes à Paris, en régions ou à l'étranger sont sur le terrain au contact des dirigeants politiques, des entreprises ou des spécialistes pour vous proposer une information vérifiée, des interviews exclusives, des explications chiffrées et des analyses pointues pour permettre de mieux comprendre le monde d'aujourd'hui et de s'appropriier les enjeux de demain.

Abonnez-vous à votre tour et bénéficiez d'une couverture unique et experte de l'actualité, d'un accès illimité à l'intégralité du travail de nos journalistes : analyses, exclusivités, enquêtes, newsletters ainsi qu'à la version premium du site.